LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Détenteur d'un permis du Québec
LES VOYAGES hone HONE
1450 avenue Union
Montréal H3A-2B8 Qué
845-8221

TEMPÉRATURE
Au Québec 3 — Si vous étiez à Nassau 29

Vol. LXIX - No 268 | Quelques averses. Vents modérés. Maximum 12. | Montréal, samedi 18 novembre 1978 | Férie | 25 CENTS

Le mandat de négocier

René Lévesque fait l'exégèse de ses récentes déclarations

par Bernard Descôteaux

QUEBEC — Le référendum ne portera pas sur un mandat de négociation comme il en fut question le mois dernier.

Les Québécois auront au contraire à se prononcer sur le contenu même de la souveraineté-association, et un oui au référendum donnera au gouvernement « le mandat de réaliser la souveraineté et l'association ».

Toutefois parce que le gouvernement Lévesque ne veut pas agir unilatéralement, il interprétera un résultat positif au référendum comme un mandat de négocier « la mise en oeuvre" de la souveraineté-association, ce qui est différent d'un mandat de négocier la souveraineté-association.

Cette précision de première importance est apportée par le premier ministre Lévesque dans une lettre aux militants de son parti que le quotidien Le Soleil publiait hier. Il s'agit d'une sorte d'exégèse par M. Lévesque de ses propres déclarations des mois d'octobre et novembre sur la souveraineté-association, déclarations qui étaient riches de détails de premier ordre sur la thèse fondamentale du Parti québécois, mais aussi génératrices d'ambiguïtés sur les intentions du gouvernement et également génératrices de malaises au sein du Parti québécois. A l'exception des inconditionnels et des membres des cercles dirigeants, tous avaient l'impression que le gouvernement diluait généreusement son option et son programme politique.

La lettre de M. Lévesque établit donc la version officielle la plus récente de ce qui attend les Québécois lors du référendum.

Dans cette lettre, M. Lévesque réitère que souveraineté et association forment un même concept que l'on veut indissociable grâce à un trait d'union entre les deux mots. Ceci rappelle il éclaire d'un nouveau jour l'approche choisie par son gouvernement:

« Un oui au référendum nous donnera donc le mandat de réaliser la souveraineté et l'association », écrit-il. Cela signifie, de poursuivre le premier ministre, « que le référendum devrait porter sur le contenu de la souveraineté et de l'offre d'association sans dissocier ces deux parties qui sont et devraient demeurer complémentaires dans l'intérêt des uns et des autres. En disant oui, les Québécois auront exprimé clairement leur volonté d'accéder au régime que nous proposons. Ils indiqueront donc nettement qu'ils donnent instruction à leur gouvernement d'entreprendre avec le reste du Canada les discussions qui s'imposent à la suite de cette décision collective ».

Voir page 6: Le mandat

Ottawa entreprend de la rénovation dans le Vieux Port

par Françoy Roberge

Le gouvernement fédéral s'apprête à passer aux actes, du moins dans un secteur de son projet d'aménagement du Vieux Port de Montréal et entreprendra sous peu la rénovation urbaine de la Pointe-à-Callière où il possède la majorité des édifices. C'est ce qu'a déclaré hier, à deux pas de l'ancien hôpital des Soeurs Grises, le ministre des Affaires urbaines, M. André Ouellet.

M. Ouellet a précisé que le gouvernement d'Ottawa poursuivrait ses consultations afin de préciser ses concepts d'aménagement, mais dans l'intervalle, il se contentera de donner l'exemple, de faire des propositions aux autres parties intéressées, telles la Ville de Montréal, le gouvernement du Québec, les propriétaires et les usagers du district.

Depuis quelques mois, les fonctionnaires du ministère des Affaires urbaines et les architectes-conseil des bureaux Denoyers, Mercure, Gagnon et Moshe Safdie ont eu le temps, à travers les diverses consultations avec l'Association Le Vieux Port (qui regroupe des locataires, les propriétaires de la zone et des représentants de groupes de pression) de définir un processus d'intervention.

Ce processus? Aller au plus pressé, coin par coin, là où cela est possible. Le premier projet était celui d'ouvrir une fenêtre sur le fleuve en démolissant hangars et élévateurs à grains. Ensuite, il reste à fouiller méthodiquement le sol là où cela représente un intérêt et à aménager un espace gazonné.

Deuxième point d'attaque, déterminé par les experts fédéraux: aménager les édifices de la Pointe-à-Callière en fonction de six objectifs;

— rechercher les meilleurs moyens de revivifier le quartier;

— renforcer le caractère historique de la zone;

— recycler les vieux immeubles en fournissant des logements;

— effectuer un réaménagement qui profite aux quartiers avoisinants;

— favoriser la circulation piétonnière;

— attirer le plus grand nombre d'activités diverses compatibles.

On passera donc aux actes vraisemblablement dès le printemps en rénovant tout d'abord les nombreux édifices qui appartiennent au fédéral dans la zone de la Pointe-à-Callière.

La plupart de ces édifices datent de l'époque victorienne et Ottawa prévoit y aménager des logements par le truchement de la SCHL, mais il est aussi ques-

Voir page 6: Le Vieux Port



Le ministre fédéral des Affaires urbaines, M. André Ouellet, désigne de la main l'édifice (donnant sur la place d'Youville) qui sert d'abri à l'administration du projet de réaménagement du Vieux Port de Montréal. Ce bâtiment, comme quelques autres appartenant au gouvernement d'Ottawa, sera restauré et transformé en immeuble de services destinés à la communauté de la Pointe-à-Callière. (Photo Jacques Grenier)

Ce budget en appelle un autre?

une analyse de Claude Turcotte

OTTAWA — En avril dernier, en présentant un mini-budget M. Jean Chrétien ne s'attendait certainement pas à se précipiter du même coup dans une dispute avec le gouvernement québécois qui a retenu une grande partie de son attention jusqu'à la fin de l'été. Qu'en sera-t-il cette fois?

Evidemment une nouvelle querelle avec Québec paraît tout à fait improbable pour la simple raison que le ministre fédéral des Finances ne touche aucunement aux juridictions provinciales. Toutefois les premières réactions au budget de jeudi permettent de croire que la question économique demeurera l'un des thèmes majeurs de la discussion publique au Canada.

Si l'on voulait faire la synthèse des réactions qu'a provoquées ce budget depuis jeudi soir, il faudrait vraisemblablement ramener ces observations à trois points d'appui:

■ Comme à peu près tout le monde a jugé ce budget sans aucune saveur électorale, plusieurs, à commencer par les partis d'opposition ont tout de suite soupçonné que M. Chrétien reviendra au printemps avec de nouvelles mesures budgétaires beaucoup plus attrayantes pour une majorité des contribuables. Ce phénomène a pour résultat psychologique de créer l'attente d'un nouveau budget avant même que celui de jeudi n'ait commencé vraiment d'exister dans la réalité concrète.

■ Quant au contenu de budget de jeudi, on peut dire que d'une manière assez générale les observateurs neutres de milieux spécialisées, comme les Banques par exemple, ont trouvé M. Chrétien un

Voir page 6: Le budget

Salon du Livre de Montréal



Le Salon du livre de Montréal sera inauguré mardi prochain. Pour souligner l'événement, LE DEVOIR propose aujourd'hui à ses lecteurs un double supplément réunissant 24 pages de reportages spéciaux, de chroniques et d'informations sur le monde du livre et des écrivains. Quelques éditeurs québécois ont aussi confié au DEVOIR des extraits inédits de livres à paraître la semaine prochaine: *La passion du Québec*, de René Lévesque (Éd. Québec-Amérique) et *Duplessis* de Denys Arcand (VLB Éditeur). Ces pages spéciales donnent enfin un aperçu de ce que sera le Salon du livre de Montréal, ouvert au public du 21 au 26 novembre prochain, Place Bonaventure.

SALT et Mig-23 à Cuba

La tension monte entre Américains et Soviétiques

MOSCOU (d'après AFP et Reuter) — L'affaire des Mig-23 livrés à Cuba ainsi que les après marchandages à l'approche de la conclusion d'un accord SALT-2 ont contribué ces derniers jours à un regain de tension entre Washington et Moscou.

Alors qu'on apprenait que le président Carter avait ordonné la reprise des vols de reconnaissance au-dessus de Cuba, plusieurs incidents marquaient la visite au Kremlin d'une délégation de douze sénateurs américains, dont des propos plutôt acrimonieux de MM. Kossyguine jeudi et Brejnev hier. La rencontre avec le chef de l'État soviétique avait d'ailleurs été annulée puis brusquement reprogrammée dans l'après-midi.

M. Brejnev, a lancé alors une mise en garde irritée au Congrès des Etats-Unis, qui considère avec réticence la négociation sur la limitation des armements stratégiques (SALT).

Par la même occasion, le président du présidium du Soviet suprême a déclaré que « les chercheurs soviétiques avaient expérimenté une bombe à neutrons », mais a ajouté que l'URSS avait renoncé à la fabrication de la bombe.

Le compte-rendu de l'entretien a été donné par l'un des sénateurs, M. Thomas Eagleton (démocrate du Missouri).

Déjà, au mois de février dernier, le maréchal Dimitri Oustinov, ministre soviétique de la Défense, avait affirmé que son pays était capable de produire « n'importe quel type d'arme mis au point par l'ennemi ». M. Brejnev lui-même avait précisé deux mois plus tard que l'URSS s'abstiendrait de lancer la production de la bombe tant que les Etats-Unis feraient de même.

Même si les nouvelles déclarations de M. Brejnev peuvent apparaître comme un « avertissement supplémentaire », elles ne prouvent pas que l'URSS soit en mesure de fabriquer la bombe en série (selon les experts occidentaux, le principe de la bombe est bien connu, mais sa production en grandes quantités pose de délicats problèmes technologiques).

Fustigeant « l'hystérie » et les « déclarations stupides » de ceux qui, aux Etats-Unis, parlent d'une « menace soviétique

Voir page 6: La tension

Il y a un an, Sadate était à Jérusalem

JERUSALEM (AFP) — Samedi 19 novembre 1977, 18 h 06 GMT. A la porte de l'appareil égyptien qui, quelques minutes auparavant, s'était posé sur l'aéroport de Lod, apparaît le président Anouar Sadate. Grave, tendu, il reçoit de plein choc l'immense vivat et les applaudissements chaleureux des 1.500 personnalités israéliennes et étrangères venues l'accueillir.

L'incroyable est arrivé. Le chef du plus puissant des Etats arabes, en guerre depuis trente ans avec Israël, est là. Et tout Israël, rivé devant les écrans de télévision, suit, haletant, geste par geste, cet extraordinaire spectacle. Chacun a le sentiment de vivre l'histoire, d'assister à une scène de paix irréversible.

Comment en effet, se disent les Israéliens, cet homme qui, au garde-à-vous, écoute la « Hatikva », l'hymne israélien, pourrait-il après cette reconnaissance de facto de l'État d'Israël, lui faire à nouveau la guerre? Aucun acte diplomatique, aucun discours, ne pouvait mieux marquer à leurs yeux l'établissement de relations toutes nouvelles entre Israël et le pays leader du monde arabe.

Le monde avait cru à une outrance verbale lorsque, le 9 novembre 1977, le président Sadate avait déclaré d'une voix ferme devant l'Assemblée du peuple égyptien médusée: « Je suis prêt à me rendre dans leur maison, à la Knesseth, pour discuter. Je suis prêt à me rendre au bout du monde. Si cela peut éviter qu'un seul de mes soldats ou officiers ne soit tué ou blessé ».

Frappé de plein fouet par la nouvelle, le monde arabe restait, un temps, sans réaction. L'Occident, lui, attendait le piège, l'énorme bluff psychologique, la condition non énoncée qui rendrait irréalisable l'impossible défi. A Tel-Aviv, le premier ministre, Menahem Begin, se demandait encore si la déclaration du président Sadate n'était pas une simple « figure de rhétorique ». Il avait pourtant relevé le défi en invitant à son tour officiellement le chef de l'Etat égyptien à se rendre à Jérusalem. La « politique-fiction », telle que l'appelaient alors les éditorialistes, devenait réalité. Trente ans de haine, quatre guerres destructrices, la menace d'un nouveau conflit que laissait peser sur le Proche-Orient l'échec des pré-négociations pour la reprise de la conférence de Genève, tout semblait « gommé » par la « bombe » pacifique que le président Sadate avait forgée, seul, dans le secret de sa résidence de El Kantara.

Peu soucieux des injures qui commencent à fuser de Bagdad à Tripoli, Jérusalem et Le Caire vivent désormais à l'unisson. L'immense espoir de paix déclenché par Sadate trouve le même écho de part et d'autre du Sinaï. L'accueil délirant que lui réserve la population israélienne prouve à l'évidence le désir de paix profondément ressenti en Israël. Sur ce point au moins, Anouar Sadate a déjà « touché juste ».

Aucun Israélien n'oubliera cette image du président Sadate, très droit, pendant que l'orchestre militaire joue les hymnes des deux pays. Il semblait fixer dans la nuit un point lointain, au ciel qu'illuminaient les déflagrations des 21 coups de canon tirés en son honneur.

Aucun Israélien n'oubliera non plus la simplicité et la cordialité des premiers propos qu'il échangea, sur le sol d'Israël, avec ses vieux adversaires: Mme Golda Meir, le général Moshe Dayan, le général Ariel Sharon — et bien entendu le pre-

Voir page 6: Jérusalem

Stanké
LA QUALITÉ QUI S'EXPORTE

HUGUES de JOUVANCOURT
Suzor-Coté



SUPERBE ALBUM DE LUXE
185 reproductions dont 30 en couleurs
TIRAGE LIMITÉ À 3000 tous numérotés! Prix: $65
Déjà parus dans la même collection, LES PEINTRES DU QUÉBEC: •Jean-Paul Lemieux •Marc-Aurèle Fortin (épuisé) •Paul-Emile Borduas

Un groupe de travail étudiera les relations justice/administration

QUEBEC (PC) — Le ministre québécois de la Justice, Me Marc-André Bédard, a réitéré hier l'engagement de mettre sur pied un groupe de travail qui étudiera les relations entre le judiciaire et l'administratif.

Ce groupe de travail sera formé dès qu'aura été constitué le Conseil de la magistrature, a précisé Me Bédard devant la commission permanente de la Justice convoquée à la demande du député unioniste du Nicolet-Yamaska, M. Serge Fontaine, pour discuter du principe de l'indépendance du pouvoir judiciaire.

M. Bédard s'était engagé à créer ce comité technique lors du débat de deuxième lecture, en juin dernier, sur le projet de loi 40, créant notamment le Conseil de la magistrature.

Si le ministre veut attendre d'abord la formation du Conseil de la magistrature, c'est qu'il ne tient pas, comme il l'a dit, à créer un groupe de travail bidon dont les recommandations seraient dictées uniquement par le gouvernement.

Il faut, a-t-il ajouté que ce comité soit composé non seulement de représentants du ministère de la Justice mais aussi de représentants du Conseil de la magistrature, si on veut lui permettre de jouer vraiment son rôle.

Selon les prévisions du ministre, le Conseil de la magistrature devrait être formé dès le début de l'année qui vient et la formation du groupe de travail devrait suivre dans les mois suivants.

Le député unioniste de Nicolet-Yamaska avait demandé la tenue de ce débat pour faire le point sur les inquiétudes formulées récemment par la conférence des juges, réunie à Québec. Cette rencontre avait pour thème l'inexistence du pouvoir judiciaire.

« Si les magistrats ont pris la peine d'organiser un tel débat sur la place publique, c'est qu'ils font face à un problème profond, et cela me paraît un signe inquiétant », a déclaré M. Fontaine.

Après avoir souligné la non-participation du gouvernement à cette réunion, M. Fontaine a fait valoir la pressante nécessité pour le ministère de la Justice d'intervenir afin de calmer les inquiétudes de nos juges.

Ces derniers, selon lui, sont écrasés par les tracasseries administratives, les obstacles matériels, les pressions sociales et politiques.

Pour sa part, le porte-parole libéral, M. Ferland Lalonde, a reproché au ministre d'avoir fait preuve d'arrogance en ne se présentant pas à la réunion des juges alors qu'il a passé une partie de la soirée dans le même hôtel, où il assistait à un « party » pour célébrer la nomination d'un juge en chef.

M. Lalonde a aussi dénoncé l'ingérence du pouvoir exécutif dans le processus judiciaire. Il a cité l'exemple de l'appel téléphonique fait auprès d'un certain coroner pour lui faire reviser son verdict lors de l'accident d'automobile du premier ministre.

Cette ingérence, a-t-il poursuivi, se manifeste également par la profusion de lois-cadres présentées par le gouvernement et dont la réglementation ne relève que de la responsabilité du cabinet. Le gigantisme de l'administration publique et la multiplication des tribunaux judiciaires contribuent aussi à maintenir, de façon subtile et encore plus périlleuse, cette érosion du pouvoir judiciaire, affirme M. Lalonde.

Voilà bien des sujets qui font l'actualité depuis 10 ans, admet M. Bédard, mais « depuis deux ans que nous sommes là on a essayé de poser des gestes qui montrent notre détermination d'aller d'améliorations en améliorations... »

Il a fait état de la Loi 40, qui constitue selon lui, le pas le plus important et le plus prometteur qui ait été franchi au Québec depuis au moins 10 ans concernant la magistrature.

Il a cité entre autres cette disposition de loi qui a modifié la façon de nommer les représentants du Conseil de la magistrature.

Ces membres devront désormais être nommés sur recommandations, soit de la Conférence des juges, soit du Barreau, soit du Conseil consultatif de la justice.

Il ne peut donc y avoir maintenant aucune ingérence du gouvernement à ce chapitre.

René Lévesque représente le mieux les aspirations des Québécois, estime CROP

Selon un sondage réalisé par le Centre de recherche en opinion publique (CROP) pour le compte du quotidien La Presse, c'est le premier ministre René Lévesque qui représente le mieux les aspirations des Québécois.

A la question de savoir lequel de MM. Lévesque et Trudeau est le meilleur représentant, 49 pour cent des répondants pris globalement ont désigné le chef péquiste et seulement 31 pour cent le premier ministre canadien. Neuf pour cent ont répondu aucun des deux.

Suivant les divisions géographiques, métropole et province, on a répondu: Lévesque, 51 pour cent dans le Montréal métropolitain et 47 pour cent en province. Trudeau, 34 pour cent en métropole et 28 pour cent en province. Aucun des deux, 8 à Montréal et 9 hors de la métropole.

Division linguistique: 28 pour cent des francophones préfèrent M. Trudeau, 54 pour cent M. Lévesque et 7 pour cent aucun des deux. Chez les non francophones, 46 pour cent ont choisi M. Trudeau, 28 pour cent M. Lévesque et 16 pour cent ni l'un ni l'autre.

Egalement, M. Lévesque est le préféré de 53 pour cent des hommes et de 44 pour cent des femmes interrogés. Ces dernières sont plus indécises que les hommes, soit à 11 pour cent contre 6.

Par ailleurs, plus les citoyens sont âgés, plus ils préfèrent M. Trudeau. Le plus haut pourcentage des partisans de M. Lévesque se retrouve dans la fourchette des 18-24 ans.

Du côté fédéral, pas moins de 52 pour cent des personnes intégrées désapprouvent l'attitude générale du gouvernement d'Ottawa à l'égard de celui du Québec et seulement 31 pour cent l'approuvent.

Chez les parlant français, 55 pour cent désapprouvent l'attitude fédérale envers le provincial et 27 pour cent l'approuvent mais, chez les non-francophones, 50 pour cent sont d'accord avec alors que 39 pour cent sont en désaccord.

Quant à l'attitude dans le sens inverse, soit de Québec envers Ottawa, 41 pour cent des questionnés globaux sont d'accord et 41 pour cent ne le sont pas.

Linguistiquement, 46 pour cent des francophones appuient l'attitude du gouvernement Lévesque face à M. Trudeau et 37 pour cent sont contre. Chez les non-francophones, 62 pour cent la désapprouvent et seulement 22 pour cent l'approuvent.

Saint-Sauveur: enquête le 24

QUEBEC (PC) — Le coroner Stanislas Déry a annoncé, jeudi, qu'il avait fixé au 24 novembre l'enquête publique sur l'accident d'autobus qui a coûté la vie à trois enfants, le 17 août dernier, à Saint-Sauveur-des-Monts.

Une vingtaine de témoins seront entendus lors de cette enquête, qui se tiendra au palais de justice de Saint-Jérôme.

CERTIFICATS

10* 1/2 % 5 ans
1/4 % 3-4 ans

PLACEMENT ET INTÉRÊTS GARANTIS
AUCUNS FRAIS

*Taux sujets à changement sans préavis. Les certificats émis n'en sont jamais affectés.

D'autres options à des taux forts sont offerts. Renseignez-vous auprès des Fiduciaires ou à l'un des 108 comptoirs de la Banque d'Epargne.

UN ATOUT DANS VOTRE VIE
Fiduciaires
LE TRUST DE LA BANQUE D'ÉPARGNE

1253, avenue McGill College, Montréal, Tél.: 878-3351
401, boulevard Labelle, Place Rosemere, Tél.: 621-0715
6633 est, rue Sherbrooke, Montréal, Tél.: 253-1720

café
Cours autodidactique de français écrit

Écrire sans faute
Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes

Sans aller à l'Université
L'Université vient à vous par courrier

Sans perdre de temps
Le **café** est un cours individualisé et informatisé
(aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)

Date limite d'inscription
15 décembre 1978
Téléphoner à: (514) 343-7393 ou

Envoyer le coupon-réponse à:

Université de Montréal
café

C.P. 6211, succursale A
Montréal, (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.

Nom/prénom

Adresse

S.I.A.F.
ANTIQUITÉS

importation d'antiquités françaises

Meubles rustiques anciens importés de France meubles, bibelots, bronzes, cuivres, table de ferme, tableau, etc.

354 rue de l'Inspecteur
entre Peel et Université
Montréal,

866-0572

ouvert toutes les semaines
Jeu. ven. de 10h à 21h
Sam. de 10h à 17h

interprétation
n° 22-23
automne 78

UN GROUPE D'AUTEURS MONDIALEMENT CONNUS
UN ENSEMBLE REMARQUABLE DE TÉMOIGNAGES
DANS UNE REVUE QUÉBÉCOISE

AUX FRONTIÈRES DE LA FOLIE

LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS INTERPRÉTATION annonce la parution d'un dossier remarquable par la diversité de ses approches concernant la folie, dans le numéro double 22-23 de la revue INTERPRÉTATION. Ont signé ce dossier des auteurs connus, américains, français, belge, suisse, grec, québécois, dont Jung, Fromm-Reichmann, Kohut, Kernberg, Stein, Zavitzianos, Montgrain, Bigras, etc...

Guérir le fou? S'approcher le plus près possible du fou? Oui, il y a beaucoup à apprendre de la folie.

Les travailleurs de la santé, les éducateurs et tous les autres trouveront dans cet ensemble de témoignages que la folie nous concerne tous.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE
23 x 15 CM, 300 PAGES, $14.00

BON DE COMMANDE

Veuillez m'envoyer..... exemplaire(s) de **AUX FRONTIÈRES DE LA FOLIE** l'exemplaire, $14.00. Paiement ci-joint (chèque ou mandat) $ .....
à l'ordre de **LA SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS INTERPRÉTATION**
772, rue Davaar, Montréal, Québec, Canada, H2V 3B2

SIGNATURE.....
NOM (EN MAJUSCULE) .....
ADRESSE.....
VILLE..... **CODE POSTAL**.....

DIFFUSION DIMEDIA INC. 539, Boulevard Lebeau, Ville Saint-Laurent, Québec H4N 1S2

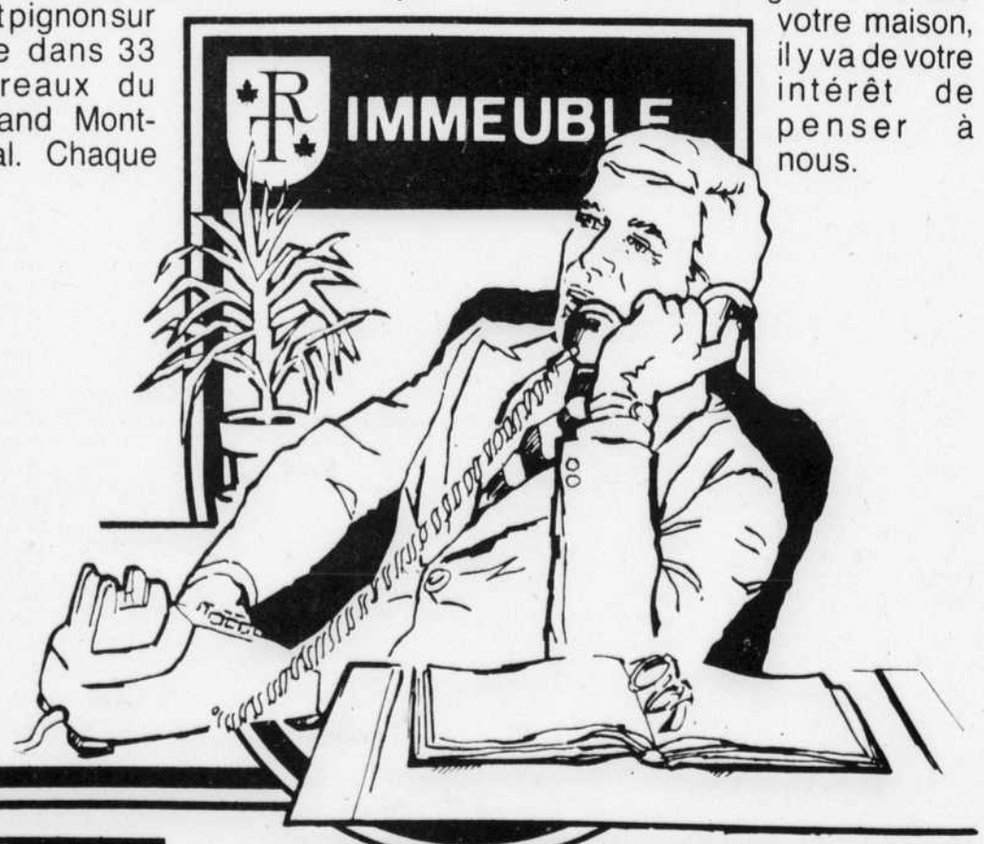
Vendez en confiance.

La plupart des gens qui possèdent une maison songent de temps à autre à la vendre.

Quelles que soient les raisons qui puissent motiver cette vente... changements dans la famille... évolution de situation financière... ou simple caprice... nous vous recommandons d'inscrire votre propriété chez nous.

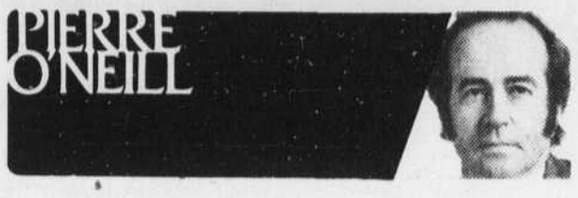
Un détail important: les services immobiliers du Trust Royal ont pignon sur rue dans 33 bureaux du Grand Montréal. Chaque bureau met à la disposition des acheteurs en perspective tous les renseignements utiles concernant votre maison. Sans compter, bien entendu, le service individualisé, pierre angulaire de notre entreprise.

Le Trust Royal vous offre un éventail complet de services immobiliers qui n'ont plus à faire leurs preuves. Voilà pourquoi, lorsque vous songez à vendre votre maison, il y va de votre intérêt de penser à nous.



IMMEUBLE
Trust Royal
L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE

Trust Royal
SERVICES IMMOBILIERS



Trudeau décidera à la mi-janvier

Les résultats des sondages de septembre et octobre comportaient déjà le germe de l'insécurité pour l'avenir politique du premier ministre et de son gouvernement. L'échec relatif de la conférence constitutionnelle de la fin octobre et les résultats du sondage CROP de cette semaine ont évidemment contribué à relancer la valse des spéculations. En affichant le ton du mépris à l'égard des journalistes mardi à Ottawa, M. Trudeau a donné l'impression d'un homme qui a décidé de tout jeter par-dessus bord. De là est née la rumeur de sa démission que l'on fixait déjà à la veille de la période des fêtes, en prévoyant la tenue d'un congrès de leadership pour le début 1979.

Les membres de l'entourage immédiat du premier ministre ont une toute autre appréciation des derniers événements et voient l'avenir dans la plus optimiste perspective. Des plus intimes conseillers aux plus humbles secrétaires, on a observé ces jours-ci chez le patron la détermination du batailleur, l'instinct agressif qui a permis à M. Trudeau de remporter trois élections générales depuis 1968. Il est vrai, cependant, que les chapeaux durs et valises noires de Bay Street se sont présentés au 24 Sussex mais leur démarche n'a pas été convaincante. Selon les confidences receuillies dans l'entourage du PM, M. Trudeau attendra d'abord les résultats du sommet économique, puis il analysera les résultats des sondages du début d'année avant de prendre la décision d'une retraite politique ou du déclenchement de nouvelles élections générales. Les chances sont qu'ils retournera au combat et sollicitera un nouveau mandat.

■ *Lalonde giflé par Prud'homme*

Le député de Saint-Denis aux Communes, Marcel Prud'homme, ne fait pas que des bêtises et n'est pas aussi insupportable que ses amis le prétendent. Auprès de l'omnipuissant Marc Lalonde, Marcel Prud'homme apparaît presque sympathique. L'exploit qu'il a réussi mardi dernier l'a réhabilité dans le coeur de tous ses collègues, y compris Serge Joyal. Pour une seconde année consécutive, Marcel Prud'homme s'est fait élire à la présidence du caucus, et cela au désespoir de Marc Lalonde qui a vainement tenté jusqu'à la dernière minute de lui opposer un adversaire. L'exécutif du Club des Tricoteuses sera par ailleurs composé de Gilles Marceau (Lapointe) à la vice-présidence de la région de Montréal; d'un nouveau venu, Donald Johnston (Westmount), au poste de secrétaire; de Maurice Dupras (Labelle) au poste de trésorier. Le caucus a créé le nouveau poste de vice-président délégué du Sénat dont le titulaire sera sans doute Jean Marchand, le grincheux. Quant à Serge Joyal, il a participé à la réunion du caucus et a été applaudi par des collègues enthousiastes à l'idée de le voir quitter la scène politique fédérale. Dans la première année de son mandat à la présidence, Marcel Prud'homme s'est montré innovateur, en instituant la pratique des caucus itinérants et en libéralisant les relations avec la presse. Ces velléités de réformiste déplaisent d'ailleurs souverainement à Marc Lalonde.

■ *Un week-end chez les indigènes*

Les conservateurs se débattent comme des diables dans l'eau bénite pour convaincre les Québécois qu'ils ne pourraient faire pire que les libéraux. Ils ont imaginé un blitz spécial pour venir en aide à leur leader Joe Clark qui participera en fin de semaine prochaine à Québec et à Montréal à deux cocktails-bénéfice puis au caucus des candidats du PC-Québec. Le PC a convaincu neuf députés du Canada anglais de venir faire une mini-tournée au Québec. Parmi ces valeureux explorateurs, on retrouvera un député de la Nouvelle-Ecosse, Robert Stanfield, que des milliers de sympathisants conservateurs regrettent depuis l'élection de Joe Clark à la tête du parti.

■ *Le calendrier de l'Assemblée*

Un menu substantiel et varié attend mardi les députés à la reprise des travaux à l'Assemblée nationale. Les parlementaires pourront d'abord prendre connaissance des rapports de plusieurs commissions parlementaires sur le projet de loi 72 concernant la protection du consommateur; le projet de loi 30 touchant la qualité de l'environnement et, plus particulièrement, les problèmes des Inuits de la Baie James; le projet de loi 67 en rapport avec les loteries et les courses; le projet de loi 22 concernant l'attribution de contrats du ministère des Travaux publics, le système des soumissions publiques et les cas d'exceptions. D'autre part, seront déposés les rapports des commissions permanentes des Affaires municipales, de la Justice des Finances et comptes publics. L'Assemblée poursuivra l'étude en deuxième lecture du projet de loi 90 visant la protection du territoire agricole.

■ *L'agenda du PM*

Le premier ministre aura à nouveau l'occasion d'expliquer les intentions de son gouvernement en matière de souveraineté-association aujourd'hui devant le caucus des présidents régionaux du Parti québécois au secrétariat central de Montréal. La semaine prochaine, outre les travaux de l'Assemblée nationale et la réunion hebdomadaire du Cabinet, mercredi, M. Lévesque participera jeudi au débat-midi des étudiants de l'Université Laval. L'événement le plus important de la semaine pour le premier ministre sera toutefois le lancement de son ouvrage *La Passion du Québec* publié par les éditions Québec-Amérique. M. Lévesque quittera le dimanche 26 pour Ottawa où il participera au sommet économique des premiers ministres.

■ L'impossible bilinguisation

Parallèlement à la baisse de popularité du premier ministre Trudeau, la résistance à l'application de la loi sur les langues officielles apparaît de plus en plus vive. L'ex-commissaire aux langues officielles, Keith Spicer, nous avait habitués à des interventions colorées et le plus souvent alarmistes. En fonction depuis septembre 1977, le nouveau commissaire Maxwell Yalden, d'un style beaucoup moins flamboyant que son prédécesseur, travaille en pantoufles et son action passe inaperçue. Ce nouveau style de leadership n'a toutefois rien changé aux difficultés, notamment l'opposition croissante des Canadiens anglophones aux programmes de bilinguisme du gouvernement. Contre vents et marées, le commissaire Yalden est toutefois déterminé à poursuivre le processus de régionalisation de ses services à travers le pays. Après Moncton en 1976, c'est à Saint-Boniface la semaine prochaine que seront inaugurés de nouveaux bureaux régionaux du commissaire aux langues officielles.

Commonwealth Plywood: c'est fini

par André Tardif

Après 423 jours de grève marqués de violence, une multitude d'injonctions à leurs dépens et des palabres à tous les niveaux, les travailleurs de la Commonwealth Plywood, de Sainte-Thérèse, ont obtenu hier la reconnaissance officielle de leur syndicat.

Le sous-ministre aux relations de travail du ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, M. Yvan Blain, a en effet annoncé, en fin de journée, qu'il venait de recevoir, signée par les trois parties en cause, la lettre d'entente qui met fin au conflit de 14 mois.

Les signataires en sont le Syndicat des travailleurs de la Commonwealth Plywood, affilié à la CSN et dont les membres avaient accepté l'entente à 85% jeudi, l'Union internationale des remboureurs de l'Amérique du Nord (Section locale 388), et la compagnie elle-même.

La veille encore, M. William Caine, président de la Commonwealth, avait fait part du refus de l'entreprise de signer ce protocole d'entente, après avoir verbalement agréé de le faire mardi soir, devant la commission parlementaire du Travail réunie une quatrième fois à l'Assemblée nationale pour étudier le conflit.

Le texte de l'entente, selon M. Blain, s'inspire, à quelques amendements près, du rapport de médiation qu'il avait produit le 26 juin dernier, en collaboration avec son directeur du service de conciliation, M. Raymond Désilets, ainsi que M. Jacques Vanier, nommé conciliateur dans ce dossier dès le 7 novembre 1977.

Le protocole prévoit le retrait de la demande d'accréditation de l'Union des rembourreurs et consacre le syndicat dont les membres ont dû faire la grève durant 14 mois avant d'obtenir leur reconnaissance. Il prévoit également le désistement de la plupart des poursuites entreprises de part et d'autre durant le conflit.

Mais là où l'entente est significative, selon M. Blain, c'est qu'elle prévoit la nomination par le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, d'un arbitre dont le mandat sera de dresser la liste d'ancienneté des employés — tâche délicate s'il en est, en raison de la présence de deux groupes de travailleurs — et de fixer le contenu d'une convention collective d'une durée d'un an. M. Johnson a indiqué hier qu'il nommerait cet arbitre dans les plus brefs délais, après consultations.

Malgré la grève, en effet, la compagnie n'a jamais cessé sa production de contreplaqué. D'autres employés étaient venus remplacer ceux qui faisaient la grève, congédiés sans autre forme, et ils avaient ressuscité le syndicat évincé par la CSN en se réclamant de celle-ci à l'aide de cartes de membre falsifiées.

Les divers recours devant les tribunaux durant ces 14 mois avaient créé un imbroglio judiciaire quasi inextricable et amené une détérioration importante du climat social dans la région de Sainte-Thérèse.

M. Johnson a accueilli avec grande satisfaction l'accord des trois parties au protocole d'entente, se disant heureux de constater qu'un minimum de bonne foi de la part de tous les intéressés avait permis ce premier déblocage.

« Evidemment, au cours des prochains jours, des hommes et des femmes qui s'étaient logés à des enseignes opposées seront de nouveau mis en présence, a-t-il ajouté. J'espère que ce minimum de bonne foi qui est apparu au cours de la dernière semaine pourra se maintenir dans le rétablissement de relations normales entre les parties impliquées. J'espère que dans les jours qui viennent, tous auront suffisamment de maturité pour user de modération et pour éviter tout geste discriminatoire, prévenant ainsi tout geste regrettable. »

Aux yeux de M. Norbert Rodrigue, président de la CSN, cette entente constitue, dans les circonstances, la reconnaissance de la légitimité du syndicat et satisfait aux exigences formulées conjointement par tous les organismes impliqués au sein de la CSN.

M. Rodrigue estime en outre que la principale tâche du syndicat est maintenant de reconstruire son unité, et du même coup, il invite tous les syndicats affiliés à la CSN à demeurer solidaires des travailleurs de la Commonwealth Plywood.

« Cette lutte de 14 mois pour la reconnaissance syndicale est exemplaire à plusieurs égards, dit-il. Jamais l'appareil répressif des tribunaux n'avait en effet, et d'une façon aussi marquée, soutenu avec autant d'insistance la cause d'un employeur. Aucun conflit n'aura mis en lumière comme celui-là tout ce qu'il y a d'abusif et d'injuste dans l'utilisation des injonctions. »

M. Rodrigue souligne enfin qu'après tout ce que le syndicat a dû subir avant d'obtenir justice, « il serait intolérable que les mesures appropriées en ce qui a trait à l'utilisation des injonctions dans les conflits de travail ne soient pas prises dans les plus brefs délais par le gouvernement ».

Ni la direction de la Commonwealth Plywood, ni son conseiller juridique, Me Philippe Casgrain, n'ont fait de commentaire public hier sur la lettre d'entente mettant fin au long conflit.

Le conflit a débuté le 19 septembre 1977, quand la compagnie a congédié près de la moitié de ses 234 employés alors que la CSN était à évincer l'Union des rembourreurs. Ce fut la grève. Mais graduellement, 73 employés reprirent le travail, contre 83 grévistes. La direction affirme qu'elle n'a maintenant que 90 postes à offrir.

L'une des poursuites qui n'est pas couverte par l'entente survenue hier est celle de $3 millions intentée par l'entreprise contre la CSN et certains de ses dirigeants. Des poursuites au criminel pourront également être intentées contre les grévistes.

Les hospitalisés réclament «une manette du gouvernail»

par Marie Laurier

QUEBEC — Mlle Louise Paré, vice-présidente du Comité provincial des malades qui vient d'être nommée membre de l'Office des personnes handicapées du Québec, s'est élevée hier contre l'appellation erronée de « bénéficiaire » dans les hôpitaux et les établissements de santé. Elle a dit préférer de beaucoup le terme « hospitalisé », et cela après avoir consulté son dictionnaire.

La jeune femme, qui vit dans un hôpital pour malades chroniques depuis plus de 11 ans et qui doit circuler en chaise roulante, parlait devant les participants au 15e congrès de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHPQ). Répondant à la question-thème de ces assises « Le pouvoir... pour qui? » Mlle Paré a revendiqué pour les malades « une manette du gouvernail » affirmant que ce qu'ils désirent avant tout est bien simple: la sécurité. Elle a dit avoir été « estomaquée » en apprenant que l'on en est rendu à spécifier dans une convention collective que « les préposés devront aider les malades dans leurs déplacements ».

« Si nous n'avions qu'à compter sur la majorité des gens de bonne volonté qui forment le personnel de nos hôpitaux, il n'y aurait pas là de quoi faire un drame, a-t-elle précisé. Mais je songe à tous ceux qui agissent selon l'expression de nos amis anglophones *by the book*. »

Ayant développé un sens aigü de l'observation pendant ces longues années d'hospitalisation, Mlle Paré est en mesure d'affirmer que la guerre du pouvoir entre les diverses instances d'autorité risque d'annihiler les initiatives personnelles. « L'obsession du pouvoir fait parfois oublier l'importance de la discipline que l'on doit savoir s'imposer si on veut l'imposer aux autres », n'a-t-elle pas craint de dire devant un auditoire composé en majorité de directeurs généraux et d'administrateurs d'hôpitaux.

Les médecins devraient aussi avoir leur mot à dire mais on les considère comme des « intrus » dans le milieu hospitalier, a pour sa part fait valoir le Dr Jacques Lambert, président de l'Association des conseils de médecins et dentistes. Certes, ils continuent d'avoir une « autorité morale » et occupent peut-être la « place d'honneur » dans l'organigramme, mais ces dernières années ils subissent le phénomène du rejet dans les prises de décision concernant la gestion d'un hôpital.

Aussi le Dr Lambert s'imagine-t-il mal le contingentement des effectifs médicaux, tel que proposé la veille par M. Denis Lazure et qui fera force de loi bientôt, sans que les conseils des médecins ne soient invités à y participer.

Le Dr Paul David, depuis 24 ans, directeur de l'Institut de cardiologie de Montréal, se pose de sérieuses questions sur le rôle du directeur médical, estimant qu'il ne correspond pas, dans la réalité hospitalière, aux fonctions et aux responsabilité de titulaire. La nomination de cette personne devrait se faire selon un mécanisme plus rationnel et anonyme de façon à dénicher les meilleures compétences.

L'éminent cardiologue déplore le fossé qui sépare trop souvent les gestionnaires et les médecins d'un établissement, tout en concédant que l'autorité n'a peu de poids si elle n'est pas accompagnée par des possibilités quelconques de sanction. Pour cette raison, il croit que l'embauche à vie d'un médecin dans un hôpital comme c'est pratiquement le cas actuellement, va à l'encontre de cette garantie de compétence « que nous avons le devoir d'offrir à nos malades hospitalisés ». Il va sans dire que dans cet esprit cette réflexion vaut également pour le directeur médical lui-même.

Le syndicaliste Michel Grant croit pour sa part que ceux qui mènent dans les centres hospitaliers ne sont pas nécessairement les directeurs généraux. Il les voit davantage comme des « estampilleurs de décisions » que comme de véritables chefs de commande.

Aux yeux de l'adjoint à l'exécutif de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), le réseau hospitalier ne mérite pas un premier prix dans les relations de travail et la Loi 253 en est une preuve. On se rappelle que M. Grant a démissionné de la commission Martin-Bouchard à la suite de son désaccord avec certaines provisions de la réforme du Code du travail portant sur le maintien et la définition des services essentiels en cas de conflit dans les hôpitaux.

Paraphrasant le Prince de Machiavel qui dit que « le pouvoir, ça se prend », le Dr Jean Grenier, directeur général de l'hôpital Laval de Québec, a soutenu que les administrateurs ne devraient pas craindre les épreuves de force plutôt de les éviter et d'appliquer ce qu'il appelle le « no problem policy ».

Le congrès s'est terminé par la remise du prix du Conseil des hôpitaux à M. Lucien Lacoste qui s'est distingué de façon particulière pour la cause du monde hospitalier à l'hôpital Notre-Dame pendant plus de 25 ans.

AUJOURD'HUI

De 9 h à 24 h, journée de festivités (exposition d'artisanat, musique folklorique, pièce de théâtre) à Saint-Charles et Saint-Denis-sur-Richelieu, dans le cadre des fêtes des Patriotes de 1837-38.

■

A 9 h, assemblée annuelle de la division du Québec de la Société canadienne du cancer, à l'hôtel Loews-La Cité.

■

A 10 h 30, allocution de M. Pierre Marois, ministre d'Etat au Développement social, devant les membres du Conseil du travail, à la salle des Métallos de Saint-Jean.

■

A 13 h, défilé du Père Noël, sur le boulevard Labelle à Rosemere.

■

De 15 h à 21 h, bazar annuel du Choeur polyphonique de Montréal et des Petits chanteurs de la cathédrale, au 1110 rue Mansfield. Reprise demain de 9 h à 15 h.

■

A 19 h 30, célébration eucharistique marquant le début du congrès de l'Association des parents catholiques du Québec, à la cathédrale de Montréal. Demain après-midi à l'hôtel Windsor, lancement du programme de l'APCQ pour l'année internationale de l'enfant.

■

A 20 h, inauguration d'une exposition des travaux artistiques, au Cégep de Hull, par Mme Jocelyne Ouellet, ministre des Travaux publics et Approvisionnements du Québec.

■

A 20 h, soirée ethnique Québec-Portugal, au pavillon Saint-Gabriel de Sainte-Therese, à Terrebonne. Invité: le député péquiste Elie Fallu.

■

A 20 h, banquet annuel de la fondation Cabrini, au profit de l'hôpital Santa-Cabrini, à l'hôtel Les Quatre-Saisons.

■

A 21 h, « veillée à tout l'monde » organisée par l'UQAM, au pavillon Latourelle, 840 rue Cherrier.

■

Début d'une exposition d'une semaine de livres canadiens pour la jeunesse, à la Bibliothèque municipale de Saint-Laurent, 1380 rue de l'Eglise.

■

Rencontre à l'intention des couples, organisée par le CLSC de Rivière-des-Prairies. Autre rencontre demain. Renseignements: 648-4963.

Demain

De 10 h à 24 h, journée de festivités dans le cadre des fêtes des Patriotes de 1837-38, à commencer par une célébration eucharistique, à Saint-Charles et Saint-Denis-sur-Richelieu.

■

A 11 h, récital des Petits chanteurs du Mont-Royal lors d'une messe à l'oratoire Saint-Joseph. A 15 h 30, récital d'orgue avec Sylvain Caron. Récitals de carillon à 12 h, 14 h 30 et 16 h.

■

A 13 h, déjeuner du 100e anniversaire de fondation de la communauté des Frères des écoles chrétiennes, à l'auberge La Chaudière, à Hull. Invitée: le ministre des Travaux publics, Mme Jocelyne Ouellet.

■

A 14 h 30, conférence sur les drogues par M. Geoffrey Steinberg, au pavillon des Sciences sociales de l'UdM, rue Jean-Brillant.

■

A 14 h 30, assemblée annuelle de l'Association des femmes célibataires, à la salle Notre-Dame, 426 rue Saint-Sulpice.

Mme Champigny-Robillard à l'Office des handicapés

Mme Laurette Champigny-Robillard devient la première présidente du nouvel Office des personnes handicapées du Québec qui aura son siège social à Drummondville.

Cette nomination a été confirmée hier soir par le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, alors qu'il participait à Montréal à une rencontre avec l'Association des techniciens en réadaptation physique.

Présidente du Conseil du statut de la femme jusqu'au 31 octobre dernier, après un mandat de cinq ans qui s'est terminé par la publication du rapport « Egalité et indépendance », Mme Champigny-Robillard assumera officiellement ses fonctions à l'Office des personnes handicapées à compter de lundi. « Le dynamisme et la détermination dont elle a fait preuve au Conseil du statut de la femme, a souligné M. Lazure, assurent les handicapés du Québec d'une grande alliée dans la défense de leurs droits. »

Quant au choix de Drummondville comme lieu du siège social de l'Office, le ministre a précisé qu'il répondait à l'objectif de décentralisation tant recherché par le gouvernement actuel. « La ville de Drummondville, a-t-il souligné, est facile d'accès et très bien reliée aux principaux centres administratifs du Québec. »

Dix autres membres feront partie de

Voir page 6: Les handicapés

1965 — 15e ANNIVERSAIRE — 1979
LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC. - 1979
au Lac Simon, comté de Portneuf, POUR GARÇONS ET FILLES

• **INSTRUMENTS**
Cordes - Bois - Cuivres - Guitare classique - Flûte à bec - Piano (pour le piano quelques places disponibles seulement).

• **ACTIVITÉS MUSICALES DE GROUPE**
Chant choral - Orchestre - Harmonie - Petits ensembles - Rythmique - Concerts-maison.

• **ACTIVITÉS NON MUSICALES LIBRES**
Natation (cours facultatifs) - Jeux de plein air - Excursions - Danses folkloriques - Artisanat - Sciences naturelles.

1ère session: pas de limite d'âge, du 23 juin au 21 juillet incl.
2e session: 9 à 12 ans, du 28 juillet au 18 août incl.
1ère session: $360.00 2e session: $270.00
Nombre de campeurs et campeuses limité à 100 par session.
Inscription assurée jusqu'au 30 décembre. Pas de débutants.

Prospectus et renseignements sur demande
À Québec (Siège social) À Montréal (Bureau)

LE CAMP MUSICAL ACCORD PARFAIT INC.

a/s Père J.-P. Gingras, S.J.
1150 O., Boul. Saint-Cyrille
Québec, P.Q. G1S 1V7
Tél.: (418) 681-0107

a/s Soeur Gisèle Lalande, s.n.j.m.
857, Promenade Riverside
Saint-Lambert, P.Q., J4P 1C2
Tél.: (514) 465-2885

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN
Région du Québec
en collaboration avec le
Temple Beth Sholom
Présentent à l'occasion du
MOIS COMMUNAUTAIRE DU LIVRE JUIF 1978
LE TRIO DOCATI
Dorothy Fraiberg, Pianiste
Kristina Prescott, Violoniste
Katherine Skorzewska, Violoncelliste

PROGRAMME
Nocturne Ernest Bloch
Op. 1 No. 1 Trio en mi bémol majeur de BEETHOVEN
Allegro
Adagio Cantabile
Scherzo et trio
Finale Presto

Entracte
Op. 49 Trio en ré mineur de MENDELSSOHN
Molto allegro et agitato
Andante accompagné d'un molto tranquillo
Scherzo
Finale — allegro assai appasionato

Dimanche 19 novembre 1978
20:00 heures
TEMPLE BETH SHOLOM
6666 Terrebonne, N.D.G., Montréal
Admission gratuite

Ce programme est co-parrainé par le Congrès Juif Canadien région du Québec, en collaboration avec le Temple Beth Sholom et le Music Performance Trust Funds conjointement avec la Guilde des Musiciens de Montréal.

ASSEMBLEE POPULAIRE
EN VUE DU RÉFÉRENDUM
UN ÉTAT SOUVERAIN POUR UN QUÉBEC LIBRE
Grande assemblée populaire la troisième d'une série organisée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



PRINCIPAUX ORATEURS
Dr Pierre-Marc Johnson
Ministre du Travail
M. Claude Rochon, Président
Mouvement National des Québécois
M. Guy Bouthillier, Président
Comité du Référendum de la SSJB-M
M. Grégoire Bergeron
Étudiant

ENDROIT
Auditorium Le Plateau
3700 rue Calixa-Lavallée
Parc Lafontaine

DATE
Le lundi 20 novembre 1978
à 20 heures

ENTRÉE LIBRE

INVITATION À TOUS
LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Michel Roy

Directeurs de l'information: Jean Francoeur, Pierre Loignon

Trésorier: Bernard Larocque

Montréal, samedi 18 novembre 1978 ■ 4

Un budget prudent et réaliste

M. Jean Chrétien, en préparant son budget, n'avait guère le choix. Il devait se montrer prudent, délicat, sélectif. Toute action d'éclat était exclue au départ. Car les réalités auxquelles doit faire face le ministre des Finances sont lourdes et contraignantes. Le déficit budgétaire, qui atteindra $13 milliards, est l'un des plus élevés de tous les pays de l'OCDE par tête d'habitant; l'inflation demeure virulente et les indices de fléchissement ne justifient pas l'optimisme officiel; le chômage, déjà élevé, surtout dans l'est, augmentera encore cet hiver; soumis à rudes épreuves, notre dollar ne s'élève pas au-dessus du plancher de 85 cents. Forcé de tenir compte de ces paramètres, M. Chrétien avait donc une marge très étroite. Au total, le ministre s'en tire honorablement. Il a fait des choix judicieux. Mais ce n'est pas un budget électoraliste. S'il ne suscite pas beaucoup d'enthousiasme, on ne peut dire en revanche qu'il provoque un fort mouvement d'hostilité.

■

On aura remarqué que le ministre des Finances fait preuve d'un optimisme légèrement excessif dans son exposé sur la situation économique. Il prévoit par exemple pour l'an prochain une progression réelle de la production nationale de 4% à 4.5% tandis que la majorité des observateurs s'accordent à prédire un taux qui devrait varier de 3% à 4%. Il a bon espoir que le taux d'inflation l'an prochain ne dépassera pas 6.5%. On souhaiterait naturellement que les faits viennent confirmer ces prévisions mais, dans l'état actuel des choses, on voit mal comment ces voeux seront réalisés, d'autant plus que l'on annonce pour 1979 une récession assez forte aux Etats-Unis.

On ne peut cependant pas reprocher au ministre d'envisager l'avenir avec confiance. Au chapitre des dépenses, il a déployé des efforts remarquables pour réduire les hausses. Ainsi, le plafond des dépenses totales pour l'an prochain ne doit pas excéder $52.6 milliards, c'est-à-dire 8.9% de plus que le plafond de cette année, plutôt que 11% ou 12% comme il était prévu si le gouvernement n'avait pas entrepris au milieu de l'été de sabrer dans ses prévisions de dépenses. Dans le même ordre d'idée, il invite avec raison les entreprises et les travailleurs à mesurer plus soigneusement les hausses salariales; l'exhortation s'adresse tout autant aux cadres supérieurs qu'aux syndicats qui préparent leurs revendications.

Malgré une propension naturelle à l'optimisme, M. Chrétien a présenté de l'économie canadienne un tableau qui n'offre pas au gouvernement une gamme très étendue de choix fiscaux. Les conservateurs et les néo-démocrates ont beaucoup insisté sur une réduction massive des impôts afin de stimuler l'économie canadienne. M. Clark a souvent proposé des dégrèvements qui atteindraient deux milliards. M. Broadbent va plus loin: il est convaincu que le gouvernement doit injecter au moins trois milliards dans l'économie, soulager les contribuables et investir généreusement dans les secteurs publics. Le leader conservateur et le chef du NPD, soucieux de relancer à la fois la consommation et la production, veulent ainsi combattre le chômage. L'objectif est irréprochable, mais les moyens proposés présentent des risques graves. Si M. Chrétien donnait suite à ces conseils, il déclencherait la spirale des prix et salaires, aggraverait l'inflation, affaiblirait le dollar et alourdirait dramatiquement le déficit déjà si lourd.

Le ministre a retenu des voies moins spectaculaires, mais plus prudentes et réalistes. Il a mis l'accent sur le secteur secondaire, un accent léger mais réel. En ramenant de 12% à 9% la taxe sur les ventes des fabricants, il intervient dans un domaine qui relève indiscutablement de la compétence fédérale, renonce donc aux incursions dans les plates-bandes provinciales, et soulage les contribuables de $280 millions cette année, de $1 milliard en 1979-80. La plupart des économistes reconnaissent que la taxe de vente est un outil efficace: en la réduisant, un gouvernement stimule à la fois la consommation et la production.

M. Chrétien a aussi pris une excellente décision en portant de 5% à 7% le crédit d'impôt à l'investissement et en prolongeant cette disposition pour une période indéterminée. Il s'agit en effet d'une mesure qui profitera à l'industrie manufacturière, au secteur des ressources, à l'agriculture et aux pêcheries.

Au chapitre de l'impôt sur le revenu des particuliers, M. Chrétien aide quelque peu environ six millions de contribuables en portant de $250 à $500 la déduction maximale pour frais relatifs à un emploi. Le ministre fait en outre observer dans son exposé que le mécanisme d'indexation incorporé à la loi de l'impôt sur le revenu réduira de $1.2 milliard les impôts fédéraux l'an prochain par suite d'une augmentation de 9% des exemptions personnelles, des tranches d'imposition et du crédit d'impôt relatif aux enfants. Dans les provinces qui ont passé des accords de perception fiscale avec Ottawa, l'impôt provincial sur le revenu diminuera d'environ $400 millions. Voilà qui fait rêver les Québécois dont l'impôt ne sera pas indexé cette année pour permettre à M. Parizeau de récupérer ce que M. Chrétien lui devait et qu'il a versés directement aux contribuables cet été. Mais on peut prévoir que l'absence d'indexation au Québec permettra à M. Parizeau de recueillir deux fois plus que la somme d'environ $200 millions à laquelle il aurait eu droit si Ottawa l'avait indemnisé.

Pour stimuler encore la production, M. Chrétien fait passer de 5% à 10% le crédit de base d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement. Dans les provinces de l'Atlantique et en Gaspésie, ce taux sera porté à 20%. Et dans toutes les provinces, les petites entreprises auront droit à un crédit d'impôt de 25% au titre de la recherche et du développement.

Pour favoriser la mise en oeuvre de nouveaux projets dans le secteur des ressources, en particulier de l'industrie minière, M. Chrétien propose que le taux d'amortissement des dépenses de développement minier engagées à partir d'aujourd'hui soit porté de 30% à 100%. Il invite les provinces à faire de même. Si cette disposition est adoptée, certaines entreprises encore modestes pourront réaliser d'importants projets miniers en 1979-80.

■

Ce sont là d'excellentes décisions auprès desquelles la réduction des primes d'assurance-chômage et la taxe sur le transport aérien apparaissent moins heureuses, et surtout moins rationnelles. On ne voit pas pourquoi le gouvernement réduit les cotisations alors que la caisse a besoin de ressources en période de chômage, ni pourquoi il offre ce cadeau dérisoire aux employeurs et employés alors que l'accessibilité à l'assurance-chômage est rendue plus difficile. La décision de porter à $12 et à $15 la taxe sur le prix des billets d'avion est un choix inexplicable que tente d'expliquer M. Chrétien en évoquant la hausse du coût du service dans les aéroports. Et pourquoi faire payer les seuls voyageurs?

Au total, le ministre a su mettre au point un budget réaliste et cohérent. Mais il doit demeurer prudent et attentiste.

Si la conjoncture venait à s'aggraver, si ses prédictions en matière de croissance économique et d'inflation, de dépenses publiques et de hausses salariales étaient contredites, M. Chrétien pourrait encore présenter avant les élections de l'été un nouveau budget répondant à la situation d'alors. Les comportements si souvent imprévisibles d'une économie toujours plus complexe obligent maintenant les gouvernements à réviser, voire à repenser leur politique budgétaire à tous les semestres.

Michel ROY

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Timidement vôtre...

par Jean Martucci

Chaque être humain a reçu plus qu'il ne lui en faut pour se montrer audacieux. Chacun possède en lui de quoi changer la face du monde. En toute vie, la vie attend tout simplement qu'on en prenne le risque pour se manifester tout entière et porter tous ses fruits.

Chacun porte en lui une richesse qui le dépasse. Chacun a la sienne et les dons sont divers, mais toujours, en tout être, un potentiel est donné, une force capable d'aller infiniment plus loin que ses premières apparences.

Ce qui retient la plupart, c'est la peur du risque. La peur d'être jugé parce qu'on voit trop grand. La peur de perdre ce qu'on a. Cette peur de propriétaire qui vient du fait qu'on pense bêtement s'être tout donné soi-même alors qu'on l'a reçu par grâce et que telle grâce peut se gaspiller, mais non se perdre. La peur des rires qu'on entend déjà parce qu'on espère ou qu'on a confiance.

Nous sommes tous hésitants, indécis, timorés. Mous devant la misère, embarrassés devant la grandeur. Faussement modestes à propos de dons que nous croyons vaniteusement tenir de nous-mêmes, nous devenons gauches et gênés lorsqu'il s'agit de nous dépasser.

Quelques-uns d'entre nous, quelques-uns seulement, font montre d'aplomb, j'oserais dire de culot. Ils risquent le tout pour le tout, et nous en faisons des saints pour vite les mettre à part, comme s'ils étaient des accidents de la nature. Pourtant, ils n'ont fait que ne pas cacher en terre le talent reçu. Ils ont eu la franchise de l'exposer au grand jour, la hardiesse de le risquer au nom de celui qui le leur avait confié et le courage de le faire fructifier.

Pendant ce temps-là, nous, les autres, nous appelons prudence et discrétion ce que nous devrions nommer paresse et couardise. Et nous restons tranquillement timides en attendant que viennent les pleurs et les grincements de dents.

LETTRES AU DEVOIR

■ Le travail, meilleure sécurité d'emploi

Tous les syndiqués ne parlent que de « sécurité d'emploi » et considèrent comme un monstre très dangereux et qu'il faut éviter à tout prix le progrès technologique.

Pourtant, où réside la sécurité d'emploi du patron d'une petite ou d'une moyenne entreprise si ce n'est dans son dynamisme et sa compétence? Le patron qui se croiserait les bras en considérant que son entreprise est très prospère et en plein essor, se réveillerait bientôt en constatant la chute vertigineuse de cette même entreprise. De même en est-il de celui qui s'aventure dans un domaine qu'il ne connaît pas suffisamment.

La même règle, le même principe s'applique à tout employé. Son avancement, son progrès, sa sécurité dépendent de lui-même, de son dynamisme, de sa compétence. S'il a peur du progrès technologique, c'est parce qu'il ne veut pas travailler, ni étudier, ni marcher au pas du progrès. Celui qui travaille, qui étudie, qui marche au pas du progrès, non seulement n'a pas peur du progrès. Il s'en réjouit, car le progrès lui fournit de meilleures possibilités de travail.

Dans le domaine de l'imprimerie, combien de typographes n'ont pas tremblé devant l'avènement de la linotype? Pourtant devant la demande débordante des clients de l'imprimerie, il fallait un moyen d'aller plus vite, de remplir plus de commandes. Nombre de typographes se sont mis à étudier la linotype et ont obtenu un meilleur emploi. Il en est de même aujourd'hui avec la composeuse et tout le procédé offset. Et tous les employés de l'imprimerie qui n'ont pas craint de s'astreindre à l'étude des nouveaux procédés ont obtenu des emplois plus intéressants.

Dans le domaine de la circulation automobile, les personnes qui dépassent 60 ans se rappellent fort bien la panique qu'avait créée l'apparition des feux de circulation. Il ne s'agissait pas de mettre à pied les braves agents, mais de faire face à un volume sans cesse grandissant de la circulation. Posons-nous la question: « Serait-il possible aujourd'hui de placer un agent de circulation partout où il y a des feux de circulation? » Le progrès était nécessaire. Les agents de circulation n'auraient pas suffi.

Dans le domaine du tri postal, quelle ne serait pas la lenteur du courrier s'il fallait le traiter entièrement à la main pour que les braves postiers ne soient pas pris de panique à la perspective d'être remplacés par des machines automatiques? Où est la sécurité d'emploi? Nous avons rencontré nombre d'employés des Postes devenus, l'un, directeur de relations publiques, l'autre, gérant ou assistant-gérant d'un centre de tri postal, et nous leur avons posé la question: « Quavez-vous fait pour atteindre ce poste? » Réponse: « J'ai étudié, je me suis présenté aux concours et j'ai réussi. »

Le travail, voilà la clef du succès. Le travail, telle est la meilleure garantie de sécurité d'emploi.

Dans vingt ans on haussera les épaules en évoquant les craintes que nos postiers ont éprouvée devant les progrès technologiques, et l'on dira: « Serait-ce possible de tout faire manuellement? ». Tout comme on hausse les épaules en évoquant l'état de panique qu'avait créé chez les agents de circulation, il y a cinquante ans, l'apparition des feux de circulation. .

C. GRENIER
Montréal, novembre 1978.

■ Le prix Nobel de la paix... à venir

Le Comité Nobel, en portant son choix sur le président égyptien Anouar el-Sadate et le premier ministre israélien Menahem Begin comme récipiendaires du Prix Nobel de la Paix, a voulu honorer l'effort certain de ces deux hommes pour apporter la paix dans une région qui a connu la guerre plus souvent qu'à son tour, depuis 30 ans.

L'émotion du moment (l'étreinte spectaculaire du 17 septembre entre Begin et Sadate) étant passé, les accords de Camp David semblent receler plus d'une faille et on peut s'interroger sur l'à-propos de cette décision. On aurait pu attendre l'an prochain pour être « sûr » que la paix va bel et bien s'établir au Moyen Orient; car, sans être oiseau de mauvais augure, qu'adviendrait-il du sérieux du Comité Nobel et de sa crédibilité, si deux Prix Nobel en venaient à déclencher un nouveau conflit. Que deux pays ennemis soient dirigés par des Prix Nobel ne garantit en rien la paix.

Egalement, comme ce n'est pas la première fois, que deux représentants de parties impliquées dans un conflit se voient décerner le Prix Nobel de la paix, le Secrétaire d'Etat américain Henry Kissinger et le ministre nord-vietnamien Le Duc Tho l'ayant reçu en 1973; quiconque voudrait être cynique à l'égard du Prix Nobel de la paix pourrait être tenté d'adapter cette parole célèbre de Jules César: « Si tu veux la paix, prépare la guerre », en affirmant: « Si tu veux le Prix Nobel de la paix, fais la guerre ».

Michel ROY,
étudiant en sciences sociales
Université Laval

Québec, novembre 1978.

■ Le centenaire de Lionel Groulx

C'est par une manifestation grandiose, artistique et musicale, digne de notre historien national, que l'association des Amis de Lionel Groulx clôturait en toute beauté, récemment, en l'église des Saints-Martyrs canadiens, à Québec, l'année commémorative du centième anniversaire de la naissance de ce noble et illustre fils de la nation: Lionel Groulx.

Le concert donné par la société lyrique d'Aubigny dont la réputation n'est plus à faire, et dirigée par Guy Bélanger, se termina par plusieurs rappels que réclama un auditoire enthousiaste et satisfait de quelque 500 personnes qui assistèrent à cette soirée mémorable de clôture de l'année commémorative du centenaire, soirée empreinte d'une atmosphère de joie, de paix et de patriotisme.

Le concert comportait deux parties: présentation d'oeuvres de divers compositeurs, suivie de la messa di gloria de Puccini. Les solistes invités étaient Réginald Côté, Germain Deblois et Liliane Guérard; l'organiste était Sylvain Doyon.

Les Amis de Lionel Groulx avaient, pour la circonstance, décoré le choeur de l'église de fleurdelysé et de la photo de Lionel Groulx, respectivement illuminés par des réflecteurs. Au début du concert, au moment où la chorale et l'orchestre entonnèrent l'O'Carillon (qui impressionna fortement l'assistance) celle-ci se leva. Pendant ce temps, les lumières de la nef de l'église étaient éteintes, sauf les réflecteurs.

La soirée commémorative était sous la présidence d'honneur du député de Vanier, à l'Assemblée nationale, M. Jean-François Bertrand, représentant officiel du Premier ministre du Québec. Parmi les invités d'honneur, on remarquait Mgr Adrien Falardeau, représentant l'archevêque de Québec; Mme Jean Pelletier et son fils, représentant le maire de Québec; le chef de cabinet, M. Serge Guérin, représentant le ministre québécois des Finances; M. Jacques Langevin, représentant le ministre québécois des Affaires culturelles; M. l'abbé Robert Beaupré, adjoint au coordonnateur général du diocèse de Montréal, représentant l'archevêque de Montréal; le consul général de France, à Québec, M. Marcel Beaux et madame Beaux; le député de Limoilou, M. Raymond Gravel.

Plusieurs organismes, mouvements et institutions étaient également représentés, notamment: les Universités Laval et de Montréal; le Conseil de la Vie française en Amérique, par M. Jean Hubert; l'Académie canadienne-française, par l'écrivain Suzanne Paradis; la Bibliothèque du Parlement, par M. Jacques Prémont; les Archives nationales, par M. Beaudin; la Société Saint-Jean-Baptiste de la Mauricie, par le président général, M. Legaré, la Banque canadienne nationale, par le vice-président, M. O. Hudon; le Comité pour l'Autodétermination du Québec; la Commission des Ecoles catholiques du Québec, par Mme Morissette; l'Association des Gens de l'Air du Québec; l'Association des Hommes d'Affaires québécois, par M. Mainguy; La Sauvegarde, par son administrateur général, M. Dubé; des directeurs de Caisses populaires; la Fédération de Québec des Caisses populaires Desjardins; la Fédération des sociétés d'histoire du Québec; la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, par le président général, M. E. Richard, etc. etc.

Immédiatement après le chant O'Carillon, le président des Amis de Lionel Groulx, Me Armand Maltais, fit quelque peu l'éloge de Lionel Groulx, fit un bref résumé des activités commémoratives du centenaire, rappela la présence des invités d'honneur et des représentants des organismes susmentionnés; remercia les personnalités, hauts dignitaires et mouvements qui répondirent à leur invitation au cours de l'année et remercia également ceux qui contribuèrent au succès de la commémoration du centenaire de naissance de Lionel Groulx.

En rappel, à la demande de plusieurs personnes, le concert se termina comme on l'avait commencé: par l'O'Carillon.

Léandre FRADET,
secrétaire des Amis de
Lionel Groulx.

Québec, le 15 novembre 1978.

La contribution des ex-felquistes de 1970

M. Jacques Cossette-Trudel et son épouse, Louise Lanctôt, se sont enfin résolus à régler leurs comptes avec la justice québécoise. Au lieu de réclamer une amnistie générale, ils se montrent prêts à répondre devant les tribunaux des accusations qui pèsent sur eux par suite des événements d'octobre 1970. Voilà une décision sage, qui vient peut-être un peu tard mais qui, tout compte fait, tombe en un moment favorable. Qu'ils plaident coupables à ce à quoi ils sont coupables; qu'ils plaident non coupables aux actes dont ils n'ont pas à assumer la responsabilité. Il appartiendra alors au ministère de la Justice de faire au tribunal les représentations qui s'imposent.

Ces représentations ne sont pas difficiles à prévoir. Le jeune couple a été largement « puni » de sa participation aux méfaits du FLQ. Même s'il arrive aux Cossette-Trudel d'anticiper sur les analyses politiques qu'il y aura lieu de faire de 1970 et de la situation présente, et de tenir un discours qui se ressent de l'exil, ils ne représentent plus un danger pour la paix publique. Les risques de récidive sont minces sinon nuls. Leur propre auto-critique, bien davantage qu'une peine d'emprisonnement, est de nature à prévenir dans la présente génération la réédition du terrorisme amateur. En conséquence, leur retour au Québec et leur remise en liberté n'auraient rien pour offenser la justice ou l'intérêt public.

Bien au contraire. L'intérêt public commande désormais qu'on vide une fois pour toutes la poubelle de la crise d'octobre. Pareille tâche commande la coopération de tous les acteurs, de tous les témoins des préparatifs, du déroulement et du dénouement, en partie tragique, des sinistres opérations qui eurent lieu en cet automne de 1970. Les Cossette-Trudel ont manifestement des choses à dire et à faire comprendre.

Avec raison, ils refusent d'être des « informateurs ». Ils ont promis, cependant, dans une lettre en date du 9 novembre, adressée à notre collègue Marc Laurendeau de Montréal-Matin, d'apporter leur « contribution à la vaste entreprise de démystification » qui s'impose. Leur exemple devrait être contagieux.

Rien n'est plus stupide, en effet, que le faux romantisme révolutionnaire que certains ex-felquistes célèbrent encore, tout en feignant de l'inscrire, en lettres d'or, dans notre histoire nationale et sociale. Dans la même missive à Marc Laurendeau, les deux exilés de Paris réprouvent avec courage et raison « ce FLQ, disparu depuis belle lurette, mais dont plusieurs encore aujourd'hui se complaisent, avec orgueil et entêtement, à redorer le blason après coup, **en cachant ou tronquant la réalité de ce qui s'est vraiment passé** ». (les soulignés sont de nous).

Certes, il ne s'agit pas de réécrire les événements d'alors à la sauce des révélations, plus récentes, sur les opérations très spéciales des services de sécurité. Trop de théorie nuit en pareille affaire. Il s'agit plutôt d'établir les faits essentiels. Les Cossette-Trudel ne savent pas tout, mais ils sont à même de fournir des données importantes sur trois « affaires » auxquelles, à des degrés divers, ils ont été mêlés: la crise étudiante de 1968 au collège de Maisonneuve, l'enlèvement et la séquestration de M. James R. Cross en 1970, et la drôle d'histoire de la « lettre de Cuba » envoyée à l'APLQ à l'été de 1972.

Certains des protagonistes de ces tristes affaires en veulent aux autorités et aux journaux d'avoir fait d'eux des mythes et des épouvantails. Il y a certes une part de vérité dans cette tardive analyse. Il n'en tient cependant qu'aux ex-felquistes et autres « révolutionnaires » de mettre fin à leurs élucubrations idéologiques, à leurs manifestes, à leurs lettres-fleuve, et ainsi de couper court à toute exploitation politique ou journalistique de leur passé et de leur avenir.

La contribution qui est attendue de ces gens n'est pas d'ordre politique: la nation n'est pas si dépourvue qu'elle doive attendre leurs lumières. Leur contribution est à la fois plus simple et plus exigeante: établir la chronologie des événements; dresser la liste des personnes ayant joué un rôle important ou, sans jouer de rôle décisif en apparence, ayant été informées de ce qui se passait; authentifier la paternité des « communiqués » et autres déclarations de l'époque.

Semblable exercice sera plus déplaisant encore pour les intéressés que « l'autocritique » à laquelle ils se sont adonnés ou qu'ils invitent leurs compères de l'époque à faire à leur tour. Il implique que les héros ont pu être des dupes. Qu'ils ont pu se faire dicter le cours des événements davantage qu'ils croyaient l'imposer aux « autorités en place ». Qu'ils ont pu, avant ou pendant la « crise », être le jouet d'agents provocateurs. Que l'action patriotique et révolutionnaire fut moins glorieuse que ses protagonistes l'ont claironné.

Le temps de parler est venu. Se taire ne saurait plus être que de la bêtise ou de la connivence.

Jean-Claude LECLERC

TÉMOIGNAGE

Les femmes ont-elles une âme ?

par Edmond Robillard, O.P.

Professeur à la faculté de théologie de l'Université de Montréal, l'auteur est membre de l'Académie canadienne-française et président général de la Société des écrivains canadiens.

■

La question ayant été posée à plusieurs reprises, ces derniers temps, de savoir si oui ou non Thomas d'Aquin avait enseigné que *les femmes n'avaient pas d'âmes* ou du moins s'était inquiété de savoir *si* elles en avaient une, autant mettre le point au clair.

Thomas d'Aquin ne s'est jamais posé une telle question. Quand il l'aurait fait, il faut savoir qu'il se demande aussi bien: « Est-ce que Dieu existe? » ou « Est-ce que l'homme est à l'image de Dieu? » — ce qui n'implique aucunement qu'il doute personnellement de l'existence de Dieu ou du fait que l'homme est à l'image de Dieu. La *question scolastique* est une méthode pédagogique toute à la gloire de la pensée médiévale. Elle témoigne de son ouverture totale d'esprit à toute forme de recherche. Il est seulement à regretter que nos manuels de philosophie supposément *thomistes*, au temps de mon collège, n'aient pas eux-mêmes commencé l'étude de toute matière par un majuscule: *« Est-ce que...? »* au lieu de la commencer par un minable: *« Thèse à défendre... »* qui était une excellente manière d'enseigner à raisonner à partir d'un *préjugé*...

Si l'on veut discuter de l'âme des femmes, ce n'est pas à Thomas d'Aquin qu'il faut s'en prendre, ni à aucun Scolastique à ma connaissance, mais bien au *Concile de Mâcon*, tenu vers le 23 octobre 585. Toutefois, concernant ce même Concile, il est typique de voir comment des esprits, suffisamment érudits par ailleurs, se sont laissés entraîner à son sujet par leur désir de « régler son compte à l'*Infâme* » ou par le très simple réflexe qui fait qu'« on croit facilement ce qu'on espère ».

Les travaux de ce concile des évêques francs se résument à vingt canons, dans lesquels il est question de la sanctification du dimanche, de l'interdiction des rebaptême — à l'occasion de certaines fêtes, et enfin de la déposition et suspension de quelques évêques. Dans tout ceci, aucune mention de la femme et de son âme. Guizot a donc tort de prétendre que: « Il y eut dans ce *synode* un des évêques qui disait qu'on ne devait pas comprendre les femmes sous le nom d'hommes ». Si on discuta du sujet, ce ne fut pas au *synode*, mais en dehors du synode. A ce compte, s'il faut attribuer à l'« Eglise » tout ce qui fut dit par des catholiques à l'occasion de Vatican II, on n'a pas fini d'en remplir les *Sottisiers* du monde ou la collection de *La foire aux cancres*.

Ce qui est vrai, c'est cet extrait de l'*Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours, qui rapporte qu'à l'occasion de ce concile « il y eut un évêque qui disait que la femme ne pouvait être appelée homme. Cependant, — continue-t-il, — il se tint tranquille quand les évêques lui eurent rendu raison, en lui rappelant... qu'au commencement, quand Dieu créa l'homme, il les créa mâle et femelle et leur donna le nom d'*Adam*, c'est-à-dire: *homme de terre*, tout en nommant la femme Eve, et les appela *homme* l'un et l'autre. En outre, Notre-Seigneur Jésus-Christ est appelé fils de l'*homme*, parce qu'il est fils d'une *vierge*, c'est-à-dire fils d'une femme... Grâce à ces témoignages et à plusieurs autres, la cause fut entendue et la discussion prit fin. »

Aux gens qui ont étudié la question d'assez près, il semble que la véritable question de l'évêque ait été la suivante: le terme *homo* (homme), employé dans l'Ecriture, s'applique-t-il toujours à la femme aussi bien qu'à l'homme. On ne sait à quel texte particulier il songeait, — texte dans lequel une certaine qualification de l'« homme » pourrait ne pas agréer aux femmes de notre époque. On sait que déjà les Latins éprouvaient occasionnellement le besoin de préciser le sens équivoque du mot *homo:* Ciceron, parlant d'une femme, dit: homo nata fuerat (homme elle était née); et Juvénal, à l'inverse, fait s'écrier à une femme: homo sum (je suis homme)! Il y allait donc d'une question de grammaire plutôt que de théologie; et le débat n'était pas plus idiot que celui soulevé à propos des bouches d'égout que les Anglais hésitent maintenant à appeler *man-hole* (on suggère: person-hole), pour ne causer préjudice à aucun des sexes...

En somme la question de « l'âme des femmes » peut continuer à alimenter les conversations comiques; prise au sérieux, elle ne témoigne que du peu de sérieux ou de la mauvaise volonté de ceux qui lui consacrent trop d'importance.

■ Propos d'actualité

Les féministes, surtout depuis les années soixante, réalisent que les problèmes féminins ne sont pas résolus avec l'obtention de ce droit (de vote) ni même de droits égaux à ceux des hommes. Il faut encore non seulement augmenter le nombre des femmes à l'intérieur des structures économiques, politiques et juridiques, mais remettre en question ces structures mêmes, et par là, tout le système de valeurs qui freinent l'autonomie des femmes et leur participation à la vie politique, économique et sociale.

Pour les Québécoises: égalité et indépendance, rapport du Conseil du statut de la femme, octobre 1978.

■ Propos d'actualité

Les dernières années ont vu naître, je crois, un changement d'attitude envers le détenu, la reconnaissance, si tardive soit-elle, qu'il possède des droits, notamment le droit d'être toujours traité équitablement et humainement. On en fait souvent mention comme de la « justice à l'intérieur des murs ». Eh bien! Permettez-moi de vous dire que je crois en cette forme de justice et que, malgré les économies et les modifications à faire, je suis résolu de ne pas laisser se perdre la reconnaissance chèrement acquise de ces droits.

Jean-Jacques BLAIS
solliciteur général.

(Discours prononcé à Ottawa le 28 septembre 1978)

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT. Édition quotidienne: $60 par année, six mois $33, trois mois $21. A l'étranger $65 par année, six mois $36, trois mois $24. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361
(lignes groupées)

Betty Ford, la femme plastifiée

par Jacques Dufresne



Il y eut l'âge du bronze, l'âge de fer; nous sommes maintenant à l'âge du plastique, mot qui désigne deux choses bien distinctes: l'aptitude d'une substance quelconque à prendre la forme souhaitée et, en second lieu, le matériau d'invention récente qui possède cette aptitude au plus haut degré. Au premier sens le béton est aussi une matière plastique, par rapport du moins à des matériaux comme le bois et la pierre.

Il arrive aussi que les êtres humains ont de plus en plus tendance à se considérer eux-mêmes comme une matière plastique. Le succès de la chirurgie du même nom en est la preuve. Est-ce là une pure ooïncidence? Faudrait-il en conclure qu'il existe une loi selon laquelle les hommes s'assimileraient aux matériaux qu'ils utilisent?

On comprendrait alors pourquoi Mme Betty Ford a causé un émoi si considérable lorsqu'elle a présenté son nouveau visage à la presse américaine. Dit-elle: « I'm 60 years old and I wanted a nice new face to go with my beautiful new life. » Peu de temps auparavant on apprenait que cinq adolescents américains s'étaient fait faire un visage comme celui d'Elvis Presley.

La sagesse disait: « à partir de trente ans on est responsable de son visage. » Désormais la médecine pourra dire: confiez-nous votre visage, nous pouvons le prendre en charge à n'importe quel âge. Le renversement des valeurs atteint ici son point ultime. L'homme nouveau c'était pour les philosophes grecs comme pour Saint Paul l'homme purifié, l'homme intérieur: « Il vous faut dépouiller le vieil homme, qui va se corrompant au fil des convoitises décevantes, pour vous renouveler par une transformation spirituelle de votre jugement et revêtir l'Homme Nouveau. »

Notons cependant qu'au début du christianisme l'intériorité pure n'existait pas. Les deux sens du mot grâce ne faisaient qu'un. L'homme converti était *visiblement* un homme transformé. Il avait vraiment l'air sauvé. Sa nouvelle vie se reconnaissait à de nombreux signes extérieurs, appelés charismes: « L'Esprit parle par la bouche des nouveaux confirmés; l'esprit prophétise l'avenir; l'esprit leur donne des ordres, soulève leur bras, illumine leur regard; l'Esprit se manifeste en visions, en extases, en prières, en chants pieux. L'Esprit se répand en sons étranges, parfois inexplicables, comme le don des langues. »

L'âme et le corps, l'extérieur et l'intérieur, le signe et la grâce se séparèrent ensuite progressivement. La protestantisme et le puritanisme achevèrent la rupture. Depuis quelques années on s'efforce désespérément de retrouver l'unité perdue. Les charismatiques veulent retrouver la disponibilité et la perméabilité des premiers chrétiens aux réalités spirituelles. Les néo-épicuriens veulent abattre les cloisons qui séparent les joies de l'âme des plaisirs du corps, mais toutes ces tentatives ont un je ne sais quoi de folklorique qui fait douter de la solidité de leurs racines dans les moeurs actuelles.

La chirurgie plastique par contre est tout-à-fait de son temps. L'âme rayonna d'abord à travers le corps. Elle garda ensuite son feu pour elle-même; jusqu'à ce qu'elle s'éteigne. Maintenant on espère que la transformation du corps fera revivre le feu intérieur: « I wanted a nice new face for my beautiful new life. » Qu'on ne s'y trompe pas, la transformation du visage est la cause, non la conséquence. Les quelques modifications physiques perceptibles avant l'opération font partie du scénario chirurgical. La manipulation du comportement, préconisée et pratiquée par les behavioristes, a la même signification. Dans un cas comme dans l'autre « la new life » est le produit d'un renforcement positif.

Il s'agit là de la seconde phase du puritanisme. Demeurant incapable de lier l'âme et le corps organiquement, on s'efforce, comme par le passé, de les lier mécaniquement, mais par un procédé nouveau. Hier tout partait de l'âme. Le corps était un instrument qui devait se plier aux diktats de la volonté. Aujourd'hui on voudrait que tout parte du corps. C'est la même mécanique, mais inversée. On pense qu'en effaçant les rides on effacera les péchés qui les ont fait naître. Betty Ford est aussi une alcoolique repentie.

Shakespeare aurait préféré le vieux poivrot ridé, incorrigible et sale. Le Christ également et tous les chrétiens demeurés méditerranéens. « Invalide à la gueule de bois, disait Raoul Ponchon, je le suis et je le resterai. » Il n'aurait jamais permis à la chirurgie plastique d'intervenir dans son identité.

« Tous les matins d'un ton impératif,
La soif me dit: ..viens mon petit bonhomme,
Viens avec moi prendre l'apéritif »,
Et moi j'y vais, tant je suis faible, en somme.
...« Ce que d'ailleurs je ne m'explique pas,
C'est que j'ai beau cent fois changer de route,
Toujours, toujours je reviens sur mes pas
Et me retrouve, et sans que je m'en doute,
— comme attiré par quelque hamecon —
Chez mon bistro, pour mon thé de cinq heures.
là je demande une absinthe au garçon,
En me disant: vieux pochard, tu m'écoeures! »

Mais Ponchon aussi appartient au folklore, non parce qu'il est faible, mais parce qu'il n'est pas assez plastique, parce que son vice lui-même a trop de caractère.

Au delà du conflit entre l'âme et le corps, l'engouement pour la chirurgie plastique témoigne de l'érosion de l'identité. Si je ne suis plus responsable de mon visage, qui suis-je? S'il n'y a plus de lien entre ce que je fus hier etce que je suis aujourd'hui, qui suis-je? Question plus grave encore: si un masque de plastique me rend plus aimable, qu'est-ce que l'amour? Dans les anciennes sociétés les mascarades duraient le temps d'un carnaval ou d'une pièce de théâtre. Elles étaient un jeu dont personne n'était dupe. Les nouveaux masques sont à toutes fins utiles immuables et irréversibles. Quel beau sujet pour un roman futuriste. A l'entrée du cegep du Vieux Montréal on trouve un groupe de sculptures fabriquées sur le même modèle. L'artiste prévoyait-il les consequences de la chirurgie plastique?

Prévoyons aussi les problèmes pratiques. Les masques bons pour quatre ans et plus coûtent très cher. Celui de Betty Ford a coûté $3,200 sans compter le manque à gagner. Le Time magazine note aussi que les secrétaires et les travailleurs à la chaîne veulent avoir part au miracle, ce qui en fera monter le prix et provoquera une baisse de la qualité. Et quel sort fera-t-on aux malheureux, à ceux qui, ayant tout désiré en vain, auront été aussi privés du visage rêvé. L'assurance-santé devra-t-elle un jour prendre leur « facelift » à sa charge?

Le problème est très complexe. Certains enfants difformes pourront avoir une vie normale grâce à la chirurgie plastique. Quels sont les parents, quel est l'Etat moderne qui leur refuserait cette faveur? Comme dans tant d'autres domaines, il faut s'efforcer de déterminer le point précis où l'interventionisme devient démesure. Cette tâche est impossible sans un consensus sur les valeurs qui, à l'heure actuelle, n'existe pas? Quels sont ceux qui partagent la conception de l'identité et de la responsabilité qui sous-tend le présent article?

LIBRE OPINION

Un étapisme qui mène à tout

par Richard Boutet

Au cours des dernières semaines, un changement majeur est survenu dans la politique du Parti québécois. Ce changement remet en question les fondements même de l'existence et du rôle du P.Q. au Québec; en effet, la nouvelle « étape » dernièrement proposée par M. Morin sera déterminante pour l'avenir du parti et des Québécois.

Avant d'aborder le coeur du sujet, il importe de rappeler un certain nombre de choses: un parti politique, quel qu'il soit, doit d'abord et avant tout appartenir à ses militants. Les dirigeants du parti doivent d'abord et avant tout chercher à réaliser les volontés de la base, non à satisfaire certaines ambitions personnelles... Bien que le réalisme politique puisse commander une certaine flexibilité dans la réalisation des volontés populaires, il n'est pas pour autant permis de les diluer ou de les déformer sans le consentement des premiers intéressés; M. Morin semble l'avoir oublié.

Il est admis par tous que le Parti québécois a deux pôles d'attraction majeurs: la souveraineté-association et la social-démocratie. Du 15 novembre 1976 jusqu'à aujourd'hui, ces deux aspects du rôle du P.Q. furent très bien compris par ses dirigeants; la loi 101, la loi 2 (financement des partis politiques) et la loi 45 (anti-scab) en sont les plus belles preuves. Toutefois, la récente politique de M. Morin s'attaque au premier de ces aspects fondamentaux du rôle du PQ. (A la lumière des offres salariales de M. Parizeau, on peut aussi se demander jusqu'à quel point il a aussi compris son rôle de social-démocrate).

M. Morin, par ses précédentes mesures « étapistes », a toujours su concilier (et parfois de façon brillante) le réalisme politique avec les objectifs fondamentaux du parti. Toutefois, la dernière « étape » qu'il nous propose (ou impose) ne concilie absolument pas le réalisme politique et l'objectif fondamental du Parti québécois: la souveraineté-association. M. Morin déforme l'objectif premier du parti d'une manière odieuse; en effet, cette nouvelle « étape » change toute la valeur intrinsèque du référendum. Au lieu de demander aux Québécois l'accession à la souveraineté suivie de négociations avec le reste du Canada pour une association économique, on demandera un simple mandat de négociation de la souveraineté-association avec le reste du Canada et advenant que les dites négociations aboutissent dans une impasse (ce qui est sûr avec un tel mandat), le PQ tiendra un second référendum (dans un second mandat du gouvernement) pour demander aux Québécois de déclarer unilatéralement l'indépendance du Québec c'est-à-dire la souveraineté. Cela signifie que ça va maintenant nécessiter deux référendums pour devenir souverain. Ce n'est plus la souveraineté Association qu'on nous propose, c'est l'association souveraineté!

De plus, « l'étapisme » étant une chose sans fin, il est permis de se demander jusqu'où ça nous mènera. En fait, seul Claude Morin le sait...

Le ministre des Affaires intergouvernementales justifie cette nouvelle « étape » par le réalisme politique que lui imposerait la société québécoise (entendre stratégie référendaire); semble-t-il que, d'une part, les Québécois ne seraient pas encore prêts pour accéder directement à la souveraineté et que, d'autre part, demander un mandat de négociation est plus garant de succès au référendum.

A mon avis, l'argumentation de M. Morin est pour le moins douteuse; soutenir que les Québécois ne sont pas encore assez mûrs pour accéder directement à la souveraineté, c'est un jugement arbitraire qui semble fondé plus sur les résultats des sondages Gallup sur la souveraineté association que sur les facultés de compréhension et de sens critique des Québécois envers le choix qu'ils auront à faire lors du référendum. Il est tout aussi faux d'estimer que les Québécois vont donner un appui massif à un simple mandat de négociation; cette nouvelle « étape » risque surtout d'augmenter la confusion des Québécois sur ce que veut le Parti québécois. Il est déjà difficile de définir la souveraineté association, imaginez l'association souveraineté! Supposer que les fédéralistes vont se laisser prendre à un tel stratagème, c'est soit de l'inconscience, soit de la naïveté grave. M. Morin, vous savez fort bien que la stratégie des fédéralistes est arrêtée depuis très longtemps; quelle que soit la question, la réponse sera obligatoirement NON. Ils continueront aussi d'employer la vieille technique de la peur; la nouvelle « étape » de M. Morin n'y changera rien. De plus, on joue gros du côté des militants du PQ; bien que les « radicaux » soient minoritaires au sein du parti, les souverainistes, eux, sont majoritaires. (Il sera intéressant de voir quelle sera leur réaction).

Quant à Ottawa, je suis sûr qu'à l'heure actuelle, on doit se taper sur les cuisses! La mine épanouie de Marc Lalonde le confirmera. Quand je pense aux fédéralistes qui se creusent les méninges depuis deux ans pour élaborer une troisième voie, ils n'ont qu'à être patients et M. Morin, dans une prochaine « étape », va leur trouver quelque chose. La « troisième voie » est peut-être déjà toute prête dans le bureau de M. Morin. Comme quoi l'étapisme mène à tout quand on sait attendre...

En définitive, la nouvelle « étape » de M. Morin est donc inutile, dangereuse et décevante. Avant de terminer, j'aimerais souligner l'attitude de certains dirigeants du P.Q. face aux critiques qui leur sont faites sur cette nouvelle « étape »: en effet, ils ont pris la détestable habitude de ne pas répondre aux arguments des gens ou des groupes qui émettent des critiques, ils préfèrent plutôt s'en prendre à la qualité de l'interlocuteur. C'est ainsi qu'on a vu un certain nombre de souverainistes convaincus de faire traiter de « radicaux » ne tenant aucun compte de la réalité québécoise, etc. Messieurs les dirigeants du Parti québécois, un peu plus de rigueur intellectuelle et un peu moins de démagogie seraient hautement appréciées pour la poursuite de ce débat; des objections pertinentes furent avancées et elles appellent des explications (ou justifications) claires et honnêtes.

Lettre au Père Noël

Des autobus scolaires neufs

par Jean-Paul de Lagrave

Cher Père Noël,

J'ignore le moyen de transport que vous utiliserez cette saison pour vous rendre auprès des nombreux enfants qui croient encore en vous au Québec. Mais de grâce, ne montez pas à bord d'un autobus scolaire. Vous n'êtes pas assuré de vous rendre sain et sauf à destination. Je vous conseille d'utiliser la limousine la plus princière du Québec, celle du ministre du Travail. Votre sécurité sera alors garantie, et les enfants des chômeurs seront particulièrement heureux de vous voir descendre de cette voiture avec des cadeaux.

Le transport en commun des écoliers est la première mesure essentiellement démocratique dont bénéficient les enfants. Ceux-ci, au Québec, sont de plus en plus rares. A ce point, que les fermetures d'écoles s'accentuent d'année en année. En réalité, ils sont en si petit nombre, que les démographes prévoient une société majoritaire de vieillards solitaires. Dans une telle collectivité, la perte d'un seul enfant représente une catastrophe. Chaque vie est certes précieuse partout. Mais dans une société où il y a surpopulation, la disparition d'un jeune est moins sensible. Au Québec, en 1978, l'enfant est la vie chevillé au corps de la collectivité. Un jour viendra peut-être même, cher Père Noël, où vous ne viendrez que pour des enfants à cheveux blancs.

Ce préambule souhaite seulement vous faire sentir comment le petit québécois devrait être choyé, davantage encore qu'ailleurs. Sur ses épaules repose l'espoir de la démocratie que nous vivons.

Autrefois, au Québec, le corbillard d'un enfant mort était traîné par des chevaux blancs. C'était un ange, disait-on, qui nous avait quittés. Aujourd'hui, on place nos enfants vivants, si rares et si précieux, dans les cercueils roulants que sont beaucoup d'autobus scolaires. Insouciants, riants, espiègles, ils roulent vers la mort.

Cher Père Noël, loin de moi l'idée d'exagérer la situation dans une tentative de vous effrayer. Sachez en effet que durant les deux premières semaines d'une campagne provinciale de sécurité routière, en septembre, soixante-quinze pour cent des autobus scolaires vérifiés étaient jugés dangereux.

Au cours des huit premiers mois de 1978, mille neuf cent quatre-vingts de ces sortes de véhicules avaient été vérifiés par la police, et seulement vingt pour cent avaient été déclarés en bon état. Les inspecteurs du ministère des Transports en avaient même expédié une centaine à la ferraille. Imaginez que ces derniers véhicules circuleraient toujours sur les routes québécoises si des policiers n'étaient intervenus. Est-ce qu'on ne peut pas appeler cercueil pour enfants, des autobus scolaires que la police doit envoyer de force à la casse.

Les normes du ministère des Transports sont devenues heureusement plus sévères, à la suite d'accidents impliquant ces sortes de véhicules, et qui ont fait une quarantaine de morts au mois d'août. Les cheveux des démocrates ont dû se hérisser quand un millier de « transporteurs » d'écoliers ont protesté au mois d'octobre contre le « harcèlement » de la police.

Cher Père Noël, ces braves policiers n'ont pas mis grand temps à déceler « les vieilles boites à sardines » jaunes. Que de vies d'écoliers leur travail de prévention a sauvées!

Des propriétaires d'autobus ont mis en doute la compétence et le jugement des policiers. Mais où était le civisme des

Voir page 6: Des autobus



Parmi notre toute nouvelle collection de cadeaux importés, nous vous offrons un charmant porc-épic, taillé dans un cristal solide. Il mesure 1¾ pouce de hauteur et son prix est de $79.00

LUCAS
JOAILLIER — ORFEVRE
1476 ouest, Sherbrooke - Westmount square - Fairview Pointe-Claire

SOCIÉTÉ ET INSTITUTIONS QUÉBÉCOISES
UN AN APRÈS LA LOI 101

Un colloque organisé par:

Participation Québec

Le colloque se tiendra à la salle Marquette de l'hôtel Reine Elizabeth, le samedi 25 novembre 1978. La rencontre débutera à 9:00 a.m.. Le prix d'admission est de $10.00 (diner inclus).

Conférenciers: M. Jacques Couture, Ministre de l'immigration.
M. Henry Mintzberg, professeur à l'Université McGill et à l'Université de Montréal.
M. Guy Bouthillier, professeur à l'Université de Montréal.
M. Gilles Racine, directeur des Communications à l'Office de la langue française.

Le colloque est ouvert au grand public. Il intéressera surtout les représentants du monde des affaires, de l'éducation, des services sociaux et des services de santé, pour qui des ateliers ont été prévus.

Animateurs: Dr. Augustin Roy, J. D'Arcy Coulson, Manon Vennat, Michael Sheldon, Joan Dougherty, John Geci.

Les participants sont priés de s'inscrire au colloque à l'avance en communiquant avec les bureaux de PARTICIPATION QUÉBEC. Tél.: (514) 282-0511.

LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CYCLOTOURISME
organise un colloque sur
LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES DE LA CONCEPTION À LA RÉALISATION

- L'aménagement cyclable et le milieu
- Le Plein Air en milieu urbain
- Les aménagements cyclables dans la vie quotidienne
  - Le point de vue de l'utilisateur
  - Le milieu résidentiel (Longueuil)
  - Le milieu régional (Québec)
  - L'intervention du ministère des Transports dans la réalisation d'aménagements cyclables
- Les aménagements cyclables face aux autres priorités urbaines

VENDREDI 24 NOVEMBRE
9h00 à 17h00
HÔTEL SHERATON MONT-ROYAL
SALLE DORÉE
Coût (incluant le diner): $25.00
Pour informations:
Fédération Québécoise de Cyclotourisme
Tél: 374-4700 poste 438-439

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

CERTIFICATS DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL (30 CR.)
HIVER 1979

- Animation
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Coopération
- Criminologie
- Culture et civilisation
- Études québécoise
- Gérontologie
- Information et journalisme
- Loisir
- Nursing clinique
- Nursing communautaire
- Organisation des soins et éducation en nursing
- Publicité
- Récréation
- Relations industrielles I
- Relations industrielles II
- Relations publiques
- *Traduction
- Traduction II

* Date limite d'admission pour Traduction (1): mardi, le 28 novembre

POUR LES ENSEIGNANTS EN PARTICULIER

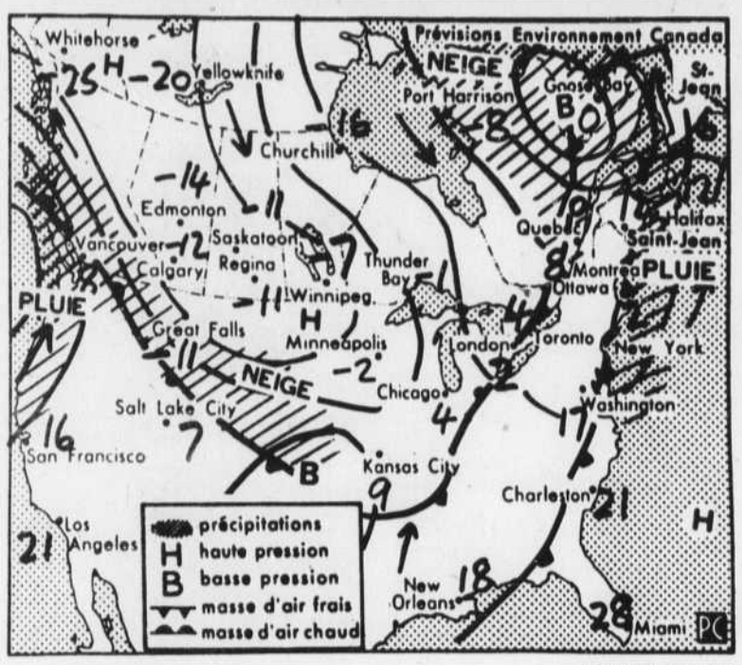
- Animation de la vie étudiante
- Animation pédagogique des bibliothèques
- Consommation et famille I
- Consommation et famille II
- Enseignement à l'élémentaire
- Enseignement de l'éducation physique à l'élémentaire
- Enseignement du français, langue seconde

— Trois certificats donnent droit à un baccalauréat ès arts ou à un baccalauréat ès sciences.

ADMISSION ET INSCRIPTION: jusqu'au 1er décembre

Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary
6e étage
Tél.: 343-6090

LA MÉTÉO



A midi, aujourd'hui

Outaouais, Montréal: nuageux avec quelques averses et vents modérés. Maximum 12. Aperçu pour dimanche: dégagement et froid.

■

Abitibi-Témiscamingue, réservoirs Cabonga et Gouin: nuageux avec averses de neige et vents modérés en après-midi. Température à la baisse pour atteindre −5 en fin de journée. Aperçu pour dimanche: nuageux et très froid.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: nuageux avec averses de pluie se changeant en averses de neige au milieu de la journée. Maximum 6. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid.

■

Lac Saint-Jean, Mauricie, Saguenay, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: pluie se changeant en averses de neige et vents modérés. Maximum 4 à 6. Aperçu pour dimanche: nuageux, froid et venteux.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Régions montagneuses de l'Estrie-Beauce, Québec: pluie se changeant en averses et vents modérés. Maximum 8 à 10. Aperçu pour dimanche: nuageux et froid.

■

Baie Comeau, Rimouski, Matapédia, Sept Iles, Sainte-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie, Gaspé: pluvieux et venteux. Maximum 4 à 7. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

■

Basse Côte-nord, Anticosti: pluie. Maximum 4 à 6. Aperçu pour dimanche: nuageux, venteux et froid.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Le budget

peu ou très optimiste de prévoir une croissance réelle de 4 à 4.5% de la productivité. Dans l'hypothèse où le produit national brut n'atteindrait pas l'objectif prévu par M. Chrétien, on peut imaginer de sérieuses difficultés aussi bien avec le chômage qu'avec le déficit, qui tous deux alors atteindraient des sommets vertigineux.

■ Enfin, il est possible que la baisse de la taxe de vente de 12 à 9% suscite certaines difficultés au moment de l'application, puisqu'il s'agit d'une taxe imposée au fabricant et non au détaillant. C'est l'une des raisons d'ailleurs qui avaient amené M. Chrétien à agir en avril au niveau de la taxe de vente provinciale.

Ces remarques sur les réactions négatives étant faites, il importe tout de même de rappeler que dans l'ensemble les réactions ont été généralement assez favorables, si l'on fait exception de certains médias de Toronto qui ont profité de l'occasion pour poursuivre leur campagne contre le gouvernement Trudeau.

Le ministre des Finances lui-même s'est réjoui hier de l'attitude manifestée dans les milieux financiers à la suite de son budget. Le dollar a fait quelques gains significatifs. En Europe comme aux États-Unis, on craignait que M. Chrétien allait céder à la tentation de jouer au Père Noël, ce qui aurait pu provoquer une nouvelle tornade inflationniste. C'est avec soulagement en somme qu'à l'étranger comme au Canada on a pris connaissance du budget Chrétien.

Mais, en reprenant les trois points soulignés au début, on peut prévoir qu'à cause de cette « psychologie du budget électoral », qui sera alimentée sans doute par les partis d'opposition et certains journalistes, un climat d'incertitude reprendra forme assez rapidement avec des effets négatifs possibles au niveau du dollar et des investissements.

Par ailleurs, on surveillera certainement de très près l'accroissement de la productivité et si un fléchissement survient dans les prochains mois, on pourrait alors probablement s'attendre à un nouveau budget. Mais, si le PNB ne connait pas cette hausse d'au moins 4% dont parle M. Chrétien, on verra le chômage s'accroître et le déficit se gonfler.

Le ministre des Finances pour sa part n'est pas d'accord avec ceux qui le trouvent trop optimiste. Il explique que les experts n'avaient pas prévu que l'indexation de l'impôt allait laisser autant d'argent aux contribuables. Il s'agit en fait d'une somme de $1.2 milliard. Pour la reprise économique, le ministre mise beaucoup sur les intentions d'investissement des 300 plus grandes entreprises, qui prévoient dépenser 16% de plus en 1979. En outre, les intentions d'achat des consommateurs, comme l'a souligné le Conference Board, il y a quelques jours à peine, sont fermes comme elles ne l'avaient pas été depuis quatre ans.

Pour ces raisons, le ministre n'a pas voulu injecter davantage d'argent dans l'économie, surtout à l'approche de l'élimination complète du contrôle des prix et des salaires.

Afin de faire baisser le chômage ou tout simplement de l'empêcher de monter davantage, M. Chrétien compte également sur la progression de la productivité. Dans son discours, il a parlé de la création de 250,000 emplois en 1979, mais il faudrait savoir quel sera le taux de participation de la main-d'oeuvre pour établir ce que sera le niveau de chômage dans un an.

Enfin, en ce qui concerne l'application de la réduction de la taxe de vente, les choses ne sont pas très claires deux jours après l'adoption du budget. Ce milliard de dollars qui n'entrera pas dans le trésor fédéral, qui en profitera? Les fabricants? Les grossistes? Les détaillants ou les consommateurs?

Le gouvernement veut bien que ce soit les consommateurs qui en bénéficient, mais ce n'est pas certain que les fabricants et les intermédiaires ou certains d'entre eux ne chercheront pas à mettre une petite partie du 3% dans leur propre tiroir-caisse.

Comme cette taxe est imposée au niveau du fabricant, tous les produits actuellement sur le marché doivent en principe être vendus selon la taxe à 12%. Mais à partir de quand exactement tel produit précis aura été imposé à 9%? Comment le consommateur fera-t-il pour le savoir?

Il n'y a pas de réponse facile à cela. Le ministre estime pour sa part que la loi de la concurrence fera en sorte que les commerçants devront ajuster leurs prix rapidement sur la taxe à 9%.

Mais il est certain en définitive que seule l'étroite surveillance des consommateurs peut empêcher ce $1 milliard de s'empiler quelque part entre l'usine et le magasin.

◆ Le mandat

Ce paragraphe lourd de sens est suivi d'explications pour montrer que ce « mandat de négocier la mise en oeuvre de la souveraineté-association » est tout à fait conforme au programme du Parti québécois.

Le 11 octobre à l'Assemblé nationale répondant à M. Raymond Garneau, député de Jean-Talon, que le référendum porterait sur un mandat de négociation, M. Lévesque avait soulevé de nombreuses ambiguïtés puisque il n'avait pas défini ce mandat de négociation.

Nombreux sont les observateurs politiques comme les militants du Parti québécois qui avaient alors compris que ce mandat porterait sur la négociation de la souveraineté-association. Cela permettait de croire qu'au terme d'une négociation la souveraineté-association serait transformée par exemple en simple statut particulier. Nombreux avaient été les militants à faire observer que la souveraineté politique est une chose qui ne se négocie pas. Cela amène M. Lévesque à jurer que jamais il n'en sera question et à répéter que la souveraineté est indispensable alors que l'association est souhaitable.

Avec des précisions contenues dans cette lettre aux militants, il est permis de croire, si on interprète correctement le premier ministre, que la souveraineté ne sera pas négociable en aucun temps et d'aucune manière, la négociation portant sur le processus d'accession à la souveraineté et le processus de mise en commun de certaines matières entre le Canada et le Québec.

La négociation demeure néanmoins un aspect important de l'approche du Parti québécois, car c'est par voie de négociation que le gouvernement veut réaliser ses objectifs et non autrement.

S'il arrivait que ces négociations entre le Québec et le reste du Canada échouent que fera-t-on? Déjà M. Lévesque en conférence de presse avait, en dépit de réticences énormes, indiqué qu'avant de poser des gestes unilatéraux le gouvernement québécois devrait consulter à nouveau les Québécois car ceux-ci n'accepteraient pas qu'il en soit autrement. On en avait conclu alors qu'il y aurait un second référendum le moment venu à moins que, à l'occasion des prochaines élections, le gouvernement Lévesque en fasse le thème de sa campagne électorale si déjà à ce moment les négociations avaient échoué.

Dans sa lettre aux militants M. Lévesque se fait moins clair, mettant l'accent sur ses réticences à parler d'un autre référendum, car, dit-il, après le premier référendum la seule échéance politique possible est celle des élections. En dire plus serait de la futurologie, pense-t-il toujours.

Toutefois à ceux qui ont fait remarquer que le programme du Parti québécois prévoit une déclaration unilatérale d'indépendance en cas d'échec des négociations, M. Lévesque fait observer que cela n'interdit pas qu'une telle déclaration unilatérale se fasse avec l'accord des citoyens.

Pour reprendre une analogie qu'affectionnent certains péquistes, on peut résumer la situation ainsi: un premier référendum viserait à faire approuver le projet de convention collective, tandis qu'un deuxième référendum consisterait à demander le cas échéant le droit de grève.

Enfin M. Lévesque dira dans sa lettre aux militants que jamais il n'a été question de modifier le programme du Parti québécois. Toutefois, faisant allusion à une déclaration de M. Pierre Bourgault, M. Lévesque souligne que ceux qui suggèrent au parti de « s'asseoir sur le programme » nient un fait évident « à savoir que notre programme, comme tout programme politique intelligent, est un tissu vivant pas plus figé que les esprits qui le font ».

◆ Le Vieux Port

tion de commerces (genre dépanneur) qui manquent au quartier et de services commaunautaires comme un petit centre culturel et même possiblement d'un musée des sciences. Mais le tout semble encore sujet à changements.

C'est pour cette raison, autant que pour éviter les affrontements que M. André Ouellet a pris grand soin de n'annoncer aucune prévision de coûts pour le réaménagement, puisque, a-t-il dit, le tout doit encore faire l'objet de sessions de consultation la semaine prochaine, cependant que des négociations se poursuivent avec les fonctionnaires du Québec et de la Ville de Montréal.

La Pointe-à-Callière, bordée par les rues de la Commune, d'Youville et McGill est l'un des plus vieux sites habités de l'Ile de Montréal.

Des fouilles préliminaires ont permis d'y déceler les traces d'occupation constante depuis la préhistoire.

Ce fut non seulement le site d'importants établissements amérindiens, mais aussi de la première colonie établie par Maisonneuve en 1642. La Pointe recèle notamment l'un des plus anciens édifices de Montréal, l'ancien hôpital des Soeurs Grises oeuvre des frères Charron en 1692, dont une partie demeure encore sur pied, bien que la majeure partie des bâtiments ait été reconstruits depuis lors.

Contrairement au concept qui a prévalu dans l'aménagement de la Place Royale à Québec, le parti pris architectural du gouvernement fédéral dans ce triangle n'est pas de reconstituer un ensemble dans le style du régime français, mais bien de rénover et restaurer les édifices importants de toutes les époques, le style victorien étant largement dominant.

Il se pourrait que les Soeurs Grises acceptent de rénover leurs propriétés dans l'esprit du plan tracé pour le ministère des Affaires urbaines, revenant ainsi sur leurs intentions précédentes qui étaient de retourner aux sources en reconstituant l'hôpital des frères Charron dans son intégralité, ce qui aurait entraîné la démolition de plusieurs édifices commerciaux du 19e siècle.

Le plan d'aménagement qui sera soumis en consultation le 23 novembre à l'Association Le Vieux Port sera axé sur l'aménagement de parcs, de logements, de services, mais on n'y cachera nullement l'urgence d'une action concrète, puisque plusieurs édifices visités hier par la presse, sous le soleil glacé de novembre, montrent des signes de fatigue inquiétants.

◆ Jérusalem

mier ministre Menahem Begin.

C'est entre ce dernier et le président Ephrayim Katzir qu'il prend la route de Jérusalem, gardée tout au long par le plus puissant service de sécurité jamais mis en place en Israël. Un service de sécurité qui sera pourtant débordé, à l'entrée de Jérusalem, par un déferlement d'enthousiasme qui surprit les Israéliens eux-mêmes: 20,000 personnes qui, agitant des drapeaux israéliens et égyptiens, hurlaient, chantaient et dansaient la paix, en hébreu, en arabe et en anglais.

L'arrivée à l'hôtel du Roi David se déroule dans le même climat. Et c'est, ensuite, le premier entretien Sadate-Begin. Un entretien « très cordial ». « Nous nous sommes très bien compris », déclare en sortant M. Begin. Le président Sadate reste seul et va se reposer relativement tôt, car dès six heures du matin il veut faire ses dévotions à la mosquée El Aqsa, sur le mont du temple.

Là-bas, en Egypte, devant leurs petits écrans, les téléspectateurs égyptiens contemplaient aussi avec passion toutes les séquences du « voyage historique ». Ils découvraient avec étonnement et non sans émotion, que leur désir de paix n'avait d'égal que celui de leurs ennemis d'hier. Ils voyaient en gros plan le visage de leur « rais » écoutant, figé, l'hymne israélien. Ils observaient silencieux la « poignée de main historique » du chef de l'État égyptien et de M. Begin. Un peu goguenards, ils reconnaissaient au fil des séquences les visages « ennemis » que, hier encore, les caricatures des revues égyptiennes traitaient sans complaisance pour illustrer des légendes agressives. De toute évidence, pour l'Egyptien moyen, la paix n'était peut-être pas encore signée mais, du moins, la guerre était finie.

Toutefois bien des commentateurs mettent l'opinion en garde contre un optimisme excessif. Et les discours qui, dans la journée de dimanche, seront prononcés à la Knesseth par le président Sadate et M. Begin mettront en effet en évidence des divergences qu'un an de négociations et un prix Nobel de la paix conjoint ne réussiront pas à aplanir totalement.

Pourtant, en Israël, et ailleurs le sentiment demeure que quelque chose d'irréversible s'est produit ce jour-là, 19 novembre 1977.

Une fois les lampions de la fête éteints, la paix restait à faire. Mieux encore, la visite de Sadate à Damas avant le voyage à Jérusalem semblait déjà prouver qu'elle ne pourrait se faire, dans les conditions choisies par Sadate, avec l'accord des Arabes.

Quelles seraient les conséquences sur le plan politique, diplomatique et surtout financier d'un isolement de l'Egypte par rapport à la nation arabe? L'Egypte pouvait-elle se permettre d'aller de l'avant, seule contre tous? Autant de questions que le président Sadate devait se poser dans l'avion qui le ramenait de Jérusalem.

Ces mêmes questions se posent encore aujourd'hui, tout au moins sur le plan extérieur, après le sommet de Bagdad qui a décidé de mettre l'Egypte au ban de la nation arabe, si le traité de paix était signé. La paix, cependant, n'est toujours pas signée.

Reconnu par l'Occident qui lui décerne, en tant qu'« homme de paix », ses distinctions les plus prestigieuses, honni par ses pairs arabes, Sadate restera pour-



Il ne s'agit ni d'une étendue de nénuphars, ni même d'un cas aigu de pollution, mais des glaces qui commencent à figer les eaux de la rivière Saskatchewan-Nord qui traverse la ville d'Edmonton. (Photolaser CP)

tant, pour les uns et pour les autres, « l'homme qui a osé aller à Jérusalem ».

◆ La tension

croissante », le « numéro un » du Kremlin a, semble-t-il, voulu mettre en garde les membres du Congrès, dont beaucoup sont hostiles à toute concession sur les SALT. L'accord sur la limitation des armements stratégiques est prêt « à 95 pour cent », mais sa conclusion est bloquée « par ceux qui, aux Etats-Unis, sont hostiles à la paix », a déclaré M. Brejnev.

Le premier secrétaire du parti communiste a affirmé que « les soviétiques n'étaient pas fous » et ne voulaient pas d'une guerre nucléaire, mais qu'en cas d'attaque américaine, l'URSS était capable « de détruire les Etats-Unis ». M. Brejnev a pourtant approuvé les récentes déclarations du président Carter selon lesquelles l'atmosphère des relations soviéto-américaines s'était « détendue ».

La délégation américaine a été reçue au Kremlin, peut-être pour détendre l'atmosphère après l'entrevue quelque peu houleuse de la veille au soir entre les sénateurs et M. Alexei Kossyguine.

Il semble, dit-on de sources américaines, que le président du conseil soviétique ait mal compris une remarque du chef de la délégation, le sénateur démocrate Abraham Ribicoff. Ce dernier avait déclaré à M. Kossyguine, selon ces sources, que la livraison à Cuba de Mig-23, chasseurs-bombardiers ultra-modernes capables de transporter une charge nucléaire, ne facilitait pas la tâche du président Carter qui cherche à obtenir le soutien du Sénat pour un nouvel accord SALT. M. Kossyguine aurait compris que M. Ribicoff avait formulé une demande de retrait immédiat des appareils et il a déclaré que ces livraisons n'avaient rien à voir avec les négociations SALT. Le président du conseil, visiblement irrité, a ajouté selon les mêmes sources qu'il savait tout sur le Sénat américain et comment il fonctionnait. Quelques heures avant cette entrevue délicate, le département d'Etat américain avait manifesté sa préoccupation devant la présence des Mig-23 dans l'île si proche des côtes de Floride.

D'ailleurs la Pravda confirme aujourd'hui le stationnement de Mg-23 à Cuba, tout en affirmant que ces appareils, « ne se distinguent en rien, par leurs caractéristiques essentielles de ceux qui y sont déjà basés ».

« Par leurs caractéristiques essentielles, ces avions sont du même type que ceux qui ont été et qui restent à Cuba, qui ont été et qui restent indispensables pour garantir les intérêts de cet Etat souverain. Leur stationnement ne soulève aucun problème concernant l'accord soviéto-américain de 1962 », écrit l'organe du PC soviétique dans un commentaire signé par Alexei Petrov.

La Pravda que cite l'agence Tass, se réfère à un article du Washington Post et affirme que celui-ci a été « inspiré par les détracteurs de la coopération soviéto-américaine » pour « engendrer aux Etats-Unis une nouvelle vague de suspicion et d'animosité envers l'Union soviétique, au moment où les pourparlers sur la limitation des armements stratégiques sont entrés dans une phase capitale ».

Les Etats-Unis ont la certitude qu'« un nombre limité » de Mig-23 soviétiques ont été livrés à Cuba mais « il ne serait pas approprié de discuter plus en détails de cette affaire », a souligné hier le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Rex Granum.

Les autorités américaines, a-t-il ajouté, « surveillent de près » la situation. M. Granum a cependant refusé de confirmer les informations partant de sources officielles selon lesquelles le président Carter a ordonné une reprise des vols de reconnaissance au-dessus de Cuba afin notamment de déterminer si ces Migs sont d'un modèle pouvant être doté d'une capacité nucléaire tactique.

La volonté de la Maison-Blanche de ne rien révéler sur cette affaire témoigne de l'embarras de l'administration américaine qui craint que ces révélations ne donnent de nouveaux arguments aux milieux conservateurs opposés à la ratification d'un éventuel nouvel accord SALT. Les premières « fuites » sur la présence de Mig-23 à Cuba sont d'ailleurs venues de ces milieux, note-t-on à Washington.

La reprise des vols d'avions espions SR-71, les successeurs du fameux U-2, constitue une première étape dans ce qui peut devenir une nouvelle cause de tension dans les relations américano-soviéto-cubaines.

Dans les jours suivant son entrée à la Maison-Blanche, en janvier 1977, le président Carter avait ordonné la suspension des vols de reconnaissance au-dessus de Cuba, afin de démontrer sa volonté de parvenir à la normalisation des rapports entre Washington et La Havane. Ces vols qui avaient commencé au début des années soixante étaient en effet devenus un sujet d'irritation croissante pour les autorités cubaines.

◆ Les handicapés

Suite de la page 3

l'Office: M. Léandre Aubin, représentant d'organismes de Sherbrooke; M. Paul-Emile Boucher, membre de l'Association des handicapés gaspésiens; Mme Lucille Boudreau, de Servcom Côte-Nord; M. Jean-Marc Chabot, du Comité de liaison des handicapés physiques; Mme Louise Pavé, du Comité provincial des malades; Mme Yvonne Fortier, de l'Association des loisirs et CRSSS de l'Outaouais; Mme Lise Fortin, représentante d'organismes de Chicoutimi; M. Gaston Perrault, de l'Association du Québec pour les déficients mentaux; M. Florian Ouellet, représentant de la CEQ-FTQ et M. Pierre Duguay, du Conseil du patronat et du Board of Trade.

Le rôle de l'Office est d'assurer que les différents services offerts par les ministères et par les autres organismes du secteur public répondent aux besoins des personnes handicapées et qu'ils sont coordonnés. De plus, l'Office offrira un certain nombre de nouveaux services qui sont essentiels à la réussite de l'intégration professionnelle et sociale des adultes handicapés.

Les autres articles de la Loi no 4 qui crée l'Office des personnes handicapées entreront en vigueur le15 février et le 1er avril 1979 de façon à ce que « La loi fasse sentir tous ses effets légaux et administratifs le 1er juillet prochain », a précisé M. Lazure.

◆ Des autobus

Suite de la page 5

« transporteurs » d'écoliers, qui continuaient à faire rouler des véhicules dignes du dépotoir?

Les routes du Québec, dans quelques-unes des cinquante-cinq régions scolaires, sont de véritables musées de l'histoire du transport en commun. Chaque jour, des chauffeurs font des prouesses extraordinaires, avec des véhicules dont les freins sont usées à la corde. Si un seul autobus aussi horrible échappe à la vigilance des démocrates au Québec, c'est impardonnable!

La situation devient criminelle quand, au problème des vieux véhicules, s'ajoute celui de chauffeurs mécontents qui manifestent pour une hausse salariale, en faisant fi des règles élémentaires de sécurité.

Imaginez, cher Père Noël, ce que peut donner au volant d'un autobus délabré, un conducteur ne tenant plus compte d'aucun sentiment d'humanité à l'égard des enfants.

Qui a le droit de jongler ainsi avec la vie des écoliers?

L'appât du gain n'est certes pas une justification. C'est pourtant pour faire plus d'argent, que certains propriétaires font rouler des autobus construits il y a plusieurs décennies. Que certains conducteurs oublient les règles élémentaires de la prudence.

Cher Père Noël, dans ce Québec des libertés, les droits de l'enfant sont en danger. Et le symbole en est justement l'autobus scolaire.

A l'occasion de Noël, veuillez inspirer aux entreprises de transport d'écoliers l'achat d'autobus neufs. Inspirez aux policiers des inspections de plus en plus sévères. Qu'on soit sans indulgence pour préserver la vie des jeunes démocrates.

Le droit à la vie est le premier droit de l'enfant. L'envoyer à l'école dans un véhicule dangereux, c'est le mettre en péril. Le droit à la tendresse, le droit au respect, l'enfant ne les possède plus dès qu'on l'expédie avec inconscience vers la destruction.

Chaque autobus destiné aux écoliers québécois devrait être rutilant comme la limousine d'un ministre. Et le volant devrait être tenu par un policier.

Cessons de nous ficher de l'avenir en broyant le présent. Donnons aux enfants la liberté de vivre dans une démocratie heureuse.

Je sais que vous êtes d'accord, cher Père Noël.

18 novembre

par la PC et l'AP

Il y a cinq ans aujourd'hui, le 18 novembre 1973, 10 pays arabes relâchaient leur embargo pétrolier contre la plupart des pays d'Europe mais le maintenaient contre la Hollande et les Etats-Unis.

1976 — Accusées de complot contre le gouvernement militaire, 26 personnes sont exécutées en Ethiopie.

1970 — L'Allemagne fédérale et la Pologne renouent des relations diplomatiques après 31 ans d'hostilité.

1966 — L'obligation de faire maigre le vendredi est supprimée pour les catholiques.

1937 — Découverte à Paris d'un complot de la Cagoule, groupe d'extrême droite.

1936 — Berlin et Rome reconnaissent le régime franquiste en Espagne.

1904 — Le petit père Emile Combes, premier ministre français, dépose le projet de loi portant séparation de l'Eglise et de l'État.

1865 — Parution dans le Saturday Press du premier récit de Mark Twain, The Celebrated Jumping Frog of Calaveras County.

1840 — Arrivée en Australie des derniers bagnards condamnés à la déportation.

1830 — Un congrès national décrète l'indépendance de la Belgique.

1626 — Consécration de la basilique Saint-Pierre-de-Rome par le pape Urbain VIII.

Ils sont nés un 18 novembre: le peintre et graveur anglais William Hogarth (1697-1764); le chef d'orchestre américain d'origine hongroise Eugene Ormandy (1899); George Gallup, spécialiste américain des sondages d'opinion (1901).

Marion: la Caisse avait agi vite

par Bernard Morrier

Le 8 août 1977, deux jours après l'enlèvement de M. Charles Marion, la Caisse populaire de Sherbrooke-Est avait déjà réussi à recueillir $200,000 sur les $500,000 que les ravisseurs exigeaient en guise de rançon.

C'est ce qu'a affirmé hier M. Claude Stébenne, directeur de cette institution financière, alors qu'il témoignait au procès de Jeanne et Claude Valence, accusés dans cette affaire. Le témoin, qui répondait aux questions du procureur de la Couronne, Me Pierre Sauvé, a ajouté que, quelques jours après, toujours en août, on avait enfin trouvé les autres $300,000 devant constituer la rançon demandée, le tout en coupures de $10 et $20. La collecte de cette somme avait été préalablement autorisée par l'Union régionale des caisses populaires et par la compagnie d'assurances.

En ce qui a trait au remplacement de l'argent par des bouts de papier, lors de deux tentatives de la remise de la rançon, M. Stébenne a dit que la Caisse populaire qu'il dirige était tout à fait étrangère à cette décision et que c'était là une initiative de la Sûreté du Québec. L'argent avait finalement été retourné à l'Union régionale le 23 septembre suivant.

Quant à la rançon de $50,000, qui avait été finalement versée aux ravisseurs, M. Stébenne a expliqué que cet argent n'était pas la propriété de la Caisse populaire de Sherbrooke-Est, mais qu'il s'agissait plutôt de prêts consentis par la commission de crédit de son organisme à six parents et amis de M. Marion.



Le président du conseil d'administration de Power Corporation, M. Paul Desmarais, a brièvement comparu, hier, au procès de Jeanne et Claude Valence.

Ainsi, Mme Marion avait pu obtenir $10,000, sa fille Roseline $3,000, Paul Marion (le frère de Charles) $10,000, Jean Martineau (beau-frère de l'otage) $10,000, Jean-Paul Fouquet $8,000 et M. Gauvin $9,000, ces deux derniers étant des amis de M. Marion.

L'échéance avait été fixée par des billets à demande mais M. Stébenne a révélé qu'aucun remboursement n'avait été exigé, ceci à la demande de la compagnie d'assurances, qui a suggéré qu'on attende encore, et parce que M. Charles Marion n'est toujours pas en état de parler affaires.

Là encore, les $50,000 étaient constitués de billets de $10 et $20 et on avait eu soin de tous les microfilmer, tandis qu'on retenait un numéro de série par 50 billets.

Hier, à l'aide d'une lectrice, on a montré aux jurés une partie du microfilm coïncidant avec deux des billets que la police avait trouvés chez Michel de Varennes, lors d'une perquisition ultérieure à son arrestation.

De son côté, l'agent Jacques Gagné, de la Sûreté du Québec, a raconté que, le 26 juin dernier, accompagné d'autres policiers, il avait été guidé à une maison de ferme de Weedon, par l'accusée Jeanne Valences. Le voyage s'était fait à bord d'au moins trois véhicules. Rendu sur place, Claude Valence serait sorti de la maison d'un pas pressé pour aussitôt dire à son épouse: « Qu'est-ce que t'as fait là? »

Une perquisition de l'endroit permettait ensuite de découvrir deux armes à feu chargées, soit deux carabines, une de calibre .22 et l'autre, de calibre .303.

Les policiers se rendirent par après à la résidence des Valence, à Fleurimont, où, en plus des articles trouvés dont la nomenclature a été faite antérieurement devant les jurés, on mit la main, dans le sous-sol, sur cinq vieux canons provenant de carabines.

Un expert, M. Robert Gaulin, est par la suite venue confirmer que la barre de fer qui avait retenu la porte de la cache de M. Marion, à Gould, était en fait un vieux canon de carabine.

L'audience d'hier s'était ouverte avec le témoignage de M. Paul Desmarais, président du conseil d'administration de Power Corporation.

Celui-ci a bien reconnu que c'était son nom et son adresse qui apparaissaient sur une des deux feuilles brochées qu'on avait trouvées au domicile de de Varennes et dont il avait été question la veille. Sur le même document, figuraient également les noms de M. Edmond Frenette et ceux de la famille Bronfman, qu'il a dit également connaître.

Quant aux Valence, de Varennes et Chalifoux, M. Desmarais ne pourrait les identifier, ne les connaissant pas.

L'homme d'affaires a conclu sa déposition en affirmant n'avoir jamais envisagé la possibilité de se faire enlever, ni avoir comploté en ce sens, ni avoir pensé discuter d'une rémunération pour une aventure pareille.

Le tribunal a ajourné ses travaux à lundi après-midi. Alors débutera la huitième semaine de ce procès, que préside le juge Marc Beauregard.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

LA DISCRIMINATION À REBOURS
L'AFFAIRE BAKKE

La Cour Suprême des États-Unis a récemment ordonné à une université d'accepter à sa Faculté de médecine un étudiant refusé à deux reprises suite à l'application d'une politique d'admission visant à favoriser certaines minorités raciales.
Cette décision soulève des questions fondamentales qui se posent également au Québec. Peut-on établir des programmes d'action positive ou des quotas pour favoriser les Canadiens-français, les femmes, les immigrants, les Amérindiens, les jeunes, les handicapés ou tout autre groupe minoritaire?

Participeront à cette rencontre:

Dr Arthur Gagnon, professeur à la Faculté de médecine, Université de Montréal.
Me René Hurtubise, président de la Commission des droits de la personne.
Me André Morel, professeur à la Faculté de droit, Université de Montréal.
Me Juanita Westmoreland-Traoré, professeur au département des sciences juriques, U.Q.A.M.

Date: mercredi, le 22 novembre à 19 h 30.
Coût: $15
Lieu: 3200 rue Jean-Brillant, Pavillon Lionel-Groulx, salle H-0245.

Renseignements:

FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

LE JARDIN

IL GIARDINO
Cuisine italienne raffinée
du jeudi au dimanche
le chanteur international
TONI ET SA GUITARE
Facilités de stationnement
475 ouest, rue Sherbrooke pour réservations: **842-0420**

Au Québec,
faut se tenir... en santé

ON BARRE CADBURY

Jean-Pierre Aumont prêtre, Thetford-Mines
Gérard Fleury chef de section, Saint-Hubert
Gérard Fleury chef de section, Saint-Hubert
Gérard Mimier comité national, Alma
Denyse Gauthier permanent MTC, Montréal
Marthe MFC hôtesse familiale, La Baie
Michel Gauthier fédération R.N., Rouyn
Camille Roy maintenance, Saint-Hubert
Réjean Duguay service, Hull
Ginette Brosseau ménagère, Gatineau
Germain Pelletier permanent MTC, Saint-Hyacinthe
Esther Labelle animatrice pastorale, Saint-Hyacinthe
Jacques Aubry chargé de projet, St-Laurent
Alexandre Stefanescu secrétaire exécutif, Notre-Dame-de-Grâce
René Lévesque journaliste, Montréal
Robert Lussier médecin, Repentigny
Phlipppe Bernard administrateur, Outremont
Pierre Harvey enseignant, Outremont
Paul-G. Unterberg avocat, Montréal
Pierre Renaud administrateur, Montréal
Louise Thiboutot Outremont
Gisèle Cayouette enseignante, Rimouski
Francine Jutras Drummondville
Jean-Claude Moisan enseignant, Ste-Foy
Gérald Pinsonneault Ste-Barbe
Pierre-Marc Johnson médecin, Montréal
Guy Bisaillon syndicaliste, Longueuil
Jacques Brassard enseignant, Alma
Denise Leblanc député, Cap-aux-Meules
Jacques Rochefort Montréal
François Landry comptable, Montréal
Normand Hains Brossard
Diane L'Écuyer enseignante, Saint-Laurent
Pierre Jasmin commis-magasinier, Laval
Jeanne Galarneau commis de bureau, St-Liguori
Johanne Galarneau commis de bureau, Montréal
Carole Galarneau étudiante, Montréal
Claude Berthiaume Lachine
Germaine Lupien professeur, Nicolet
Rita Massé animatrice, Drummondville
Louise Lazure administratrice, Nicolet
Lise Bertrand animatrice, Hull
Aline Robitaille professeur, Montréal
Dick Tupping étudiant, Montréal
Robert Nicol étudiant, Rosemont
Francine Maloin étudiante, Rosemont
Martyne Viens chômeuse, Ville D'Anjou
Stéphane Voisard étudiant, Rosemont
André Bourgon étudiant, Rosemont
Gaétan Bourbonnais travailleur, Saint-Hubert
Michel Taylor travailleur, Montréal
Claude Boucher étudiant, Montréal
J.-C. Gagnier étudiant, Montréal
Yvon Hachey étudiant, Montréal
Jacques Wwemoes étudiant, Montréal
Christian Beauchamp étudiant, Anjou
Benoit Racine étudiant Montréal-Nord
François Savage auxiliaire, Montréal
Benoit Gariépy étudiant, Montréal
Christian Baum étudiant, Saint-Léonard
Michel Lambert étudiant, Montréal
Pascal Daplihar étudiant, Montréal
Stella Hamel réceptionniste, Pointe-Gatineau
Omer Plouffe administrateur, Hull
Marcel Lahaie diacre, Hull
Paul Duval étudiant, Hull
Yolande Duval coordonnatrice, Hull
Jacques Boutin travailleur-minier, Thetford-Mines
Francine Dorval maîtresse de maison, Québec
Jean Dorval buandier, Québec
Marguerite Paradis maîtresse de maison, Montréal
Jules Paradis permanent MTC, Montréal
Madeleine Michaud CECM, Montréal
Paul Ouellet permanent MTC, Québec
Jean-Paul Saint-Arnaud permanent MTCC, Saint-Hyacinthe
Nicole Duguay éducatrice, Hull
Denise Archibald ménagère, Québec

Pétition recueillie par le Comité de soutien aux travailleurs de Cadbury

Librairie Garneau

• ALMA • CHICOUTIMI • LÉVIS • QUÉBEC • RIMOUSKI • TORONTO

À MONTRÉAL ET DANS LA RÉGION
• Complexe Desjardins, à Montréal
• 1691 est, rue Fleury, à Montréal
• Métro Henri-Bourassa, à Montréal
• Promenades Saint-Bruno, à Saint-Bruno
• Carrefour du Nord, à Saint-Jérôme

LE GRAND LIVRE DE TOUT
TOUT EN COULEURS ~~$23.50~~ **$17.89**

MON PREMIER DICTIONNAIRE
2000 MOTS 2000 IMAGES ~~$15.50~~ **$11.89**

365 CHOSES À SAVOIR ~~$14.95~~ **$10.89**

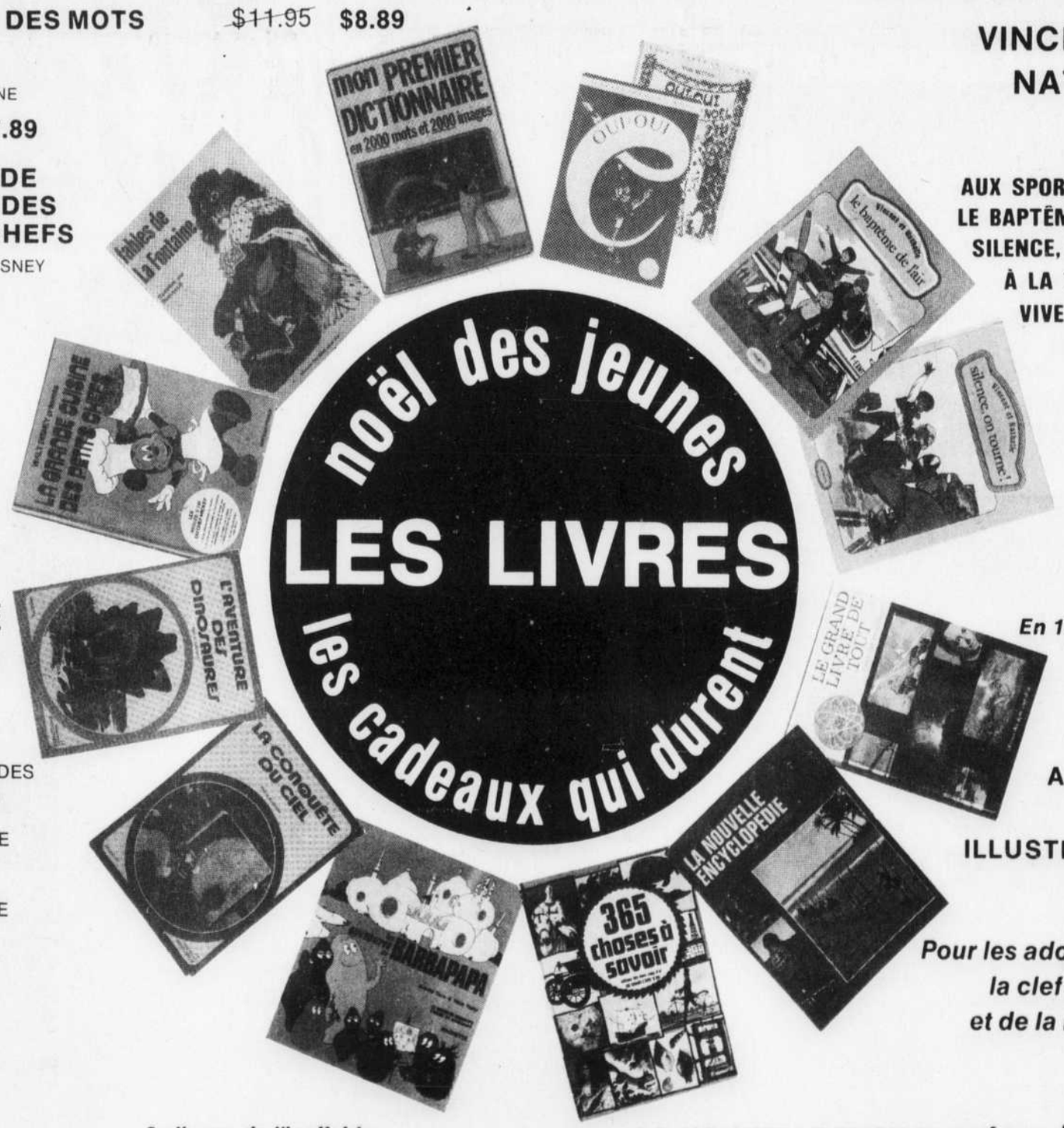
LE LIVRE DES MOTS ~~$11.95~~ **$8.89**

FABLES
DE LA FONTAINE
~~$10.95~~ **$7.89**

LA GRANDE CUISINE DES PETITS CHEFS
AVEC WALT DISNEY
~~$8.75~~ **$5.89**

29 VOLUMES DE LA "BIBLIOTHÈQUE ROSE"
où Enid Blyton raconte aux tout-jeunes les
AVENTURES DE OUI-OUI
Chaque volume: ~~$2.75~~. Réduit à **$2.19**

Pour les "5-8 ans": la collection
VINCENT ET NATHALIE
5 titres :
AUX SPORTS D'HIVER
LE BAPTÊME DE L'AIR
SILENCE, ON TOURNE
À LA TÉLÉVISION
VIVE LE CIRQUE
Chacun ~~3.50~~
Réduit à **$2.79**



NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE
3 titres:
L'AVENTURE DES DINOSAURES
LA CONQUÊTE DU CIEL
L'HISTOIRE DE LA TERRE
Chacun ~~$12.95~~ **$9.89**

En 15 volumes :
3200 PAGES
3200 ARTICLES
4800 ILLUSTRATIONS
Pour les adolescents: la clef du savoir et de la réussite...

ÉDITIONS HACHETTE
3 albums de l'ineffable
BARBAPAPA
LE FESTIVAL DE BARBAPAPA ~~8.75~~ **$6.89**
AVENTURES DE BARBAPAPA ~~9.75~~ **$7.59**
BARBAPAPA ET SES AMIS ~~9.75~~ **$7.59**

LA NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE DU LIVRE D'OR
La série : ~~$284.25~~ **$225.00**
ÉDITIONS 2 COQS D'OR

• *À MONTRÉAL*
LA GRANDE LIBRAIRIE À RAYONS
8955, boul. Saint-Laurent
Tél.: 384-8760
Métro Crémazie
Autobus 53, 54, 55, 98, 100

LIBRAIRIE DUSSAULT
• HULL • OTTAWA • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES

Rhodésie: le «terrorisme» se durcit

SALISBURY (AFP) — La guérilla rhodésienne épargne Salisbury mais plusieurs signes dans la capitale elle-même montrent que le pays connaît actuellement un durcissement du « terrorisme ».

Même si les nationalistes armés, après six ans de lutte, n'ont pas encore développé de réelle guérilla urbaine, on n'oublie pas à Salisbury que des bombes ont explosé l'été dernier au coeur de la ville, sans toutefois faire de victimes. On n'oublie pas non plus que le 12 novembre 1978, un commando a attaqué des habitations aux portes de la capitale, dans le quartier de Umwinsdale, blessant grièvement une Européenne de 60 ans.

Les visiteurs doivent soumettre leurs sacs et paquets à la fouille à l'entrée des principaux magasins, des hôtels et des bâtiments publics. Sur les vitrines, des affiches officielles les invitent la population à signaler à la police tout colis suspect. Régulièrement, des pâtés de maisons sont bloqués par les land rovers des forces de l'ordre qui contrôlent l'identité des passants.

Dans les hôtels et en ville, on peut voir circuler des militaires en treillis, parfois à bord des nouveaux véhicules spécialement construits par l'armée rhodésienne pour résister aux mines, et auxquels les plaques de blindage disposées en épis donnent une silhouette très particulière.

Les autorités reconnaissent que 10.000 guérilleros ont pu s'infiltrer dans le pays. Il s'agit principalement des hommes de Robert Mugabe, codirigeant avec Joshua Nkomo du Front patriotique, venus de Mozambique, à l'est, et dans une moindre mesure de ceux de M. N'Komo, qui passent la frontière zambienne, au nord. Difficilement saisissables parmi la population, ils lancent des actions de commando, minent les routes, et font régner l'insécurité dans des zones souvent ponctuelles mais aussi parfois situées à quelques dizaines de kilomètres de Salisbury. La loi martiale est étendue depuis la fin du mois de septembre à 65 pour cent du territoire, principalement le nord-est, le nord-ouest, l'est et le sud. Il est devenu dangereux pour les civils de circuler sur beaucoup de routes entre 15 heures et la nuit, période privilégiée des actions des guérilleros.

Les chiffres officiels estiment à environ 6.000 le nombre des « terroristes » et de leurs complices tués depuis le début de la guérilla, à environ 4.000 celui des civils noirs victimes de combats ou assassinés pendant le couvre-feu, à 600 les pertes des forces rhodésiennes et à 260 les morts parmi la population blanche.

Les autorités rhodésiennes, depuis mars 1978 le « conseil exécutif » formé par le premier ministre Ian Smith et trois dirigeants africains, sont visiblement résolues à agir vigoureusement. L'armée rhodésienne a attaqué récemment trois fois, dont la dernière le 2 novembre, les camps d'entraînement de M. N'komo en Zambie, et à plusieurs reprises à franchi la frontière avec le Mozambique pour frapper les bases de M. Mugabe. Le commandant en chef des forces de Salisbury, le général Peter Falls, affirmait il y a quelques jours qu'en dépit des réactions internationales ces actions se poursuivraient.

Certaines catégories de noirs scolarisés âgés de 18 à 25 ans doivent par ailleurs effectuer un an de service militaire à partir du début de 1979, mais cette dernière décision a suscité des réactions chez les étudiants qui refusent d'être appelés à combattre les guérilleros.

En dehors du plan militaire, les autorités, tout en tentant d'éviter une réaction de panique des Blancs, s'attachent à montrer le visage sanglant du « terrorisme ». Elles ont publié deux brochures sur ce thème. L'une, intitulée « Massacres d'innocents », rassemble des photos de cadavres, en particulier de femmes et d'enfants, atrocement mutilés, et présentés comme des victimes des « combattants de la liberté ». Dans l'autre, « Massacre de missionnaires en Rhodésie », le gouvernement énumère, toujours à l'aide de documents photographiques, les victimes religieuses européennes de la guérilla depuis 1976.

Iran: la grève menace des secteurs essentiels

TEHERAN (AFP) — L'Iran pourrait connaître des problèmes économiques à brève échéance en raison des grèves politiques qui touchent les secteurs essentiels du pays, estime-t-on à Téhéran.

Sur la montagne enneigée, à la frontière turco-iranienne, une colonne de poids-lourds s'étend sur trente-cinq kilomètres: ils ne peuvent pas franchir la douane. Les fonctionnaires des finances sont en grève depuis 19 jours. Les importations sont bloquées, ce qui est dramatique pour l'Iran. Un ancien ministre explique: « Nous ne produisons pratiquement plus de produits alimentaires. Le pays peut encore se suffire à lui-même pendant trois semaines, mais après nous aurons des problèmes pour la nourriture ».

L'Iran qui était exportateur de produits agricoles jusqu'en 1971, est en effet aujourd'hui un grand importateur de denrées alimentaires. A tel point que des avions spéciaux apportent chaque jour à Téhéran des oeufs frais et du beurre de Bulgarie. L'année dernière, l'Iran a acheté pour un milliard et demi de dollars de nourriture à l'étranger.

Les industriels de Téhéran sont eux aussi inquiets: si le robinet du pétrole s'ouvre petit à petit, le gaz n'arrive pas dans la capitale. Des grandes usines sont en chômage technique, comme la société Arj (électroménager), l'une des plus importantes d'Iran, qui a suspendu ses activités depuis dimanche en raison de la grève des employés du gaz.

Ce mouvement paralyse aussi l'industrie de la brique à Téhéran, c'est-à-dire que le bâtiment est menacé à court terme. Un économiste iranien prétend: « On risque d'avoir rapidement deux cent mille chômeurs techniques sur Téhéran ».

Autre grève qui touche le coeur économique du pays: celle des commerçants du Bazar, particulièrement virulents dans leur condamnation du régime. Un marchand du Bazar explique: « Nous sommes les fournisseurs de beaucoup de magasins de Téhéran. En quinze jours, nous pouvons bloquer une bonne partie du commerce de la capitale ». Ces riches grévistes du Bazar auraient collecté cette semaine quelque 330 millions de rials (environ 5 millions de dollars) pour soutenir divers mouvements de grèves dans le pays, selon des informations fournies à des journalistes étrangers par des responsables du Bazar.

Les difficultés économiques en vue pour l'Iran, conséquences des grèves politiques qui touchent d'autres secteurs comme la justice ou la presse, inquiètent d'autant plus les milieux politiques officiels qu'elles risquent d'être ressenties d'ici deux ou trois semaines, en plein mois de Moharram. Ce mois est celui du deuil islamique commémorant le martyre de l'Iman Hussein. En Iran, chacun sait que le mois de Moharram donne lieu chaque année à des manifestations de masse qui seront, dans le contexte actuel, forcément politisées.

A l'occasion de la journée des Forces armées, les militaires ont effectué hier une démonstration de force dans les rues de Téhéran, sillonnées par neuf colonnes distinctes, alors que des chasseurs bombardiers F-4 et une soixantaine d'hélicoptères survolaient la capitale.

FIDES

GRANDE VENTE
semi-annuelle
du 15 novembre au
23 décembre 1978

VENEZ ACHETER DÈS MAINTENANT VOS CADEAUX DES FÊTES!

RÉDUCTION IMPORTANTE

Sur tous les livres de la librairie
plus de 100,000 volumes
en étalage!

RÉDUCTION DE 10% À 50%

Plus un grand choix de volumes à
prix très spéciaux

HEURES D'AFFAIRES
de 9 heures à 17 heures

*Près du métro: sortie Champ-de-Mars
*Stationnement gratuit à l'arrière de l'édifice

LIBRAIRIE FIDES
235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
FACULTÉ DE L'ÉDUCATON PERMANENTE

CULTURE ET CIVILISATION
UN CERTIFICAT DE 30 CRÉDITS

Visée fondamentale du programme: aider à vivre de façon plus consciente et à agir de façon plus créatrice dans la société actuelle.

Où sommes-nous? D'où venons-nous? Où allons-nous? - Il était entendu qu'une certaine "formation générale" devait assurer l'acquisition d'une certaine "culture" et d'une certaine vision du monde avant que ses formations spécialisées ne viennent préparer directement à l'exercice de fonctions sociales diverses et à l'accomplissement des tâches professionnelles elles aussi diverses. Il n'en va plus du tout ainsi aujourd'hui. C'est au contraire la spécialisation et l'accomplissement de tâches précises et morcelées qui amènent le plus souvent l'adulte à se poser aujourd'hui des questions sur le monde dans lequel il vit: sur son fonctionnement, ses rouages, son organisation, son histoire, ses finalités...

Admission et inscription:
jusqu'au 1er décembre
Renseignements:
FACULTÉ DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
3333, chemin Queen Mary, 6e étage
Tél.: 343-6090

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322



TIRAGE DU 17 NOVEMBRE
NUMÉRO GAGNANT

Si vous n'avez pas gagné cette fois-ci, conservez quand même votre billet identifié "Tirage spécial de l'Halloween." Il est valide pour les six tirages hebdomadaires des 13, 20, 27 octobre et des 10, 17, 24 novembre.

J237109 . . . . . $100,000
J-37109 . . . . . $1,000
J--7109 . . . . . $200
J---109 . . . . . $100
J-----09 . . . . . $20

Il est valide aussi pour les 3 prix de $100 000 du tirage du 3 novembre. Tous avec numéros décomposables.

Si la liste ci-dessus et la liste officielle de l'ordinateur ne concordent pas, celle de l'ordinateur prévaudra.

Loto Canada
La loterie nationale

Obligations d'épargne du Québec

10%

LE TAUX D'INTÉRÊT DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC ÉMISES EN 1976 ET 1978 VIENT D'ÊTRE PORTÉ À 10%

- Cette augmentation prend effet à compter du 1er novembre 1978.
- Pour les obligations émises en 1976, l'augmentation demeure en vigueur jusqu'à l'échéance, en 1981.
- Pour les obligations émises en 1978, l'augmentation à 10% l'an demeure en vigueur jusqu'au 1er juin 1984; par la suite, le taux initial s'applique jusqu'à l'échéance, en 1988.
- Les obligations d'épargne émises avant 1976 portent déjà intérêt à 10% l'an.

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC... ÇA PAYE DE LES GARDER!

Gouvernement du Québec
Ministère
des Finances

"LE COLLÈGE DAWSON A TROP DONNÉ POUR QU'ON Y RENONCE."



Mel Schwartz
Dentiste
Dawson 71

"Deux choses menacent le collège Dawson dans son rôle de CEGEP le plus grand et le plus diversifié du Québec. L'une, c'est que ses locaux ont grand besoin de rénovation; l'autre qu'ils sont dispersés un peu partout dans Montréal.

Le gouvernement provincial est au fait de ces problèmes. Déjà en novembre dernier, la Commission de l'enseignement collégial du Conseil supérieur de l'éducation constatait, après avoir visité les lieux,

(1) la situation physique très pénible dans laquelle administrateurs, pédagogues et étudiants doivent accomplir leur tâche respective, et
(2) la véritable surpopulation des locaux. La Commission ajoute qu'en dépit de cette situation d'inconfort

Dawson assume vaillamment son rôle de CEGEP efficace du centre-ville de Montréal.

Si des représentants du gouvernement provincial se rendent compte des problèmes de Dawson, pourquoi celui-ci répugne-t-il à accorder l'aide financière qui permettrait d'y remédier. Le dialogue entre Dawson et le gouvernement se poursuit depuis 10 ans; aucune possibilité de solution viable n'a été omise. Que peut-on faire pour sortir le diamant de sa gangue?

COMPOSEZ 866-7953

A mon avis, Dawson a besoin de notre appui moral en vue d'obtenir l'aide financière du gouvernement. Dawson aide en ce moment quelque 7 000 étudiants de jour et 6 000 adultes du Programme d'éducation permanente à se réaliser. Peut-on se permettre de rester indifférent aux difficultés de cette maison d'enseignement anglophone? Dawson ne vous demande pas d'argent, seulement votre appui moral et votre nom pour une pétition. Téléphonez à ceux qui ont le collège Dawson à coeur, 866-7953, et donnez votre nom pour la pétition."

COLLÈGE DAWSON
Votre nom nous est indispensable.

L'Égypte et la Chine auraient conclu un accord de coopération militaire

LE CAIRE (AFP) — L'Egypte et la Chine seraient parvenues à un accord sur la coopération militaire et la coordination de leur politique en Afrique contre l'infiltration soviéto-cubaine, estime-t-on dans les milieux informés au Caire, à la veille du départ pour Khartoum de M. Ulanfu, vice-président de l'Assemblée nationale chinoise.

Après son entretien avec M. Ulanfu, le président Sadate a fait état jeudi, de deux « questions fondamentales » ayant fait l'objet d'un accord entre le Caire et Pékin. Il a refusé de révéler la nature de ces deux questions. « Il n'est pas encore opportun de le faire », a-t-il dit, mais il a enchaîné sur l'aide de la Chine pour remédier à l'embargo soviétique.

On note que la mission d'honneur égyptienne accompagnant M. Ulanfu au Caire était conduite par M. Kamal Tewfik Nassar, ministre d'Etat chargé de la « production militaire ».

Sur le plan militaire, l'essentiel des armes et du matériel dont dispose l'armée égyptienne demeure de fabrication soviétique et date de la fin des années soixante.

La diversification des sources d'armement, commencée en avril 1974, n'a eu que des résultats limités: une quarantaine de Mirage français, six C-130 américains, des missiles français et des missiles anti-chars britanniques.

Au Soudan, un embargo semblable à celui décidé par l'URSS contre l'Egypte, a paralysé entièrement, selon les responsables de Khartoum, l'aviation soudanaise et rendu inopérationnels 50 pour cent des blindés.

En Egypte, aucun chiffre n'a été donné sur les conséquences de l'embargo mais le président Sadate a déclaré, à plusieurs reprises, que le Kremlin souhaite voir les armes égyptiennes « rongées par la rouille ».

Il est vrai que des Mig égyptiens continuent à voler et des chars à défiler dans les parades du 6 octobre (commémorant la guerre d'Octobre 1973 avec Israël) mais il est certain aussi que les pièces de rechange fabriquées localement ne peuvent assurer la pérennité de ces armes.

Les experts militaires estiment qu'une période minimum de dix ans est nécessaire pour que l'armée égyptienne puisse avec de nouvelles armes occidentales, retrouver le niveau qui était le sien pendant la guerre d'Octobre.

Dans ces conditions, estime-t-on au Caire, et après le refus des pays socialistes et même de l'Inde d'aider l'Egypte, la seule solution, bien que partielle, serait la Chine. En 1976, ce pays a fourni au Caire, trente réacteurs de Mig sans contrepartie.

La presse égyptienne parle d'ores et déjà hier de la « coopération honnête et constructive » entre l'Egypte, le Soudan et la Chine. Elle publie en première page les déclarations anti-soviétiques faites ces deux derniers jours par le président Sadate en présence de M. Ulanfu et trouve dans cette coopération les raisons de la « panique du Kremlin ».

Londres prêt à livrer des Harrier à Pékin

LONDRES (d'après AFP et Reuter) — La Grande-Bretagne et la Chine sont convenues en principe de tripler ou quadrupler d'ici à 1985 leurs échanges commerciaux, de façon que le total des ventes et achats pendant cette période atteigne entre 8 et 10 milliards de dollars.

La décision de conclure prochainement un accord de coopération économique pour créer le cadre de cet important accroissement du commerce constitue le résultat principal de la visite en Grande-Bretagne de M. Wang Chen, vice-premier ministre chinois, qui dirige plusieurs ministères dont ceux des chantiers navals, de l'industrie aéronautique et des explorations pétrolières.

En outre, la Grande-Bretagne est prête, si elle obtient l'approbation de ses alliés occidentaux, à étudier les commandes chinoises d'équipements militaires défensifs, a annoncé le ministère de l'Industrie.

Cependant, contrairement aux espoirs de l'industrie aéronautique britannique, M. Wang Chen n'a pas signé de contrat sur l'achat d'une centaine d'avions à décollage vertical Harrier. Le gouvernement britannique est d'accord sur cette livraison. Mais le premer ministre, M. Callaghan a dit à M. Wang qu'il fallait consulter les alliés de la Grande-Bretagne avant qu'une transaction puisse être conclue.

En fait, assure-t-on à Whitehall, on ne s'attend pas à des objections sérieuses de la part des Etats-Unis, le principal allié et on fera mine d'ignorer les protestations de l'URSS qui n'ont d'ailleurs pas été formulées officiellement.

De toute façon, il semble que le gouvernement britannique fera en sorte qu'un contrat sur la livraison de Harriers et d'autres types de matériel militaire soit inclus dans un ensemble comportant d'importantes transactions civiles. M. Callaghan a en effet tenu à déclarer aux Communes que son pays désirait que la priorité fut accordée au commerce non-militaire.

Rectificatif bis

Le Quotidien du Peuple n'a pas demandé la réhabilitation de Lin Piao, ainsi qu'une erreur de transcription l'a fait dire à l'agence Reuter jeudi, mais bien celle « des victimes » de Lin Piao. Il fallait donc ainsi lire, dans le rectificatif publié hier, dans LE DEVOIR la phrase suivante: « Le Quotidien du Peuple réclame la réhabilitation de toutes les victimes de la Bande des quatre et de celles (les victimes) de Lin Piao ».

Gardes rouges toujours en vie

PEKIN (AFP) — Les cinq célèbres chefs gardes-rouges dénoncés jeudi dans le Quotidien du Peuple et « déjà châtiés conformément à la loi », malgré ce qu'implique généralement cette formule, n'auraient pas été exécutés, selon une source universitaire chinoise.

Déjà concrétisée par une réhabilitation générale des anciens limogés de la Révolution culturelle, la revanche de la vieille garde se fera encore plus éclatante.

En effet, a-t-on appris de même source, les cinq anciens dirigeants activistes qui montèrent à l'assaut des quartiers généraux bureaucratiques et bourgeois de 1966 à la fin 1968 seront traduits en personne devant de grands meetings de masses dont l'organisation a été décidée par la conférence élargie de la municipalité de Pékin.

Ils y seront dénoncés pratiquement de la même manière qu'ils conspuaient eux-mêmes leurs victimes, souvent très célèbres, lors des meetings de « lutte » de la Révolution culturelle. Ceux qui ont « personnellement souffert » des cinq dirigeants en question viendront les critiquer devant la foule, a-t-on ajouté.

L'HOMME MODIFIE



il faut lire...

La Psychochirurgie existe: des équipes de médecins pratiquent des interventions sur le cerveau d'individus le plus souvent aliénés, délinquants récidivistes, voire homosexuels. Des guérisons ont été constatées, mais beaucoup d'excès ont été commis. A l'aide d'exemples précis et de témoignages, ce livre pose la question troublante: jusqu'où la chirurgie du cerveau peut-elle intervenir sur le comportement? «**Un livre illuminant à lire**». Jean Basile. Le Devoir

DENOËL

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
UNIVERSITY OF OTTAWA

MBA **MHA**

La Faculté d'administration de l'Université d'Ottawa offre des programmes au niveau des études supérieures en Administration des affaires et en Gestion des services de santé.

Ces maîtrises sont accessibles aux étudiants qui possèdent un baccalauréat ou aux autres qui ont acquis une expérience pratique, importante et pertinente.

Les diplômés font preuve de versatilité et de flexibilité parce qu'ils reçoivent une formation qui les prépare autant pour le secteur public que pour le secteur privé. A une époque où les gestionnaires sont souvent appelés à passer d'un secteur à l'autre, cette formation s'acquiert chez nous au sein de programmes à la fois flexibles et exigeants. Le personnel enseignant est composé d'universitaires érudits et de professionnels expérimentés qui, pour la plupart, enseignent dans les deux langues officielles.

Toute demande dûment complétée pour le semestre commençant en septembre 1979 doit être soumise au:

Directeur du Programme M.B.A. Faculté d'administration Université d'Ottawa Ottawa, Ontario K1N 9B5 au plus tard le 1er février 1979 pour le M.B.A.

Directeur de l'Ecole de Gestion des services de santé Université d'Ottawa Ottawa, Ontario K1N 6N5

15 avril 1979 pour le M.H.A.

LECTURES BIBLIQUES DU DIMANCHE:

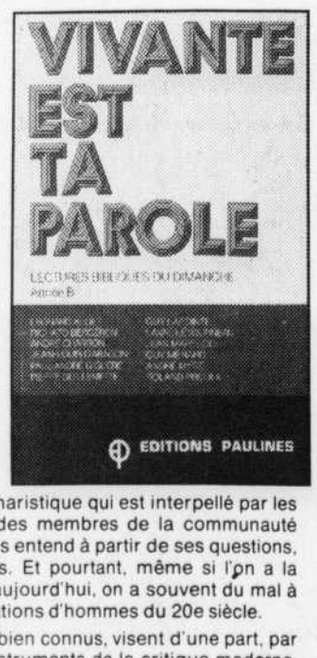
par Jean Martucci, Léonard Audet, Paul-André Giguère, Laval Létourneau, Joseph Morin, Roland Proulx, Richard Bergeron, André Charron, J.-L. Daragon, Pierre Guillemette, Guy Lapointe, Guy Ménard, André Myre.

1. Année A
NEUVE EST TA PAROLE

2. Année B
VIVANTE EST TA PAROLE

3. Année C
PROCHE EST TA PAROLE

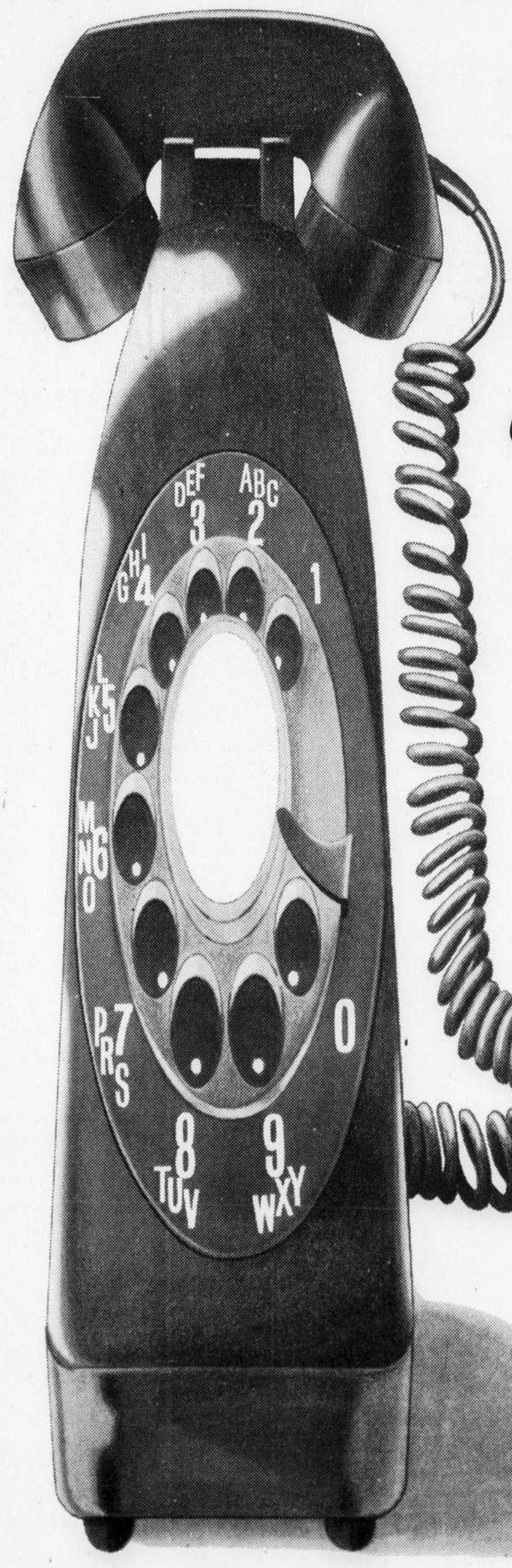
Format: cm 13½ x 20
$9.50 chaque volume



Ce n'est pas seulement le président de l'assemblée eucharistique qui est interpellé par les Lectures Bibliques du Dimanche, mais aussi chacun des membres de la communauté chrétienne et, à travers eux, tous les hommes. Chacun les entend à partir de ses questions, de ses options, de ses joies, de ses soucis quotidiens. Et pourtant, même si l'on a la conviction qu'elles sont une Parole de Dieu pour nous aujourd'hui, on a souvent du mal à voir comment elles rejoignent notre vie et nos préoccupations d'hommes du 20e siècle.

Ces livres, rédigés par des Biblistes et des Théologiens bien connus, visent d'une part, par une analyse rapide et simple, qui utilise pourtant les instruments de la critique moderne, à montrer comment ces passages du Nouveau Testament expriment les recherches et les expériences de communauté chrétienne à partir de Jésus de Nazareth et dans le Christ ressuscité; d'autre part, ils tentent de montrer comment ces expériences rejoignent notre vie d'aujourd'hui et lui donnent un sens. En bref, une lecture à la fois critique et actuelle du texte évangélique de la liturgie dominicale.

En vente chez votre Libraire habituel ou bien adressez votre demande à:
ÉDITIONS PAULINES, 3965 est, boul. Henri-Bourassa, MONTRÉAL, Qué. H1H 1L1 - 322-7341
Veuillez m'expédier (cocher le titre désiré)
☐ Année A — NEUVE EST TA PAROLE ($9.50 ☐ Année B — VIVANTE EST TA PAROLE ($9.50) ☐ Année C — PROCHE EST TA PAROLE ($9.50)
Ci-joint mon paiement par ☐ chèque ☐ mandat-poste
Nom .....
Adresse .....
Ville ..... Prov ..... Code Postal .....



Un argument de taille pour "amincir" vos frais d'inter-urbains.

2/3 de rabais entre midi le samedi et 18 heures le dimanche.

Composez vous-même vos appels interurbains entre midi le samedi et 18 heures le dimanche et bénéficiez du rabais des 2/3 que vous accorde Bell Canada. Ce rabais sur les tarifs de base s'applique dans toutes les régions desservies par Bell Canada au Québec et en Ontario.

Bell Canada

Le nouveau plan Sadate «constructif» (Vance)

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat Cyrus Vance a indiqué hier, à l'issue d'un déjeuner avec le vice-président égyptien Hosni Moubarak, que les dernières propositions du Caire sur lesquelles le cabinet israélien rendra son verdict demain, étaient « constructives ».

C'est la première fois que les Etats-Unis commentent officiellement les dernières suggestions faites par le président Anouar Sadate pour tenter de surmonter le principal obstacle aux négociations. Ces suggestions portent sur la corrélation à établir entre le futur traité de paix égypto-israélien et la poursuite des négociations sur le statut futur de la Cisjordanie et de Gaza.

M. Vance a indiqué que la balle était maintenant dans le camp israélien et qu'il fallait désormais attendre la réponse du gouvernement de Jérusalem. Pour sa part, M. Moubarak a confirmé que l'Egypte envisage, s'il est impossible d'entamer le processus de négociations au même moment en Cisjordanie et Gaza, d'aller de l'avant en tentant de régler d'abord le statut de Gaza. « Cela pourrait être plus facile, a-t-il dit, mais, nous recherchons toujours un règlement global et non un accord séparé concernant la bande de Gaza ».

Au sein de la délégation israélienne, on déclare que le président Sadate a proposé que les élections pour l'établissement d'un gouvernement autonome à Gaza se déroulent dans neuf mois, au moment où Israël achèvera le premier retrait de ses troupes du Sinaï, à l'est de la ligne El Arich-Ras el Mohammed.

Elles auraient lieu un ou deux mois plus tard en Cisjordanie. Ces propositions égyptiennes avaient été déjà présentées au début des pourparlers, mais elles n'avaient pas été retenues. Le président Sadate souhaiterait en outre que dès la signature du traité de paix, le gouvernement israélien montre sa bonne volonté, en libérant les prisonniers politiques détenus à Gaza et en levant l'interdiction qui pèse sur les activités politiques de la communauté palestinienne. En attendant l'élection du gouvernement autonome local, M. Sadate suggère également que l'Egypte puissance administrative de Gaza avant la guerre de 1967, exerce temporairement la responsabilité de la police et de la sécurité et que des éléments égyptiens soient postés à la frontière avec Israël, afin de faciliter la transition et de rendre plus propice le climat pour les futures élections.

Si le cabinet israélien ne rejette pas en bloc demain les contre-propositions égyptiennes, on estime que les négociations retrouveront un nouvel élan et pourront même, selon l'ambassadeur El Baz, être conclues dans les dix jours à venir.

Avant de quitter Washington pour Jérusalem, le numéro deux de la délégation israélienne, M. Ezer Weizman, qui a rapporté les propositions égyptiennes, a tenu des propos modérément optimistes. Elles contiennent, a-t-il dit, « des éléments positifs et négatifs ».

Ces propositions pourraient donc faire l'objet d'un nouveau marchandage pour dégager un compromis acceptable par Le Caire et Jérusalem.

Hai Hong: les tractations continuent

KUALA LUMPUR (AFP) — Le gouvernement malaisien n'a toujours pas répondu aux offres de la France, du Canada et des Etats-Unis d'accueillir les 2,500 réfugiés du Hai Hong ancré depuis huit jours au large de Port Klang.

Des conversations ont eu lieu hier après-midi entre les ambassadeurs des trois pays occidentaux et le ministère malaisien des Affaires étrangères, mais elles n'ont débouché sur aucune décision concrète.

Il semble que les Malaisiens n'accepteront ces offres que si tous les Vietnamiens à bord du Hai Hong sans exception sont pris en charge. Les règles appliquées par la France, le Canada et les Etats-Unis en matière d'accueil de réfugiés sont telles que tous les passagers à bord de Hai Hong ne sont pas assurés d'y répondre.

Un porte-parole du ministère des Affaires étrangères malaisien a indiqué, à l'issue de ces conversations, que « la Malaisie voulait régler le problème le plus tôt possible et souhaitait qu'une solution pratique soit trouvée (...) « Mais nous voulons également que la décision du gouvernement de les expulser soit appliquée », a ajouté ce porte-parole.

Les ambassadeurs ont repris contact avec leurs gouvernements respectifs à l'issue de leur démarche au ministère des Affaires étrangères et les négociations devraient reprendre aujourd'hui.

De son côté, la Belgique pourrait accueillir un certain nombre de passagers du Hai Hong, a déclaré hier soir un porte-parole du ministère belge des Affaires étrangères.

Le chef de la diplomatie belge, M. Henri Simonet, a demandé, précise-t-on de même source, à l'ambassadeur de Belgique en Malaisie de lui fournir une liste des passagers du bateau. Ces personnes, ajoute-t-on, pourraient recevoir un visa pour la Belgique dans le cadre d'un « programme pour la réunification des familles ».

En outre, le gouvernement américain est prêt à accueillir d'autres réfugiés indochinois sur son territoire, en particulier certains de ceux qui se trouvent à bord du Hai Hong, indique-t-on de bonne source à Washington.

A cet effet, M. Griffin B. Bell, ministre de la Justice, doit rencontrer les leaders du Congrès américain afin d'obtenir leur accord pour l'augmentation des quotas d'immigrants en provenance de ces pays qui pourraient être autorisés à s'installer aux Etats-Unis.

Selon le porte-parole du ministère de la Justice, M. Bell demanderait que le nombre des immigrants vietnamiens soit porté de 12.500 à 15.000 cette année. Le ministre pourrait prendre une telle décision sans en référer au Congrès — une loi votée l'an dernier l'y autorise — mais l'administration, manifestement, préfère en l'occurrence avoir le soutien des deux Chambres.

Officiellement et jusqu'à nouvel ordre, le nombre total de réfugiés des pays de la péninsule indochinoise pouvant s'installer aux Etats-Unis est de 25.000 personnes. Mais il apparaît au fil des mois — l'odyssée du Hai Hong le prouve et le département d'Etat l'a officiellement confirmé jeudi — que le nombre des personnes fuyant ces pays va encore s'intensifier d'ici à la fin de l'année, nécessitant une révision de la politique américaine à cet égard.

De son côté, l'agence malaisienne Bernama a annoncé hier soir que les passagers du Hai Hong avaient accepté de quitter les eaux territoriales de leur plein gré. Selon l'agence, qui cite des sources non identifiées, ils seraient prêts à partir pour une destination non spécifiée dès qu'on leur aurait fourni des vivres, de l'eau et des médicaments. Cette information n'a pas été confirmée officiellement.

Les autorités malaisiennes ont refusé hier d'autoriser le médecin français de « médecins sans frontières » et une infirmière à monter à bord du Hai Hong de crainte que ceux-ci ne soient pris en otages par les Vietnamiens.

Belgrade refuse d'extrader quatre terroristes allemands

BELGRADE (d'après Reuter et AFP) — Un tribunal de Belgrade a rejeté hier pour « insuffisance de preuves » une demande d'extradition ouest-allemande de quatre extrémistes présumés, rapporte l'agence de presse yougoslave Tanjug qui précise que les quatre ouest-allemands ont reçu l'ordre de quitter le pays.

Approuvé par la Cour suprême de Serbie, le jugement du tribunal de Belgrade est sans appel.

Tanjug ne précise pas si Brigitte Mohnhaupt, Peter Boock, Sieglinde Hofman et Rolf Clemens Wagner avaient déjà quitté la Yougoslavie ou s'ils l'ont fait au moment de la décision de justice. Selon Bonn, ils seraient déjà partis pour le pays de leur choix.

Lors de l'arrestation des membres présumés de la bande Baader-Meinhof au mois de mai, la Yougoslavie avait demandé à l'Allemagne fédérale d'extrader huit nationalistes croates soupçonnés d'activisme. Mais récemment, le gouvernement ouest-allemand a cassé un jugement et a refusé l'extradition de Stjepan Bilandjic, un des nationalistes croates les plus recherchés par les autorités yougoslaves.

La presse officielle yougoslave a alors accusé Bonn d'hypocrisie dans son attitude envers l'extrémisme et l'hebdomadaire Nin qui reprend généralement les positions officielles avait annoncé la semaine dernière la possible libération des quatre Allemands de l'Ouest.

La décision Yougoslave a été mal accueillie à Bonn où un porte-parole du ministère de la Justice a déclaré: « Le gouvernement fédéral considère la décision yougoslave comme un pas en arrière dans la lutte contre le terrorisme international (...) et regrette une décision qui ne facilitera pas les accords d'extradition entre les deux pays. »

La décision des autorités yougoslaves a surpris Bonn qui, jusqu'au dernier moment, s'attendait à ce qu'on lui livre les quatre terroristes en raison de leur importance. Brigitte Mohnhaupt, Rolf Clemens Wagner, Siegliende Hofmann et Peter Boock ne sont pas en effet des « petits poissons », ils faisaient partie de la liste des quarante terroristes les plus recherchés de RFA et étaient membres de la « Fraction Armée rouge ». Ils sont notamment soupçonnés d'avoir participé aux attentats de l'année dernière contre le banquier Juergen Ponto et le patron des patrons ouest-allemands, M. Hawns-Martin Schleyer.

Information: débat reporté à l'Unesco

PARIS (AFP) — Coup de théâtre hier soir à la conférence générale de l'Unesco: le débat de l'Unesco portant sur la déclaration relative à l'information qui devait s'ouvrir ce matin a été reporté à Mercredi.

Officiellement, il était annoncé que le report était dû au désir de plusieurs délégations de consulter leur gouvernement. En fait, de sources sûres, on apprenait que les groupes des puissances occidentales et des pays non alignés n'avaient pu arriver, malgré quelques progrès, à aucun accord sur un texte remplaçant celui de l'Unesco et susceptible d'être adopté par consensus.

Ainsi, malgré des discussions en coulisses commencées dès l'ouverture de la conférence générale, le 24 octobre, et qui, depuis une semaine, se déroulaient de façon quasiment ininterrompue, le débat n'a pu se tenir à la date fixée.

En fait, les positions se sont brusquement durcies de part et d'autre, hier. Plusieurs puissances occidentales — dont la RFA, les Etats-Unis et la France — ont présenté un projet qui transformait de fond en comble le texte de l'UNESCO. Ce projet occidental supprimait radicalement toutes les allusions à un éventuel contrôle de l'Etat sur l'information.

Il ajoutait une évocation du « respect universel des droits de l'homme » et toute une série de dispositions pour « faciliter l'octroi des visas aux journalistes, y compris les visas pour entrées et sorties multiples », afin de « supprimer des restrictions aux déplacements » et de « promouvoir les possibilités économiques librement avec les citoyens et les officiels ».

Les Soviétiques, se sentant visés, ne tardèrent pas à réagir à ce durcissement des Occidentaux. Tard dans la soirée ils sortirent une résolution très proche du projet de déclaration présenté par l'Unesco qui reprenait le fameux article 11 inacceptable pour les Occidentaux: « Il incombe aux Etats de faciliter l'application de la présente déclaration et de veiller à ce que les organes d'information juridiquement placés sous leur autorité directe s'y conforment. Il importe que les Etats encouragent une circulation plus libre, plus large, mieux équilibrée, d'information exacte, complète et objective. »

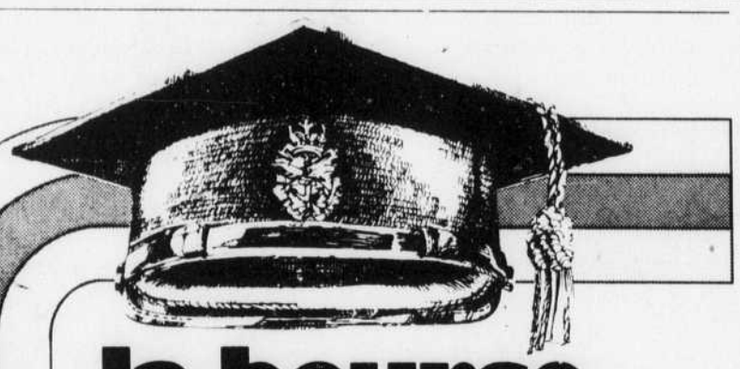
Entre ces deux projets, la Grande-Bretagne, faisant cavalier seul, a proposé que toute l'affaire soit renvoyée « à une session ultérieure » de la conférence de l'Unesco.

Paris: Kadar a réussi à «percer»

PARIS (AFP) — M. Janos Kadar, premier secrétaire du parti socialiste ouvrier hongrois, a réussi sa « percée » en France. C'est du moins l'opinion de la plupart des observateurs diplomatiques, qui attendaient avec une certaine curiosité ce voyage dont on avait si largement souligné qu'il marquerait le premier sommet franco-hongrois de l'histoire.

D'ores et déjà, il est établi que ce dialogue franco-hongrois si longtemps — trop longtemps, estimait-on à Budapest — différé va se poursuivre « au plus haut niveau » puisque le président Valéry Giscard d'Estaing a accepté de se rendre à son tour en Hongrie « dans un proche avenir ».

D'autre part, le président français et son hôte ont tenu, en signant à l'issue de leurs entretiens de trois jours une déclaration commune substantielle, à souligner les aspects convergents de leurs politiques et à jeter les bases d'une coopération bilatérale plus conforme aux possibilités des deux pays.

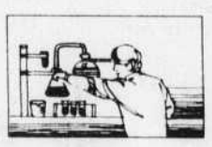


la bourse et la vie

La bourse la plus avantageuse que nous connaissions, offerte aux finissants du cours secondaire qui souhaitent poursuivre leurs études universitaires.







La bourse des Collèges Militaires comprend en plus d'une généreuse allocation mensuelle: tous les frais de scolarité, les livres et fournitures, la pension, l'habillement, l'équipement sportif, un emploi d'été garanti et même des vacances payées!

La vie au Collège Militaire est équilibrée en fonction d'un programme complet de formation d'officiers de carrière. Le curriculum comprend trois volets:

❶ formation universitaire



❷ conditionnement physique
❸ formation de chef

L'enseignement universitaire dispensé sur le campus du Collège couvre, entre autres: administration, génie, sciences, mathématiques, lettres.

Après avoir acquis sa formation militaire de base, l'aspirant-officier poursuit son entraînement spécialisé durant les mois d'été: pilote, navigateur, radar, communications, administration, génie maritime.

Pour plus de précision, concernant les Collèges Militaires, leurs exigences et la carrière d'officier, communiquez avec le Centre de recrutement le plus près (l'adresse apparaît dans les pages jaunes sous la rubrique « Recrutement »).

NOM _____

ÂGE _____ TÉL. _____

ADRESSE _____

_____

NIVEAU SCOLAIRE _____

LE COLLÈGE MILITAIRE UNE UNIVERSITÉ D'ÉLITE

10 3/8 % INTÉRÊTS COMPOSÉS ANNUELLEMENT
période de 5 ans
dépôt minimum $500

Vos intérêts sont capitalisés automatiquement avec nos certificats de dépôt à intérêt composé.

Les certificats de dépôt à intérêt composé du Trust Général du Canada permettent à vos intérêts de gagner de l'intérêt. Par exemple, UN DÉPÔT DE $1000 VAUDRA $1 638 DANS 5 ANS.

Nous offrons aussi d'autres certificats pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans. Pour rencontrer un conseiller ou obtenir plus de renseignements, téléphonez-nous et demandez le poste 2000 (nous acceptons les frais d'appel).

Montréal: 909 ouest, boul. Dorchester, 866-9641
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada

La Citière
SEULEMENT 6 UNITÉS DISPONIBLES
AVEC HYPOTHÈQUE 10 1/2 %



Maisons de ville, avec vue sur le lac ou au bord du lac. Trois et quatre chambres à coucher, foyer, garage.

à partir de $42,500

DIRECTION: Pont Champlain, sortie Taschereau ouest, jusqu'à Balmoral.
(Projet "La Citière")

La compagnie de construction
GOLDOR inc.
105, Place Bellevue, La Citière
Tél.: (514) 659-9905 / 672-2857
La Prairie

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
ENSEIGNEMENT AUX ADULTES
SESSION DE L'HIVER 1979

180 COURS OFFERTS

A. ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL
Sciences humaines (avec toutes concentrations possibles) conduisant à un diplôme d'études collégiales..

B. ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL: D.E.C. - C.E.C. - A.C.E.
1. Garderie d'enfants
2. Gérontologie
3. Assistance sociale
4. Éducation spécialisée*
5. Art vestimentaire
6. Éducation familiale
7. Agent de pastorale

Reconnaissance officielle du ministère de l'Éducation
*Demande d'admission avant le 1er décembre 1978.

C. ENSEIGNEMENT SUR MESURE
1. Préparation à la retraite active
2. Catéchèse à l'élémentaire
3. Enseignement programmé (18 cours offerts)
4. Séminaire de librairie
5. Programmes spéciaux sur demande

COURS OFFERTS l'avant-midi, l'après-midi ou le soir
AU CAMPUS CENTRAL OU AU CAMPUS CENTRE-VILLE

INSCRIPTION: du 13 novembre au 18 décembre 1978
HEURES D'OUVERTURE:
le jour entre 8h30 et 16h30 du lundi au vendredi
le soir entre 18h30 et 20h du lundi au jeudi

Prospectus sur demande

COLLÈGE MARIE-VICTORIN
Service de l'enseignement aux adultes
7000, rue Marie-Victorin
Montréal H1G 2J6
tél.: (514) 325-0150

CRESCENT
rally club
Disco-Bar
844-4003

Le Vert Galant
RESTAURANT FRANÇAIS ★★★★
La façon idéale d'interrompre sa journée pour un moment de répit ou encore, de bien débuter la soirée.
Dîner d'hommes d'affaires à partir de $3.75.
1425/23 Crescent
844-4155
Stationnement gratuit - Ouvert le dimanche

SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL



Place Bonaventure
du 21 au 26 novembre 1978

Colloque sur la Place royale

Un avis dissident au sein du ministère

par Alain Duhamel

QUEBEC — A l'intérieur de la Direction générale du patrimoine (DGP), l'hypothèse de travail proposée par le ministère des Affaires culturelles au colloque sur la Place royale n'a pas fait l'unanimité.

En effet, les professionnels de la Direction des monuments historiques, l'une des cinq directions de la DGP, ont exprimé leur dissidence dans un mémoire distinct où ils mettent particulièrement en relief les origines françaises de la Place royale.

Dans son hypothèse de travail où il propose de constituer à la Place royale un site national d'interprétation culturelle, le ministère des Affaires culturelles insiste sur un principe d'harmonie architecturale entre toutes les époques.

« Ainsi, malgré le privilège accordé jusqu'ici à l'architecture des XVIIe et XVIIIe siècles, il faudra dorénavant chercher à illustrer d'autres époques et d'autres phénomènes culturels... L'harmonie peut certainement se retrouver dans une juxtaposition de styles d'époque différentes. Les exemples sont nombreux au Québec et à travers le monde », pouvait-on lire dans le document du ministère des Affaires culturelles.

Aux yeux des professionnels de la Direction des monuments historiques, le caractère distinctif et unique de la Place royale réside dans la concentration exceptionnelle de témoins et de vestiges de la période française.

« ... L'application rigoureuse d'un principe fondamental, tel que celui du respect des divers stades historiques, pourrait parfois se faire au détriment même de la mise en valeur du caractère distinctif d'une composante et par-delà au détriment de la compréhension de l'ensemble », affirment les professionnels dans leur mémoire. « En effet, la compréhension de l'ensemble est souvent fonction du respect et de la mise en valeur des caractères distinctifs de chacune de ses composantes. »

Il importe, à leur avis, que la Place royale, « haut-lieu du fait français et lien priviliégié entre l'ancien Canada français et le Québec d'aujourd'hui », retrouve son ambiance et son cadre matériel de l'époque française.

Il découle de cette volonté de restituer l'époque française des choix de restauration, de reconstruction et même de démolition ainsi que des aménagements des rues et du mobilier urbain.

Les professionnels de la Direction des monuments historiques expriment aussi de sérieuse réserves à l'égard des volontés exprimées d'intégrer la Place royale à l'arrondissement historique et à la Ville basse de Québec.

« L'intégration urbaine (...) ne doit pas se faire au détriment de l'intégrité de ce site monumental dont l'étendue devrait être définie suivant les limites naturelles. A cet effet recommandent-ils au ministère des Affaires culturelles, Place royale devrait faire l'objet d'une reconnaissance officielle par les autorités compétentes. »

La Place royale a une dimension nationale certaine et ne peut donc être ramenée « à un strict niveau local ». Dans cette perspective, l'utilisation des lieux doit reconnaître cette dimension et, par conséquent, reléguer les autres fonctions, telles que l'habitation et le commerce, au rang de fonctions accessoires.

« Si Place royale est réellement traitée comme doit l'être un site monumental exceptionnel, sa restauration constituera une entreprise non seulement à portée nationale, mais à caractère international », conclut le mémoire.

La Direction des monuments historiques a la responsabilité des travaux de restauration sur les monuments classés. A ce titre, elle a joué un rôle primordial à la Place royale et a été au centre des critiques formulées sur sa restauration.

Habitation contre muséification

QUEBEC (par Alain Duhamel) — Les premiers débats sur l'avenir de la Place royale ont souligné le rôle essentiel que devra jouer l'habitation en vue de redonner vie à ce vaste chantier de restauration.

Quant à la fonction qui devrait prédominer à la Place royale, a dit M. Luc Noppen, panelliste à la table ronde d'ouverture, « je pense qu'il faut y voir de l'habitation. Sans habitant, sans renouvellement des générations d'habitants, ce quartier ne revivra pas ».

Sans l'éliminer complètement, le ministère des Affaires culturelles n'a pas accordé à la fonction habitation un caractère prioritaire dans son document de travail.

La Place royale, site national d'interprétation culturelle habité et animé par des artisans-créateurs, devra dans toutes ses options d'utilisation se greffer à sa vocation fondamentale de site historique largement accessible au plus grand nombre de personnes.

« Le logement, tout comme les autres vocations et usages des lieux, sera aussi orienté sur la volonté d'interprétation et de créations d'un dynamisme interne », pouvait-on lire dans le document du ministère des Affaires culturelles.

« Ainsi tout en laissant le plus d'espace possible aux anciens citoyens des lieux, la priorité, au moins dans certains secteurs, ou dans certains types de constructions, sera attribuée au logement de citoyens exerçant des activités compatibles avec les orientations qui seront retenues. »

Plusieurs mémoires et intervenants ont souligné le rôle essentiel de l'habitation à la Place royale comme moyen d'éviter la muséification des lieux et l'hibernation en dehors des saisons touristiques.

« Une vie normale, a dit M. Georges-Emile Lapalme, ancien président de la Commission des biens culturels, peut seule vaincre l'hiver. Il serait impensable de laisser la vie se figer pendant six mois par année. Si des millions doivent s'y engouffrer, les résultats doivent s'étaler sur l'année."

En 1945, la paroisse Notre-Dame-des-Victoires où se trouve la Place royale, comptait environ 2,500 habitants. Aujourd'hui, il en reste moins de 500.

Le ministère des Affaires culturelles est le plus important propriétaire foncier avec une soixantaine d'immeubles. Il a restauré neuf immeubles et en a reconstruit 19. Près de la moitié de l'espace utilisable reste inoccupé tandis que 19% est affecté à l'habitation, 20% au commerce et 13% à des usages publics.

Les revendications des cégépiens: $204 millions

QUEBEC (PC) — Il en coûterait $204.6 millions au ministère de l'Education si les exigences des cégépiens relatives au régime des prêts et bourses étaient acceptées par le gouvernement.

Dans une lettre adressée le 16 novembre à M. André Boudreau, président de l'Association générale des étudiants du Cégep de Rimouski, le ministre de l'Education, M. Jacques-Yvan Morin, analyse chacune des sept revendications qui ont suscité des débrayages dans divers cégeps de la province.

Par ailleurs, le ministre, qui répondait à une missive de M. Boudreau datée du 8 novembre, explique brièvement certaines mesures déjà prises par son ministère pour améliorer le régime des prêts et bourses.

M. Morin a fourni les explications suivantes sur les divers points de la contestation estudiantine, en précisant les montants additionnels pour chacun:

■ abolition de la contribution minimale de l'étudiant: $95 millions. Ici, s'il s'agissait plutôt d'établir la contribution de l'étudiant en tenant compte de ses gains réels, le coût serait de $9.7 millions;

■ abolition de la contribution des parents: $20 millions. Une telle mesure, a dit M. Morin, amènerait le ministère à aider financièrement des étudiants qui ont les moyens de poursuivre leurs études alors que l'objectif du régime est de venir en aide aux étudiants dans le besoin;

■ abolition du prêt: $54 millions;

■ statut d'indépendant attribué dès le départ de la maison familiale: $20 millions. Environ 80 pour cent des demandes d'aide financière proviennent actuellement d'étudiants non-résidents;

■ obtention automatique du prêt maximum: $11 millions;

■ allocations de subsistance identiques aux niveaux collégial et universitaire: $4.6 millions.

■ aux étudiants qui demandent également qu'il n'y ait aucuns frais exigés par les collèges pour le matériel scolaire, le ministre de l'Education répond que cette revendication ne touche pas directement le régime de prêts et bourses. Cependant, ajoute-t-il, il faut souligner que ces frais sont inclus dans les dépenses admises de l'étudiant pour les fins du calcul de l'aide financière.

M. Morin rappelle par ailleurs que dans le dernier budget Parizeau, un montant additionnel de $1.8 million a été consacré au régime de prêts et bourses afin de réduire la contribution requise des parents les plus démunis.

De plus, le montant maximum du prêt a été indexé du taux le plus faible parmi les taux utilisés pour l'indexation des dépenses admises des étudiants, contribuant ainsi à réduire le pourcentage de l'aide accordée sous forme de prêts et à augmenter celui de l'aide par des bourses.

« Je puis d'ailleurs vous indiquer que notre priorité porte actuellement sur la contribution requise des parents. Je compte soumettre au conseil des ministres, d'ici quelques semaines, un mémoire sur cette question, faisant état des différentes hypothèses d'amélioration », écrit encore M. Morin à son correspondant.

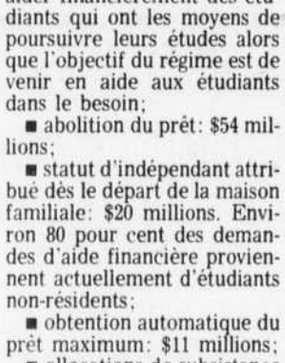
Aidez les petits frères
à leur redonner le sourire



Envoyez vos contributions à:

LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
4624 rue Garnier, Montréal H2J 3S7
Téléphone: 523-3634 — 523-4142

RICHARD OGDEN PRÉSENTE
SA COLLECTION DE JOYAUX
ANCIENS CHEZ MAPPINS
DU 21 au 25 NOVEMBRE



Si vous avez toujours apprécié les beaux bijoux et aimé les antiquités, la présentation qui va avoir lieu chez Mappins est pour vous. Pendant quelques jours, Mappins va exposer et vendre les bijoux anciens les plus beaux et les plus originaux. La collection est estimée à plus de cinq cent mille dollars et chaque article est authentifié par l'association des antiquaires anglais comme ayant été façonné avant 1920.

La collection a été assemblée par M. Richard Ogden, bijoutier de renommée internationale de la fameuse Arcade Burlington de Londres. M. Ogden assistera à la présentation et à la vente spéciales et répondra avec plaisir à toutes vos questions.

Vous êtes cordialement invité à assister à ces présentation et vente exceptionnelles chez Mappins.

Mappins
Le bijoutier par excellence
1000 ouest, rue Ste-Catherine 866-7431

MICHELIN
FIRESTONE
CONTINENTAL
GOODYEAR
VREDESTEIN
MONARCH
GOODRICH
UNIROYAL
FISK
DAYTON
SEMPERIT
AVON
MDG
KELLY
PIRELLI
DUNLOP
SEIBERLING

Pneus d'hiver à prix spécial: $23.95
MARQUE MDG COTÉE
4 PLIS
Flanc noir
E78X14
F78X14
G78X14
G78X15
Installation non comprise.
Économies similaires sur d'autres dimensions également.

CANADA TIRE CIE
Les experts en pneus.

CENTRE-VILLE
770 ouest, rue Notre-Dame
Tél: 861-1611

NORD-OUEST
5150 ouest, rue Jean-Talon
Tél: 731-7811

MONTRÉAL-EST
6000 est, rue Sherbrooke
Tél: 254-6006

NORD-EST
1025 est, rue Jean-Talon
Tél: 271-3551

CHOMEDEY-LAVAL
1200, boul. Labelle
Tél: 688-6262

RIVE SUD
3435, boul. Taschereau
Tél: 678-8080

DOLLARD DES ORMEAUX
3352, rue Sources
Tél: 683-2844

CHARGEX VISA · TELECHEQUE · master charge

Alignement des roues/Équilibrage des roues/Freins/Amortisseurs

Vancouver choisit la continuité

par Daniel Raunet
collaboration particulière au Devoir

VANCOUVER — En accordant 49% de leurs suffrages et un second mandat au maire Jack Volrich, et en réélisant les huits conseillers municipaux qui se représentaient, les Vancouverois ont montré mercredi leur fidélité aux têtes connues et ont ignoré les mots d'ordre des partis municipaux. Certains observateurs pensaient pourtant que la défection du mouvement d'action des électeurs, le parti TEAM, au début de la campagne, aurait été fatale à M. Volrich. Il n'en a rien été et l'électorat n'a accordé que 32% des voix à la candidate du parti au pouvoir, Mme May Brown.

Fondé en 1968 pour mettre un terme à l'engouement pour les gratte-ciel et les autoroutes affichées par les maires Bill Rathie et Tom Campbell, l'élite libérale, regroupée au sein du parti TEAM, avait réussi à briser en quelques années le pouvoir de l'Association non-partisane, la NPA, liée aux milieux de l'immobilier et créée dans les années 30 pour faire échec aux « socialistes ». Le premier maire élu sous l'étiquette TEAM, Art Phillips avait passé le flambeau à M. Jack Volrich en 1976 afin de briguer une carrière fédérale sous l'aile du parti libéral. La succession s'était déroulée sans accroc, TEAM conservant 4 sièges au conseil municipal, auxquels s'ajoutaient deux indépendants proches de ses vues, contre 3 à la NPA et un au parti de gauche COPE (Comité des électeurs progressistes).

Le nouveau conseil ne compte désormais qu'un seul élu du parti TEAM, Marguerite Ford, la NPA s'étant emparé des deux sièges abandonnés par deux conseillers qui ne se représentaient pas, et le quatrième conseiller TEAM, Don Bellamy, ayant décidé, tout comme M. Volrich, de faire cavalier seul avec l'appui non sollicité de la NPA. Au total, le nouveau conseil municipal de Vancouver compte 5 membres de la NPA, plus M. Bellamy, un du parti TEAM, plus deux alliés, les indépendants Mike Harcourt et Darlene Marzari, et un du parti COPE, l'avocat Harry Rankin.

La déroute du parti TEAM s'explique d'abord par l'abandon, il y a deux mois, de la candidature Volrich. Le style du maire sortant était devenu, aux yeux des réformateurs des années 60, trop personnel, trop imprévisible et trop conservateur. Au lendemain du « mini-scandale Seiko » (des montres offertes à la ville par une délégation japonaise avaient été distribuées dans l'entourage du maire), l'état-major de TEAM désavouait M. Volrich et accordait son soutien au conseiller May Brown, qui avait fait la preuve de ses qualités administratives à la tête du comité des finances de la ville. A ce coup-de-théâtre devait succéder un autre: le parti NPA rejetait le 10 octobre la candidature de l'ancien maire Bill Rathie et décidait de soutenir Jack Volrich, qui eût la sagesse de ne pas se présenter au meeting de nomination et de conserver l'étiquette d'indépendant.

La candidate TEAM, madame May Brown, explique son échec par les préjuges persistant de l'électorat envers les femmes et par la grève des deux quotidiens locaux, le Vancouver Sun et le Province, qui l'a privée d'un appui éditorial qui lui était acquis. Mais il y a plus. May Brown a axé sa campagne sur sa compétence administrative et les bévues comptables du maire Volrich. Même si la plupart des observateurs s'accordent à admettre que M. Volrich n'a pas vraiment la tête aux chiffres, ses opposants n'ont pas réussi à frapper les imaginations par le dévoilement d'exemples de cette prétendue incompétence.

Madame Brown s'est par contre aliéné les milieux sportifs en se prononçant contre un projet dit « multiplex » d'expansion du Parc national des expositions, projet prévoyant la construction d'un nouveau stade. Ce n'est qu'une semaine avant les élections que la candidate s'est prononcée clairement pour un stade plus près du centre-ville, mais ces hésitations ont permis à M. Volrich de se poser en défense des sports. Alors que son rival se contentait de promettre sans plus de précision l'austérité fiscale et la lutte contre la bureaucratie, madame Brown a commis l'imprudence d'avouer que l'assainissement des finances de Vancouver passait par une réduction des impôts sur les propriétés industrielles et une hausse de 3,7% des taxes résidentielles.

Les électeurs de Vancouver devaient également se prononcer sur une question référendaire à propos du vote par quartier. Vancouver est en effet la seule grande ville canadienne où les conseillers sont élus à l'échelle de toute la municipalité. Le principe du vote par quartier a été adopté par une faible majorité de 51%, malgré l'opposition de M. Volrich et de la majorité des nouveaux élus. Il est donc douteux que cette réforme électorale soit entreprise, la consultation n'ayant pas un caractère exécutoire. Le système actuel favorise les quartiers cossus de l'ouest de la ville où la conscience civique est la plus forte et où se recrutent la plupart des politiciens municipaux. Il faut d'ailleurs noter que ce sont ces mêmes quartiers qui ont été les seuls mercredi à se prononcer contre la réforme électorale.



M. Jack Volrich, réélu maire de Vancouver aux élections municipales de mercredi.

La déconfiture du parti TEAM et l'élection d'un conseil où dominent les éléments conservateurs posent le problème de la nature de l'opposition officielle à la mairie de Vancouver. M. Larry Rankin, dont les sympathies communistes sont connues, a été comme d'habitude le conseiller qui a obtenu le plus de voix. Son parti, le comité des électeurs progressistes, a failli également faire élire M. Bruce Eriksen, bien connu pour ses initiatives, en tant que président de l'Association des résidents du centre-ville (DERA), pour la défense des habitants des taudis. Que l'opposition se regroupe sous l'égide de COPE ou dans le cadre d'une alliance souple entre M. Rankin et les indépendants Harcourt et Marzari, les débats du nouveau conseil municipal se dérouleront certainement plus que jamais en terme de droite et de gauche. Les adversaires de M. Volrich exigeront l'application de la réforme électorale, le vote par quartier étant pour eux la condition essentielle de l'élection de représentants de l'est de la ville plus sensibles aux problèmes sociaux.

La CECM autorise 4 expériences

par Paule des Rivières

La Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) a donné le feu vert à quatre projets pédagogiques spéciaux dont la concrétisation s'inscrit bien dans la lignée de son désir de « diversifier » ses écoles et ses expériences.

Les deux plus gros projets ont été soumis par l'équipe de conseillers pédagogiques en musique de la commission; le premier permettra la fabrication de documents sonores accompagnés de recueils de chansons folkloriques du Québec et vise à enrichir le contrat avec « nos chansons folkloriques, cet élément fondamental de notre patrimoine ».

La production de ces documents sonores et écrits, pour laquelle les conseillers se donnent trois ans, pourrait ainsi faciliter la pratique du chant en classe et éveiller chez les élèves le sentiment d'appartenance à la société québécoise, espèrent les concepteurs du projet.

Ce projet nécessitera une somme de $17,000 que la commission espère aller chercher à Québec dans le fonds que le ministère de l'Education a mis à la disposition des commissions désirant promouvoir l'enseignement des arts au primaire.

Le deuxième projet, pour lequel une somme de $6,000 devra être autorisée par Québec aussi, consiste en un concours de musique et de poésie s'adressant aux élèves du deuxième cycle du cours primaire.

Mais ce n'est pas tout. La commission envisage d'enregistrer un disque comprenant les meilleures productions.

Les deux autres projets approuvés hier ne nécessitent pas l'assentiment du ministère de l'Education puisque les fonds qui y seront affectés seront puisés à même un budget spécial de $500,000 que la commission montréalaise a prévu pour des activités un peu spéciales.

Le premier projet est intitulé: « Sensibilisation à l'option musique au secondaire » et le second: « L'Eglise Notre-Dame, chants, foi et patrimoine ». L'un comme l'autre s'adressent aux élèves de la région centre de la commission.

Le projet musique vise à permettre aux élèves de l'école secondaire Joseph-François Perreault inscrits à l'option musique de donner plus d'une représentation du concert qu'ils présentent chaque année durant le temps des fêtes.

Le second vise à « amener les enfants à une participation active sur le plan historique, musical et religieux et à ressusciter le répertoire traditionnel des chants de Noël ». Il y aura production de cahiers de recherches portant sur l'Eglise Notre-Dame, préparation d'un programme musical, une visite guidée de cette église etc. La CECM a affecté hier $1,445 pour ces deux projets.

Groënland: autonomie partielle

COPENHAGUE (AFP) — Le Parlement danois a adopté hier une loi accordant au Groënland, à partir du 1er mai 1979, une autonomie partielle dans le genre de celle qu'obtinrent les îles Feroë en 1948 en devenant une région autonome au sein du Royaume de Danemark. La loi a été votée par 124 voix pour, 24 contre et trois abstentions.

Toutefois, le nouveau statut groënlandais n'entrera en vigueur que si les Groënlandais eux-mêmes se prononcent pour cette autonomie partielle lors d'un référendum en janvier 1979.

La loi votée hier stipule entre autres que les questions de politique extérieure, de la défense et de la sécurité resteront toujours du ressort du gouvernement et du Parlement de Copenhague. Pour ce qui est de l'utilisation de ressources éventuelles du sous-sol groënlandais, les décisions devront être prises en commun par les autorités de Copenhague et du Goënland.

Y penser c'est bien
Y participer c'est mieux
OXFAM

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en pages 16 et 17

Johanne Gauthier, étudiante, résidante et domiciliée au 2155, Chemin Comtois, St-Louis-de-Terrebonne, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec.
Ladite Johanne Gauthier doit soumettre incessamment une demande au ministère québécois de la Justice aux fins d'obtenir un changement de nom et de substituer à celui de Johanne Gauthier, le nom suivant:
Anne-Marie Lecorre, étudiante, résidant et domiciliée au 2155, Chemin Comtois, St-Louis-de-Terrebonne, district judiciaire de Terrebonne, province de Québec.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-003555-786

COUR SUPÉRIEURE

ROGER DUQUETTE,
Requérant
-et-
ISABEL M. Parquet, de lieux inconnus et al.
Intimée
-et-
Le procureur Général de la Province de Québec
Intimé

Avis est donné par les présentes à Mlle Isabel M. Parquet qu'une requête en vertu de l'article 15A de la loi de la Curatelle Publique a été déposée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Prenez avis que cette requête sera présentée pour adjudication, devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, le 20 décembre 1978 à 9:30 de l'avant-midi dans la chambre 2.16.

J. Pierre Rousseau
avocat du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-14-003555-786

COUR SUPÉRIEURE

ROGER DUQUETTE,
Requérant
-et-
CORINNE PARQUET, de lieux inconnus, et al.
Intimée
-et-
Le procureur Général de la Province de Québec
Intimé

Avis est donné par les présentes à Mlle Corinne Parquet qu'une requête en vertu de l'article 15A de la loi de la Curatelle Publique a été déposée à son intention au greffe de la Cour Supérieure, Palais de Justice de Montréal, 1 est, rue Notre-Dame, Montréal.
Prenez avis que cette requête sera présentée pour adjudication, devant l'un des Honorables Juges de la Cour Supérieure, le 20 décembre 1978 à 9:30 de l'avant-midi dans la chambre 2.16.

J. Pierre Rousseau,
avocat du requérant.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Aide Juridique)
NO: 500-14-004108-783
DENISE RENAUD
Partie Requérante
- C -
FERNAND WARREN et al.
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse M. Fernand Warren est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 16 novembre 1978.

JOCELYNE GUENET,
Protonotaire, C.S.M.

Mes. Paquin & Goyer,
Avocats,
300 Henri-Bourassa Ouest,
Ste 7,
Montréal, P.Q.
#dossier: #2263
Tél.: 336-2324

AVIS DE LA DEMANDE
D'ABANDON DE CHARTE

PRENEZ AVIS que la compagnie MINI GOLF CINQ ÉTOILES INC. demandera au Ministre des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières la permission d'abandonner sa charte.
MONTRÉAL, ce 14 novembre 1978.

(sgé) Paul Doré
Président

COPIE CONFORME
Paul Doré, président

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-009516-780

COUR SUPÉRIEURE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Partie Demanderesse
- C -
MAISON MOBILES CHANTELOIS LTÉE
Parti Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse Maison Mobiles Chantelois Ltée, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de quinze jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, le 16 novembre 1978.

JOCELYNE PERROS GUENET
Protonotaire, C.S.M.

Mes. Dorais, Hudon & Robichaud,
Avocats,
440 Boul. Dorchester Ouest
6ième Étage,
Montréal, P.Q.
Tél.: 281-3475

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-040769-783

COUR PROVINCIALE

CLAIREVIEW CHRYSLER PLYMOUTH LTD.,
Demanderesse
-contre-
CHARLES SCHWARTZ
-et-
STATIONNEMENT DESJARDINS INC.,
Défendeurs

Il est enjoint à STATIONNEMENT DESJARDINS INC. à l'intention de qui une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

A. BEAULIEU
Greffier

Me HARVEY EARL SHAFFER
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1008
Montréal, Québec H3A 1E7
Avocat de la demanderesse

QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-05-021434-780

COUR SUPÉRIEURE

LÉOPOLD AUCLAIR,
Demandeur
-contre-
JACQUES BEAUDET autrefois du 396 Curé Poirier, app. 1, Cité de Longueuil, District de Montréal, maintenant de lieux inconnus,
Défendeur
ET
JEAN CLAUDE BEAUT ET DELSON AUTO PARTS,
Co-défendeurs

AVIS
Le défendeur Jacques Beaudet est appelé à comparaître personnellement ou par l'intermédiaire de son procureur dans un délai de trente jours (30) suivant la publication de cet avis. Une copie du bref, de la déclaration et de l'avis a été laissée au greffe de la cour supérieure à son intention dans le dossier de cette cour.
Montréal, ce 16 novembre 1978.

Jocelyne Guenet
P.A.

Claude Lebeau, avocat
168 est, Notre-Dame, bureau 102,
Montréal.
Avocat du demandeur.

Soumissions pour refaire toiture pour l'immeuble situé au 2218 Gervais, LaSalle. La plus basse soumission ne sera pas nécessairement acceptée. Toute soumission devant être livrée sous enveloppe cachetée avant le 24 novembre 1978 vendredi à midi au 2002 Hampton Avenue, N.D.G., Montréal.

LOI SUR LA FAILLITE
Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: DIMITRIOS XIPOLEAS, cuisinier, résidant et domicilié au 7635 Terrasse St-Rock, dans les Cité et District de Montréal, dans la Province de Québec.
Avis est par les présentes donné que Dimitrios Xipoleas a fait cession de ses biens le 9 novembre 1978, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 novembre 1978 à 10:00 a.m. au bureau du syndic soussigné.
Daté à Montréal, ce 10 novembre 1978.

H.H. SILVER, C.A., syndic.

BUREAU:
H.H. SILVER, C.A., syndic,
Suite 810
1440 Ste-Catherine Ouest,
Montréal H3G 1R8
Tél: 861-9081

LOI SUR LA FAILLITE
AVIS AUX CRÉANCIERS
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:
M. DENIS LECLERC, opérateur et LOUISE SÉGUIN LECLERC, ménagère, demeurant au 488 Jeanne-D'Arc, dans la Cité de Châteauguay, dans la Province de Québec. J6J 2W9
AVIS est par les présentes donné que les débiteurs susdits ont déposé une cession le 7ième jour de novembre 1978, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 24ième jour de novembre 1978, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic, au 1 Complexe Desjardins, suite 1800, Montréal, P.Q.
DATE DE MONTRÉAL, ce 15ième jour de novembre 1978.

CLAUDE LUSSIER, c.a.
SYNDIC

MALLETTE, BENOÎT & COMPAGNIE
1 Complexe Desjardins
C.P. 186
Montréal, P.Q.
H5B 1B3
Tél.: 281-1865

AVIS

PRENEZ AVIS que KEN ROSE TRANSPORT LTD, St-Lawrence Avenue East, Madoc, Ontario, au Québec, 200, St-Jacques, Suite 900, Montréal, détenteur du permis #22907-V s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial pour 364 jours comme suit:
TRANSPORT RESTREINT - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE - CONTRAT
De la frontière Québec/Ontario (ports d'entrée Pointe-Fortune & Rivière-Beaudette) à destination de tous les points de la Province de Québec pour le transport de poêles antiques de marque "Fisher" pour le compte de Eastern Ontario Stove Works Inc.
Point d'origine en Ontario: Marmora.
La présente demande est faite en vertu des dispositions de l'article 2.74 du règlement 2 (1976) sous les règles de pratique et de régie interne de la Commission des Transports du Québec, adopté en vertu de la Loi des Transports (1972) (chapitre 55).
Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial déposée à ladite Commission dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Place du Cercle, Montréal, P.Q.
1ère publication: Jeudi, le 16 novembre 1978
2ème publication: Vendredi, le 17 novembre 1978
3ème publication: Samedi, le 18 novembre 1978.

ADRIEN R. PAQUETTE, C.R.

PRENEZ AVIS que M. Doris Tétreault, Mascouche, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. André Brais, Montréal, le permis M-504039 D-001 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 10. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.

Me LUC BOULANGER,
Procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1
1ère publication: 16 novembre 1978
2ème publication: 17 novembre 1978
3ème publication: 18 novembre 1978.

PRENEZ AVIS que M. Richard Larocque, Saint André AVELIN, demande à la Commission des Transports du Québec de transférer à M. 87583 CANADA inc., Chênéville, le permis M-507199 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la région 7. Tout intéressé peut s'opposer à cette demande dans les 5 jours suivant la troisième parution de cet avis.
Me LUC BOULANGER,
Procureur,
1000 De Serigny, suite 530,
Longueuil, J4K 5B1
1ère publication: 16 novembre 1978
2ème publication: 17 novembre 1978
3ème publication: 18 novembre 1978.

LOI SUR LA FAILLITE
Avis aux créanciers

Dans l'affaire de la faillite de: JACQUES PARENT, garagiste, résidant et domicilié au 1845 Marie-Anne Est, dans les Cité et District de Montréal, faisant autrefois affaires seul sous les nom et raison sociale de GARAGE JACQUES SUNOCO ENRG et CLUB AUTOMOBILE J.V. ENRG au 295 Blvd Simard, St-Lambert, Québec.
Avis est par les présentes donné que Jacques Parent a fait cession de ses biens le 9 novembre 1978? et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27 novembre 1978 à 10:30 a.m. au bureau du syndic soussigné.
Daté à Montréal, ce 10 novembre 1978.

H.H. SILVER, C.A., syndic.

BUREAU:
H.H. SILVER, C.A., syndic,
Suite 180
1440 Ste-Catherine Ouest,
Montréal H3G 1R8
Tél: 861-9081

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

No: 500-020-43731-780
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON (QUÉBEC) LIMITÉE,
Demanderesse
-vs-
DAME NICOLE CHAMARD
Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse est par la présente requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication de cet avis. Une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Provinciale de Montréal, à son intention.
Prenez avis de plus, qu'à défaut par la défenderesse de signifier et déposer une comparution ou contestation dans le délai susdit, le demandeur procédera à obtenir contre elle, par défaut, un jugement accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions demandées dans ledit bref et ladite déclaration, sans autre avis ni délai.
Montréal, ce 13 novembre 1978.

ARMAND BEAULIEU
Protonotaire-Adjoint

Me YVES A. PERRON, avocat
2309 est, rue Ontario
Montréal, Québec
H2K 1W2
Tél.: 526-4951

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
NO: 150-02-000666-78

COUR PROVINCIALE

CHICOUTIMI, le 10 octobre 1978
PRESENT:-
OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
3530, rue Jean-Talon ouest, Montréal
Demandeur
-vs-
PLOMBERIE R.F. INC.
(Plomberie du Saguenay Inc.)
Défendeur

ASSIGNATION
Ordre est donné à PLOMBERIE R.F. INC. de comparaître au greffe de cette Cour dans les (30) trente jours de la dernière publication du présent avis. Une copie de la présente action a été laissée au greffe à l'intention de PLOMBERIE R.F. INC.

GABRIELLE L'ESPÉRANCE
Greffier-Adjoint
Cour Provinciale

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

(Division des Divorces)
No: 500-12-082008-784
ROGER GARIÉPY,
requérant(e),
-vs-
MARCELLE JANVIER,
intimé(e)

PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé(e), MARCELLE JANVIER est par les présentes requis(e) de comparaître dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le (la) requérant(e) procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
LAVAL, le 14 novembre 1978.

(S) Jocelyne Brunet
Registraire

Saint-Aubin, Londéi, Charbonneau & Lacroix,
a/s Me Guy Saint-Aubin, avocat,
3509 boul. de la Concorde,
Suite 207,
Duvernay, Laval, P.Q.
DOM. ÉLU: 31 ouest, St-Jacques,
Montréal, P.Q.
a/s Linteau & Linteau, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO.: 500-05-009559-780

COUR SUPÉRIEURE

DAME JOSÉE FIORILLO ET GILLES BÉLANGER
Demandeurs
-vs-
PRIMO CAMISA
Défendeur
-et-
PRIMO CAMISA
Demandeur en garantie
-et-
DAME RUBY PASCOS
Défenderesse en garantie
-et-
ALFRED TROTTIER
Défendeur en garantie

PAR ORDRE DE LA COUR
La défenderesse en garantie, Dame Ruby Pascos, d'adresse inconnue est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de cette insertion.
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis selon l'article 119A C.P.C. a été laissée, à son intention, au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal, au numéro 1, rue Notre-Dame, Est, à Montréal, district judiciaire de Montréal.
Faute par la défenderesse en garantie de comparaître dans les délais requis, STATUER sur la demande et PRONONCER jugement, par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.
Montréal, ce 17 novembre 1978.

JOCELYNE GUENET,
Protonotaire adjoint.

Mes CERUNDOLO ET NIVOIX
1819, rue Jean-Talon, est
Montréal, Qué.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA
Partie Demanderesse
- C -
G.N. PENCER
Partie Défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse G.N. Pencer, est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente jours suivant la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée à son intention au Greffe de la Cour.
Montréal, 16 novembre 1978.

RONALD CHASSE
Protonotaire, C.S.M.

Mes. Dorais, Hudon & Robichaud,
Avocats,
440 Boul. Dorchester Ouest,
6ième Étage,
Montréal, P.Q.
Tél: 281-3475

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

C.T.Q.

TRANSFERT
REG. 2(1976) ART. 2.59.1

PRENEZ AVIS QUE, ROSAIRE LAPOINTE, du 5491, Jeanne d'Arc, Appt 2, Montréal, PQ, détenteur du permis M-503272 D-003, s'adressera à la Commission des Transports du Québec, afin d'obtenir l'autorisation de transférer tous les droits, titres, intérêts et privilèges qu'il détient et/ou détiendra lors de l'audition, si audition il y a, en vertu de son permis de camionnage en vrac pour la région 10, numéro M-503272 D-003, en faveur de MARCEL RODRIGUE, du 2210, boulevard Deblois, Duvernay, Ville de Laval, PQ.
Les requérants demandent à la Commission des Transports du Québec que la décision devienne exécutoire après avoir été rendue, et ce, en vertu de l'article 2.58.1 du règlement 2(1976).
Tout intéressé peut contester cette demande de transfert déposée à ladite Commission, dans les cinq (5) jours de la troisième parution de cet avis, en s'adressant à la Commission des Transports 505, rue Sherbrooke, est, Place du Cercle, Montréal, PQ.
1e publication: 16 novembre 1978
2e publication: 17 novembre 1978
3e publication: 18 novembre 1978

PAQUETTE, PAQUETTE, PERREAULT, RIVET & GROLEAU
200, St-Jacques, Ouest,
Suite 900
Montréal, PQ
PAR: LOUIS LAVOIE / PROCUREUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-02-027717-789

COUR PROVINCIALE

SONIA LIBERIAN,
Demanderesse
-contre-
LOUIS DUPUIS
-et-
ROBERT ADAMS,
Défendeurs

Il est enjoint à LOUIS DUPUIS et ROBERT ADAMS à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration ont été laissées au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

A. BEAULIEU
Greffier

Me HARVEY EARL SHAFFER
666 ouest, rue Sherbrooke
Suite 1008
Montréal, Québec H3A 1E7
Avocat de la demanderesse

AVIS LÉGAL
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
LA CITÉ DE LACHINE

AVIS est, par le présent, donné que le TRENTIÈME jour du mois de NOVEMBRE, mil neuf cent soixante-dix-huit, à DIX heures de l'avant-midi, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, au No. 21 - 18ème avenue, en la Cité de Lachine, District de Montréal, je procéderai à la vente des objets, effets mobiliers et autres biens meubles, actuellement en la possession de la Cité de Lachine, lesquels objets n'ont pas été réclamés depuis deux mois; ces objets pourront être vus le Vingt-neuvième jour de NOVEMBRE 1978, entre neuf heures du matin et cinq heures du soir, aux endroits suivants:
Équipement lourd: Aux Ateliers Municipaux, 2200 St-Antoine, Lachine.
Ameublement de bureau et bicyclettes: Au no 15 - 18ème avenue, Lachine.
Le présent avis de vente est donné en vertu de la Loi I, George VI, chapitre 108, section 9, et en vertu d'une résolution du Conseil de la Cité de Lachine passée le 23 octobre 1978.
Condition de vente: "ARGENT COMPTANT".
LACHINE, le 15 novembre 1978.
JEAN-MARC PAQUETTE, H.C.S.,
210 St-Jacques, Suite 700
Montréal — 284-1007

APPEL D'OFFRES
S.E.R.A. INC.

S.E.R.A. Inc. recevra jusqu'à 15 heures le 7 décembre 1978, à l'adresse mentionnée, des soumissions sous enveloppes scellées pour la réfection d'une cafétéria pouvant accommoder 50 personnes.
Ces soumissions doivent être remises de main à main à la secrétaire à l'entrée principale de:

S.E.R.A. Inc.
7399 boul. St-Laurent
Montréal, Québec

Les soumissionnaires peuvent visiter les locaux et se procurer des instructions à l'adresse ci-haut mentionnée, moyennant une somme de cinquante dollars ($50.00) payable par chèque visé et fait à l'ordre de S.E.R.A. Inc.
Cette somme sera remboursée à ceux qui retourneront les formules en bon état, dans les quinze jours (15) qui suivent la date de fermeture des soumissions reçues.
S.E.R.A. se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions.

Société centrale d'hypothèques et de logement — Central Mortgage and Housing Corporation

APPEL D'OFFRES
SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT
POUR LA VENTE DE
160 CHAPEL
OTTAWA, ONTARIO

SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT - DES OFFRES SCELLÉES, clairement marquées quant au contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 14h00, heure local le 20 décembre 1978 pour l'achat d'un immeuble à appartements en hauteur (22 étages) comprenant 203 appartements dans une aile et 473 places de foyer dans une autre. Les deux ailes sont reliées à l'entrée principale connu sous l'appellation 160 Chapel, Ottawa, Ontario. Les acheteurs éventuels peuvent se procurer les formules d'offres requises à l'adresse indiquée ci-après. L'offre la plus élevée ou toute autre offre ne sera pas nécessairement acceptée. Toutes et chacune des demandes de renseignements doivent être adressées à Peter Doneit ou Gérald Lauzon au 613-225-6770.

Gérant
Société centrale d'hypothèques et de logement
1500 Chemin Merivale
Ottawa, Ontario
K2C 3K5
1979: $11,320.00

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE POINTE CLAIRE
AVIS PUBLIC

Avis public est par les présentes donné que suivant l'avis public donné à Pointe Claire, Québec, le 30ième jour d'octobre 1978, le relevé du scrutin pour l'élection des Conseillers aux Sièges Nos. 1, 2 3 et 5 pour la Ville de Pointe Claire, a été fait par moi, le dimanche soir, 5 novembre 1978, à l'Hôtel de Ville, 451 Boulevard St-Jean, Pointe Claire, P.Q., et que la majorité des votes donnés pour l'élection d'un Conseiller au Sièges No. 1 étant en faveur de Madame Margaret F. Patterson, Ménagère, 155 Avenue Braebrook, Pointe Claire, Québec, je l'ai proclamée élue comme Conseiller au Siège No. 1 de la Ville de Pointe Claire, et que la majorité des votes donné pour l'élection d'un Conseiller au Siège No. 2 étant en faveur de M. Peter A. Trépanier, Gérant de Secteur, 13 Winston Circle, Pointe Claire, Québec, je l'ai proclamé élu comme Conseiller au Siège No. 2 de la Ville de Pointe Claire, et que la majorité des votes donnés pour l'élection d'un Conseiller au Siège No. 3 étant en faveur de M. Marcel G. Legault, Détaillant, 116 Avenue Pointe Claire, Québec, je l'ai proclamé élu comme Conseiller au Siège No. 3 de la Ville de Pointe Claire et que la majorité des votes donnés pour l'élection d'un Conseiller au Siège No. 5 étant en faveur de M. Stanley J. Deakin, Ingénieur, 86 Avenue Pardo, Pointe Claire, Québec, je l'ai proclamé élu comme Conseiller au Siège No. 5 de la Ville de Pointe Claire, Québec, et je donne par les présentes l'avis public requis par l'Article 268 de la Loi de Cités et Villes.
Donné à Pointe Claire, Québec, sous mon seing ce quatorzième jour de novembre 1978.

M. Trudeau,
Président d'Élection

VILLE DE MONTRÉAL
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

APPEL D'OFFRES

LA RÉPARATION DE LA DALLE SITUÉE DANS LA SALLE DES APPAREILS DE LA CASERNE D'INCENDIE #19, 1945 RUE FULLUM, MONTRÉAL
INDEX: B-2013

La date d'ouverture	■ 5 décembre 1978
Les conditions et les exigences sont contenues dans les documents que l'on peut obtenir aux bureaux de la	■ Division Technique architecture ■ Sise au 755 rue Berri, suite 191 (téléphone: 872-2236)
Contre un dépôt remboursable de	■ $50.00
Sous forme de chèque visé à l'ordre du	■ Directeur des Finances de la Ville de Montréal

Un chèque visé de $2,000.00 doit accompagner chaque soumission.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être validement reçue, se trouver physiquement le jour fixé pour son ouverture, entre les mains du secrétaire administratif à son bureau, chambre 202, Hôtel de Ville, 275 est, rue Notre-Dame, Montréal, avant l'heure de midi. Les soumissions seront ouvertes à midi au bureau du greffier de la Ville à la chambre 120.

HÔTEL DE VILLE DE MONTRÉAL
LE 18 NOVEMBRE 1978

Le Greffier,
Marc Boyer, C.R.

DÉCÈS

FORTIER Henri-Paul. — A Montréal, le 17 novembre 1978 à l'âge de 58 ans, est décédé, M. Henri-Paul Fortier, adjoint au Chef de production à la Société Radio-Canada. Epoux de Marthe Piau. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa fille Francine, ses fils Claude et André, sa belle-mère Mme Berthe Viau, ainsi que sa belle-soeur Mme Denise Brisset. Les funérailles auront lieu lundi 20 novembre. Le convoi funèbre partira du Salon J.R. Deslauriers Ltée No. 790 Boul. Ste-Croix, pour se rendre à l'église Notre-Dame-des-Anges où le service sera célébré à 11:00 heures, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. A la demande de la famille le salon sera ouvert de 13 hres à 17 hres, dimanche 19 novembre. S.V.P. pas de fleurs.

En finale de l'Est de la LCF

Les Riders craignent le «momentum» des Alouettes

par Laurent Pepin

L'adversaire le plus craint par les instructeurs engagés chaque année dans les finales de l'Est et de l'Ouest de la Ligue canadienne de football n'a jamais capté une passe ni effectué un seul plaqué. Il s'agit en effet de ce que tous les entraîneurs-chefs appellent le « momentum », cet élan victorieux qui bon an mal an est indispensable à chaque formation aspirant à remporter la Coupe Grey.

Encore ces derniers jours, Hugh Campbell, l'entraîneur-chef des Eskimos d'Edmonton, qui recevront aujourd'hui la visite des Stampeders de Calgary en finale de l'Ouest, déclarait: « Je suis inquiet quand je pense au « momentum » du Calgary ». Les Stampeders ont gagné leurs six dernières parties, alors que les Eskimos, après s'être assurés définitivement de la première position, se sont inclinés au cours de leurs deux derniers matches de la saison régulière, aux dépens des Lions de la Colombie-Britannique et des Roughriders de la Saskatchewan, deux équipes qui étaient pourtant déjà éliminées.

Dans l'Est, le « momentum » est du côté des Alouettes de Montréal, qui affronteront demain au Lansdowne Park de la capitale fédérale les Rough Riders d'Ottawa, en finale de la section. Les Alouettes sont très inspirés à la veille de cette rencontre, ayant gagné leurs trois derniers matches de façon convaincante, alors que les Rough Riders, qui ont terminé au premier rang de la section Est, n'ont pu faire mieux que d'inscrire deux victoires à leurs cinq dernières parties, ce qui a fait dire à Mike Widger, du Ottawa: « Les Alouettes s'amènent en finale avec le « momentum ». Nous devons nous mettre dans le même état d'esprit. »

Que les Alouettes soient présentement engagés sur une lancée victorieuse et qu'ils aient retrouvé leurs moyens au cours du dernier mois, alors que les Riders ont semblé stagner depuis leur championnat n'assure cependant pas automatiquement la victoire aux Montréalais demain après-midi.

Il ne faut pas oublier que les Riders ont connu dans l'ensemble une bien meilleure saison que les Alouettes, leur dossier final de 11 gains et cinq revers en témoignant, et qu'ils sont donnés favoris pour l'emporter par cinq points et ainsi accéder au match de la Coupe Grey.

En outre, les Rough Riders ont présenté le meilleur dossier défensif du pays et la deuxième meilleure fiche offensive.

A la défensive, Ottawa a effectué le blitz avec succès cette année, ce qui a permis à l'équipe de réussir 31 interceptions, comparativement à 20 pour les Alouettes. Tout au long de l'année, les dirigeants des Rough Riders se sont félicités d'avoir acquis Ken Downing des Lions de la Colombie-Britannique, un solide demi-défensif qui a réussi le plus d'interceptions dans l'Est cette saison, ainsi que le secondeur Charles Anthony.

Par ailleurs, l'offensive des Riders, qu'elle soit dirigée au poste de quart-arrière par Tom Clements ou Condredge Holloway, est surtout reconnue pour l'efficacité de son attaque aérienne.

Il n'est donc pas étonnant que le meilleur receveur de passes dans la Ligue canadienne cette saison ait été l'ailier rapproché des Rough Riders, Tony Gabriel. Ce vétéran joueur canadien a en effet capté 67 passes pour des gains de 1,070 verges, ce qui lui a valu de dominer la section Est pour le nombre de touchés inscrits. Outre Gabriel, les quarts du Ottawa peuvent viser d'autres bons receveurs, notamment Jeff Avery, Ross Clarkson, Peter Stenerson et Art Green.

Pour espérer vaincre les Alouettes, les Riders ne pourront compter uniquement que sur la passe, et leurs succès pourraient bien reposer sur les épaules de leurs deux porteurs de ballon, Richard Holmes et Mike Murphy. Sans oublier Holloway, un quart-arrière qui n'hésitera pas à courir si des brèches se créent dans la défensive montréalaise.

Pour leur part, les Alouettes, auteurs d'une fiche de huit victoires, sept défaites et un match nul, ne présentent pas des statistiques aussi intéressantes que celles de leurs adversaires. Ce qui est déterminant dans leur cas, et ceci en raison des nombreuses blessures subies par les joueurs, c'est leur prestation au cours du dernier mois, alors que tous les blessés ont réintégré leurs postes, et qu'a pris fin la période d'adaptation à un nouvel entraîneur-chef.

Ainsi, le retour au jeu des Vernon Perry, Tony Prodfoot, Junior Ah You, Sonny Wade, Joe Barnes et autres blessés, ainsi que l'arrivée à Montréal du demi David Green, ont fait retrouver à l'équipe ses allures de formation championne.

« Nous jouons présentement du bon football, déclare Joe Scannella. Je crois que nous sommes à peu près d'égale force avec les Rough Riders. Ils ont de bons éléments et nous en avons aussi.

« Pour les vaincre, nous devons contenir leur blitz. Au cours des trois parties qu'ils ont gagné cette année, ils ont eu le meilleur grâce à leur blitz. De plus, ils possèdent une attaque aérienne superbe. Ils ont deux bons quarts et quatre bons receveurs. Vous ne pouvez demander rien de mieux que cela. Nous devons donc presser leurs passeurs et notre aptitude à le faire dépendra de la tenue de Gabriel Grégoire et de la pression exercée par Junior Ah You.

« Je crois vraiment que la partie se jouera au niveau des joueurs de ligne des deux équipes, les secondeurs y compris », a analysé Scannella.

Si les Alouettes réussissent à contenir le blitz des Riders et à exercer une pression sur le quart-arrière adverse, ils devraient l'emporter car dans ce cas, le match pourrait bien se transformer en un duel d'unités spéciales, principalement entre les botteurs de précision Don Sweet, des Alouettes, et John Hay, du Ottawa.

Sweet a réussi 30 des 35 placements qu'il a tentés cette saison, alors que la recrue Hay n'a pu faire mieux que 26 placements en 45 tentatives. La tenue de Hay a d'ailleurs à ce point inquiété la direction des Riders qu'elle a songé à faire appel au retraité Gerry Organ pour les éliminatoires.

Au niveau des unités spéciales, il faudra également surveiller le travail de Mike Nelms, des Riders, et de Randy Rhino, des Alouettes, les deux meilleurs joueurs pour retourner les bottés de dégagement dans l'Est. Rhino a gagné 868 verges lors des retours de bottés de dégagement cette saison, dominant ainsi à ce chapitre dans la Ligue canadienne, et s'il réussit à conserver la moyenne de 11.4 verges par retour qu'il a présentée cette saison, les Alouettes pourront plus facilement sortir de leur zone lorsque la pression se fera sentir.

Les Alouettes ont le vent dans les voiles, et si Dickie Harris n'avait pas été blessé lors de la demi-finale de l'Est contre Hamilton, leur victoire serait plus certaine demain après-midi. Si Bruce Taylor, son remplaçant, tient le coup, si Joe Barnes établit une attaque terrestre efficace dès le premier quart, et si la défensive contient avec succès les élans de Condredge Holloway, les Alouettes conserveront leur « momentum » et représenteront la section Est à Toronto, dimanche prochain, lors du match de la Coupe Grey.



L'instructeur-chef des Rough Riders d'Ottawa, George Brancato a dirigé un exercice hier malgré le froid et la pluie en vue du match de la finale de l'Est contre les Alouettes de Montréal, dimanche. (Photolaser CP)

En finale de l'ouest contre Edmonton

Calgary en mission...impossible

EDMONTON (PC) — Pour la ligne à l'attaque des Stampeders de Calgary, ce sera une mission impossible que d'affronter la puissante ligne défensive des Eskimos d'Edmonton aujourd'hui dans la finale de la section ouest de la Ligue canadienne de football. Elle aura comme mission de neutraliser les efforts de ce que l'on surnomme l'Alberta Crude et du secondeur Dan Kepley. Mais les joueurs de ligne des Stampeders ne sont pas impressionnés. Ils n'ont que du respect.

Le bloqueur à gauche Tom Humphrey, qui fera face à Ron Estay, mentionne que Estay est très fort et très rapide. Humphrey fait six pieds, six pouces et pèse 260 livres, tandis que Estay ne fait que six pieds, un pouce et 240 livres.

« Comme je suis plus grand que lui, ma difficulté majeure sera de l'empêcher d'attaquer par le bas comme un sous-marin, a dit Humphrey. Il se sert également très bien de ses mains ».

Le garde à gauche, Willie Thomas, 6'1", 230 livres, fera face à Dave Fennell, 6'4", 255 livres.

Le joueur de centre Larry Tittley, 6'2", 230 livres, aura un léger avantage devant Kepley, qui fait six pieds, un pouce et 220 livres. Le vétéran garde Harold Holton aura devant lui York Hentschel, six pieds, trois pouces, 260 livres et concédera un pouce et 20 livres. Et le bloqueur Lloyd Fairbanks se mesurera à David Boone. Ils font tous deux six pieds, quatre pouces, mais Boone, avec ses 260 livres, est plus lourd de cinq livres.

Holton prétend que la ligne défensive des Eskimos est la plus forte dans la LCF.

« Ils forment la seule défensive de toute la ligue qui peut faire exactement ce qu'elle veut faire ».

Ardell Wiagandt, instructeur de la ligne à l'attaque des Stampeders, prétend que les siens joueront homme contre homme contre les ailiers défensifs.

Wiegandt se dit par ailleurs très fier de sa ligne à l'attaque.

« La moyenne d'expérience de cette ligne n'est que de trois ans, a-t-il dit. Le secret de notre réussite est l'utilisation des cinq mêmes joueurs pendant 15 matches cette saison. Nous avons su contrer la poussée de l'extérieur contre la passe et cela a fait une grande différence. »

Jack Gotta, instructeur chez les Stampeders, mentionne qu'il n'effectuera pas de changements à sa formation, John Hufnagel commencera le match au poste de quart.



L'entraîneur Hugh Campbell des Eskimos d'Edmonton, à g., et son homologue Jack Gotta des Stampeders de Calgary se souhaitent mutuellement bonne chance à la veille de la finale de l'ouest. (Photolaser CP)

SOMMAIRES

Ligue Nationale

Bruins 6, Flames 2

Première période

1—BOSTON: Schmautz (3) Cashman, Ratelle 0:59
2—BOSTON: O'Reilly (5) Marcotte, O'Brien 4:01
3—BOSTON: Middleton (9) 7:00
4—ATLANTA: Chouinard (11) Vail, MacMillan 7:22
Pénalités: Cheevers B majeure purgée par Miller, Houston A 9:51, Lysiak A 16:28.

Deuxième période

5—BOSTON: McNab (11) O'Brien 4:27
Pénalité: Wensink B 13:39.

Troisième période

6—ATLANTA: Chouinard (12) MacMillan, Mulhern 2:33
7—BOSTON: McNab (12) O'Reilly 3:10
8—BOSTON: Ratelle (4) Cashman, Schmautz 12:06
Pénalité: Fox A 17:26.

Tirs au but

BOSTON	9	5	13	—27
ATLANTA	9	6	6	—21

Gardiens: Cheevers (B); Bouchard (A).
Assistance — 15,555.

Islanders 4, Capitals 2

1ère période

1—WASHINGTON: Lofthouse (4) Maruk, Meehan 2:32
Pénalités: Howatt I 4:22, Picard W 6:59, Potvin I 8:23, Howatt I 11:58, Lane W 19:50.

2ème période

2—WASHINGTON: Rowe (9) 8:42
3—ISLANDERS: Hansen (1) Henning 11:59
4—ISLANDERS: Bossy (9) Bourne, Gillies 12:14
Pénalités: Nystrom I, Green W 14:16, Lynch W 14:36.

3ème période

5—ISLANDERS: Henning (3) 5:08
6—ISLANDERS: Potvin (8) 11:44
Pénalités: Rowe W 10:00.

Tirs au but

Islanders NY	8	9	14	—31
Washington	10	9	9	—28

Gardiens: Smith (I); Wolfe (W).
Assistance — 10,034.

Association Mondiale

Cincinnati 6, Winnipeg 10

Première période

1—CINCINNATI: Marsh (12) Norwich, Dudley 3:35
2—WINNIPEG: Lukowich (9) Nilsson, Ruskowski 14:35
3—WINNIPEG: Lukowich (10) Nilsson, Ruskowski 15:07
4—CINCINNATI: Baltimore (1) Ftorek, Hislop 16:47
5—WINNIPEG: Preston (4) Sullivan, MacKinnon 19:47
Pénalités: Forbes C 0:51, Marsh C, Lesuk W 3:53, Malrose C 4:08.

Deuxième période

6—WINNIPEG: Ruskowski (5) Lukowich, Terbenche 3:22
7—WINNIPEG: Gray (4) Long 5:16
8—CINCINNATI: Ftorek (5) Hislop, Thomas 7:14
9—WINNIPEG: Moffat (3) Lukowich, Amodeo 9:04
10—CINCINNATI: Hislop (8) Ftorek, Maggs 10:01
11—WINNIPEG: Lukowich (11) Ruskowski, Preston 17:24
Pénalités: Preston W 0:28, Luksa C 4:06, Maggs C 16:50, Campbell W 18:01.

Troisième période

12—WINNIPEG: Sullivan (12) Lindstrom 1:11
13—CINCINNATI: Ftorek (6) Gartner, Gilligan 7:02
14—WINNIPEG: Lukowich (12) Nilsson, MacKinnon 8:48
15—WINNIPEG: Hicks (2) West 13:23
16—CINCINNATI: Hislop (9) Ftorek, Thomas 17:28
Pénalités: Ruskowski W 6:09, Baltimore C 9:40, Amodeo W 16:56.

Tirs au but

Cincinnati	11	10	16	—37
Winnipeg	13	14	8	—35

Gardiens: Dion (C); Mattsson (W).
Assistance: 8,166.

FOOTBALL

Ligue canadienne

Aujourd'hui
Finale de l'Ouest
Calgary à Edmonton, 16 h 00

Dimanche
Finale de l'Est
Montréal à Ottawa, 14 h 00

Ligue Nationale

Dimanche
Buffalo à Tampa Bay
N.-Angleterre à Jets NY
Philadelphie à Giants NY
St-Louis à Washington
San Diego au Minnesota
Atlanta à Chicago
Cleveland à Baltimore
N.-Orléans à Dallas
Seattle à Kansas City
Cincinnati à Pittsburgh
Detroit à Oakland
Green Bay à Denver
Los Angeles à San Francisco

Lundi
Miami à Houston

LIGUE NATIONALE

Division Américaine

Section est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
MIAMI	11	8	3	0	267	186	.727
N.-ANGLETERRE	11	8	3	0	265	191	.727
JETS NY	11	6	5	0	253	249	.545
BALTIMORE	11	5	6	0	158	261	.455
BUFFALO	11	3	3	0	196	252	.273

Section Centrale

PITTSBURGH	11	9	2	0	256	149	.818
HOUSTON	11	7	4	0	187	188	.636
CLEVELAND	11	5	6	0	182	184	.455
CINCINNATI	11	1	10	0	131	218	.091

Section ouest

OAKLAND	11	7	4	0	228	185	.636
DENVER	11	7	4	0	190	148	.636
SEATTLE	11	5	6	0	235	252	.455
SAN DIEGO	11	5	6	0	220	238	.455
KANSAS CITY	11	2	9	0	174	257	.182

Division Nationale

Section est

WASHINGTON	11	8	3	0	219	169	.727
DALLAS	11	7	4	0	242	161	.636
PHILADELPHIE	11	6	5	0	177	161	.545
GIANTS NY	11	5	6	0	193	198	.455
ST-LOUIS	11	3	8	0	148	213	.273

Section Centrale

MINNESOTA	11	7	4	0	215	184	.636
GREEN BAY	11	7	4	0	205	191	.636
TAMPA BAY	11	4	7	0	187	195	.364
DETROIT	11	4	7	0	164	208	.364
CHICAGO	11	3	8	0	191	214	.273

Section ouest

LOS ANGELES	11	9	2	0	196	136	.818
ATLANTA	11	7	4	0	165	164	.636
N.-ORLÉANS	11	5	6	0	204	211	.455
SAN FRANCISCO	11	1	10	0	151	235	.091

Messersmith remercié

NEW YORK (AP) — Les Yankees de New York ont remercié hier le vétéran lanceur Andy Messersmith qui a connu la notoriété en devenant le premier agent libre du baseball il y a quatre ans. Acquis des Braves d'Atlanta l'hiver dernier, Messersmith n'a pris part qu'à six parties avec les Yankees cette saison, conservant une fiche de 0-3 et une m.p.m. de 5.64. Les Yankees l'ont néanmoins invité à leur prochain camp d'entraînement.

■

WEMBLEY (Reuter) — L'Américain Tim Gullikson, « tombeur » de de Vitas Gerulaitis jeudi, a éliminé son compatriote Sandy Mayer 6-2, 6-2 en quarts de finale du grand prix de Londres doté d'une bourse de $175,000. Dick Stockton a également atteint les demi-finales à la suite de sa victoire contre l'Italien Adriano Panatta 6-3, 4-6, 8-6, tout comme John McEnroe, vainqueur de Corrado Barazzutti 6-4, 7-6.

■

BERNE (AFP) — La Fédération internationale de ski (FIS) n'a encore pris aucune décision concernant les slaloms des world series prévus du 27 novembre au 3 décembre prochain à Livigno et Plan Corones (Italie) et à Fulpmes (Autriche). Ces épreuves sont compromises par le manque de neige.

■

Un groupe montréalais a conclu une entente en vue de l'achat du centre de ski Jay Peak, situé à North Troy, au Vermont, et appartenant à la société forestière Weyerhauser, de Tacoma, Etat de Washington. Le porte-parole du groupe, M. Al Cahill, a précisé que la vente pourrait être conclue le 30 novembre mais il a refusé d'identifier les acheteurs ou de révéler le montant de la transaction. La propriété de quelque 7,000 acres est en vente depuis six ou sept ans. Situé à quelques km de la frontière du Québec, le centre Jay Peak a accueilli plus de 100,000 clients en 1977, la plupart de la région de Montréal.

■

KUMAMOTO (AP) — Les Reds de Cincinnati, dirigés à l'attaque par Johnny Bench, auteur d'un huitième circuit et d'un double d'un point, et par George Foster, qui a cogné un circuit, ont comblé un déficit pour finalement vaincre les Giants de Yomiuri 3-2. Il s'agit de la neuvième victoire consécutive des Reds et de leur 11ème contre deux défaites et un match nul depuis le début de leur tournée de 17 parties au Japon.

■

SAN DIEGO (AP) — Le propriétaire des Padres de San Diego, Ray Kroc a exprimé le voeu que les Ligues nationale et américaine se fondent en une seule et adoptent le format de la Ligue nationale de football.

HOCKEY

Association Mondiale

Hier
Winnipeg 10, Cincinnati 6
N.-Angleterre à Birmingham
Indianapolis à Edmonton

Ce soir
Birmingham à N.-Angleterre

Dimanche
Cincinnati à Edmonton
Indianapolis à Winnipeg

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Cloutier, Qué.	19	15	34
Mark Howe, NA	13	15	28
Tardif, Qué.	14	12	26
Bernier, Qué.	13	12	25
Nilsson, Win.	7	18	25
Ftorek, Cin.	4	21	25
Lacroix, NA	7	16	23
Sullivan, Win.	11	10	21
Keon, NA	3	15	18
Dudley, Cin.	7	10	17

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 6, Laval 4
Verdun 1, Québec 1

Hier
Chicoutimi 7, Verdun 4
T.-Rivières 7, Québec 1
Hull 3, Shawinigan 3
Sherbrooke 6, Montréal 3

Dimanche
Shawinigan à Verdun
Laval à Chicoutimi
Montréal à Québec
Hull à Sherbrooke
Cornwall à T.-Rivières

ASSOCIATION MONDIALE

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
QUÉBEC	18	10	7	1	76	67	21
CINCINNATI	17	9	6	2	66	58	20
N.-ANGLETERRE	16	8	4	4	73	61	20
WINNIPEG	17	7	8	2	72	66	16
BIRMINGHAM	13	6	6	1	53	54	13
EDMONTON	14	6	8	0	44	51	12
INDIANAPOLIS	13	2	9	2	37	64	6

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
VERDUN	25	15	6	4	130	91	34
MONTRÉAL	23	14	6	3	138	88	31
LAVAL	24	10	13	1	118	141	21
CORNWALL	24	10	13	1	110	150	21
HULL	24	4	16	4	80	140	12

Section Dilio

TROIS-RIVIÈRES	22	17	2	3	177	73	37
SHERBROOKE	24	13	8	3	127	103	29
QUÉBEC	23	11	9	3	106	91	25
CHICOUTIMI	24	8	15	1	102	131	17
SHAWINIGAN	25	5	19	1	92	169	11

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Los Angeles 6, Montréal 3
Chicago 4, Philadelphie 3
Pittsburgh 6, Vancouver 3
Buffalo 6, St-Louis 2
Toronto 6, Boston 4

Hier
Islanders NY 4, Washington 2
Boston 6, Atlanta 2

Ce soir
Rangers NY au Minnesota
Philadelphie à Islanders NY
Montréal à Vancouver
Pittsburgh à Los Angeles
Buffalo à Detroit
Chicago au Colorado
St-Louis à Toronto

Dimanche
Atlanta à Rangers NY
St-Louis à Boston
Detroit à Philadelphie
Minnesota à Buffalo

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Dionne, LA	11	18	29
MacMillan, Atl.	12	15	27
Lafleur, Mtl.	11	15	26
Chouinard, Atl.	10	16	26
Lysiak, Atl.	11	13	24
McDonald, Tor.	10	12	22
Babych, St-L.	9	13	22
Federko, St-L.	7	15	22
McNab, Bos.	10	11	21
Barber, Phil.	10	10	20
Sittler, Tor.	9	11	20
Taylor, LA	9	11	20
Lapointe, Mtl.	6	14	20

LIGUE NATIONALE

Section James Norris

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	18	11	5	2	72	48	24
LOS ANGELES	15	8	7	0	63	52	16
DETROIT	16	5	7	4	58	61	14
PITTSBURGH	16	4	9	3	55	60	11
WASHINGTON	18	4	11	3	47	75	11

Section Charles Adams

BOSTON	17	9	4	4	72	54	22
TORONTO	18	8	7	3	55	51	19
BUFFALO	16	5	5	6	43	43	16
MINNESOTA	15	5	8	2	44	50	12

Section Lester Patrick

ATLANTA	19	13	4	2	89	60	28
RANGERS NY	16	10	3	3	62	38	23
ISLANDERS NY	16	10	3	3	69	54	23
PHILADELPHIE	17	7	6	4	54	46	18

Section Connie Smythe

CHICAGO	16	7	5	4	50	54	18
VANCOUVER	18	6	11	1	57	73	13
ST-LOUIS	17	3	10	4	60	93	10
COLORADO	18	2	12	4	47	85	8

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

L'ÉTOILE DES PHOTOCOPIEURS
«MITA»
Le choix des graphistes!
La copie est plus claire que l'original et coûte .04¢
Une des plus pratiques!
VENTE - LOCATION ● LOCATION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC.
7035 av. du Parc, Mtl
270-1141
Stationnement
Ouvert samedi de 9 à 12

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Robic, Robic
ET ASSOCIÉS
1514, avenue McGregor
Montréal H3G 1X5 288-2152

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
Bureau
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

Vous Voulez Atteindre Le Monde Arabe!
Adressez Vous a
R R Kneider
R Bishara
conseillers en commercialisation
Expositions CARAB d'Outre-Mer Inc.
10935 JEANNE MANCE MONTREAL PQ
CANADA H3L 3C7 TEL (514) 331-5550

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE C.A.
ROBERT ST-JEAN C.A.
GILLES SPERANO C.A.
JACQUES BRANCHAUD C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST, LAVOIE, LAROSE & POIRIER
Comptables Agréés
Jean Provost, C.A.
Jacques Larose, C.A.
Henri Lavoie, C.A.
Raymond Poirier, C.A.
6000 est, Métropolitain
254-7559

samson, Bélair & associés
Comptables agréés
MONTRÉAL—QUÉBEC—RIMOUSKI—SHERBROOKE—TROIS-RIVIÈRES
OTTAWA—SEPT-ÎLES—COATICOOK—MATANE

TORONTO

Réaction favorable

La Bourse de Toronto a atteint hier son point le plus haut depuis quatre semaines à l'issue d'une séance des plus animées. L'indice composé monte de 9.3 et marque à présent 1,239.31.

Selon les analystes, l'avance est attribuable à la poussée continue dans le secteur pétrolier.

Les quatre compartiments principaux de la Bourse sont à la hausse: les pétroles de 22.8 à 1,684.56, les mines de 11.62 à 1,078.07, les industries de 9.44 à 1,008.97 et les finances de 0.89 à 1,119.54.

Signalons un gain de près de 36 points dans le groupe de l'immobilier.

Au total, les gains l'emportent sur les pertes par 281 contre 150 et 201 autres titres sont stables.

Le volume des transactions englobait 4.02 millions d'actions et, au marché des options 1,985 contrats ont été négociés. Dominion Stores a dominé le mouvement des échanges, avec 230,500 actions à $17 pièce.

Husky Oil progresse de 2 1-4 à $39, Asbestos Corp. de 1 5-8 à 46 3-8, Nowsco Well Service de 1 5-8 à 19 1-2, Hudson Bay Oil de 1 3-8 à 45 3-4 et Home Oil A de 1 à 43 1-4.

Mercantile Bank tombe de 1-2 à $12 1-4, Maislin Industries de 25 cents à $3.25, Agra Industries A de 1-4 à 6 5-8, Baton Broadcasting de 1-8 à 12 1-8 et Shell de 1-8 à 15 3-4.

Roman avance de 1 à $33 3-4, Preston Mines de 3-4 à 17 3-4 et Northgate Exploration de 1-2 à 7 5-8. Orchan Mines A perd 1-4 à $45 3-8 et Cyprus Anvil Mining 1-4 à 9 1-2.

Candel Oil monte de 2 1-2 à $23 1-2, Conuco de 67 1-2 à 5 1-8 et Ranger Oil de 5-8 à 15 5-8. Merland Explorations descend de 1-2 à $8 1-8 et Bonanza de 3-8 à 35.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	600	250	245	250	+20
Abacus	4150	460	440	445	— 5
Aby Gln w	1400	300	300	300	
Abitibi	31404	$16⅜	16⅛	16¼ +	⅛
Acklands	3100	$15	14¾	15 +	¼
Ackind 2p	300	$15½	15¼	15½ +	⅛
Action Trd	1750	100	95	100 +	3
Adanac M	2000	40	40	40	
Adanac M r	1500	½	½	½	−2½
Advocate	1200	275	275	275	— 5
Afton Min	100	$11¾	11¾	11¾	
Agnico E	1400	$5¼	5	5	— ⅛
Agra Ind A	2200	$6⅜	6½	6⅜	— ¼
Akaitcho	z100	80	80	80	
Albany	1000	49	49	49	+ ½
Alt Energy	2360	$15¾	15⅜	15¾	
Alta Gas A	9385	$14½	14⅜	14½	
Alta G C p	z30	$73	72½	73	
Alta G F	z40	$27¼	27¼	27¼	
Alta G 9.76	1350	$27⅛	27	27	— ¼
Alta G 7.60	500	$26	25⅜	26	+ ⅜
Alcan	14395	$39	38½	39	+ ⅜
Algo Cent	700	$18½	18½	18½	— ⅛
Algoma St	7573	$25	25	25	— ⅛
AStel p	1700	$27	27	27	+ ¼
All-Can B	5500	490	490	490	— 5
Allarco Dv	595	$33½	33⅜	33⅜	+ ⅜
Almin 4½ p	250	$38⅜	38⅜	38⅜	
Am Bonza	30520	$35⅛	34½	35	— ⅜
Am Larder	27500	34	32	33	+ 1
Am Eagle	9500	204	200	201	+ 1
Am Leduc	5500	26	24½	26	
Andres W A	500	$10⅞	10⅝	10¾	— ⅛
Andres W B	200	$10¼	10¼	10¼	— ¼
Ang CT 315	220	$38	38	38	
Ang U Dev	2500	360	350	350	−10
Aquitaine	10960	$20	19¾	19¾	— ¼
Args 260 p	z25	$32¾	32¾	32¾	
Argus B pr	200	$33⅝	33⅝	33⅝	— ⅜
Asamera	63600	$16⅝	15⅞	16⅜	+ ⅜
Asbestos	1266	$46⅜	45	46⅜	+1⅝
Ashland C	1560	$33⅜	33⅜	33⅜	+ ⅛
Asoc Porc	1346	130	126	126	— 4
Atco A	4935	$16	15½	16	+ ½
Atlas Yk	1500	18	18	18	— 1
BP Can	6493	$19	18¾	18⅞	+ ⅛
Banister C	3100	$9¼	9	9¼	+ ¼
Bank BC	116	$38	38	38	— ⅛
Bank Mtl	14897	$23⅛	23	23	— ⅛
Bank N S	5855	$21¼	20¾	21	
Bankeno	11200	210	200	209	+12
B Cdn Nat	z2	$16⅜	16⅜	16⅜	
Barex	22800	7½	7	7	— 1
Bartaco	250	280	280	280	— 5
Bary Expl	600	82	82	82	— 5
Bathrst p	300	$13½	13½	13½	
Baton B	50200	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Bell Canad	10322	$62	61⅜	61⅞	+ ⅞
Bell A pr	207	$61¼	61¼	61¼	+1¼
Bell 2.28	950	$32	31⅝	32	+ ⅜
Bell 1.96	3740	$26⅝	26½	26½	
Biltmo A p	200	475	475	475	
Bl Hawk	11500	13	12½	12½	
Black P A	300	$14	14	14	+ ¼
Bovis Cor	z280	62	59	62	
Bow Valy	53334	$22½	21⅛	21⅛	+ ⅛
Bralor Res	5500	$8⅛	8	8	+ ⅛
Bramalea	4200	$13	12½	12⅝	+ ⅜
Brameda	2200	147	144	144	
Brascan A	19641	$16	15⅝	16	
Brascan B	100	$15⅝	15⅝	15⅝	
Brscn 8½	200	$26⅛	26⅛	26⅛	— ⅛
Brenda M	2501	$14½	13⅞	14	+ ⅜
Bright A	300	$14	14	14	
Brinco	500	$6⅝	6⅜	6⅜	
Br Am Bnk	200	$34	33	33	+2¾
BCFP	19621	$17	16¾	16¾	+ ¼
BC Phone	3110	$17	16¾	16¾	— ¼
BCPh 4¾ p	z2	$57¾	57¾	57¾	
BCPh 1956	z10	57	57	57	
BCPh 4.84	150	$15	15	15	+ ¼
BCPh 6.80	580	$22¾	22⅜	22¾	+ ¾
BCP 7.04 p	z75	$23¾	23¾	23¾	
BCP 10.16 p	160	$28⅛	28⅛	28⅛	+ ⅜
Brunswk	7325	$5¼	5	5⅛	+22
Budd Auto	7695	$11	10¼	10¼	— ¼
Budd A w	3100	250	225	240	
Burns Fds	24369	$19	18	18¼	— ⅛
CC Yachts	200	260	260	260	
CAE A	800	$17½	17½	17½	+ ⅛
Cad Frv	350	$9¼	9⅛	9⅛	+ ⅛
Cad Frv A	35000	$10	9⅞	9⅞	— ¼
Cal Pow A	2885	$38⅜	38½	38⅜	— ¼
Cal P 4 p	z20	$55¼	55¼	55¼	
Cal P 4½ p	312	$62	62	62	+2½
Cal P 7 p	z30	$98½	98½	98½	
Cal P 7½ p	z5	$102½	102½	102½	
Cal P 9.80	40	$108½	108¼	108¼	
Cal P 9.75	70	$110	109	110	+ 3
Calvrt Dfe	500	310	305	305	−10
Calvert	11500	47½	46	47½	+ ½
Cam Mine	15000	27½	25	25	—1½
Camflo	1250	$13¼	12⅞	13⅛	+ ⅛
C Chib A	3130	$5⅛	5	5⅛	+ ⅛
Camp RL	425	$33½	33¼	33¼	— ½
Can Cem A	2120	$12	12	12	— ⅛
CCe Cp	308	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
CDC pr B	323	$105½	104	104½	— ¾
Can Malt A	400	$31¼	31	31	
C Nor West	7600	$9	8⅝	8⅞	+ ¼
C Pakrs C	150	$22	22	22	
Can Perm	872	$18⅛	18	18⅛	+ ⅛
CPerm 6¾	200	$24¾	24¾	24¾	
CPerm 8	z22	$25⅝	25⅝	25⅝	
CS Pete	8100	$5½	5¼	5¼	— ¼
Can Trust A	200	$24¼	24	24¼	
C Tung	142	$22⅛	22⅛	22⅛	+ ⅜
Cdn Arrow	3000	22	22	22	
C Cablesy A	100	$16⅛	16⅛	16⅛	+ ⅛
C Cable w	z50	42	42	42	
Cdn Cel	1625	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
C Curtis	500	71	71	71	— 1
C Formost	350	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
CGE	z45	$26¾	26¾	26¾	
C Hidrogas	600	395	385	385	
C Homestd	7400	$8¾	8⅝	8¾	+ ¼
C Hydro	300	$11	11	11	+ ⅛
Cl Bk Com	7388	$28⅝	28¼	28⅝	+ ¼
CIL	1804	$21⅞	21¾	21⅞	+ ⅛
C Lencour	9000	10½	10	10	
CLI Pete	500	72	72	72	— 8
C Manoir A	800	$5⅞	5⅞	5⅞	
C Marconi	800	$7½	7⅜	7⅜	+ ⅛
C Merrill	100	$19½	19½	19½	— ½
CNat R	1700	320	320	320	
C Ocdental	3500	$17¾	17½	17¾	+ ⅛
CP Inve	4635	$22⅞	22¾	22⅞	+ ⅜
CP Ltd	32087	$23⅞	23⅝	23¾	+ ⅛
CPL A p	5316	$10½	10½	10½	
CPL UK p	z4	$5⅛	5⅛	5⅛	
C Reserve	6900	$9⅞	9⅝	9⅝	+ ⅛
Cdn Sup O	1191	$68⅞	68	68½	
Cdn Tire	100	$22½	22½	22½	— 2
Cdn Tire A	2210	$24	24	24	
C Utilties	275	$16⅛	16	16	— ⅜
C Util 5 pr	z17	$60	59½	59½	
CUtil 6 pr	z10	$69½	69½	69½	
CU 10¼	z20	$28½	28½	28½	
C Util 7.30	700	$25⅜	25¼	25¼	
CWN G 4 pr	415	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
CWN 5½ p	160	$14½	14½	14½	
Canbra	450	425	415	425	+ 5
Candel Oil	2300	$23½	22	23½	+2½
Canray	44400	178	160	178	+18
Canron A	520	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Cara	1650	$21½	21¼	21½	+ ½
Carl OK	8461	440	430	435	
Carl Ap	255	$26¼	26⅛	26⅛	
Carma A	1200	$15⅞	15¾	15⅞	+ ⅜
Carrier JD	500	260	260	260	−15
Cassiar	710	$9⅛	9	9⅛	+ ⅛
Celanese	9720	355	350	355	+20
Celanes 1 p	200	$11¼	11¼	11¼	— ¼
Celan 175 p	200	$19	19	19	+ ¼
Ctl Est A	200	$12	12	12	
Ctl Fund A	100	$6½	6½	6½	
Cent Pat	1900	140	131	140	
Chnclr	3000	206	205	205	— 5
Charter Ol	z35	210	205	210	
Chib Kay	9000	9	8½	9	+ ½
Chib M	500	36	36	36	+ 6
Chieftan D	5250	$27¼	26¼	26¾	+ ⅜
Chieftain p	240	$106	101	101	— 4
Chrysler	1600	$11¾	11⅜	11¾	+ ¼
CHUM B	100	$11¾	11¾	11¾	
Coch Will	29200	55	52	53	+ 1
Cockfield	1100	440	430	440	+15
Comb Met	12500	30	30	30	+ 3
Cominco	1250	$33⅛	33¼	33¼	+ ½
Com Cap	250	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
CC Tr p	100	$11½	11½	11½	+ ⅛
C Holiday I	17100	$7⅝	7½	7⅝	
CHIns A p	200	$24	24	24	
Conduit A	1000	400	400	400	
Conuco Ltd	23400	$5¼	460	5⅛	+67
Con Bath A	5140	$11½	11⅜	11½	
Con Bath p	300	$19½	19½	19½	+ ¼
Con Fardy	3600	254	245	251	+ 1
C Durham	22800	115	110	112	— 2
C Marben	1500	45	45	45	— 3
C Morisn	5100	147	142	147	+ 5
Cons Pipe	1200	$7⅛	7	7⅛	— ⅛
Cons Prof	7000	21	21	21	
C Rambler	500	145	145	145	
Con Distrb	8500	$14	13¾	14	
Cons Gas	20985	$18⅞	18⅛	18⅞	+ ¼
Control F	1000	490	490	490	+15
Conwest	1900	$5¼	5	5¼	+ ¼
Cooper C	200	$8	8	8	— ⅜
Cop Fields	1400	345	340	340	+10
Coseka R	9655	$5⅛	495	5	+ 5
Costain Ltd	3800	$10⅜	10	10	— ¼
Courvan	1000	14	14	14	+ 2
Craigmt	4375	$5¼	5	5⅛	+47
Crain R L	1100	$10½	10½	10½	+ ¼
Crestbrk	5300	$9⅞	9¼	9½	+ ⅜
Crwn Life	247	$58½	58½	58½	+ ¾
C Zelrba A	z20	$20¾	20¾	20¾	
Crush Intl	1175	$11¾	11⅝	11¾	— ⅛
Cuvier M	1000	40	40	40	
Cyprus	16440	$9¾	9¼	9¼	— ¼
Czar Res	23800	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
DRG Ltd A	1100	$6	6	6	— ⅛
Daon Dev	1240	$11⅝	11⅜	11⅜	+ ⅜
Daon A	500	$7⅜	7¼	7¼	
D Eldona	12100	107	105	105	
Denison	16856	$83	81½	82⅜	+ ⅜
Dicknsn	8200	$5¾	5½	5⅝	
Digtech	1000	215	210	210	−15
Discovry	z412	70	66	70	
Dist Tr A	100	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
Doman I	800	$7½	7⅜	7½	— ⅛
Dome Mine	1550	$80	79½	79½	— ¼
Dome Pete	17938	$80¼	79⅛	79⅛	
D Bridge	100	$27¾	27¾	27¾	+ ⅜
Dofasco A	26465	$30⅞	30½	30⅝	+ ¼
Dofasco p	z50	$63	63	63	
D Strs	231000	$17	17	17	
D Textie A	300	$11	10⅞	11	+ ¼
Domtar	2653	$21⅞	21¾	21⅞	
Dunde Pal	19000	36	33	36	+ 3
Du Pont	3100	$15⅛	15	15⅛	+ ⅜
Dylex L A	27500	$12	11¾	12	+ ⅜
Dynamar	13611	136	125	125	— 5
E-L Fin w	5400	40	30	30	−19
East Mal	550	218	218	218	+ 2
East Sul A	6820	215	186	215	+25
Econ Inv p	z75	$30	30	30	
Ego R	166140	$5½	475	480	
Electro A	1025	440	435	435	— 5
Emco w	1300	215	190	215	+34
Equi Trust	100	490	490	490	+40
Extndcar	400	$12¾	12¾	12¾	+ ¼
Falcon C	2200	$6⅛	6	6	— ⅛
Fibrg Nik A	4425	$31⅜	31¼	31⅜	+ ⅜
Fed Ind A	5970	$5⅛	5	5	— ¼
Fed Pion	1000	$32¼	32¼	32¼	— ¼
Fidelity Tr	100	430	430	430	
F Cty Tr B	500	$9	9	9	— ⅜
F Cty Tr C	350	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
F Mar	6745	46	43	46	+ 2
Foodex p	2950	$8	8	8	
Ford Cnda	550	$72	72	72	+ ½
F Sea A pr	200	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Francana	4200	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅛
Fraser A	100	$38½	38½	38½	+ ¾
G M Res	750	350	335	350	+ 5
Gaz Metr	z10	$5⅝	5⅜	5⅜	
GMC	388	$64¾	64⅜	64⅜	— ⅛
Genstar L	5830	$33¼	32¾	33	+ ¼
Giant Yk	1125	$10¾	10¾	10¾	
Gibraltar	1400	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Goldund M	21855	64	61	64	+ 3
Gratt G	400	$34	33¼	34	
Granduc	3130	65	65	65	+ 2
Gt Oil Sds	600	$8⅞	8¾	8¾	— ¼
G L Nickl	2000	48	48	48	+ 6
GL Paper	1050	$33½	33⅛	33½	
GL Pap w	200	$5¼	5¼	5¼	— ¼
GNGas A p	z20	$19¼	19¼	19¼	
Gt West S	750	270	265	265	— 5
Guar Trst	120	$7⅞	7⅞	7⅞	
Guar Tr p	550	$20½	20½	20½	+ ½
Gulf Can	2776	$34	33⅝	33¾	
Gulfstrem	30275	56	51	53	— 1
Gufstr r	38000	2	2	2	+ ½
HCI Hldg	800	$8	8	8	+ ¼
Halifax D	200	290	290	290	
H Group A	6900	425	425	425	
Hard Crp A	1300	300	300	300	— 5
Hard Crp C	1100	270	260	260	
Harlequin	5700	$15⅛	14⅞	15	— ¼
Harris J A	100	$6	6	6	
H Wood	1600	115	115	115	+ 2
Hatleigh A	2230	$6¼	6¼	6¼	
Hatleigh B	930	$6¼	6¼	6¼	+ ¼
Hawker A	100	$7¾	7¾	7¾	
Hayes D A	300	$9¼	9⅛	9¼	
Hedway A	1100	435	435	435	
Highmont	5000	115	110	115	+ 5
Holinger A	13810	$42½	41¾	42½	+ ⅛
Home A	23279	$43½	42¼	43¼	+ 1
Home B	2451	$40¼	40	40¼	+ ⅛
Horne Pit	370	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Hud Bay A	6164	$20	19¾	19⅞	+ ⅛
HB Oil Gas	3905	$46	45¼	45¾	+1⅜
Husky Oil	6500	$39¼	37¼	39	+2¼
Husky B pr	z30	$40	40	40	
Husky E w	900	$20⅞	20¼	20⅞	+1⅛
Hydra Ex	1000	36	36	36	
IAC	2650	$17⅞	17¾	17⅞	+ ¼
ITL Ind	1100	310	310	310	+ 5
IU Intl	8350	$12⅛	11⅞	12⅛	+ ⅛
Imasco A	100	$36	36	36	+ ¼
Imasco A p	900	370	370	370	— 5
Imasco S p	z50	$35½	35½	35½	
Imp Oil A	48212	$23¾	23⅜	23⅜	+ ¼
INCO A	23186	$18½	18	18¼	— ⅛
Inco 7.85	700	$24⅝	24⅜	24⅝	
Indal	1500	$13⅛	12⅞	13⅛	+ ⅜
Industmin	z80	$14½	14½	14½	
Inland Gas	3441	$12	11⅝	12	+ ¾
Inter-City	10700	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
Inter C B w	500	465	465	465	+15
Intrmetco	1000	$10¾	10¾	10¾	
IBM	z40	$304	303	303	
Int Mogul	1674	450	440	450	+ 5
I Mogul A	700	$12½	12½	12½	
Int Pipe A	4475	$16⅜	16⅛	16¼	— ⅛
Ipsco	2100	$17½	17⅜	17½	+ ¼
Int Pipe r	25961	32	30	32	+ 2
Inv Grp A	100	$10	10	10	— ¼
Irwin T A	150	390	390	390	— 5
Island Tel	215	$16	16	16	— ½
ISO	1500	160	155	160	
Ivaco A	1200	$11¼	11¼	11¼	
Ivaco 8.85	z20	$51¼	51¼	51¼	
Jannock A	600	$18¾	18½	18½	— ⅛
Jannock 8	910	$14⅞	14⅞	14⅞	
Jannock w	1000	$10¾	10¾	10¾	
Jorex Ltd	2000	33	32	33	+ 1
K-Tel Intl	400	425	385	425	+25
Kaiser Re	4100	$15⅝	15¼	15½	+ ¼
Kam Kotia	41040	460	435	460	+30
Kaps Tran	6600	130	128	130	+ 2
Keen Ind	500	45	45	45	+ 3
Kelly D A	100	$7⅛	7⅛	7⅛	
Kelsey H	650	$21½	21¼	21¼	+ ⅛
Kerr A A	3900	$11¼	11	11	— ⅛
La Luz	1650	$8	8	8	— ¼
Labatt A	5530	$20⅛	20	20	
Lab Min	280	$39⅛	39	39	+ ½
Lacana	13900	$5⅜	5	5¼	+30
Lacana w	3700	400	380	400	+30
Laidlaw A	7275	$16	15	15¾	+ ⅜
LOnt Cem	400	485	485	485	+ 5
L Shore	1825	270	270	270	+ 5
Lasitr Km	8000	65	65	65	
Laurasia	3050	27	26	27	+ 2
Lau Fin	25905	$9⅝	8¼	9⅛	+1⅜
Lau F 1.25	230	$16¾	16½	16¾	+ ¼
Lau Fn 140	225	$20	20	20	+1⅛
Leigh Inst	4450	$8½	8¼	8⅜	— ⅛
Levy A pr	100	$6½	6½	6½	
Liberian	150	$7	7	7	— ⅛
LL Lac	2600	250	240	250	+10
Lob Co A	1100	450	440	450	+10
Lob Co B	2343	420	410	415	
Lob Co pr	280	$28½	28¼	28½	+ ¼
Lob Ltd Ap	z70	$17⅛	17⅛	17⅛	
Lochiel	14200	275	260	265	
Loeb M	z50	$8⅛	8⅛	8⅛	
Logistec A	459	400	400	400	
Lost River	4800	55	53	55	+ 2
Lytton M	2500	24	23	24	+ 1
MDS Helth	1300	$7⅞	7½	7½	— ⅜
MICC	1300	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
MICC A	390	$26	25⅞	25⅞	— ⅛
MICC 8⅜	600	$24¼	24¼	24¼	— ⅛
MTS Inter	3000	27	25	25	+ ½
Maclarn A	100	$45	45	45	+ 1
Mclan H A	475	$16¾	16¾	16¾	
MB Ltd	7915	$22	21¾	22	
Madeline	z40	51	51	51	
Magna A	500	$43⅛	43⅛	43⅛	
Magnason	500	300	300	300	−20
Magnetcs	9900	185	170	170	+ 1
Maislin I	1100	330	305	325	−25
Majstc Wil	300	250	250	250	+ 5
M Lf Mills	100	$20⅝	20⅜	20⅜	+ ⅜
Maritime	690	$23	22¾	23	+ ⅛
Mar T 860	200	$10	10	10	
Mar T 940	100	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Markel F	500	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
Mass Fer	14572	$11½	10⅞	11⅜	+ ⅜
Mas F A	2100	$18⅜	18¼	18⅜	
Mas F B	700	$18¼	18¼	18¼	
Matgmi A	4300	$13½	13¼	13⅜	— ¼
Mc Intyre	100	$23⅜	23⅜	23⅜	— ⅛
McLaghln	4650	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
McLghl 9 p	100	$19½	19½	19½	+ ¼
McLghl w	2400	420	410	410	
Melcor	300	$11½	11½	11½	
Mentor	4100	230	230	230	
Mercantil	1700	$12⅜	12⅛	12¼	— ½
Merland E	10900	$8⅜	8	8⅛	— ½
Minrl Res	3440	190	183	183	— 2
Molson A	930	$22⅜	22⅜	22⅜	— ⅛
Mtl Trust	1600	$22¼	22	22¼	+ ¼
Moore	5446	$34¼	34	34¼	+ ¼
Multi Acc	19751	$5¾	5¼	5½	+ ¼
Murphy	2600	$10½	10⅛	10½	+ ½
NBU Mine	1600	111	110	110	
Nat Drug	200	$11½	11½	11½	
Nat Drug p	x00	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Nat Pete	3000	62	60	60	
Nat Trust	100	$19	19	19	
Nemco	14200	274	270	271	+ 6
Neomar	285	135	135	135	
NB Tel	235	$21⅝	21⅜	21⅜	+ ⅛
N Que Ragl	300	135	125	125	−10
N Senator	16000	10	10	10	+ 1
N York Oil	4700	224	215	224	+13
Nfld Tel	200	$10¼	10⅛	10⅛	
Nick Rim	500	16	16	16	— 1
Noranda A	10762	$35⅜	34⅞	35	
Norbaska	92750	55	42	49	+ 9
Norcen	43120	$16¼	15⅝	16¼	+ ¾
Norcen B	1010	$24½	24½	24½	
Norcn 150	100	$25	25	25	— ¼
Nordair A	750	$11⅜	11½	11½	
Normick P	1000	$5⅜	5⅜	5⅜	— ⅛
NC Oils	632	$9⅝	9½	9⅝	+ ¼
N Canada	1000	37	37	37	— 4
Nor Tel	944	$35¼	34¾	35¼	+ ¾
NTecm B w	750	$14⅛	14	14⅛	+ ⅛
Northgat	68367	$7¾	7¼	7⅜	+ ½
Northld	2000	14	14	14	
NW Util p	150	$51	51	51	
Nowsco W	1100	$19⅝	19¼	19½	+1⅝
Nu-Wst A	1661	$17¼	17	17	
Nu-Wst p	300	$19	19	19	+ ¼
Nudlama	11500	31	30	30	
Nufort Res	3000	18	18	18	+ 1
Numac	46050	$26⅞	25¾	26½	+ ½
OPI A	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅜
Oakwood P	19128	440	425	430	+ 5
Obrien	1800	143	140	143	+ 3
Ocelot A	200	$14⅜	14⅛	14⅛	+ ⅜
Ocelot B	7900	$14	13¾	14	
Okanagan	100	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Orchan A	41000	$5⅜	5⅜	5⅜	— ¼
Oshawa A	6075	$6¾	6½	6½	
Osisko	z100	18½	18½	18½	
Oxford A	200	$15	15	15	
Pac Coper	10000	180	172	175	— 3
Pac Nth G	500	410	410	410	−10
Pac P	254695	$60½	59½	60	+ 2
Page Pet	5500	$6¾	6¾	6¾	
Page Pet 7	400	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅛
Paloma P	1988	$6	6	6	+ ½
Pamour A	4250	$6¼	6	6⅛	
Pan Centr	z133	44	44	44	
PanCan P	350	$37⅜	37⅛	37⅜	+ ⅜
Pango Gld	1000	40	40	40	— 5
Patino N V	1823	$20⅜	20⅛	20⅛	— ¼
Paulin A	200	460	460	460	
P

Les actionnaires de Télé-Capitale ont-ils été lésés ?

par Michel Nadeau

Aucune réponse n'a été apportée jusqu'à maintenant aux graves accusations de conflits d'intérêt récemment lancées par l'ancien président de Télé-Capitale, M. Jean A. Pouliot. Devant le CRTC qui étudie présentement la demande de revenoullement du permis de Télé-4 à Québec, M. Pouliot a présenté un document où il mentionne entre autres:

■ Un administrateur de la compagnie, M. Claude Pratte a acheté personnellement des stations de radio et de télévision en Ontario sans en parler à la direction de Télé-Capitale qui possède $8 millions en fonds de roulement et cherche des occasions d'investissement.

■ Dernièrement, M. Pratte a obtenu une licence pour un poste de radio à Rimouski au moment même où Télé-Capitale décrochait un permis pour une station de télévision. Or, des « manoeuvres dilatoires » auraient ralenti l'entrée en service de la station de télé, permettant ainsi au poste de radio AM de M. Pratte de s'emparer d'une partie plus importante de l'assiette publicitaire locale.

■ A plusieurs reprises, le contrôleur de la compagnie a signalé à la direction qu'il serait possible d'avoir de meilleurs taux qu'à la Banque Royale. Sa requête fut repoussée et M. Pouliot voit un lien entre ce refus et le fait que M. Pratte est administrateur de la Banque Royale.

Au mois de mai dernier, M. Pouliot démissionnait alléguant l'existence de « conflits d'intérêt flagrants » au conseil d'administration de Télé-Capitale.

Sans fournir explications aux actionnaires, M. Pratte quitta également le conseil de Télé-Capitale. Il fut remplacé par M. Roger Létourneau qui appartient à la même étude légale que M. Pratte soit Létourneau, Stein, Marseille, Delisle & Larue de Québec.

M. Pouliot fut remplacé par M. Wilbrod Bhérer à la présidence de la compagnie. M. Bhérer est administrateur de Power Corp tout comme MM. Pratte et Desmarais.

Ces faits ont été portés à la connaissance du Conseil pour la radiodiffusion et les télécommunications canadiennes (CRTC) qui ne veut pas se pencher sur le problème. Ces conflits au niveau du conseil d'administration ne seraient pas de son ressort.

Les organismes chargés de protéger les actionnaires minoritaires (le public détient 70% des actions non-votantes) comme la Bourse de Montréal et la Commission des valeurs mobilières du Québec n'ont pas cru bon d'analyser ce dossier.

Au début du mois prochain, se tiendra à Québec l'Assemblée des actionnaires mais trois personnes seulement peuvent y assister. En effet, les actions votantes sont détenues à parts égales par M. Pratte, M. Pouliot et un industriel de Québec, M. Michel Baribeau.

On se trouve aujourd'hui dans la situation suivante: deux des trois détenteurs d'actions ordinaires votantes ne sont pas présents au conseil d'administration.

M. Pouliot a propsosé à ses deux associés, MM. Pratte et Baribeau d'acheter leur tiers des actions. Selon la formule « shot gun », ces derniers ont également offert à M. Pouliot d'acquérir ses actions de Télé-Capitale. Dans son offre, M. Pouliot proposait $15.50 pour les actions non-votantes classe « A » (ces titres valent $13 à la Bourse, présentement) et $46 pour les actions vovantes classe « B ».



M. Jean A. Pouliot

Cependant les trois actionnaires votants ne purent s'entendre. Le public devra se contetnter du rapport annuel pour connaître la situation mouvementée à la haute direction de l'entreprise.

Les actions non votantes ne permettent pas d'assister à l'assemblée annuelle.

Rejoint à son domicile, le président, M. Wilbrod Bhérer a déclaré au DEVOIR qu'il ne communiquait pas avec les actionnaires par la voie des journaux. « Je ne suis redevable qu'aux actionnaires de la compagnie » a déclaré M. Bhérer.

Ce dernier a ajouté qu'aucun accord n'était intervenu jusqu'à maintenant entre les trois actionnaires. MM. Pouliot et Pratte n'ont pu être rejoints, étant à l'extérieur de la ville.

Pour M. Pouliot, il est essentiel que « les actionnaires impliqués dans des conflits d'intérêt se départissent de leurs actions votantes avant toute demande de renouvellement des licences ».

Le document présenté au CRTC par M. Pouliot fournit des détails très précis sur les événements survenus au cours des derniers mois à Télé-Capitale.

D'abord, M. Pouliot raconte comment M. Pratte, avec la participation de M. Paul Desmarais de Power Corp., ont mis la main sur les stations de radio de Peterborough et de Kingston en Ontario.

« M. Pratte, administrateur et membre du comité exécutif de Télé-Capitale, n'a donné aucun avis sur l'opportunité pour Télé-Capitale de se porter acquéreur de ces stations de radio et de télé ».

« Il s'agit d'un exemple flagrant de conflits d'intérêt sans aucun doute nuisible à l'expansion normale de la compagnie, » ajoute M. Pouliot.

Au même moment, MM. Pratte et Baribeau proposaient le remboursement de la dette à long terme de la compagnie ($2.8 millions) en dépit de pénalités payées par la compagnie.

Cette dette avait été contractée auprès de la Banque Royale où M. Pratte est administrateur et de la Banque Canadienne Nationale où siège M. Baribeau au conseil.

M. Pratte allégua que cette transaction était de nature privée car son ami, Lord Thomson of Fleet lui avait offert à titre exclusif les stations ontariennes.

En ce qui concerne le permis de Télé-Capitale à Rimouski, M. Pouliot croit que les intérêts des actionnaires ont été mal servis. M. André Lecompte qui était à l'emploi de M. Pratte au moment où ce dernier loua à Télé-Capitale les services de M. Lecompte pour étudier le dossier de l'ouverture d'une station de télévision à Rimouski. Quelques semaines plus tard, M. Pratte s'associait à M. Lecompte et, conjointement, demandaient un permis de radiodiffusion au CRTC. On pria alors M. Lecompte de quitter



M. Claude Pratte

Télé-Capitale car il y avait conflit d'intérêt évident entre le poste de radio du tandem Pratte-Lecompte et la station de Télé-Capitale. Le premier qui arrivait en ondes obtenait un avantage économique évident sur le plan publicitaire.

Or, l'exécutif de Télé-Capitale où siège M. Pratte aurait été le terrain de « manoeuvres dilatoires » qui auraient permis finalement au poste de radio de gagner la course.

Vint ensuite l'affaire qui fit déborder le vase. Le trésorier, M. Jules Bellegarde signala au comité exécutif que, les dépôts à court terme de la compagnie étaient effectués exclusivement auprès de la Banque Royale et de la BCN. La compagnie pourrait obtenir un meilleur rendement « si elle n'était pas limitée de façon exclusive à ces deux banques ».

Ce n'est qu'après la démission de M. Pouliot et de plusieurs cadres que cette politique fut changée.

On sollicita une opinion légale de la firme Courtois, Clarkson & Associés sur toute cette affaire. Le document ne fut jamais publié ou commenté.

Aussi, M. Pouliot croit que « ce climat malsain et inquiétant régnant au sein des hautes instances de la compagnie ne peut que nuire à la saine gestion des entreprises de Télé-Capitale. »

Cette compagnie est propriétaire des stations de télévision CFCM-TV et CKMI à Québec, CFER à Rimouski, des stations de radio CHRC à Québec et CKLM à Montréal.

Chez les hommes d'affaires

Le budget ramène une certaine confiance

par Marie-Agnès Thellier

Un budget prudent, raisonnable, responsable: le choeur des milieux d'affaires est plus ou moins satisfait par les mesures du nouveau budget fédéral mais trouve très optimistes les prévisions du ministre Jean Chrétien sur la croissance et l'inflation de 1979.

Déjà, la Chambre de Commerce de Montréal a exhorté les entreprises à répercuter sur les prix à la consommation la réduction de 3% de la taxe fédérale qui les frappe. C'est cette mesure qui semble la plus importante aux yeux du Conseil du Patronat du Québec mais, selon M. Ghislain Dufour, il est difficile de quantifier les effets des mesures annoncées jeudi. « A court terme, il n'y a rien de neuf mais l'ensemble des mesures prises dans les secteurs des transports, des mines, de l'énergie et de la recherche-développement montrent un transfert des responsabilités à l'entreprise, » a dit le Vice-président exécutif du CPQ. Selon lui, les entreprises pourront se sentir plus confiantes et donc investir davantage.

Le CPQ espère que la redéfinition des petites entreprises ne pénalisera pas les vraies entreprises de services. Le conseil n'a pas été impressionné par certaines mesures « poudre aux yeux" comme le crédit sur investissements passé de 10 à 20% en Gaspésie mais apprécie que le crédit d'impôt à l'investissement ait été prolongé et porté à 7% au lieu de 5%.

Le Conseil des Hommes d'Affaires Québécois, qui va déterminer en fin de semaine son programme d'action pour les deux prochaines années, s'étonne que le gouvernement fédéral n'ait pas comprimé les dépenses publiques fédérales et que le budget ne s'attaque pas au problème du chômage, qui coûte peut-être plus cher à la société que le phénomène de l'inflation, selon le président André Bélanger.

Le président de la Chambre de Commerce de la province de Québec, M. Roger Hamel, trouve le budget positif, psychologiquement bon pour le monde des affaires. Il relève notamment l'engagement pris par M. Chrétien de maintenir le déficit gouvernemental à $10.8 milliards. Beaucoup moins optimiste que le ministre Chrétien sur l'économie canadienne, l'Association Canadienne de la Construction a qualifié le budget de « plutôt conservateur » et aurait souhaité y voir des stimulants fiscaux. Si le revirement économique attendu par Ottawa ne se réalise pas, « notre prochain déficit sera de $4 à 5 milliards supérieurs », a déclaré le président de l'ACC.

Les distributeurs de voitures ne sont pas du tout contents des mesures Chrétien puisqu'ils prévoient que la réduction sur la taxe de vente consentie aux fabricants leur coûtera 60 millions, à cause du stock. Les distributeurs se disent pénalisés d'environ $200 par voiture, soit en moyenne $20,000 par magasin.

Le secteur des mines attendait plus de mesures incitatrices capables de stimuler les investissements miniers. Il ne s'agit selon l'Association Minière du Canada que d'ajustements techniques prévisibles et il aurait fallu diminuer de 3 points la taxe fédérale sur les profits en ce domaine, ce qui aurait incité les provinces à adopter parail dégrèvement.

Presque tous les analystes ont trouvé trop optimistes les 4.5% de croissance en 1979 et les 6% d'inflation. Le milieu des affaires prévoit généralement 3.5% de croissance et 7.5% de chômage l'an prochain. Par ailleurs, les syndicats de travailleurs ont qualifié le nouveau budget de « poudre aux yeux » puisqu'il allège pas leur fardeau fiscal et ne stimule pas la construction.

Le «prime» atteindrait 12%

Le vice-président du conseil d'administration de la Bank of America, M. Leland S. Prussia a prédit hier une nouvelle augmentation des taux d'intérêt aux Etats-Unis. « Le taux préférentiel des banques atteindra 12% d'ici six mois » a déclaré M. Prussia.

M. Henry Kaufman de la firme Salomon Brother a abondé dans le même sens en affirmant que la montée des taux se poursuivra jusqu'à la fin de 1979 alors que pourrait débuter la récession prévue aux Etats-Unis.

Un taux de 12% aux Etats-Unis pourrait signifier un taux voisin de 13% au Canada.

La Baie pense à Simpsons

(Par Marie-Agnès Thellier) — « Demandez-nous n'importe quoi... », même de maintenir sous contrôle canadien la compagnie Simpsons, qui devrait fusionner avec Simpsons-Sears et passer à 33% sous contrôle américain dès le 31 janvier prochain.

La compagnie La Baie d'Hudson a en effet annoncé hier qu'elle a l'intention de faire une offre pour toutes les actions en circulation de Simpsons Limited. Tous les détails de cette offre devraient être connus à la réouverture de la Bourse lundi matin.

Selon le communiqué émis hier par La Baie, les détenteurs d'actions Sears pourraient se voir offrir des actions ordinaires et privilégiées de la compagnie La Baie d'Hudson ainsi que du comptant.

La compagnie Simpsons, créée il y a 106 ans, a convié ses actionnaires à approuver en décembre le plan de fusion décidé par les états-majors de Simpsons et de Simpsons-Sears et rendu public le 27 octobre dernier. Selon ce plan, les actionnaires de Simpsons se verraient offrir une action Simpsons-Sears pour chacune de leurs actions Simpsons tandis que tout le capital-actions Simpsons-Sears serait reconverti en une seule classe d'actions ordinaires donnant le droit de vote.

Sous réserve que l'offre d'achats lui procure 60% des actions de Simpsons, La Baie veut, selon le président de la compagnie M. GT Richardson, « créer une forte organisation de magasins à rayons, à l'échelle nationale, qui sera en grande partie détenue par des investisseurs canadiens ». L'union de La Baie et de Simpsons serait sous contrôle canadien à 85%.

Les transactions ont été suspendues hier à l'ouverture de la Bourse. Jeudi soir, les actions La Baie étaient cotées en hausse de 12.50 cents, à $21.12, sur une transaction de 1,100 actions. Simpsons était aussi en hausse de 1/8, à $6.50 sur un échange de 14,341 actions et les actions classe A de Simpsons Sears étaient inchangées, à $6.75, sur 200 actions.

Les actionnaires de La Baie ont été conviés à une AG spéciale le 13 décembre, deux jours avant l'AG des actionnaires de Simpsons.

La Baie s'attaque à la forte volonté que manifeste Sears. Avec des ventes dépassant $2 milliards, la compagnie Simpsons-Sears détient environ le quart du marché et sa progression a été impressionnante depuis sa création en 1953.

Au cours du dernier semestre, le chiffre d'affaires de Simpsons a été de $287,000 à comparer avec les $691,000 de La Baie. Les bénéfices de Simpsons (y compris sa part de Simpsons Sears) se sont montés pendant ce même trimestre à $1.6 million, soit une amélioration de 4.1 cents par action, après des pertes de 0.6 cents. Les bénéfices nets de La Baie atteignaient au cours du même semestre $4.3 millions, soit 31 cents par action.

Il y a deux mois, la compagnie La Baie prenait le contrôle de Zellers. Dans le cas de Zellers, dont les actions valaient au départ $9.25 contre $23.50 pour La Baie, la compagnie avait offert $16.50 et une de ses actions contre quatre actions du groupe Zellers. Le rendement des actions La Baie est quadruple de celui des actions Simpsons. Les dividendes déclarés sont de 69 cents pour La Baie et de 22 cents pour Simpsons.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES CANADA



Bernard Charbonneau

L'honorable Jean-Pierre Goyer, ministre des Approvisionnements et Services du Canada, est heureux d'annoncer la nomination de M. Bernard Charbonneau au poste de directeur général du Centre d'approvisionnement de la région du Québec, secteur des Opérations régionales du ministère des Approvisionnements et Services.

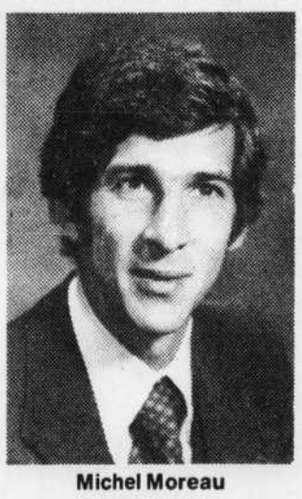
Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, M. Charbonneau dirigera les opérations d'approvisionnement du Québec et il s'attachera à maintenir et même à améliorer les bonnes relations établies avec les représentants des ministères clients, les fournisseurs, le gouvernement provincial et les hommes d'affaires, de même qu'à promouvoir le développement des industries et des petites entreprises.

Diplômé en sciences des Universités de Montréal et du Michigan, M. Charbonneau a exercé depuis 1964, de nombreux postes au sein du ministère des Approvisionnements et Services dont celui de directeur général de l'Electronique et de l'Informatique. Avant sa nomination, M. Charbonneau était en affectation spéciale à la Société Radio-Canada.

Le bureau de M. Charbonneau sera situé dans les locaux de Approvisionnements et Services Canada de l'Ile des Soeurs, à proximité de Montréal.

NOMINATION

ASSOCIATION DES RESTAURATEURS DU QUÉBEC



Michel Moreau

Au nom du conseil d'administration, monsieur J. Claude Blondeau, directeur général de l'Association des Restaurateurs du Québec, annonce l'élection de monsieur Michel Moreau, du restaurant La Tyrolienne de Sainte-Foy, Québec, au poste de président de cette Association. Au cours des 15 dernières années, monsieur Moreau s'est taillé une réputation prestigieuse dans le milieu de la restauration touristique au Québec.

L'Association des Restaurateurs du Québec est le porte-parole officiel d'une industrie dont les ventes atteignent un milliard de dollars par année dans notre province.

Elle regroupe les restaurateurs et services alimentaires les plus progressifs au Québec.

Le siège de l'Association est à Montréal.

Doyle est prêt à payer ses impôts

John Doyle, qui a fui en 1974 à Panama pour échapper à des poursuites au Canada et aux Etats-Unis, aurait accepté de payer $6 millions d'impôts en retard accumulés depuis 1950, a-t-on appris hier aux Communes.

Le secrétaire parlementaire du Ministre de la Justice du Canada a précisé que M. Doyle a accepté de payer tous les impôts personnels qu'il doit et il a assuré que le gouvernement essaie de percevoir les $5.2 millions de taxes dues par la compagnie Canadian Javelin, où Doyle possède environ 18% d'intérêts. Un arrangement est en cours de négociation avec la compagnie qui s'est vu refuser son appel en Cour Suprême.

Par ailleurs, les revenus de Canadian Javelin ont diminué de $59,000 pendant les neufs premiers mois de l'année, en comparaison de 1977.

Fiducie du Québec

La Fiducie du Québec... pour un choix de Modes d'épargne.

Fiducie du Québec

le guide

Le guide des Modes d'épargne

desjardins

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point à votre intention un choix de modes d'épargne à moyen et à long terme. Ils tiennent compte des grandes préoccupations de la plupart des épargnants: sécurité de la famille, grands projets, fonds de réserve, retraite.

Les Dépôts Garantis... un mode d'épargne à rendement élevé et garanti.

Dans les Dépôts Garantis de la Fiducie du Québec, votre capital et vos intérêts sont garantis. Vous avez le choix entre les Dépôts Garantis à intérêts composés ou à intérêts payés à période fixe, à court terme ou à demande.

Le Fonds Desjardins Hypothèques... un mode d'épargne sûr, rentable, flexible et polyvalent!

Les sommes investies au Fonds Desjardins Hypothèques sont mises à la disposition d'emprunteurs désireux d'acheter ou de faire construire une maison. Le placement en première hypothèque est une valeur sûre et rentable.

Depuis 1976, le revenu net du Fonds Desjardins a été supérieur à 9%. Vous pouvez faire des dépôts en tout temps et des retraits mensuels, sans frais.

Les Plans Enregistrés d'Épargne-Retraite... pour votre retraite et pour réduire vos impôts.

La Fiducie du Québec vous en propose quatre, qui se distinguent par leur véhicule de placement: les plans Fonds Desjardins Hypothèques, Dépôts Garantis, Obligation d'épargne et Gestion autonome.

La Fiducie du Québec offre également aux employeurs un moyen de constituer, pour eux-mêmes et pour leurs employés-cadres, un fonds de pension à même les profits de l'entreprise. Il s'agit du Plan de Participation Différée aux Bénéfices.

Le Plan Enregistré d'Épargne-Logement... pour votre maison mais aussi pour votre retraite.

La Fiducie du Québec vous propose le Plan Enregistré d'Épargne-Logement Fonds Desjardins Hypothèques. Si vous avez 45 ans ou plus et sous certaines conditions, les fonds accumulés dans ce plan peuvent servir à votre retraite.

La Rente à Versements Invariables... pour alléger votre fardeau fiscal sur des revenus exceptionnels.

La Rente à Versements Invariables de la Fiducie du Québec permet d'étaler vos revenus exceptionnels sur plusieurs années et d'alléger votre fardeau fiscal. Elle s'adresse tout spécialement à ceux qui reçoivent une forte somme en quittant leur emploi, à ceux qui réalisent un gain de capital imposable et à ceux qui perçoivent des revenus irréguliers provenant de la vente d'une oeuvre, d'une tournée de spectacles, etc. C'est aussi un placement avantageux, sans frais, qui offre un taux d'intérêt élevé et garanti pour toute la durée de la rente.

La Fiducie du Québec a préparé à votre intention un dépliant sur chacun des modes d'épargne.

Pour obtenir ces dépliants ou le guide des Modes d'épargne de la Fiducie du Québec, venez, écrivez ou téléphonez-nous.

Fiducie du Québec
Service à la clientèle, Modes d'épargne
1, Complexe Desjardins
C.P. 34, Succursale Desjardins
Montréal, Québec
H5B 1E4
(514) 281-8840

À l'extérieur de cette région, composez sans frais 1-800-361-6840 et demandez le poste 8840.

Vous pouvez également vous procurer nos guides et dépliants dans tous nos bureaux de courtage immobilier.

La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne

desjardins

VILLE DE SAINT-BASILE-LEGRAND
VENTE POUR TAXES 1978

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier-gérant de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, que les immeubles ci-après désignés seront vendus à l'enchère publique, au lieu ordinaire des séances du Conseil Municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, en l'Hôtel de Ville de Saint-Basile-le-Grand, 204, rue Principale, MERCREDI, le SIXIÈME jour de DÉCEMBRE 1978, à Dix Heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires avec les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et comptant, soit en argent ou soit par chèque visé, le prix de son adjudication.

Tous les immeubles vendus sont sujets au droit de retrait d'un an.

FOLIO — NOM DU PROPRIÉTAIRE — CADASTRE OFFICIEL ET SUBDIVISION DE LA PAROISSE DE ST-JOSEPH DE CHAMBLY

0014-010-000 Spathodia Land Corp. Partie 14*

* Partant d'un point situé à l'intersection du côté nord-est du lot TROIS de la subdivision du lot originaire QUATORZZE (14-3), du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly et du côté nord-ouest de la route 47 (sans désignation cadastrale) et longeant ledit côté nord-ouest de ladite route sur soixante-six pieds et soixante-cinq centièmes de pied (66.65') jusqu'à un point, de là formant un angle intérieur de 97° et se dirigeant vers le nord-ouest sur quatre cents pieds et dix-sept centièmes de pied (400.17') le long du terrain demeurant la propriété de Dame Gabrielle Sénécal ci-haut mentionnée, cette ligne étant parallèle au côté nord-est dudit lot TORIS de la subdivision dudit lot QUATORZE (14-3) dit cadastre et à soixante-six pieds (66') de celui-ci, jusqu'à un point; de ce point, tournant vers le nord-est en formant un angle extérieur de 95°, le long de la partie dudit lot quatorze réservée par la dite Dame Gabrielle Sénécal sur cent quarante-quatre pieds et trente-neuf centièmes (144.39') pour rejoindre un point situé sur la ligne sud-ouest d'une partie dudit lot quatorze propriété de Riad Kamel, ce point étant à trois cent quatre-vingt-douze pieds et cinquante-quatre centièmes de pied (391.54') du côté ouest de la dite route 47; de là, tournant vers le nord-ouest, en formant un angle de 95° sur cinquante-deux pieds et trente-quatre centièmes de pied (52.34'), jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-ouest sur 9° et traversant la décharge sur mille quatre cent soixante pieds et deux dixièmes de pied (1460.2') en longeant la propriété dudit Riad Kamel, étant une autre partie dudit lot quatorze (ptie 14) jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-est en formant un angle extérieur de quatre-ving-dix-huit degrés (98°), et longeant sur cinq cent neuf pieds (509') l'arrière de la propriété dudit Riad Kamel, étant partie dudit lot quatorze (ptie 14) jusqu'à un point; de là, tournant vers le nord-ouest en formant un angle intérieur de 98° le long d'une partie dudit lot quatorze (ptie 14), en ligne droite, propriété de Donat Trudeau ou représentants, sur trois mille huit cent vingt-cinq pieds et vingt-quatre centièmes de pied (3,825.24'), jusqu'à un point situé sur le côté sud-est de la Montée des Trente, (sans désignation cadastrale); de là, tournant vers le sud-ouest et longeant ledit côté sud-est de la dite Montée des Trente, en formant une ligne brisée de mille cent pieds et quatre-ving-douze centièmes de pied (1,007.92') jusqu'au point d'intersection de la dite ligne sud-est de la dite Montée des Trente et de la ligne nord-est du lot quatre cent soixante-six de la subdivision du lot originaire quinze (15-466) dit cadastre; de là, tournant vers le sud-est et longeant les subdivisions du lot originaire quinze du cadastre de la paroisse de St-Joseph-de-Chambly, en formant une ligne inégale sur quatre mille soixante-dix-huit pieds et soixante-douze centièmes de pied (4,078.72) jusqu'à un point situé à l'intersection de la ligne sud-est du lot cinq cent onze de la subdivision du lot quinze (15-511) dit cadastre et dudit lot quatorze (14) dit cadastre; de là, tournant et se dirigeant vers le nord-est en ligne droite sur deux cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre-vingt-treize centièmes de pied (297.93') le long de partie dudit lot quatorze propriété de Georges-Emery Trudeau, jusqu'à un point; de là, tournant vers le sud-est en formant un angle intérieur de 85° sur une ligne droite de quatre cent trois pieds et cinquante-et-un centièmes de pied (403.51') longeant le côté nord-est de la dite partie quatorze, propriété de Georges-Emery Trudeau et le côté nord-est du lot trois de la subdivision du lot originaire quatorze (14-3) dit cadastre, pour rejoindre notre point de départ situé à l'intersection de la présente ligne et le côté nord-ouest de la route 47.

Cette dite partie dudit lot quatorze mesure une superficie de quatre millions quatre cent quatre-vingt-douze mille sept cent quatre pieds carrés (4,492.704 pi. car.,) ou cent vingt-deux et quatre-vingt-deux millièmes d'arpent carré (122.082 arp. car.,).

0015-025-000 Korestsky Patric avec bâtisse 15-12
0015-048-000 Spathodia Land Corp. 15-36
0015-050-000 Mattison Marinacita Mme 15-38
0015-051-000 Mattison Marinacita Mme 15-39
0015-052-000 Spathodia Land Corp. 15-40
0015-053-000 Spathodia Land Corp. 15-41
0015-054-000 Spathodia Land Corp. 15-42
0015-056-000 Laing Florence D Mme 15-44
0015-060-000 Spathodia Land Corp. 15-48
0015-064-000 Spathodia Land Corp. 15-52
0015-065-000 Spathodia Land Corp. 15-53
0015-066-000 Spathodia Land Corp. 15-54
0015-069-000 Spathodia Land Corp. 15-57
0015-070-000 Spathodia Land Corp. 15-58
0015-071-000 Spathodia Land Corp. 15-59
0015-072-000 Spathodia Land Corp. 15-60
0015-073-000 Spathodia Land Corp. 15-61
0015-074-000 Spathodia Land Corp. 15-62
0015-075-000 Spathodia Land Corp. 15-63
0015-076-000 Spathodia Land Corp. 15-64
0015-077-000 Gayle Dudley Salmon E. 15-65
0015-078-000 Spathodia Land Corp. 15-66
0015-079-000 Dixon William L. 15-67
0015-094-000 Spathodia Land Corp. 15-82
0015-095-000 Spathodia Land Corp. 15-83
0015-097-000 Spathodia Land Corp. 15-85
0015-098-000 Sood Narendrak & Usha Mme 15-86
0015-099-000 Sood Narendrak & Usha Mme 15-87
0015-106-000 Spathodia Land Corp. 15-94
0015-107-000 Spathodia Land Corp. 15-95
0015-108-000 Spathodia Land Corp. 15-96
0015-114-000 Spathodia Land Corp. 15-102
0015-115-000 Spathodia Land Corp. 15-103
0015-116-000 Spathodia Land Corp. 15-104
0015-118-000 Spathodia Land Corp. 15-106
0015-119-000 Spathodia Land Corp. 15-107
0015-120-000 Spathodia Land Corp. 15-108
0015-123-000 Joseph Theresa Mme 15-111
0015-124-000 Spathodia Land Corp. 15-112
00150125-000 Spathodia-Land Corp. 15-113
0015-126-000 Spathodia Land Corp. 15-114
0015-127-000 Spathodia Land Corp. 15-115
0015-128-000 Spathodia Land COrp. 15-116
0015-129-000 Spathodia Land Corp. 15-117
0015-130-000 Spathodia Land Corp. 15-118
0015-132-000 Spathodia Land Corp. 15-120
0015-133-000 Spathodia Land Corp. 15-121
0015-134-000 Spathodia Land Corp. 15-122
0015-136-000 Spathodia Land Corp. 15-124
0015-140-000 Spathodia Land Corp. 15-128
0015-141-000 Spathodia Land Corp. 15-129
0015-142-000 Spathodia Land Corp. 15-130
0015-143-000 Spathodia Land Corp. 15-131
0015-150-000 Spathodia Land Corp. 15-138
0015-121-000 Spathodia Land Corp. 15-139
0015-152-000 Spathodia Land Corp. 15-140
0015-153-000 Spathodia Land Corp. 15-141
0015-154-000 Spathodia Land Corp. 15-142
0015-158-000 Delsol Steven & Angelina Mme 15-146
0015-160-000 Spathodia Land Corp. 15-148
0015-162-000 Spathodia Land Corp. 15-150
0015-165-000 Spathodia Land Corp. 15-153
0015-168-000 Spathodia Land Corp. 15-156
0015-169-000 Spathodia Land Corp. 15-157
0015-170-000 Spathodia Land Corp. 15-158
0015-174-000 Spathodia Land Corp. 15-162
0015-175-000 Spathodia Land Corp. 15-163
0015-176-000 Spathodia Land Corp. 15-164
0015-178-000 Spathodia Land Corp. 15-166
0015-179-000 Spathodia Land Corp. 15-167
0015-182-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-170
0015-183-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-171
0015-183-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-173
0015-185-000 Bhargava Anand 15-173
0015-186-000 Spathodia Land Corp. 15-174
0015-187-000 Spathodia Land Corp. 15-175
0015-189-000 Spathodia Land Corp. 15-177
0015-190-000 Spathodia Land Corp. 15-178
0015-191-000 Spathodia Land Corp. 15-179
0015-192-000 Spathodia Land Corp. 15-180
0015-193-000 Spathodia Land Corp. 15-181
0015-194-000 Spathodia Land Corp. 15-182
0015-195-000 Spathodia Land Corp. 15-183
0015-106-000 Spathodia Land Corp. 15-184
0015-197-000 Spathodia Land Corp. 15-185
0015-198-000 Spathodia Land Corp. 15-186
0015-200-000 Spathodia Land Corp. 15-188
0015-202-000 Spathodia Land Corp. 15-190
0015-207-000 Spathodia Land Corp. 15-195
0015-211-000 Spathodia Land Corp. 15-199
0015-212-000 Spathodia Land Corp. 15-200
0015-213-000 Spathodia Land Corp. 15-201
0015-215-000 Spathodia Land Corp. 15-203
0015-216-000 Spathodia Land Corp. 15-204
0015-217-000 Spathodia Land Corp. 15-205
0015-218-000 Spathodia Land Corp. 15-206
0015-222-000 Spathodia Land Corp. 15-210
0015-226-000 Ross Eliazor M. 15-214
0015-227-000 Spathodia Land Corp. 15-215
0015-228-000 Spathodia Land Corp. 15-216
0015-229-000 Spathodia Land Corp. 15-217
0015-231-000 Kunene Raymond Mazisi 15-219
0015-234-000 Ricketts Cynthia M Mlle 15-222
0015-237-000 Spathodia Land Corp. 15-225
0015-238-000 Spathodia Land Corp. 15-226
0015-239-000 Spathodia Land Corp. 15-227
0015-242-000 Spathodia Land Corp. 15-230
0015-243-000 Spathodia Land Corp. 15-231
0015-244-000 Bennet Sandra J & Chambers 15-232
0015-246-000 Spathodia Land Corp. 15-234
0015-247-000 Spathodia Land Corp. 15-235
0015-248-000 Malcolm Noel E & Paula Mme 15-236
0015-249-000 Spathodia Land Corp. 15-237
0015-251-000 Spathodia Land Corp. 15-239
0015-252-000 Spathodia Land Corp. 15-240
0015-255-000 Newell Hilda 15-243
0015-256-000 Newell Hilda 15-244
0015-257-000 Ricketts Cynthia M Mlle 15-245
0015-260-000 Joseph Kate 15-248
0015-261-000 Joseph Kate 15-249
0015-262-000 Spathodia Land Corp. 15-250
0015-263-000 Spathodia Land Corp. 15-251
0015-264-000 Spathodia Land Corp. 15-252
0015-265-000 Spathodia Land Corp. 15-253
0015-267-000 Kunene Raymond Mazisi 15-255
0015-268-000 Kunene Raymond Mazisi 15-256
0015-269-000 Kunene Raymond Mazisi 15-257
0015-275-000 Spathodia Land Corp. 15-263
0015-277-000 Spathodia Land Corp. 15-265
0015-278-000 Spathodia Land Corp. 15-266
0015-279-000 Spathodia Land Corp. 15-267
0015-286-000 Spathodia Land Corp. 15-274
0015-287-000 Spathodia Land Corp. 15-275
0015-288-000 Spathodia Land Corp. 15-276
0015-290-000 Spathodia Land Corp. 15-278
0015-291-000 Spathodia Land Corp. 15-279
0015-307-000 Spathodia Land Corp. 15-295
0015-309-000 Spathodia Land Corp. 15-297
0015-310-000 Spathodia Land Corp. 15-298
0015-311-000 Spathodia Land Corp. 15-299
0015-312-000 Spathodia Land Corp. 15-300
0015-313-000 Lucas Owen S & May Mme 15-301
0015-314-000 Lucas Owen S & May Mme 15-302
0015-315-000 Spathodia Land Corp. 15-303
0015-316-000 Newton Emma Mlle 15-304
0015-318-000 Newton Emma Mlle 15-306
0015-319-000 Newton Emma Mlle 15-307
0015-320-000 Spathodia Land Corp. 15-308
0015-321-000 Spathodia Land Corp. 15-309
0015-322-000 Spathodia Land Corp. 15-310
0015-323-000 Chapman Donovan H 15-311
0015-324-000 Spathodia Land Corp. 15-312
0015-325-000 Spathodia Land Corp. 15-313
0015-326-000 Spathodia Land Corp. 15-314
0015-327-000 Mcglashan Archie 15-315
0015-328-000 Spathodia Land Corp. 15-316
0015-329-000 Spathodia Land Corp. 15-317
0015-330-000 Spathodia Land Corp. 15-318
0015-338-000 Spathodia Land Corp. 15-326
0015-340-000 Spathodia Land Corp. 15-328
0015-341-000 Sood Narendrak & Usah Mme 15-329
0015-342-000 Spathodia Land Corp. 15-330
0015-343-000 Spathodia Land Corp. 15-331
0015-344-000 Spathodia Land Corp. 15-332
0015-346-000 Watson Harley Johnson 15-334
0015-347-000 Spathodia Land Corp. 15-335
0015-348-000 Spathodia Land Corp. 15-336
0015-349-000 Spathodia Land Corp. 15-337
0015-350-000 Spathodia Land Corp. 15-338
0015-351-000 Spathodia Land Corp. 15-339
0015-352-000 Spathodia Land Corp. 15-340
0015-362-000 Spathodia Land Corp. 15-350
0015-363-000 Spathodia Land Corp. 15-351
0015-364-000 Spathodia Land Corp. 15-352
0015-366-000 Spathodia Land Corp. 15-354
0015-367-000 Spathodia Land Corp. 15-355
0015-370-000 Spathodia Land Corp. 15-358
0015-378-000 Spathodia Land Corp. 15-366
0015-379-000 Spathodia Land Corp. 15-367
0015-382-000 Spathodia Land Corp. 15-370
0015-385-000 Laguarigue de Survilliers R. 15-373
0015-386-000 De Reynal de St-Michel G. 15-374
0015-387-000 Ballet Yves 15-375
0015-388-000 De Jaham Roger 15-376
0015-389-000 Hardy Marcel 15-377
0015-390-000 Hardy Marcel 15-378
0015-391-000 Hardy Marcel 15-379
0015-392-000 Hardy Marcel 15-380
0015-393-000 Hardy Marcel 15-381
0015-394-000 Hardy Marcel 15-382
0015-395-000 Spathodia Land Corp. 15-383
0015-396-000 Spathodia Land Corp. 15-384
0015-398-000 Spathodia Land Corp. 15-386
0015-400-000 Spathodia Land Corp. 15-388
0015-409-000 Ahmad Mufarrat Mme 15-397
0015-412-000 Spathodia Land Corp. 15-400
0015-413-000 Foster Estella E Mlle 15-401
0015-414-000 Foster Estella E Mlle 15-402
0015-415-000 McFee Rachel Mme 15-403
0015-416-000 Spathodia Land Corp. 15-404
0015-420-000 Spathodia Land Corp. 15-408
0015-421-000 Spathodia Land Corp. 15-409
0015-422-000 McFee Calvin George 15-410
0015-423-000 McFee Rachel Mme 15-411
0015-424-000 Alando Rowe Lorren 15-412
0015-425-000 Spathodia Land Corp. 15-413
0015-426-000 Spathodia Land Corp. 15-414
0015-427-000 Spathodia Land Corp. 15-415
0015-428-000 Spathodia Land Corp. 15-416
0015-431-000 Spathodia Land Corp. 15-419
0015-432-000 Spathodia Land Corp. 15-420
0015-433-000 Spathodia Land Corp. 15-421
0015-434-000 Spathodia Land Corp. 15-422
0015-435-000 Spathodia Land Corp. 15-423
0015-437-000 Spathodia Land Corp. 15-425
0015-440-000 Spathodia Land Corp. 15-428
0015-444-000 Spathodia Land Corp. 15-437
0015-445-000 Spathodia Land Corp. 15-438
0015-446-000 Spathodia Land Corp. 15-439
0015-447-000 Spathodia Land Corp. 15-440
0015-458-000 Spathodia Land Corp. 15-451
0015-460-000 Spathodia Land Corp. 15-453
0015-462-000 Spathodia Land Corp. 15-455
0015-464-000 Spathodia Land Corp. 15-457
0015-466-000 Daken Classie 15-459
0015-473-000 Spathodia Land Corp. 15-466
0015-475-000 Nelson Rema Agatha Mlle 15-468
0015-476-000 Nelson Rema Agatha Mlle 15-469
0015-477-000 Newton Emma Mlle 15-470
0015-479-000 Spathodia Land Corp. 15-472
0015-480-000 Spathodia Land Corp. 15-473
0015-481-000 Spathodia Land Corp. 15-474
0015-483-000 Spathodia Land Corp. 15-476
0015-485-000 Doyley Spencer Evelyn V. 15-478
0015-487-000 Spathodia Land Corp. 15-480
0015-489-000 Williams Roy Keith & L. 15-482
0015-493-000 Johnson Adolphus & Delcina 15-486
0015-496-000 Ricketts Cornell H & S. 15-489
0015-497-000 Ricketts Cornell H & S. 15-490
0015-498-000 Mason Gerald Edward & Mme 15-491
0015-502-000 Spathodia Land Corp. 15-495
0015-503-000 Spathodia Land Corp. 15-496
0015-506-000 Morrison Jasper F & A. E. 15-499
0015-507-000 Spathodia Land Corp. 15-500
0015-509-000 Spathodia Land Corp. 15-502
0015-510-000 Cross Ida C. Mlle 15-503
0015-512-000 Giddings Fitzgerald & Y. 15-505
0015-513-000 McGlashan Archie 15-506
0015-514-000 Spathodia Land Corp. 15-507
0015-517-000 Spathodia Land Corp. 15-510
0015-518-000 Spathodia Land Corp. 15-511
0015-519-000 Spathodia Land Corp. 15-512
0015-520-000 Spathodia Land Corp. 15-513
0015-521-000 Spathodia Land Corp. 15-514
0015-522-000 Spathodia Land Corp. 15-515
0015-523-000 Spathodia Land Corp. 15-516
0015-524-000 Spathodia Land Corp. 15-517
0015-525-000 Spathodia Land Corp. 15-518
0015-526-000 Spathodia Land Corp. 15-519
0015-527-000 Spathodia Land Corp. 15-520
0015-528-000 Spathodia Land Corp. 15-521
0015-529-000 Spathodia Land Corp. 15-522
0015-531-000 Spathodia Land Corp. 15-429
0015-533-000 Spathodia Land Corp. 15-434
0015-534-000 Spathodia Land Corp. 15-435
0015-535-000 Spathodia Land Corp. 15-436
0016-006-000 Spathodia Land Corp. 16-5
0016-009-000 Spathodia Land Corp. 16-8
0016-012-000 Spathodia Land Corp. 16-11
0016-013-000 Henriquez Ricardo 16-12
0016-015-000 Spathodia Land Corp. 16-14
0016-016-000 Spathodia Land Corp. 16-15
0016-025-000 Spathodia Land Corp. 16-24
0016-028-000 Spathodia Land Corp. 16-27
0016-029-000 Spathodia Land Corp. 16-28
0016-030-000 Spathodia Land Corp. 16-29
0016-034-000 Spathodia Land Corp. 16-33
0016-039-000 Gauthier Herman 16-38
0016-040-000 Desvarieux Frédéric 16-39
0016-047-000 Seinosuke Ishimori 16-46
0016-057-000 Lewis Hubert 16-56
0016-058-000 Spathodia Land Corp. 16-57
0016-061-000 Spathodia Land Corp. 16-60
0016-062-000 Spathodia Land Corp. 16-61
0016-063-000 Spathodia Land Corp. 16-62
0016-065-000 Spathodia Land Corp. 16-64
0016-067-000 Spathodia Land Corp. 16-66
0016-074-000 Duman Patras Pauline 16-73
0016-075-000 Spathodia Land Corp. 16-74
0016-076-000 Lindo George G. 16-75
0016-077-000 MC Farlane Edna C. Mme 16-76
0016-078-000 Spathodia Land Corp. 16-77
0016-079-000 Clerie Pierre 16-78
0016-081-000 Mathelier Fernand 16-80
0016-082-000 Spathodia Land Corp. 16-81
0016-083-000 Spathodia Land Corp. 16-82
0016-092-000 Spathodia Land Corp. 16-91
0016-095-000 Hyacinth Walter In Trust 16-94
0016-103-000 James McInroy 16-102
0016-104-000 Spathodia Land Corp. 16-103
0016-105-000 Perkins Leila Dame 16-104
0016-106-000 Perkins Leila Dame 16-105
0016-107-000 Spathodia Land Corp. 16-106
0016-108-000 Spathodia Land Corp. 16-107
0016-111-000 Spathodia Land Corp. 16-110
0016-112-000 Spathodia Land Corp. 16-111
0016-117-000 Whitted Odell 16-116
0016-118-000 Spathodia Land Corp. 16-117
0016-122-000 Spathodia Land Corp. 16-121
0016-123-000 Spathodia Land Corp. 16-122
0016-126-000 Spathodia Land Corp. 16-125
0016-127-000 Spathodia Land Corp. 16-126
0016-128-000 Spathodia Land Corp. 16-127
0016-134-000 Spathodia Land Corp. 16-133
0016-135-000 Spathodia Land Corp. 16-134
0016-136-000 Spathodia Land Corp. 16-135
0016-137-000 Spathodia Land Corp. 16-136
0016-138-000 Spathodia Land Corp. 16-137
0016-139-000 Spathodia Land Corp. 16-138
0016-140-000 Spathodia Land Corp. 16-139
0016-141-000 Spathodia Land Corp. 16-140
0016-142-000 Spathodia Land Corp. 16-141
0016-143-000 Spathodia Land Corp. 16-142
0016-144-000 Spathodia Land Corp. 16-143
0016-145-000 Spathodia Land Corp. 16-144
0016-146-000 Spathodia Land Corp. 16-145
0016-147-000 Spathodia Land Corp. 16-146
0016-149-000 Spathodia Land Corp. 16-148
0016-150-000 Spathodia Land Corp. 16-149
0016-151-000 Spathodia Land Corp. 16-150
0016-154-000 Spathodia Land Corp. 16-153
0016-155-000 Spathodia Land Corp. 16-154
0016-159-000 Spathodia Land Corp. 16-158
0016-162-000 Spathodia Land Corp. 16-161
0016-163-000 Spathodia Land Corp. 16-162
0016-168-000 Spathodia Land Corp. 16-167
0016-171-000 Spathodia Land Corp. 16-170
0016-172-000 Polanco Moore Olga 16-171
0016-173-000 Springer Victor 16-172
0016-176-000 Dixon Frederick& Al 16-175
0016-178-000 Dixon Frederick & Al 16-177
0016-180-000 Dumas Patra Pauline 16-179
0016-182-000 Sam Paul Arthur 16-181
0016-183-000 Sam Paul Arthur 16-182
0016-184-000 Baugh Howard Neil 16-183
0016-185-000 Baugh Howard Neil 16-184
0016-196-000 Spathodia Land Corp. 16-195
0016-200-000 Spathodia Land Corp. 16-199
0016-201-000 Spathodia Land Corp. 16-200
0016-202-000 Spathodia Land Corp. 16-201
0016-204-000 Spathodia Land Corp. 16-203
0016-205-000 Spathodia Land Corp. 16-204
0016-206-000 Spathodia Land Corp. 16-205
0016-207-000 Spathodia Land Corp. 16-206
0016-208-000 Spathodia Land Corp. 16-207
0016-210-000 Spathodia Land Corp. 16-209
0016-211-000 Spathodia Land Corp. 16-210
0016-214-000 Spathodia Land Corp. 16-213
0016-215-000 Spathodia Land Corp. 16-214
0016-216-000 Spathodia Land Corp. 16-215
0016-218-000 Spathodia Land Corp. 16-217
0016-219-000 Spathodia Land Corp. 16-218
0016-220-000 Louis Janet S 16-219
0016-221-000 Spathodia Land Corp. 16-220
0016-226-000 Spathodia Land Corp. 16-225
0016-227-000 Spathodia Land Corp. 16-226
0016-228-000 Spathodia Land Corp. 16-227
0016-230-000 Spathodia Land Corp. 16-229
0016-231-000 Spathodia Land Corp. 16-230
0016-236-000 Spathodia Land Corp. 16-235
0017-014-000 Spathodia Land Corp. 17-12
0017-015-000 Spathodia Land Corp. 17-13
0017-017-000 Mattison Marinacita Mme 17-15 & 18-7
0017-021-000 Lavaud Jean A 17-19
0017-022-000 Spathodia Land Corp. 17-20
0017-023-000 Vabre Henri 17-21
0017-024-000 Mucci Serge 17-22
0017-032-000 Spathodia Land Corp. 17-37
0017-034-000 Brunet Gabriel 17-41
0017-035-000 Magnus Paul & Mary Mme 17-42
0017-038-000 Dr Roumain Maxime 17-45
0017-039-000 Dr Roumain Maxime 17-46
0017-040-000 Dr Roumain Maxime 17-47
0017-053-000 Pluviose Jean Baptiste 17-63 & 18-33
0017-059-000 Spathodia Land Corp. 17-69
0017-061-000 Spathodia Land Corp. 17-71
0017-095-000 Romain Franck 17-106
0017-096-000 Spathodia Land Corp. 17-107
0017-098-000 Anderson Egbert & N. & C. 17-109
0017-111-000 Mouscardy Pierre E. 17-129
0017-125-000 Spathodia Land Corp. 17-158
0017-128-000 Spathodia Land Corp. 17-161
0017-130-000 Frankson Cynthia 17-163
0017-135-000 Brière Fretty 17-168
0017-139-000 Spathodia Land Corp. 17-173
0017-140-000 Spathodia Land Corp. 17-174
0017-147-000 Juste Vites 17-182
0017-149-000 Spathodia Land Corp. 17-184
0017-150-000 Spathodia Land Corp. 17-185
0017-156-000 Hutchinson Lydia 17-191
0017-165-000 Hall Lucille Dame 17-200
0018-009-000 Takaha Shi Hisao 18-9
0018-011-000 Spathodia Land Corp. 18-11
0018-015-000 Spathodia Land Corp. 18-15
0018-017-000 Spathodia Land Corp. 18-17
0018-022-000 Strachan Erma K 18-22
0018-025-000 Hilton Valentine 18-25
0018-028-000 Spathodia Land Corp. 18-28
0018-032-000 Magnus Paul & Mary 18-32 & 17-73
0018-034-000 Carter Selwin G. 18-35
0018-035-000 McLean Velma Marjori Mlle 18-36
0018-042-000 Paret Fernande Noisy Dame 18-43
0018-043-000 Spathodia Land Corp. 18-44
0018-045-000 Rene Vales 18-46
0018-053-000 Spathodia Land Corp. 18-54 & 17-34
0018-055-000 Pusey Melbourne 18-56 & 17-38
0018-056-000 Pusey Melbourne 18-57 & 17-40
0018-057-000 Spathodia Land Corp. 18-59
0018-067-000 Spathodia Land Corp. 18-68
0018-077-000 Spathodia Land Corp. 18-78
0018-082-000 Colin Claire Mme 18-83
0018-085-000 Spathodia Land Corp. 18-86
0018-087-000 Spathodia Land Corp. 18-88 & 17-134
0018-088-000 Spathodia Land Corp. 18-89 & 17-131
0018-090-000 Spathodia Land Corp. 18-91
0018-095-000 Spathodia Land Corp. 18-96
0018-096-000 Colin Marie Lydie Mlle 18-97
0018-097-000 Spathodia Land Corp. 18-98
0018-104-000 Coicou Claude 18-106
0018-122-000 Spathodia Land Corp. 18-125 & 17-149
0018-127-000 Spathodia Land Corp. 18-130 & 17-154
0018-128-000 Spathodia Land Corp. 18-131 & 17-155
0018-129-000 Spathodia Land Corp. 18-132 & 17-156
0018-130-000 Spathodia Land Corp. 18-133 & 17-157
0018-133-000 Reuben Judith Ann 18-136
0018-134-000 Reuben Judith Ann 18-137
0018-136-000 Spathodia Land Corp. 18-139
0018-137-000 Spathodia Land Corp. 18-140
0018-138-000 Spathodia Land Corp. 18-141
0018-141-000 Spathodia Land Corp. 18-144
0018-145-000 Spathodia Land Corp. 18-148
0018-146-000 Magnus Paul & Mary Mme 18-149
0018-148-000 Gooden Barbara Noeline 18-151
0018-149-000 Spathodia Land Corp. 18-152
0018-152-000 Spathodia Land Corp. 18-155
0018-153-000 Spathodia Land Corp. 18-156
0018-154-000 Spathodia Land Corp. 18-157
0018-158-000 Spathodia Land Corp. 18-161
0018-164-000 Spathodia Land Corp. 18-167
0018-168-000 Spathodia Land Corp. 18-171
0018-170-000 Spathodia Land Corp. 18-173
0019-019-000 Spathodia Land Corp. 19-17
0019-021-000 Dixon Frederick & Al 19-19
0019-023-000 Spathodia Land Corp. 19-21
0019-024-000 Spathodia Land Corp. 19-22
0019-030-000 Spathodia Land Corp. 19-28
0019-031-000 Bailey Claudette C. 19-29
0019-033-000 Spathodia Land Corp. 19-31
0019-034-000 Spathodia Land Corp. 19-32
0019-036-000 Spathodia Land Corp. 19-34
0019-037-000 Spathodia Land Corp. 19-35
0019-038-000 Spathodia Land Corp. 19-36
0019-039-000 Spathodia Land Corp. 19-37
0019-040-000 Spathodia Land Corp. 19-38
0019-049-000 Plummer Miss Beverley 19-47
0019-059-000 Spathodia Land Corp. 19-57
0019-061-000 Spathodia Land Corp. 19-59
0019-066-000 Spathodia Land Corp. 19-64
0019-070-000 Anderson Egbert & N. & C. 19-68
0019-072-000 Spathodia Land Corp. 19-70
0019-077-000 Gauchier Gérard 19-75
0019-078-000 Gauchier Gérard 19-76
0019-085-000 Spathodia Land Corp. 19-83
0019-086-000 Spathodia Land Corp. 19-84
0019-089-000 Spathodia Land Corp. 19-87
0019-092-000 Spathodia Land Corp. 19-90
0019-093-000 Spathodia Land Corp. 19-91
0019-094-000 Spathodia Land Corp. 19-92
0019-095-000 Spathodia Land Corp. 19-93
0019-096-000 Spathodia Land Corp. 19-94
0019-097-000 Spathodia Land Corp. 19-95
0019-099-000 Spathodia Land Corp. 19-97
0019-105-000 Spathodia Land Corp. 19-103
0019-106-000 Spathodia Land Corp. 19-104
0019-112-000 Spathodia Land Corp. 19-110
0019-119-000 Sing Prit Pal & M. Mme 19-117
0019-121-000 Spathodia Land Corp. 19-119
0019-123-000 Spathodia Land Corp. 19-121
0019-126-000 Spathodia Land Corp. 19-124
0019-128-000 Spathodia Land Corp. 19-126
0019-129-000 Spathodia Land Corp. 19-127
0019-132-000 Spathodia Land Corp. 19-130
0019-133-000 Spathodia Land Corp. 19-131
0019-136-000 Spathodia Land Corp. 19-134
0019-140-000 Edwards Elvett C. 19-136
0019-142-000 Spathodia Land Corp. 19-140
0019-144-000 Spathodia Land Corp. 19-142
0019-150-000 Spathodia Land Corp. 19-148
0019-152-000 Spathodia Land Corp. 19-150
0019-154-000 Spathodia Land Corp. 19-152
0019-155-000 Spathodia Land Corp. 19-153
0019-166-000 Spathodia Land Corp. 19-164
0019-167-000 Smith Oliver F. 19-165
0019-168-000 Hideo Nimura 19-166
0019-169-000 Matsumoto Mlle Keiko 19-167
0019-174-000 Spathodia Land Corp. 19-172
0019-175-000 Spathodia Land Corp. 19-173
0019-178-000 Spathodia Land Corp. 19-176
0019-182-000 Spathodia Land Corp. 19-180
0019-183-000 Spathodia Land Corp. 19-181
0019-201-000 Spathodia Land Corp. 19-201
0019-202-000 Spathodia Land Corp. 19-202
0019-203-000 Spathodia Land Corp. 19-203
0019-205-000 McFarlane Arthur 19-205
0019-206-000 Spathodia Land Corp. 19-206
0019-207-000 Spathodia Land Corp. 19-207
0019-208-000 Spathodia Land Corp. 19-208
0019-210-000 Spathodia Land Corp. 19-210
0019-211-000 Spathodia Land Corp. 19-211
0019-212-000 Spathodia Land Corp. 19-212
0019-213-000 Spathodia Land Corp. 19-213
0019-216-000 Spathodia Land Corp. 19-216
0019-217-000 Spathodia Land Corp. 19-217
0019-221-000 Spathodia Land Corp. 19-221
0019-222-000 Spathodia Land Corp. 19-222
0019-226-000 Spathodia Land Corp. 19-226
0019-228-000 Spathodia Land Corp. 19-228
0019-233-000 Spathodia Land Corp. 19-233
0019-243-000 Davis Linda E Succ. 19-243
0019-244-000 Smith Maurice 19-244
0019-245-000 Smith Maurice 19-245
0019-246-000 Spathodia Land Corp. 19-246
0019-247-000 Spathodia Land Corp. 19-247
0019-249-000 Spathodia Land Corp. 19-249
0019-250-000 Spathodia Land Corp. 19-250
0019-252-000 Spathodia Land Corp. 19-252
0019-253-000 Spathodia Land Corp. 19-253
0019-254-000 Spathodia Land Corp. 19-254
0019-255-000 Spathodia Land Corp. 19-255 & 20-243
0019-262-000 Chin luy Mme 19-264
0019-263-000 Figueiredo Anthony 19-265
0019-264-000 Figueiredo Anthony 19-266
0019-267-000 Chowdhury Abdur Rouf 19-270
0019-269-000 Spathodia Land Corp. 19-272
0019-270-000 Spathodia Land Corp. 19-273
0019-271-000 Chowdhury Abdur Rouf 19-275
0019-279-000 Spathodia Land Corp. 19-283
0019-287-000 Scotland Robert W & H. 19-291
0019-290-000 Spathodia Land Corp. 19-294
0019-292-001 Spathodia Land Corp. 19-297 & 20-335
0019-293-000 Spathodia Land Corp. 19-298
0019-303-000 Spathodia Land Corp. 19-310 & 20-356
0019-305-000 Spathodia Land Corp. 19-312
0019-308-000 Spathodia Land Corp. 19-315
0019-314-000 Spathodia Land Corp. 19-321
0019-315-000 Spathodia Land Corp. 19-322
0019-317-000 Spathodia Land Corp. 19-324
0019-318-000 Spathodia Land Corp. 19-325
0019-323-000 Spathodia Land Corp. 19-330
0019-324-000 Spathodia Land Corp. 19-331
0019-328-000 Spathodia Land Corp. 19-335
0019-329-000 Spathodia Land Corp. 19-336 & 20-374
0019-340-000 Ko Man Hoi 19-348
0019-345-000 Spathodia Land Corp. 19-353
0019-346-000 Spathodia Land Corp. 19-354
0020-014-000 Spathodia Land Corp. 20-9
0020-015-000 Spathodia Land Corp. 20-10
0020-016-000 Spathodia Land Corp. 20-11
0020-017-000 Singh Prit Pal & M. 20-12
0020-018-000 Spathodia Land Corp. 20-13
0020-019-000 Spathodia Land Corp. 20-14
0020-021-000 Spathodia Land Corp. 20-16
0020-022-000 Spathodia Land Corp. 20-17
0020-023-000 Spathodia Land Corp. 20-18
0020-024-000 Spathodia Land Corp. 20-19
0020-028-000 Logan Janet Mme 20-23
0020-029-000 Spathodia Land Corp. 20-24
0020-031-000 Spathodia Land Corp. 20-26
0020-032-000 Spathodia Land Corp. 20-27
0020-038-000 Spathodia Land Corp. 20-33
0020-039-000 Spathodia Land Corp. 20-34
0020-044-000 Spathodia Land Corp. 20-39
0020-045-000 Spathodia Land Corp. 20-40
0020-047-000 Spathodia Land Corp. 20-42
0020-058-000 Spathodia Land Corp. 20-53
0020-062-000 Spathodia Land Corp. 20-57
0020-063-000 Chayia Joseph 20-58 & 21-34
0020-064-000 Chyia Joseph 20-59 & 21-35
0020-066-000 Spathodia Land Corp. 20-61
0020-068-000 Spathodia Land Corp. 20-63
0020-069-000 Spathodia Land Corp. 20-64
0020-073-000 Spathod

0388-049-000	Spathodia Land Corp.	388-49
0388-050-000	Philip Vincent Eardly	388-50
0388-051-000	Philip Vincent Eardly	388-51
0388-070-000	Powell Frederick R. et Barbara	388-71
0388-071-000	Tavares Marcia Mme	388-72
0388-078-000	Spathodia Land Corp.	388-79
0388-081-000	Sanchez Edwin	388-82
0388-085-000	Spathodia Land Corp.	388-86
0388-091-000	Spathodia Land Corp.	388-92
0388-092-000	Spathodia Land Corp.	388-93
0388-093-000	Powell Frederick R. et Barbara	388-94
0388-094-000	Spathodia Land Corp.	388-95
0388-102-000	Spathodia Land Corp.	388-103
0388-102-000	Spathodia Land Corp.	388-104
0388-105-000	Spathodia Land Corp.	388-106
0388-117-000	Wilson Warren E.	388-118
0388-122-000	Spathodia Land Corp.	388-123
0388-124-000	Guthrie Byron	388-125
0388-125-000	Guthrie Byron	388-126
0388-132-000	Spathodia Land Corp.	388-133
0388-133-000	Spathodia Land Corp.	388-134
0388-135-000	Spathodia Land Corp.	388-136
0388-148-000	Spathodia Land Corp.	388-149
0388-149-000	Spathodia Land Corp.	388-150
0388-156-000	Murray Dr Eric	388-157
0388-157-000	Garnier Carl	388-158
0388-158-000	Hogarth Dame Liliane	388-159
0388-174-000	Spathodia Land Corp.	388-175
0388-176-000	Vales Mlle Renée	388-177
0388-177-000	Spathodia Land Corp.	388-178
0388-184-000	Spathodia Land Corp.	388-185
0388-185-000	Spathodia Land Corp.	388-186
0388-188-000	Spathodia Land Corp.	388-192
0388-189-000	Spathodia Land Corp.	388-193
0388-194-000	Spathodia Land Corp.	388-199
0388-195-000	Spathodia Land Corp.	388-200
0388-196-000	Spathodia Land Corp.	388-201
0388-197-000	Spathodia Land Corp.	388-196-1
0388-198-000	Spathodia Land Corp.	388-196-2
0389-001-000	Routhier Gilles	Partie 389 *

* Un certain emplacement ayant le frontage sur Sir Wilfrid Laurier dans la Ville de Saint-Basile-le-Grand, Province de Québec, de figure triangulaire, connu et désigné comme étant la partie Nord-Ouest du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-neuf (N.O. Pt. 389) du plan officiel et livre de renvoi de la paroisse de St-Bruno dans la "Concession du Rang des Vingt-Quatre" mesurant quatre cent quatorze et six dixièmes de pied (414.6 de pied) dans le côté de sa ligne Sud-Est longeant de Sir Wilfrid Laurier, trois cent quatre-vingt-dix-huit et huit dixièmes de pied (398.8 de pied) dans sa ligne Sud, longeant la rue publique, deux cent soixante et deux dixièmes de pied (260.2 de pied) dans le côté de sa ligne Nord-Est en mesure Anglaise plus ou moins et borné comme suit: en front direction Sud-Est par le dit Sir Wilfrid Laurier; en arrière direction Nord-Est par une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) dans les dits plans officiels et livre de renvoi; Avec toutes les bâtisses dessus érigées, portant le numéro civique 365 du dit Sir Wilfrid Laurier comprenant le Motel et dépendances;

0389-022-000	Spathodia Land Corp.	389-25
0389-024-000	Spathodia Land Corp.	389-27
0389-034-000	Spathodia Land Corp.	389-37
0389-038-000	Clarke Kirby L. Mlle	389-41
0389-039-000	Clarke Kirby L. Mlle	389-42
0389-040-000	Spathodia Land Corp.	389-43
0389-042-000	Spathodia Land Corp.	389-45
0389-047-000	Rose Georges	389-50
0389-050-000	Spathodia Land Corp.	389-53
0389-051-000	Spathodia Land Corp.	389-54
0389-052-000	Spathodia Land Corp.	389-55
0389-058-000	Howell Halstead	389-61
0389-061-000	SPathodia Land Corp.	389-64
0389-062-000	Spathodia Land Corp.	389-65
0389-063-000	Spathodia Land Corp.	389-66
0389-064-000	Spathodia Land Corp.	389-67
0389-065-000	Spathodia Land Corp.	389-68
0389-067-000	Spathodia Land Corp.	389-70
0389-068-000	Spathodia Land Corp.	389-71
0389-070-000	Spathodia Land Corp.	389-73
0389-072-000	Spathodia Land Corp.	389-75
0389-075-000	Spathodia Land Corp.	389-78
0389-076-000	Spathodia Land Corp.	389-79
0389-080-000	Springer Andre	389-83
0389-081-000	Spathodia Land Corp.	389-84
0389-082-000	Spathodia Land Corp.	389-85
0389-083-000	Springer Andre	389-86
0389-084-000	Mwachukwa Joan Margarett Dame	389-87
0389-085-000	Rivera Nicholas	389-88
0389-086-000	Spathodia Land Corp.	389-89
0389-087-000	Spathodia Land Corp.	389-90
0389-088-000	Spathodia Land Corp.	389-91
0389-089-000	Spathodia Land Corp.	389-92
0389-091-000	Spathodia Land Corp.	389-94
0389-092-000	Spathodia Land Corp.	389-95
0389-096-000	Spathodia Land Corp.	389-99
0389-101-000	Spathodia Land Corp.	389-104
0389-102-000	Spathodia Land Corp.	389-105
0389-104-0b0	Spathodia Land Corp.	389-107
0389-105-000	Spathodia Land Corp.	389-108
0389-107-000	Spathodia Land Corp.	389-110
0389-108-000	Spathodia Land Corp.	389-111
0389-109-000	Spathodia Land Corp.	389-112
0389-110-000	Spathodia Land Corp.	389-113
0389-111-000	Spathodia Land Corp.	389-114
0389-112-000	Spathodia Land Corp.	389-115
0389-113-000	Spathodia Land Corp.	389-116
0389-114-000	Spathodia Land Corp.	389-117
0389-115-000	Spathodia Land Corp.	389-118
0389-116-000	Spathodia Land Corp.	389-119
0389-117-000	Spathodia Land Corp.	389-120
0389-118-000	Spathodia Land Corp.	389-121
0389-119-000	Spathodia Land Corp.	389-122
0389-120-000	Spathodia Land Corp.	389-123
0389-121-000	Spathodia Land Corp.	389-124
0391-003-000	Routhier Gilles	Partie 391*

* Un certain emplacement ayant le frontage sur Sir Wilfrid Laurier, dans la Ville de Saint-Basile-le Grand, Province de Québec, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (Pt. 391) du plan officiel et livre de renvoi de la Paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly, mesurant cent cinquante pieds (150 pi.) en largeur, mesuré à angle droit avec sa ligne latérale par la profondeur approximative de deux cent soixante-sept pieds (267 pi.) dans sa ligne Sud-Ouest et approximativement trois cent quarante-quatre pieds (344 pi.) dans sa ligne Nord-Est, en mesures anglaise plus ou moins et borné comme suit: en front, direction Sud-Est, par le Boul. Sir Wilfrid Laurier (étant une autre partie du dit lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391); en arrière direction Nord-Ouest, par le Chemin des Vingts (20)- d'un côté direction Sud-Ouest, par une partie du lot originaire trois cent quatre-vingt-onze (391) du dit plan officiel et livre de renvoi; de l'autre côté direct Nort-Est, par une autre part du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-onze (391) appartenant à Maurice Shore et ces représentants; Avec toutes les bâtisses dessus érigées incluant le numéro civique trois cent soixante-et-un (361) du dit Sir Wilfrid Laurier.

0391-062-000	Moureau ANdré	391-56
0391-063-000	Moureau André	391-57
0391-066-000	Rock Entr Ltd.	391-62
0391-077-000	Rock Entr Ltd.	391-73
0391-078-000	Rock Entr Ltd.	391-74
0391-088-000	Rock Entr Ltd.	391-85
0391-089-000	Rock Entr Ltd.	391-86
0391-090-000	Rock Entr Ltd.	391-87
0391-091-000	Rock Entr Ltd.	391-88
0391-092-000	Rock Entr Ltd.	391-89
0391-093-000	Rock Entr Ltd.	391-90
0391-099-000	Rock Entr Ltd.	391-96
0391-100-000	Rock Entr Ltd.	391-97
0391-101-000	Rock Entr Ltd.	391-99
0391-102-000	Rock Entr Ltd.	391-100
0391-102-000	Rock Entr Ltd.	391-101
0391-104-000	Rock Entr Ltd.	391-102
0391-105-000	Rock Entr Ltd.	391-103
0391-110-000	Rock Entr Ltd.	391-98
0391-149-000	Bourdin Jean Louis	391-148
0391-151-000	Schuerman Joseph	391-150
0391-155-000	Bourdin Jean Louis	391-154
0391-156-000	Granwehr Bernard	391-155
0391-163-000	Bourdin Jean Louis	391-162
0391-164-000	Bourdin Jean Louis	391-163
0391-191-000	Breusch Heinz	391-190
0391-192-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-191
0391-193-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-192
0391-194-000	Servais Atlas Andrée Mme	391-193
0391-199-000	Moureau Jean	391-198
0391-200-000	Moureau Jean	391-199
0391-201-000	Moureau Jean	391-200
0391-202-000	Moureau Jean	391-201
0391-222-000	Schuerman Joseph	391-221
0391-226-000	Rock Entr. Ltd.	391-225
0391-238-000	Moureau André	391-237
0391-244-000	Rock Entr Ltd.	391-243
0391-245-000	Baum Giovanni Battista	391-244
0391-246-000	Baum Giovanni Battista	391-245
0391-247-000	Baum Giovanni Battista	391-246
0391-263-000	Rock Entr Ltd.	391-262
0391-264-000	Rock Entr Ltd.	391-263
0391-265-000	Rock Entr Ltd.	391-264
0391-266-000	Rock Entr Ltd.	391-265
0391-267-000	Rock Entr Ltd.	391-266
0391-268-000	Rock Entr Ltd.	391-267
0391-269-000	Rock Entr Ltd.	391-268
0391-270-000	Rock Entr Ltd.	391-269
0391-271-000	Rock Entr Ltd.	391-270
0391-272-000	Rock Entr Ltd.	391-271
0391-273-000	Caru Armando	391-272
0391-274-000	Caru Armando	391-273
0391-275-000	Caru Armando	391-274
0391-280-000	Rock Entr Ltd.	391-279
0391-281-000	Rock Entr Ltd.	391-280
0391-282-000	Rock Entr Ltd.	391-281
0391-300-000	Rock Entr Ltd.	391-299
0391-341-000	Rock Entr Ltd.	391-340
0391-344-000	Rock Entr Ltd.	391-343
0393-023-000	Schuerman Joseph	392-18
0393-025-000	Schuerman Joseph	393-20
0393-027-000	Meier Silvid	393-22
0393-028-000	Schuerman Joseph	393-23
0393-029-000	Schuerman Joseph	393-24
0393-030-000	Hess Thed	393-25
0393-031-000	Schuerman Joseph	393-26
0393-032-000	Hess Thed	393-27
0393-033-000	Rock Entr Ltd.	393-28 & 391-60
0393-046-000	Callsen Albert	393-46
0393-052-000	Hoehnle Marie Louise	393-52
0393-60-000	Rock Entr Ltd.	393-60
0393-071-000	Granwehr Bernard	393-71
0393-073-000	Bourdin Jean Louis	393-73
0393-076-000	Volkert Kirsten	393-76
0393-081-000	Prankl Franz	393-81
0393-082-000	Prankl Franz	393-82
0393-083-000	Prankl Franz	393-83
0393-084-000	Prankl Franz	393-84
0393-085-000	Prankl Franz	393-85
0393-086-000	Prankl Franz	393-86
0393-087-000	Schuerman Joseph	393-87
0393-088-000	Granwehr Bernard	393-88
0393-106-000	Marechal Paul	393-106
0393-108-000	Marechal Paul	393-108
0393-111-000	Stevens Marcel	393-111
0393-128-000	Rock Entr Ltd.	393-128
0393-129-000	Rock Entr Ltd.	393-129
0393-130-000	Rock Entr Ltd.	393-130
0393-131-000	Rock Entr Ltd.	393-131
0393-132-000	Rock Entr Ltd.	393-132
0393-133-000	Rock Entr Ltd.	393-133
0393-134-000	Rock Entr Ltd.	393-134
0393-151-000	Mauro Gianni	393-151
0393-152-000	Rock Entr Ltd.	393-152
0393-153-000	Rock Entr Ltd.	393-153
0393-154-000	Rock Entr Ltd.	393-154
0393-155-000	Rock Entr Ltd.	393-155
0393-156-000	Rock Entr Ltd.	393-156
0393-157-000	Rock Entr Ltd.	393-157
0393-158-000	Rock Entr Ltd.	393-158
0393-159-000	Rock Entr Ltd.	393-159
0393-160-000	Rock ENtr Ltd.	393-160
0393-161-000	Rock Entr Ltd.	393-161
0393-162-000	Rock Entr Ltd.	393-162
0393-163-000	Rock Entr Ltd.	393-163
0393-164-000	Rock Entr Ltd.	393-164
0393-165-000	Rock Entr Ltd.	393-165
0393-166-000	Rock Entr Ltd.	393-166
0393-167-000	Rock Entr Ltd.	393-167
0393-168-000	Rock Entr Ltd.	393-168
0393-169-000	Rock Entr Ltd.	393-169
0393-170-000	Rock Entr Ltd.	393-170
0393-171-000	Rock Entr Ltd.	393-171
0393-172-000	Rock Entr Ltd.	393-172
0393-173-000	Rock Entr Ltd.	393-173
0393-182-000	Delaloye Charly	393-182
0393-183-000	Delaloye Charly	393-183
0393-184-000	Delaloye Charly	393-184
0393-185-000	Delaloye Charly	393-185
0393-186-000	Delaloye Charly	393-186
0393-187-000	Liechti Eberhard	393-187
0393-188-000	Liechti Eberhard	393-188
0393-189-000	Liechti Eberhard	393-189
0393-190-000	Liechti Eberhard	393-190
0393-226-000	Rock Entr Ltd.	393-226
0393-227-000	Rock Entr Ltd.	393-227
0393-243-000	Marechal Paul	393-107
0396-009-000	Spathodia Land Corp.	Partie 396 *

*Un immeuble situé dans la municipalité de St-Basile-le-Grand, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire no. trois cent quatre-vingt-seize (Ptie 396) aux plan et Livre de Renvoi Officiels de la Paroisse de St-Bruno, bornée, ladite partie, au nord-ouest par le Chemin des Vingt, au sud-est en partie par le lot 396-81 et en partie par le lot 396-80, au sud-ouest par la partie du lot 395 et au nord-est par une autre partie du lot 396; mesurant quatre-vingt-douze pieds et sept-dixièmes de pied au nord-ouest (92.7'), cent douze pieds et vingt-trois centièmes de pied au nord-est (112.23'), quatre-vingt-seize pieds et quarante-quatre centièmes de pied (96.44') au sud-est et quatre-vingt-douze pieds (92') au sud-ouest, mesure anglaise et plus ou moins. Ainsi que ledit immeuble se trouve présentement avec tous droits, membres et dépendances, sans exception ni réserve de la part du Vendeur.

0396-028-000	South Shore Ent. Corp. (avec bâtisse)	396-19-1
0396-049-000	Driver System Housing Corp. Ltd.	396-38
0396-052-000	Ducharme J. Noël succ.	396-40-2
0396-053-000	Ducharme Jean Noël succ.	396-41
0396-062-000	Blake Rajni Bhailal	396-50
0396-069-000	Spathodia Land Corp.	396-57
0396-070-000	Spathodia Land Corp.	396-58
0396-073-000	Guthrie Rose Carmelina	396-61
0396-077-000	Spathodia Land Corp.	396-65
0396-078-000	Spathodia Land Corp.	396-66
0396-084-000	Hunte Wesley	396-72
0396-085-000	Spathodia Land Corp.	396-73
0397-111-000	Corporation 260	397 Partie 113 *

*De la partie Sud-Est de la Subdivision (397 Partie S.E. 113) aux plans et livre de renvoi du cadastre officiel de la Paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly, mesurant trente-deux pieds et cinq-dixièmes de pied (32.5') de largeur par une profondeur de quatre-vingt-treize pieds et trois-dixièmes de pied (93.3') dans sa ligne Sud-Est et quatre-vingt-treize pieds et trois-dixièmes de pieds (93.3') dans sa ligne Nord-Ouest et bornée au Sud-Ouest par le dit Boul. Jean-Charles Michaud en arrière par une partie du lot cent quatre vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre vingt-dix-huit (398-188) et une autre partie du lot cent quatre vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-huit (398-187) aux dits plans et livre de renvoi du Cadastre Officiel d'un côté au Nord-Ouest par le résidu du lot cent treize et de l'autre côté au Sud-Est par la subdivision officielle cent douze du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-dix-sept (397-112).

0398-193-000	Jolco Construction	398-154
0400-004-000	Leduc Antoine Succ.	Partie 400 *

*Un immeuble situé en la ville de Saint-Basile-le-Grand connu et désigné comme étant une partie du lot originaire du lot quatre cents (400) au cadastre officiel de la paroisse de St-Bruno, Division d'enregistrement de Chambly borné en front au Sud-Est par le chemin public, (rue Principale); en arrière par le côté Nord d'une partie du lot originaire quatre cents (400) appartenant à Pierre Filion ou ses représentants; d'un côté par le côté Sud-Ouest d'une parti du lot originaire P. 400 appartenant à Pierre Filion et ses représentants; de l'autre côté par une partie du lot originaire trois cent quatre-vingt-dix-neuf (399) appartenant à M. Raymond Taillon ou ses représentants. Mesurant au front 1.06 par une profondeur de 200 pi plus ou moins sans aucune garantie des mesures.

0400-011-000	Spathodia Land Corp.	401-10 et 400-6
0400-012-000	Spathodia Land Corp.	400-7
0400-013-000	Spathodia Land Corp.	400-8
0400-014-000	Spathodia Land Corp.	400-9
0400-015-000	Spathodia Land Corp.	400-10
0400-016-000	Spathodia Land Corp.	400-11
0400-017-000	Spathodia Land Corp.	400-12
0400-018-000	Spathodia Land Corp.	400-13
0400-019-000	Spathodia Land Corp.	400-14
0400-020-000	Spathodia Land Corp.	400-15
0400-021-000	Spathodia Land Corp.	400-16
0400-022-000	Spathodia Land Corp.	400-17
0400-023-000	Spathodia Land Corp.	400-18
0400-024-000	Spathodia Land Corp.	400-19
0400-025-000	Spathodia Land Corp.	400-20
0400-026-000	Spathodia Land Corp.	400-21
0400-027-000	Spathodia Land Corp.	400-22
0400-028-000	Spathodia Land Corp.	400-23
0400-029-000	Spathodia Land Corp.	400-24
0400-030-000	Spathodia Land Corp.	400-25
0400-031-000	Spathodia Land Corp.	400-26
0400-032-000	Spathodia Land Corp.	400-28
0400-033-000	Spathodia Land Corp.	400-29
0400-034-000	Spathodia Land Corp.	400-30
0400-035-000	Spathodia Land Corp.	400-31
0400-036-000	Spathodia Land Corp.	400-32
0400-037-000	Spathodia Land Corp.	400-33
0400-038-000	Spathodia Land Corp.	400-34
0400-039-000	Spathodia Land Corp.	400-35
0400-040-000	Spathodia Land Corp.	400-36
0400-041-000	Spathodia Land Corp.	400-37
0400-042-000	Spathodia Land Corp.	400-38
0400-043-000	Spathodia Land Corp.	400-39
0400-046-000	Spathodia Land Corp.	400-58 et 401-63
0400-047-000	Spathodia Land Corp.	400-59
0400-048-000	Spathodia Land Corp.	400-60
0400-049-000	Spathodia Land Corp.	400-61
0400-050-000	Spathodia Land Corp.	400-62
0400-051-000	Spathodia Land Corp.	400-63
0400-052-000	Spathodia Land Corp.	400-64
0400-053-000	Spathodia Land Corp.	400-65
0400-054-000	Spathodia Land Corp.	400-66
0400-055-000	Spathodia Land Corp.	400-67
0400-056-000	Spathodia Land Corp.	400-68
0400-057-000	Spathodia Land Corp.	400-69
0400-058-000	Spathodia Land Corp.	400-70
0400-059-000	Spathodia Land Corp.	400-71
0400-060-000	Spathodia Land Corp.	400-72
0400-061-000	Spathodia Land Corp.	400-73
0400-062-000	Spathodia Land Corpr.	400-74
0400-063-000	Spathodia Land Corp.	400-75
0400-064-000	Spathodia Land Corp.	400-76 et 401-78
0400-065-000	Spathodia Land Corp.	400-77
0400-066-000	Spathodia Land Corp.	400-78 et 401-73
0400-067-000	Spathodia Land Corp.	400-79
0400-068-000	Spathodia Land Corp.	400-80
0400-069-000	Spathodia Land Corp.	400-81 et 401-68
0401-006-000	Spathodia Land Corp.	401-6
0401-007-000	Spathodia Land Corp.	401-7
0401-008-000	Spathodia Land Corp.	401-8
0401-009-000	Spathodia Land Corp.	401-9 et 400-5
0401-010-000	Spathodia Land Corp.	401-11
0401-011-000	Spathodia Land Corp.	401-12
0401-012-000	Spathodia Land Corp.	401-13
0401-013-000	Spathodia Land Corp.	401-14
0401-014-000	Spathodia Land Corp.	401-15
0401-015-000	Spathodia Land Corp.	401-16
0401-016-000	Spathodia Land Corp.	401-17
0401-017-000	Spathodia Land Corp.	401-18
0401-018-000	Spathodia Land Corp.	401-19
0401-019-000	Spathodia Land Corp.	401-20
0401-020-000	Spathodia Land Corp.	401-21
0401-021-000	Spathodia Land Corp.	401-22
0401-022-000	Spathodia Land Corp.	401-23
0401-023-000	Spathodia Land Corp.	401-24
0401-025-000	Spathodia Land Corp.	401-26
0401-026-000	Spathodia Land Corp.	401-27
0401-027-000	Spathodia Land Corp.	401-28
0401-028-000	Spathodia Land Corp.	401-29
0401-029-000	Spathodia Land Corp.	401-30
0401-030-000	Spathodia Land Corp.	401-31
0401-031-000	Spathodia Land Corp.	401-32
0401-032-000	Spathodia Land Corp.	401-33
0401-033-000	Spathodia Land Corp.	401-34
0401-034-000	Spathodia Land Corp.	401-35
0401-035-000	Spathodia Land Corp.	401-36
0401-036-000	Spathodia Land Corp.	401-37
0401-037-000	Spathodia Land Corp.	401-38
0401-038-000	Spathodia Land Corp.	401-39
0401-039-000	Spathodia Land Corp.	401-40
0401-040-000	Spathodia Land Corp.	401-41 et 400-40
0401-041-000	Spathodia Land Corp.	401-42 et 400-41
0401-042-000	Spathodia Land Corp.	401-43 et 400-42
0401-043-000	Spathodia Land Corp.	401-44 et 400-43
0401-044-000	Spathodia Land Corp.	401-45 et 400-44
0401-045-000	Spathodia Land Corp.	401-46 et 400-45
0401-046-000	Spathodia Land Corp.	401-47 et 400-46
0401-047-000	Spathodia Land Corp.	401-48 et 400-47
0401-048-000	Spathodia Land Corp.	401-49 et 400-48
0401-049-000	Spathodia Land Corp.	401-50 et 400-49
0401-050-000	Spathodia Land Corp.	401-51 et 400-50
0401-051-000	Spathodia Land Corp.	401-52 et 400-51
0401-052-000	Spathodia Land Corp.	401-53 et 400-27
0401-058-000	Spathodia Land Corp.	401-59
0401-059-000	Spathodia Land Corp.	401-60
0401-060-000	Spathodia Land Corp.	401-61
0401-061-000	Spathodia Land Corp.	401-62
0401-062-000	Spathodia Land Corp.	401-64
0401-063-000	Spathodia Land Corp.	401-65
0401-064-000	Spathodia Land Corp.	401-66
0401-065-000	Spathodia Land Corp.	401-67
0401-066-000	Spathodia Land Corp.	401-69
0401-067-000	Spathodia Land Corp.	401-70
0401-068-000	Spathodia Land Corp.	401-71
0401-069-000	Spathodia Land Corp.	401-72
0401-070-000	Spathodia Land Corp.	401-74
0401-071-000	Spathodia Land Corp.	401-75
0401-072-000	Spathodia Land Corp.	401-76
0401-073-000	Spathodia Land Corp.	401-77
0405-001-000	Spathodia Land Corp.	Partie 405 *

*Partie du lot originaire (No. 405) Paroisse de St-Bruno, de la contenance de environ, un arpent et trois quarts de front, sur 24 arpents de profondeur, le tout, plus ou moins, et sans garantie de mesure précise, le plus ou le moins, devant tourner au profit du à la perte de l'acquéreur, quelle que soit la différence, à distraire dudit lot: a) partie vendue au Ministère de la Voirie, appert acte no. 87576, sujet à un droit de passage que s'est réservé le vendeur; et b) partie vendue au Ministère de la Voirie, appert acte no. 87776; et bornée comme suit: - en front par le chemin de la route No. 9; en arrière, par le chemin des Vingt; du côté sud-ouest, par le no. 404; et du côté nord-est par le no. 406; sans bâtisse.

0406-153-000	Papendick David E.	406-199
0406-154-000	Papendick David E.	406-200
0406-155-000	Papendick David E.	406-201
0406-156-000	Papendick David E.	406-202
0406-158-000	Papendick David E.	406-204
0406-159-000	Papendick David E.	406-205
0406-160-000	Papendick David E.	406-206
0406-161-000	Papendick David E.	406-207
0406-171-000	Papendick David E.	406-226
0406-172-000	Papendick David E.	406-227
0406-173-000	Papendick David E.	406-228
0406-174-000	Papendick David E.	406-229
0406-176-000	Papendick David E.	406-231
0406-177-000	Papendick David E.	406-232
0406-178-000	Papendick David E.	406-233
0406-179-000	Papendick David E.	406-234
0420-005-000	Boucher André avec bâtisse	420-3
0437-002-000	Spathodia Land Corp.	Partie 437 *

*Une terre située sur la concession des Trente, en la paroisse de Saint-Basile-le-Grand, connue sous le numéro QUATRE CENT TRENTE-SEPT (437) des plans et livre de renvoi officiels de la paroisse de St-Bruno, de trois arpents de largeur sur environ trente arpents de profondeur, à distraire, néanmoins de tel lot, cette partie constituant l'emprise de la route régionale no. 20 et de la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, traversant telle terre, bornée comme suit: en front, au nord-ouest, par le chemin des vingt-quatre, en arrière, au sud-est, par la ligne nord-nuest de la concession du Bord de l'eau comprise dans le cadastre de la paroisse de St. Joseph-de-Chambly, du côté nord-est, par les lots nos. 435 et 436 appartenant à MM Eugène et Philippe Lambert et successeurs en titre successeurs de Fulgence, et du côté sud-ouest, partie, par le lot 438 appartenant aux commissaires d'écoles pour la municipalité de St-Basile-le-Grand et partie par le lot 439 appartenant à Laurier Robert et successeurs. À être soustrait les subdivisions officielles numéros: 437.1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139 & 140 tous sont dans les plans officiels et livre de renvoi de la Paroisse de St-Bruno. La dite partie quatre cent trente-sept (Ptie. 437) à une superficie en mesure anglaise plus ou moins sans aucune garantie de deux cent vingt-et-un-mille six cent cinquante pieds carrés (221,650).

0437-013-000	Spathodia Land Corp.	437-11
0437-014-000	Spathodia Land Corp.	437-12
0437-015-000	Spathodia Land Corp.	437-13
0437-016-000	Spathodia Land Corp.	437-14
0437-018-000	Spathodia Land Corp.	437-16
0437-019-000	Spathodia Land Corp.	437-17
0437-026-000	Spathodia Land Corp.	437-24
0437-027-000	Spathodia Land Corp.	437-25
0437-029-000	Spathodia Land Corp.	437-27
0437-030-000	Spathodia Land Corp.	437-28
0437-037-000	Spathodia Land Corp.	437-35
0437-039-000	Spathodia Land Corp.	437-37
0437-049-000	Spathodia Land Corp.	437-47
0437-052-000	Fleming Dunbar	437-50
0437-055-000	Spathodia Land Corp.	437-53
0437-056-000	Spathodia Land Corp.	437-54
0437-058-000	Spathodia Land Corp.	437-56
0437-062-000	Spathodia Land Corp.	437-60
0437-063-000	Spathodia Land Corp.	437-61
0437-064-000	Spathodia Land Corp.	437-62
0437-073-000	Spathodia Land Corp.	437-71
0437-074-000	Spathodia Land Corp.	437-72
0437-079-000	Spathodia Land Corp.	437-77
0437-087-000	Spathodia Land Corp.	437-85
0437-093-000	Fleming, Dunbar	437-91
0437-094-000	Spathodia Land Corp.	437-92
0437-095-000	Spathodia Land Corp.	437-93
0437-099-000	Clarke, Leslie L. & Ina	437-97
0437-103-000	Spathodia Land Corp.	437-101
0437-105-000	Spathodia Land Corp.	437-103
0437-113-000	Spathodia Land Corp.	437-111
0437-114-000	Spathodia Land Corp.	437-112
0437-115-000	Spathodia Land Corp.	437-113
0437-119-000	Spathodia Land Corp.	437-117
0437-120-000	Spathodia Land Corp.	437-118
0437-121-000	Spathodia Land Corp.	437-119
0437-122-000	Spathodia Land Corp.	437-120
0437-123-000	Spathodia Land Corp.	437-121
0437-124-000	Spathodia Land Corp.	437-122
0437-125-000	Spathodia Land Corp.	437-123
0437-126-000	Spathodia Land Corp.	437-124
0437-127-000	Spathodia Land Corp.	437-125
0437-128-000	Spathodia Land Corp.	437-126
0437-130-000	Spathodia Land Corp.	437-128
0437-131-001	Spathodia Land Corp.	437-129-2
0437-132-000	Spathodia Land Corp.	437-130
0437-133-000	Spathodia Land Corp.	437-131
0437-134-000	Spathodia Land Corp.



Silvana Suarez, une étudiante de 19 ans représentant l'Argentine, a été élue «Miss Univers», jeudi soir à Londres. Elle a devancé, dans l'ordre, Mlles Suède et Australie. Silvana procurait ainsi à son pays un second titre mondial cette année, à la suite de la victoire de l'équipe argentine en Coupe du monde de football.

(Téléphoto AP)

Le cardinal Roy témoigne au procès de l'Ange-Gardien

par Normand Delisle

QUEBEC (PC) — Pour la première fois dans l'histoire judiciaire canadienne, un cardinal a été cité comme témoin à un procès, hier à Québec.

Le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec, a témoigné pendant plusieurs heures devant le juge Paul-Etienne Bernier, de la Cour supérieure du Québec, dans un procès intenté par la fabrique de la paroisse de l'Ange-Gardien contre certains musées et antiquaires, à la suite de la « disparition » d'oeuvres d'art religieux.

Dans son témoignage, le cardinal a expliqué qu'il n'était pas personnellement informé de la vente de certains objets d'art sacré par des paroisses de son diocèse.

Ces ventes, effectuées entre 1947 et 1978, devaient en vertu du droit canon être approuvées par l'évêque du diocèse, mais un comité d'art sacré, créé par Mgr Roy, s'occupait de ces questions pour le diocèse de Québec, a expliqué le cardinal.

Le primat de l'Eglise canadienne a expliqué que dans l'ensemble, les curés de son diocèse qui oeuvraient dans les paroisses étaient fiers des oeuvres d'art que leur fabrique possédait.



Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec.

« Les curés étaient fiers d'en posséder et en prenaient soin », a-t-il dit. Mais il a pu y avoir à l'occasion des disparitions d'objets d'arts que le cardinal Roy a expliqué de deux manières.

D'une part, certains curés ne connaissaient pas la valeur exacte de ces trésors historiques, et d'autre part, certains de ces biens ont été prêtés à des communautés religieuses qui les ont entreposés dans des couvents et ont pu les trafiquer sans en connaître la valeur historique.

Au début de son règne à l'archidiocèse de Québec, en 1947, peu de gens s'intéressaient aux vieux objets d'art sacré, tels les calices, ciboires, ostensoirs, fonts baptismaux, a expliqué le cardinal Roy.

Mais vers 1960, il y a eu ce que le témoin a appelé un « renversement de la situation »: brocanteurs et amateurs d'art ont multiplié leurs démarches pour se procurer de tels objets, de sorte « qu'on a pris au dépourvu un certain nombre de curés. Mais ça disparaissait sans que je le sache. On entendait dire qu'un curé avait troqué ces objets contre des neufs sans savoir leur valeur. Mais ça m'a été rapporté comme des cas exceptionnels », a dit le Cardinal.

Selon Mgr Roy, ces erreurs de certains curés ont pu s'expliquer par le fait que leur tâche est d'abord spirituelle avant d'être administrative.

C'est ainsi que l'archevêché a pu ne pas être mis au courant de la vente, au début des années 1960, de biens religieux inestimables par le curé de la paroisse de l'Ange-Gardien, M. Joseph Henri Gariépy.

Ce dernier, qui avait témoigné en janvier dernier devant le Tribunal, est décédé en février des suites d'une courte maladie.

La comparution du cardinal Roy a été entourée de plusieurs précautions à cause du caractère particulier du témoin.

Ainsi, au lieu de se dérouler dans une salle ordinaire d'audience du palais de Justice, la séance de vendredi du Tribunal s'est déroulée dans la salle du Conseil, aux dimensions réduites, où seulement une quinzaine de « spectateurs » pouvaient trouver place.

Seuls quatre journalistes arrivés dès 9 h le matin ont pu être admis dans la salle d'audience en matinée.

Sucre: les raffineries pourront faire appel

Trois importantes raffineries de sucre, condamnées chacune le mois dernier par un tribunal supérieur à une amende de $750,000 pour motif de conspiration, ont obtenu, hier, la permission de la Cour d'appel du Québec d'en appeler de la sentence.

Le juge Marcel Crête a permis à Redpath Industries Ltd, St. Lawrence Sugar Ltd, et Atlantic Sugar Ltd, d'en appeler des amendes imposées après que ces sociétés eurent été reconnues coupables d'avoir conspiré dans le dessein de restreindre indûment la concurrence dans la production, la fabrication et la vente du sucre.

Les sentences ont été imposées sept mois après que la Cour d'appel du Québec eut trouvé ces sociétés coupables de conspiration, renversant ainsi une décision de non-culpabilité rendue par un tribunal supérieur en décembre 1976, à la suite d'un procès qui avait duré neuf mois.

LA RECHERCHE
La plus internationale des revues scientifiques françaises



Les manchots
par Benoit Tollu
Les semi-conducteurs amorphes
par Sir Nevill Mott
Les morphines du cerveau
par John Hughes
La programmation informatique du langage
par Jacques Pitrat

EN VENTE DANS LES PRINCIPALES LIBRAIRIES ET TABAGIES - $3.00

En attendant le Goncourt...

PARIS (AP) — Lundi, les dix jurés du prix Goncourt réunis pour leur traditionnel déjeûner au restaurant Drouant, puis quelques instants plus tard, leurs dix confrères du prix Renaudot vont désigner leur lauréat respectif pour l'année 1978. Le 27 novembre, viendront le Fémina, et le Medicis, français et étranger, et le 4 décembre, le prix Interallié.

Pour tenter d'établir des pronostics sur les vainqueurs de la course aux prix, certains spécialistes n'hésitent pas à employer un vocabulaire sportif, voire même hippique: une trentaine de favoris auteurs, « drives » par une dizaine d'écuries éditeurs sont sur la ligne de départ pré-sélectionnés. La lutte promet d'être assez sévère, car la petite bande rouge qui entourera le livre primé dans les vitrines des librairies est presque toujours garant d'une vente exceptionnelle: en moyenne 200,000 pour le Renaudot, 150,000 pour le Fémina et jusqu'à 600,000 pour le Goncourt.

L'importance des prix littéraires dépasse sans doute cet aspect économique, même si celui-ci est loin d'être négligeable pour les auteurs et les éditeurs. D'après un sondage récent, le nombre de lecteurs est en constante augmentation depuis 20 ans. Aujourd'hui, 57 pour cent des Français lisent au moins un livre par an et 27 pour cent des lecteurs reconnaissent que les prix ont influencé leur choix.

Le Goncourt, explique Marc Soriano, professeur de littérature à Paris, « vient à point pour délivrer un certificat de conformité au livre primé. Il s'agit la plupart du temps d'une histoire claire, bien racontée, qui satisfait les exigences du public ».

En outre, ajoute-til, « le public trouve dans ces livres qui font l'actualité littéraire un alibi culturel. Avec l'arrivée, et leur impact considérable, de la télévision, du cinéma et de la radio, nous étions revenus à une sorte de tradition orale, accentuée par le fait que si, aujourd'hui, tout le monde sait lire, on a oublié d'enseigner le plaisir de la lecture. Cette situation est contrebalancée en revanche par la réputation dont se vantent volontiers les Français, qui est celle de constituer un peuple cultivé. Ne voulant pas passer pour incultes, ils achètent donc le livre dont on parle et qui a reçu de personnalités prestigieuses un sceau de qualité ».

Le choix des jurés donne presque chaque année prétexte à incident. L'an dernier, Armand Lanoux, annonçant à la presse que le Goncourt avait été attribué à Didier Decoin pour 'John L'Enfer', avait été bombardé d'un chou à la crème. Quant à Alain Rbbe-Grillet, juré du prix Medicis, il avait été accusé de chantage; il aurait en effet menacé de démissionner si le prix allait à l'un des concurrents dont il contestait le talent. Les femmes protestent également contre le système des prix et se plaignent d'être oubliées par des jurés phallocrates, alors qu'elles sont de plus en plus nombreuses à écrire de bons livres.

Côté auteurs, comment conçoit on, et recevrait-on, par exemple le prix Goncourt? Sur les six « Goncourables », seuls deux avouent qu'ils seraient ravis d'être distingués: pour Jean-Didier Wolfromm « Diane Lanster » en qui beaucoup voient le vainqueur de lundi, il s'agirait d'une « très, très bonne surprise ». L'Espagnol Agustin Gomez-Arcos, auteur de « Scène de Chasse furtive », ressentirait « quelque chose d'indicible: bien qu'écrivain de langue française, je suis étranger. »

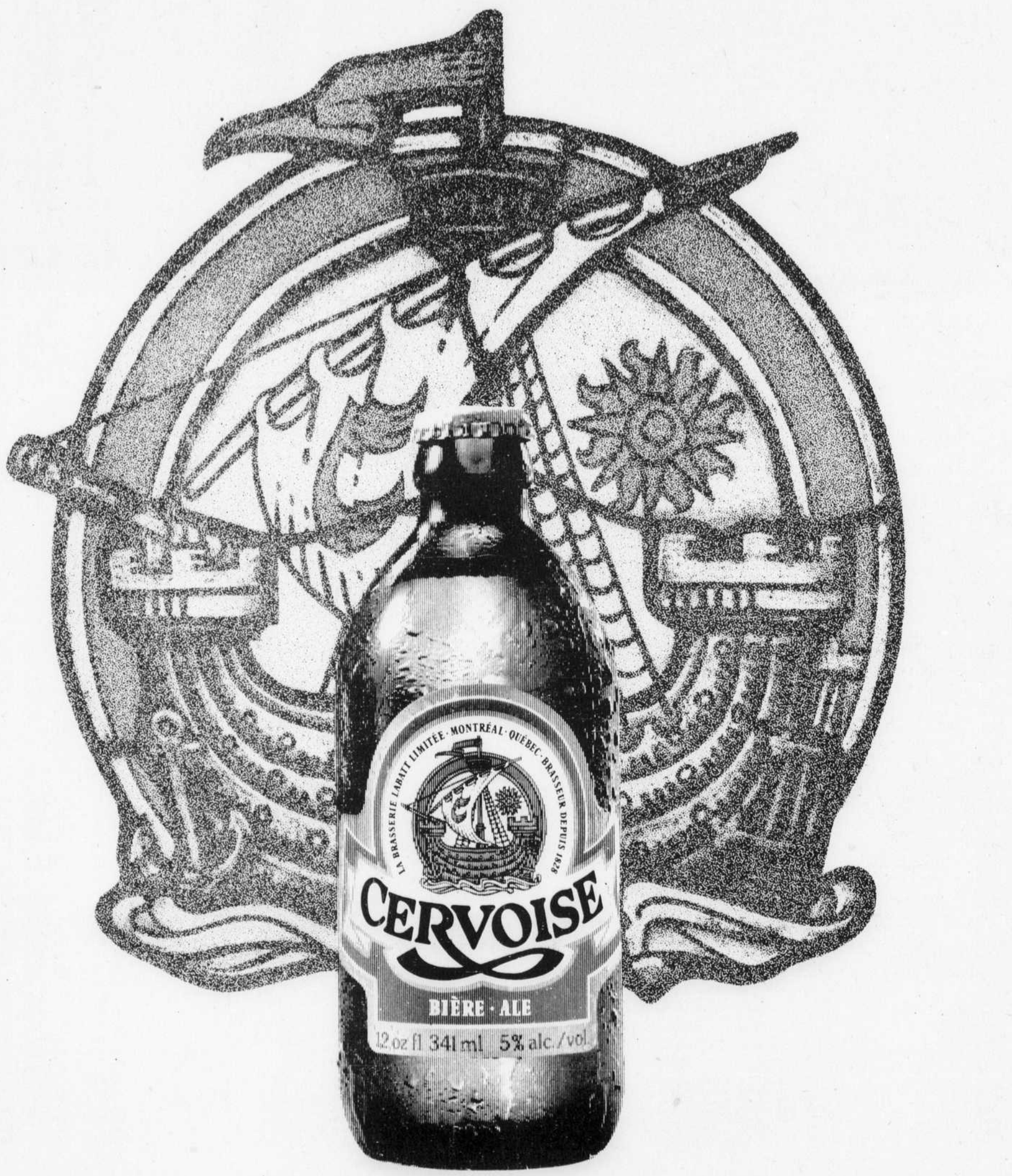
Les quatre autres, Patrick Modiano, Alain Bosquet, Georges Perec et Hortense Dufour — seule femme présélectionnée — y voient surtout des lecteurs et une bonne opération financière.

Les jurés des différents prix ont souvent été soupçonnés de faire le jeu des éditeurs qui se livrent une âpre bataille pour en récolter la manne, le livre étant aussi une marchandise. Le directeur d'une vénérable maison d'édition du coeur de Paris — en fait, cette bataille se déroule dans l'enceinte limitée aux cinquième, sixième et septième arrondissements de la capitale — confiait, ce qui montre que succès financier et qualité littéraire sont parfois des choses distinctes, que « l'inflation étant de 10 pour cent par an, et les droits d'auteur à peu près équivalents, cela revient à ne pas payer les auteurs ».



21 et 22 novembre '78, 20h.30

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS, Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112



Le goût qui s'en vient.

Prends le temps de goûter Cervoise, une nouvelle bière équilibrée,
qui allie légereté et richesse de goût. C'est une bière vraiment brassée au goût d'ici,
celle qui a tout le goût que t'attends d'une bière,
la douceur en plus. Cervoise de Labatt. C'est le goût qui s'en vient.
Prends le temps de le découvrir.

Il y a si longtemps qu'on s'attend...

Plus amoureux que juge, j'ai lu, j'ai vu, vécu trois créations québécoises au théâtre ces jours-ci: *Les Fées ont soif* de Denise Boucher au TNM, *Mamours et Conjugat* de Jean-Claude Germain au Théâtre d'Aujourd'hui et *Quatre à Quatre* de Michel Garneau au Trident à Québec.

Une complainte, une épopée, une saga qui ont un thème commun: celui de *La Claire Fontaine*. Non pas celle où *il y a longtemps que je t'aime* mais celle où *il y a longtemps qu'on s'attend...*

Cette thématique du rendez-vous-manqué — qui n'est pas un hasard au pays du Québec — pose la même question, rompt le même silence: celui de la femme -- mère ou fille — violée par l'homme (père ou mari), faite statue par le pouvoir (social ou religieux).

Ma femme ve n'est pas ma femme, dit le théâtre québécois depuis quelques années. Comme dans les années soixante la chanson disait *Mon pays ce n'est pas mon pays*. (Comme d'ailleurs ces sources moins dramatiques que poétiques: *Au coeur de la Rose* de Pierre Perreault et *Le Temps sauvage* de Anne Hébert.

Mais revenons à ces dernières semaines. J'ai ri, j'ai pleuré. Des femmes m'ont enfin parlé d'elles. Par la voix de leur soeur, Denise Boucher, ou de leurs frères, Michel Garneau et Jean-Claude Germain. Par la voix libre de l'amour humain. Point. Par la voix aussi des comédiennes et comédiens. Le théâtre ici a retrouvé son vieux porte-voix, son vrai masque grec pour le vrai monde.

Cette semaine, au TNM, la pièce de Denise Boucher a commencé de triompher. Le scandale Vadeboncoeur est devenu dérisoire. Désormais, aucun pouvoir n'aura raison des ventres: ceux de la faim, ceux de l'amour, ceux de la femme et de l'enfant. Nous sommes, en ces années de violence, trop près de l'amour et de la mort: des sorcières du Moyen Age aux enfants du Hai Hong.

En ce siècle, la parole de la femme aura changé la face du monde au moins aussi immensément que la technologie des cosmonautes aura changé la face de la lune romantique des poètes.

Mais ici Jean-Claude Germain reste poète. Sa dernière pièce *Mamours et Conjugat*, est sa meilleure épopée. Contenue dans sa douleur et son rire, dans son miroir-des-beaux-jours à trouver derrière ses personnages, derrière la lampe à l'huile et les chutes Niagara des noces anciennes. Derrière aussi l'aura des années 1900 jusqu'à Claude Léveillée: tout ce qu'on retrouve, plus fragile mais aussi vrai, dans *Cher nous autres*, cette correspondance d'un siècle québécois (chez VLB Editeur).

Ce que je veux dire surtout: *Mamours et Conjugat* est un bijou dans l'oeuvre immense de Jean-Claude Germain. Il faut voir, pour l'émotion et pour l'intelligence, ce spectacle qui, dans un langage poétique inégalé sur nos scènes (si ce n'est justement et autrement par Michel Garneau et Denise Boucher), nous rend enfin la femme, l'homme et le paysage québécois. Pour tout vous dire: Germain a toujours été pour moi le Jos Montferrand de la chanson de Vigneault. Ces trois-là, de toute façon, sont du même pays: celui des géants.

Je ne voudrais cependant pas oublier leur frère, le tendre Michel Garneau. Ni cette merveilleuse femme de théâtre, Denise Gagnon, qui a mis en scène *Quatre à Quatre* au Trident à Québec. Aucun écrivain de théâtre, à ma connaissance, n'a été aussi fidèle à la femme dans son oeuvre que Michel Garneau. Aucune femme peut-être n'a été aussi amoureuse du théâtre de Garneau que Denise Gagnon. Au spectacle du Trident, les personnages de Garneau, de la petite-fille à l'arrière-grand-mère, retrouvent leurs vingt-ans. Nulle n'est caricature de l'autre. C'est la trouvaille de Denise Gagnon, femme pour ces quatre femmes, d'avoir révélé enfin dans ces personnages les ventres plus loin que les mots. Seule une conception mesquine (anti-dramatique) du dispositif scénique empêche le spectacle du Trident de nous livrer pleinement la communion de *Quatre à Quatre*.

J'achève cette chronique avec l'impression de n'avoir à peu près rien dit de la force de ces spectacles. Ce sont pourtant trois des plus importantes créations dramatiques du Québec, ces dernières années.

En tout cas, ces trois pièces de poètes — tous trois écrivains d'une même famille d'amour avec Vigneault, Miron, Réjean Ducharme, Victor-Lévy Beaulieu, Pierre Perreault et quelques autres géants — auront renouvelé notre façon de questionner l'humain.

C'est la meilleure manière de ne pas manquer nos rendez-vous

Jean Royer

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Montréal, samedi 18 novembre 1978

Pour une politique culturelle intégrée

par Angèle Dagenais

Contrairement aux voeux exprimés récemment par le Comité 1812 qui réclame la tenue d'une seconde commission d'enquête sur les arts au Canada (un second volet à la Commission Massey des années 50), Bernard Ostry, auteur d'un essai qui ne manquera pas d'attirer l'attention, *The Cultural Connexion* (McClelland & Stewart Ltd, 1978) estime que la façon la plus sûre de parvenir à une politique culturelle cohérente et intégrée au Canada est qu'elle soit élaborée par un ou des organisme(s) et individus du secteur non-gouvernemental, comme par exemple la Conférence canadienne des arts.

Dans un essai de 240 pages qu'il consacre à la question de l'élaboration d'une politique culturelle canadienne, Bernard Ostry — historien, haut fonctionnaire à Ottawa, directeur des Affaires publiques, radio et télévision, à CBC (1963-1968), commissaire du Groupe de travail sur l'Information gouvernementale mise sur pied par P.E. Trudeau (1968-1970), secrétaire général des Musées nationaux du Canada depuis 1974, auteur de nombreux articles parus dans les quotidiens et revues canadiennes, etc — considère que ce n'est pas au gouvernement ou à ses grandes agences culturelles de définir la politique dont devra se doter le Canada en matière de culture contrairement à ce que vient d'élaborer le Québec avec son Livre blanc. Tout en reconnaissant au Livre blanc québécois un effort louable de rationalisation du problème culturel québécois, et surtout, une extension du terme culture à tout ce qui touche l'individu dans son mode de vie et son système de valeurs, Ostry juge que ce n'est pas au gouvernement d'imposer sa loi en ce domaine car il n'y a qu'un pas vers le dirigisme culturel et les manipulations politiques du secteur de la culture. Ostry s'étonne d'ailleurs que le Québec n'ait pas encore son "conseil des arts" et que le système d'octroi de bourses relève toujours du ministère des Affaires culturelles. Pour Bernard Ostry, le Livre blanc du Québec en matière de culture est le reflet des aspirations non pas de la population québécoise mais de quelques cerveaux d'universitaires (plus particulièrement de sociologues), massés et moulés au diapason de l'intérêt politique gouvernemental.

The Cultural Connexion prend un grand soin à expliquer pourquoi le Canada doit se doter de toute urgence d'une politique culturelle — pour Ostry l'une sinon la seule issue au problème de survie du Canada passe fatalement par la question culturelle. Le développement culturel doit devenir un objectif premier des gouvernements, écrit-il parce qu'il donne la possibilité à la société de créer sa propre destinée et son environnement. Ostry voit une plus grande menace du côté des Etats-Unis que du Québec: il y a de la place pour la culture québécoise dans un Canada fort — l'originalité de la culture québécoise n'a pas besoin, selon l'auteur, de la séparation pour survivre « ... being culturally unique does not have to mean being separate and that (being) distinctive in some respects does not necessarily mean superior in all respects ». (pp 201 et 202).

S'il ne relève pas des gouvernements ou de leurs agences d'élaborer la politique culturelle canadienne parce qu'ils pourraient être tentés de faire passer leurs propres critères artistiques avant la liberté de choix de l'artiste, Ostry voit très bien un organisme comme la Conférence canadienne des arts se charger d'organiser et de susciter la formation d'assemblées publiques de tous les secteurs concernés par les arts et la culture. Ces catalyseurs devraient être représentatifs des disciplines culturelles et régions canadiennes, démocratiques dans leur fonctionnement interne et chargé dans un premier temps d'une levée de fonds de tous les paliers de gouvernements concernés par les arts et la culture, c'est-à-dire, fédéral, provincial, municipal ainsi que du secteur privé. L'organisme idéal selon Bernard Ostry devrait être suffisamment structuré et précis dans son articulation pour assembler et interpréter le matériel statistique existant (même si ce matériel est plutôt mince) mais aussi suffisamment ouvert pour comprendre et assimiler les expressions diverses qui lui viendront des intervenants.

L'auteur explique que, dans un premier temps, les sessions de travail devraient porter leur attention sur l'élaboration de définitions et principes reflétant l'histoire et les traditions de liberté, de pluralisme et d'équité qui prévalent au pays depuis sa fondation; dans un second temps on devrait s'attacher davantage à l'articulation pratique de ces définitions en des politiques, programmes et mécanismes qui auront pour objectifs de mettre en rapport les organismes gouvernementaux et population selon les axes et priorités définies par celle-ci. Ostry pense que l'on peut accomplir ce travail en moins de deux ans en effectuant deux grandes consultations générales (dans une demi-douzaine de centres à travers le pays) selon les deux aspects mentionnées précédemment. De cette façon, estime l'auteur, les Canadiens pourront enfin toucher du doigt la vérité en ce qui les concerne, le genre d'avenir qu'ils veulent se bâtir, le genre d'environnement qu'ils désirent s'aménager.

En parallèle avec cet effort collectif, les grandes agences gouvernementales (Radio-Canada, ONF, Musées nationaux, etc.) devront faire leur autocritique — identifier leurs clientèles, clarifier leurs critères d'excellence, définir les priorités culturelles qu'ils défendent et pouvoir justifier la bureaucratie qu'ils ont développée — auprès des contribuables. Elles devront en outre soumettre des statistiques lisibles et utilisables sur leurs opérations et fonctionnement. Ces données manquent terriblement dans le secteur des arts et de la culture et aucune université ou centre de recherche n'a encore daigné se pencher sur ces problèmes pour en faire une étude systématique, fait remarquer l'auteur. La bibliographie que soumet Ostry à la fin de son ouvrage est une première dans le domaine reliant culture et politique au pays.

Sans une politique culturelle intégrée, affirme l'auteur, les recoupements et le gaspillage continueront au même rythme que maintenant. La gérance « ad hoc du pays » au fur et à mesure que les problèmes se posent (et ceci n'est pas uniquement valable pour le secteur culturel), en réponse à la pression populaire ne font que grossir le volume des transactions et des prises de décision gouvernementales sans jamais régler les problèmes — (« Hunch or guesswork... » was how the 1971 Report of the Economic Council of Canada described governments' normal decision-making process). On ne peut plus, souligne l'auteur, laisser les ministères et les bureaucraties développer leurs lois et réglementations internes sans contrôle: déjà on dépense plus d'argent à entretenir les intermédiaires que les intéressés qu'ils doivent servir.

Les politiciens en général, héritiers de la tradition de pensée victorienne, sont nombreux encore à penser que la culture est un luxe, un caprice, une fantaisie que l'on peut se payer une fois que les besoins essentiels sont satisfaits. Cette mentalité a engendré des « grogneurs » institutionalisés qui rouspètent à chaque fois qu'il faut payer la note, sans se rendre compte, fait remarquer l'auteur, que les arts d'interprétation — grands mangeurs de sous mais aussi grands pourvoyeurs d'emplois — rapportent davantage en taxes et impôts à l'Etat que ce qu'ils en coûtent. Cette mentalité rétrograde bien qu'encore largement répandue tend à se modifier au fur et à mesure que les gens se rendent compte que la culture englobe toutes les valeurs d'une société et que tout ce qui est fait au nom de l'économique et du politique l'est en fonction de motivations culturelles.

The Cultural Connexion est un ouvrage fort intéressant même si on peut ne pas être d'accord avec ses conclusions. C'est un premier livre retraçant l'histoire des institutions culturelles canadiennes par quelqu'un qui les a vues fonctionner de l'intérieur. C'est un ouvrage extrêmement bien documenté qui présente non seulement des faits mais des chiffres, le tout dans une langue concise et accessible. Cet ouvrage fait penser quelque peu à *Chronique des années perdues* de Guy Frégault mais adoptant le parti opposé de celui que défendait l'ancien sous-ministre des Affaires culturelles du Québec. Les deux ouvrages sont également passionnants.

Borduas, l'homme et l'oeuvre

par René Viau

Trente ans après Refus global — l'anniversaire est bien souligné au musée d'Art contemporain — voici que paraît chez Fides l'ouvrage le plus complet sur Borduas, l'homme et l'oeuvre. L'auteur, François-Marc Gagnon, est critique d'art, professeur agrégé en histoire de l'art à l'Université de Montréal, docteur en esthétique et sciences de l'art de la Sorbonne. François-Marc Gagnon a bien voulu répondre à nos questions sur son ouvrage et sur l'actualité du Refus global.

— Quels sont les thèmes du Refus Global qui sont encore, trente ans après, d'actualité. Dans le catalogue de l'exposition en cours actuellement au M.A.C., Gilles Hénault évoque son rapport à des phénomènes qui hantent notre conscience historique, comme le fantôme de Duplessis.

— « Je voudrais revenir à cette question de la mainmise du clergé. En 48, l'enseignement est entre les mains de l'Eglise, sauf les écoles d'art: les Beaux-Arts et l'Ecole du Meuble, relèvent du gouvernement. C'est pour cela que Borduas est chassé par le ministre. Les pouvoirs ecclésiastiques sont visibles, omniprésents. Attaquer l'Eglise à ce moment-là, c'est vraiment prendre une maudite chance! Et pourtant, comme le dit Marcel Rioux, cela ne prendra que très peu de temps pour renverser le pouvoir religieux qui disparaît avec les années soixante: tandis que, poursuit Rioux, nous pensions que cela serait la chose difficile. Avec l'industrialisation du Québec, les vieux interdits disparaissent ainsi que les manifestations extérieures du cléricalisme. Dans la mesure où l'on est aux prises avec des liberté et un système, on peut dire que *Refus Global* garde une espèce d'actualité. Au fond, l'Eglise, dans *Refus Global* est un symbole des idéologies imposées d'en haut — ce que Borduas appelle l'Intention: arme néfaste de la Raison — contre la liberté et la spontanéité de chacun. Face à des définitions idéologiques fortes, cela peut être le nationalisme, il y a toujours une place pour une relecture de *Refus Global*. Il suffit de voir combien de fois le manifeste est réédité. C'est un peu la tradition de contestation des artistes du Québec qui est incarnée là-dedans. C'est un texte qui dit: "Vive l'anarchie resplendissante! »

— Dans le texte que vous avez écrit pour le catalogue de l'exposition sur le Trentenaire du Refus Global: au sujet des Rapports entre l'automatiste et le surréalisme, vous affirmez qu'à partir de 47, le surréalisme ne comptait plus dans le développement de l'art contemporain au Québec. De quelle façon son influence s'est faite sentir sur l'automatisme?

— « Le surréalisme apparaît ici à la fin des années trente alors qu'il est moribond. Auparavant, seul Pellan connaissait le surréalisme et l'avait assimilé, ayant vécu 14 ans à Paris. Au contact des textes surréalistes, Borduas s'est lancé en 42 dans des gouaches qui, selon lui, étaient des peintures surréalistes, dans une mentalité de rattrapage des grands mouvements picturaux. Quels aspects du surréalisme vont alors l'intéresser? Ni l'aspect « collage », ni le versant « littéraire » ou illusioniste de surréalisme vont l'influencer (Dali, Magritte, Delvau...) L'autre versant du surréalisme qui touchera beaucoup plus les automatistes est celui que William Rubin appelé le versant abstrait: (Miro, Masson, Dominguez, les décalcomanies...) Des peintres qui ont intégré dans la grille cubiste des formes biomorphiques. La surface du tableau est pour eux, bidimensionnelle. En quoi les automatistes s'en distinguent? Au point de vue formel, il y a cette absence de ligne d'horizon et de perspective mais il y a un fond qui recule derrière les formes en suspension, dans *Sous le vent de l'île*, par exemple. Ce fond est peint au pinceau, à l'horizontale. Les objets placés dans cet espace sur ce fond le sont à la spatule, un procédé que les surréalistes n'employaient pas. La spatule ne permet pas de faire des objets très modulés, de passer de façon très régulière de l'ombre à la lumière. Les objets en suspension de Borduas ont souvent ce caractère minéral cet effleurement ... des plumes ... on le voit dans les titres: *Carquois fleuris, Parachutes végétaux*. A cause de sa technique Borduas a développé une thématique différente, non spécifiquement biomorphique, de celle des surréalistes. »

Ce n'est que beaucoup plus tard que les tableaux de Borduas affirmeront une certaine volonté de détruire l'illusion créée par ce fond allant vers l'infini.

« La période automatiste arrête quand Borduas va à New York. Il commence alors à vouloir détruire ce qui reste de cette idée de perspective. Avant cela, dans les tableaux comme *Sous le vent de i'île*, et *Lampadaires du matin*, qui est en ce moment au Musée, avec ces objets flottant dans l'espace du tableau, où le fond est très profond, la volonté de créer un espace tridimensionel est évidente. Devant un tableau de Barbeau « all-over » de 1946, *Le Tumulte à la machoire brisée*, Borduas lui reproche de n'avoir rien compris: « il faut que cela soit les objets qui se détachent du fond ». C'est à New York que les signes s'en vont peu à peu de sa peinture. Mais cela prend du temps. Tout le problème de l'interprétation de la période de la fin, la période parisienne des toiles en noir et blanc, c'est de savoir si Borduas ne revient pas à une lecture d'objets sur fond bien que Borduas prétende alors qu'il peint des tableaux réversibles.

C'est assez hésitant à la fin. Je me demande si d'une certaine façon, il ne clôt pas la boucle en revenant à sa structure d'espace essentiel, les déterminismes de sa production antérieure sont tels qu'il lui est difficile d'en sortir complètement!

— Le livre est un document très fouillé dont la lecture est passionnante. Cela reste très accessible.

— Comme toutes les biographies, il y a là un côté très intéressant. C'est l'histoire d'un homme, de son enfance. On veut savoir quelles sont les personnes qu'il a rencontrées, qui l'ont influencé et quelle a été son influence. J'ai essayé de présenter l'oeuvre dans le cadre de la biographie. On voit la production de Borduas à l'intérieur de chaque période étudiée. Si je fais l'année 42, au début de la période automatiste, je donne les événements puis là: les gouaches de 42. Mon analyse s'embranche alors là-dessus. Une fois les tableaux présentés dans une exposition, je me penche sur les affirmations de la critique du temps. Il y a donc 4 temps: les événements dans la vie de Borduas, la définition de sa production dans la chronologie, l'analyse que j'en fais puis ensuite la comparaison avec l'analyse qu'on en fit à l'époque. Avec le recul du temps, on fait évidemment des découvertes. Charles Doyon, par exemple avait des intuitions fantastiques. C'était l'un des plus grands critiques que l'on ait eus. »

A travers cette biographie de Borduas, pouvez-vous résumer la conception que vous vous faites de la démarche de l'historien d'art? Une conception formaliste s'oppose-t-elle à une conception plus sociologique?

« Je crois que l'objet d'art à sa signification en lui-même

Chez Borduas, c'est paradoxal. Ainsi, au fur et à mesure que l'on s'avance dans le livre, le discours devient plus formaliste parce que l'objet lui-même l'impose. Par ailleurs, les objets d'art ont un intérêt comme signes dans leur société. Il fallait évidemment tenir compte de l'évolution idéologique d'un homme, de sa situation par rapport aux idéologies dominantes de son temps. Borduas c'est un artiste qui a parlé, qui a fait le joint avec sa société. Un discours purement formaliste sur lui aurait trahi le sujet. »

— Votre analyse s'est inspirée de la méthode structuraliste.

— « De même que Levi-Strauss considère les mythes comme autant de propositions ayant des contenus différents; les tableaux pouvaient aussi être considérés de cette façon. Chacun est évidemment différent mais l'artiste est toujours pré-déterminé par le tableau qu'il vient de faire. J'ai eu l'intuition que c'était possible de découvrir les structures communes derrière au moins chaque série de tableaux. Il fallait chercher les structures stables derrière les variations superficielles de contenu. Nous avons cherché les formules de composition. Dans les gouaches, par exemple, on retrouve la formule du portrait ou de la nature morte, formules qu'avait traitées l'artiste auparavant dans sa période figurative. En poursuivant ce cheminement d'étape en étape, je me suis rendu compte qu'il existait des structures partielles ne jouant que pour une période. Par ailleurs, certaines structures plus profondes courent plus longtemps.

Les titres de Borduas constituent aussi une sorte de « mini-mythe ». On retrouve parfois en deux ou trois mots des variations de contenu à travers les mêmes structures. Ainsi, par exemple: *Le clown et la licorne, La danseuse et la bête, Léda et le cygne*. Un animal et une personne sont mis en conjonction. Dans les tableaux, on retrouve aussi cette polarité. On peut changer les éléments mais pas l'idée d'un rapport avec l'interdit. J'ai essayé d'établir dez relations entre la permanence des structures plastiques et thématiques. A première vue, le discours de Borduas paraît très incohérent mais au fond, il n'y a rien de plus structuré que la spontanéité. Quand l'inconscient s'exprime directement, c'est drôlement structuré. Une approche formaliste ne se serait pas préoccupée de la thématique. »

— Il y avait des liens constants avec tout ce qui se passait hors de l'oeuvre.

— "Oui. Pourquoi s'intéressait-il tant à tous ces interdits, sinon parce que la société l'en empêchait. C'est l'inconscient refoulé de la société qui réapparait dans ces tableaux. C'est l'inconscient collectif, l'inconscient du lieu, qui se manifestait chez le peintre. »



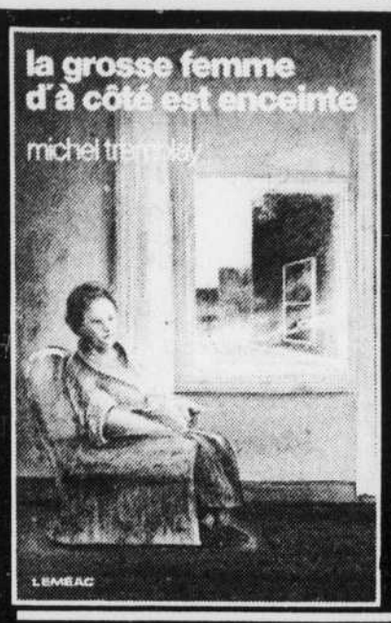
François-Marc Gagnon — **Photo Jacques Grenier**

LES GRANDS ROMANS DE LA SAISON

LEMÉAC

PENSEZ QUÉBÉCOIS PENSEZ LEMÉAC

FIER D'ÊTRE À LA POINTE DU DYNAMISME DE L'ÉDITION QUÉBÉCOISE



MICHEL TREMBLAY

- *LE CHEF-D'OEUVRE ROMANESQUE TANT ATTENDU DE L'AUTEUR DES "BELLES-SOEURS"*
- *DÈS SA PARUTION: UN CLASSIQUE !*
- *EN UN MOIS: 3ième TIRAGE, 15,000 EXEMPLAIRES*
- **329 PAGES - $11.95**

"Du grand Michel Tremblay en représentation privée." . . . "Tout ce livre est un immense bonheur d'écriture et de lecture".

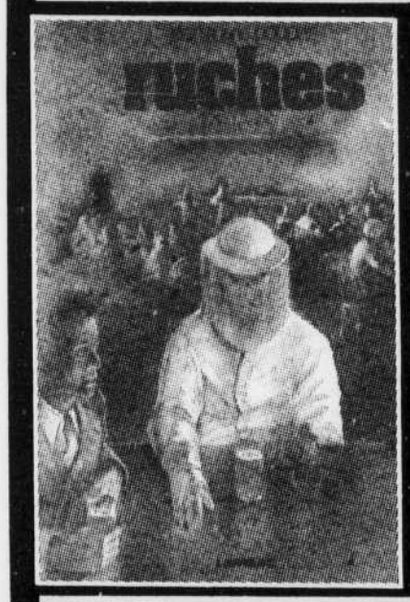
Réginald Martel/La Presse

"La grosse femme . . . n'est pas un grand roman québécois, c'est un très grand roman tout court". "Un roman qu'on achète pour soi-même et aussi pour avoir le plaisir de le passer à de très bons amis".

Louis-Guy Lemieux/Le Soleil

"C'est un livre riche et complexe, le premier volet d'un cycle romanesque où Michel Tremblay semble se donner enfin un espace à la mesure de son immense talent."

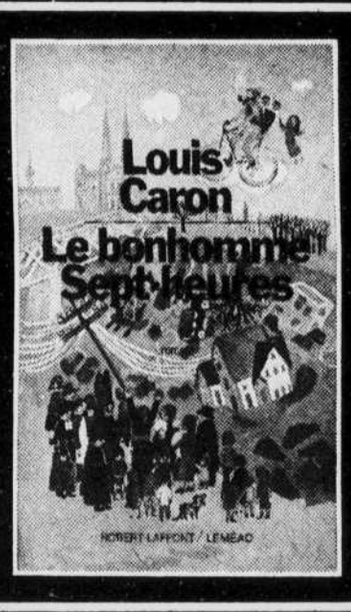
Robert Mélançon/Le Devoir



JEAN-MARIE POUPART

- *VIENT DE PARAÎTRE CETTE SEMAINE*
- *DU JEAN-MARIE POUPART À SON MEILLEUR*
- *NOUVEAU ROMAN SUR L'ÉCRITURE*
- **339 PAGES - $13.95**

Dans un collège de province, un professeur, Jérôme Cayer, a été trouvé assassiné. Les conjectures vont bon train, chacun mène sa petite enquête. Les soupçons se portent tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre. Et le récit s'organise. Récit? sans doute, mais aussi prétexte à autre chose. Avec **Ruches,** Jean-Marie Poupart poursuit sa recherche de nouvelles formes, d'un langage qui lui soit propre. Il le fait avec une maîtrise achevée.



LOUIS CARON

- *UNE AUTRE BELLE RÉUSSITE DE L'AUTEUR DE "L'EMMITOUFLÉ"*
- *MERVEILLEUSE FABULATION D'UN FAIT HISTORIQUE*
- *DÉJÀ UN TRÈS GRAND SUCCÈS DE LIBRAIRIE*
- **252 PAGES - $9.95**

Pour échapper à la peste, Camus écrivait sa révolte. Pour conjurer la peur et le cataclysme, Caron les exorcise en les nommant. Il le fait avec un ton que déjà l'on reconnaît de livre en livre, un ton de tendresse et d'espièglerie dans la présentation de personnages qui continuent de vivre en nous une fois la lecture achevée."

Lise Gauvin/Le Devoir

"Voilà enfin un roman québécois qui fera l'unanimité, qui pourra traverser les frontières . . . Lire **Le Bonhomme Sept-heures** c'est découvrir un auteur à l'immense talent imaginatif, soucieux de la véracité de ses affirmations."

Michelle Talbot/Dimanche-Matin



PIERRE CHATILLON

- *L'AFFIRMATION D'UNE ÉCRITURE POÉTIQUE*
- *UNE NOUVELLE RÉVÉLATION DE NOTRE FOLKLORE*
- *ROMAN PARU EN MÊME TEMPS À MONTRÉAL ET À PARIS*
- **235 PAGES - $9.95**

Charles-Auguste (Philedor) Beausoleil, du rang du Grand Saint-Esprit, près de Nicolet, part à la recherche de sa femme enlevée par le Vent du Nord. Il fonce vers le Pôle. C'est donc à une fête de l'imagination que nous convie ce livre. Les personnages mythiques (La Corriveau, Jos Montferrand, gars de la Chasse-galerie, etc.) qui s'y animent et prêtent main-forte à Charles-Auguste, appartiennent à l'inconscient collectif du peuple québécois, et cette aventure renouant avec la tradition des conteurs populaires prend l'allure d'une épopée.



BERTRAND B. LEBLANC

- *TOUTE LA SAVEUR DE LA GASPÉSIE*
- *VERVE, TRUCULENCE, HUMOUR ET RÉALISME*
- *PAR LE GRAND CONTEUR DE "MOI, OVIDE LEBLANC J'AI POUR MON DIRE..."*
- **265 PAGES - $10.95**

L'histoire se passe à Lac-au-Saumon dans la vallée de la Matapédia, à la fin des années 30. **Les Trottoirs de bois,** chronique de la vie de village, nous rapporte, dans une langue imagée, les bas et les hauts faits d'une population. Nous assistons à plusieurs duels: au base-ball entre les deux plus puissantes équipes de la région, en politique où le maire doit défendre son titre contre un aspirant déterminé, dans les moeurs aussi où la pieuse Justine affronte Marie la pilleuse de foyers. Mais surtout, il y aura ce fameux drame, inattendu, invraisemblable.

LEMÉAC • LEMÉAC • LEMÉAC

DIFFUSION: 273-2844

En vente dans toutes les librairies et les librairies Leméac:

Val d'Or, Sept-Iles, Haute-Rive et Montréal

ON NE SE PRÉTEND PAS QUÉBÉCOIS: NOUS SOMMES QUÉBÉCOIS À 100%

Commandes postales: Les Éditions Leméac Inc., **5111 Durocher, Montréal, Québec H2V 3X7**

Nom ..... **Adresse** ..... **Ville** ..... **Code Postal** .....

Titre des Livres ..... **Signature** .....

Ci-joint ☐ chèque ☐ mandat ☐ Master Charge ☐ Chargex No: .....

D 18.11.78

OFFREZ UN LIVRE QUÉBÉCOIS - OFFREZ UN LIVRE LEMÉAC

La déréalisation dans la littérature hispano-américaine

par
Gloria Escomel

« Asturias... prétend que nous ne sommes pas représentatifs de l'Amérique Latine. Un critique a dit la même chose aux Etats-Unis; il s'en faut que nous n'ayons pas de littérature nationale. Evidemment, c'est parce que la couleur locale n'est pas assez marquée chez nous que ce genre de censeurs ne savent plus que penser; au fond, ils voudraient un cadre pittoresque pour nous accorder un certificat de bonne conduite. Ils appellent réalisme cette sorte de superficialité. Car la question nationale est liée au problème majeur et toujours équivoque, du réalisme. Ah, ce mot... qu'est-ce qu'on peut lui faire dire comme bêtises à ce mot. S'il m'arrive de rêver de dragons, pendant mon sommeil, considérant qu'il n'y a pas de dragons en Argentine, faut-il en déduire que mes rêves ne sont pas patriotiques? (1)

Le dernier roman de Ernesto Sabato, *L'Ange des Ténèbres*, fait éclater la polémique de « l'Art et la Révolution », qui oppose la littérature « objectiviste » et engagée à la littérature « pure »; c'est avec vigueur que cet homme de gauche s'oppose à « ces terroristes de la critique de gauche » (2) qui, avec « le fameux esprit policier du réalisme socialiste » (3) exigent de l'auteur argentin qu'il s'engage, dans son oeuvre, à « abattre cette société pourrie », à témoigner de ses crimes.

De grandes oeuvres, pourtant, sont nées de cette idéologie: *El Senor presidente*, de Miguel Angel Asturias (1946) qui fait aujourd'hui figure d'ancêtre face à *La Muerte de Artemio Cruz*, du mexicain Carlos Fuentes, (1962), *El Siglo de las luces*, de Alejo Carpentier, (1962), *El Otono del Patriarca* (1975) de Gabriel Garcia Marquez, etc. Cependant, de telles oeuvres, qui posaient le problème politique et la dénonciation de la dictature au centre même de leurs préoccupations, avaient déjà abandonné, sur le plan narratif, les techniques réalistes. Elles, déjà, (devrait-on dire « surtout »?) amorçaient le virage vers le fantastique ou le merveilleux, l'équipe ou le caricatural poétique, toutes tendances que nous pourrions englober sous le qualificatif de « déréalisantes » pour éviter un épineux problème de définition des « genres » fantastique ou merveilleux.

Cette tendance est une constante de la littérature hispano-américaine. Plusieurs procédés, au-delà d'une thématique très variée, l'accusent: l'écriture met en relief les glissements de la conscience lucide vers la conscience onirique, et accorde à cette dernière le caractère objectif absolu, — écriture peu originale depuis nos ancêtres les surréalistes —; dans le même ordre linguistique, l'exploitation systématique des lapsus et autres pièges du langage, qui fait saillir l'incertitude des plans temporels et de la réalité objective dans laquelle se situe l'intrigue, — procédé favori du Cortazar de *Octaedro* (1973) ou de *Tous les feux, le feu* (1967) —. La narration sape les bases du réel par la conduite rigoureuse d'un raisonnement logique poussé jusqu'à l'absurde: c'est là Borges tout entier, de *Ficciones* à *L'Aleph*. Bioy Casares, *dans La Guerra de los Cerdos*, emploie aussi ce procédé, dans un contexte de contre-utopie allégorique, qui l'a étiqueté auteur de science-fiction, surtout depuis la parution de *El Invento de Morel*, son oeuvre majeure. Au niveau de la construction romanesque, Carlos Fuentes au Mexique, Garcia Marquez en Colombie, Sabato en Argentine, excellent au récit en chausse-trappes, où le jeu du narrateur consiste à nous égarer sur le « je » du récit, délayant non seulement la notion de personne et de personnage, mais aussi celle de personnalité humaine, d'identité individuelle ou collective, de transferts de personnalité ou de métamorphoses. *Cien años de Soledad* (4) mène ce jeu dans un contexte pittoresque où le merveilleux domine, *Aura*, (5), sous une optique plus proprement occultiste, que guette cependant l'allégorie, et *Sobre Héroes y tumbas*, premier volet de *Abadon el Exterminador* (6) dans un contexte social où la vision apocalyptique transfigure toutes les données et creuse la thématique jusqu'au délire pur.

Beaucoup de ces récits (contes, nouvelles ou romans) s'appliqueront, en outre, à miner notre conception temporelle, soit en refusant le déterminisme historique matérialiste (comme le font Borges, Cortazar, Bioy Casares, Sabato, en Argentine, Juan Rulfo et Carlos Fuentes au Mexique) soit, d'une façon plus pragmatique que philosophique, en se moquant de la conception-horaire des efficaces américains du Nord et des Européens — tous « gringos » aveugles — (comme Garcia Marquez, en Colombie, Aguilero Marta en Ecuateur, qui restent plus « indigénistes » que les Argentins). Ces conceptions traditionnelles (mais modernes) du temps seront remplacées, selon les auteurs, par des conceptions cycliques (Borges et son « temps circulaire » platonicien), chaotiques (Sabato), ou par celles de temps parallèles ou de durées simultanées (Juan Rulfo, dans son admirable roman, *Pedro Paramo*).

Plus que les autres procédés mentionnés, plus encore que la caricature de *El Otóno del Patriarca*, de *Yo, el supremo* (7), ou que le recours fréquent au mythe, constante primordiale des oeuvres latino-américaines, il me semble que c'est le refus catégorique opposé aux conceptions temporelles dominantes qui est le phénomène le plus significatif et le « procédé littéraire » le plus efficace pour déréaliser l'univers concret et matériel.

C'est là position philosophique plus que procédé littéraire ou que thème narratif, c'est là un noyau insidieux de contestation et de contradiction qui va beaucoup plus loin que la simple « littérature engagée réaliste ». Ce n'est pas seulement un régime totalitaire que l'on met en question, ni une société fasciste, ni une tendance de gauche ou de droite, athée ou chrétienne. C'est, plus radicalement, la notion philosophique du *réel* qui est contestée et refusée. Cette démarche est celle de toute véritable littérature fantastique et il ne me semble pas que ce soit un hasard s'il y a tant d'oeuvres fantastiques écrites par ces mêmes auteurs.

La subjectivité philosophique commence par la négation pure et simple de la réalité des objets et de la matière, considérés comme de simples représentations. Borges, comme Cortazar — avec des options politiques radicalement opposées —, Rulfo, comme Sabato, Garcia Marquez, comme Fuentes, peuvent soutenir, dans leurs récits, que les objets cessent d'exister dès qu'ils ne sont plus imaginés ou regardés par nous; qu'ils peuvent être créés par la force même de notre pensée: de *Tlön Uqbar, Orbis Tertius* (8), à l'incarnation de Aura, pure création du souvenir d'une vieille femme, cette idée s'affirme conjointement à celle de la négation du temps. Les objets n'ont pas plus de réalité que les êtres vivants: l'histoire d'Alejandra, personnage de Sabato est significative à cet égard, et représentative de tout un courant de pensée: plus que l'écrivain, le personnage a une réalité objective, plus que la vie, le roman est vivant. L'objet d'art est la seule réalité tangible. Ces affirmations sont à prendre au pied de la lettre et l'on doit en exclure toute interprétation symbolique ou allégorique qui en atténuerait la force révolutionnaire. C'est là le désir de Sabato, de Cortazar (9), de presque tous les auteurs latino-américains.

Le thème du « roman dans le roman » gidien par excellence, dont certains éditeurs québécois se plaignent, parce que « surexploité depuis quelques années au Québec », n'agace pas seulement par sa répétition. Il dérange, parce que, insidieusement, il attaque la définition « rationnelle » et pragmatique de la réalité objective et tend à la remplacer par une conception plus indéfinie, idéaliste, au sens philosophique du terme, qui est tout bonnement la résurgence anachronique des philosophies platoniciennes; Berkeley, au XVIIIe siècle, y est revenu, avec outrance, prétendant que la matière n'existait pas. (10)

Seuls des hommes de science, des physiciens, peuvent aujourd'hui jongler avec la sacro-sainte matière sans se faire traiter de fascistes. Car les mots sont des bombes: matière, matérialisme, matérialisme dialectique sont sémantiquement trop proches. Idéologiquement aussi. Et certains antonymes, au Québec, surtout, trop ridiculisés: Esprit, spirituel, spiritualisme sentent encore trop l'encens.

Mais au delà des murs croulants des chapelles, qu'elles soient politiques, religieuses, philosophiques ou littéraires, c'est toute une révolution qui s'amorce sur une conception vieillie de la réalité. Il faut lire et relire Ernesto Sabato, le plus visionnaire des écrivains latino-américains actuels pour comprendre à quel point l'insidieuse question du réalisme littéraire ou de l'onirisme objectif constitue la plus importante question de notre temps.

---

1) Ernesto Sabato, **L'Ange des ténèbres**, Paris, Seuil, p. 136.
2) **Ibid**, p. 132.
3) **Ibid**, p. 133.
4) **Cien anos de Soledad**, de Gabriel Garcia Marquez.
5) **Aura**, de Carlos Fuentes.
6) **Sobre Héroes y tumbas** (le titre français est **Alejandra**) et **Abadon el exterminador**, dont le titre traduit est **L'Ange des Ténèbres**, sont, avec le premier roman **El tunel** (**Le Tunnel**) les oeuvres de Ernesto Sabato.
7) **Yo, el supremo**, du Paraguayen Augusto Roa Bastos.
8) **Tlon Uqbar**, in **Fictions**, de Borges.
9) Cf. pour Sabato, **L'Ange des ténèbres** et pour Cortazar, **Les Armes Secrètes** et **Octaedro**.
10) Cf. Berkeley, **Dialogues d'Hylas et de Philonoüs**.

Un vagabond nordique: Knut Hamsun

par
Jean Basile

Hamsun, Knut, **Sous l'étoile d'automne,** roman, 224 pages, Calmann-Lévy éditeur, Paris 1978.

Le retour à la terre est à la mode, soit. Mais, à mieux y réfléchir, est-ce vraiment une mode? La terre, la Nature n'ont-ils pas toujours été le symbole d'une vie différente, plus simple, plus vraie? Du moins pour les citadins qui n'ont pas à s'accuper des vaches. Si l'on se souvient de *Notre-Dame de Paris* et de son grouillant Moyen âge, Victor Hugo n'a-t-il pas écrit aussi **Les Chansons des rues et des bois?** Nature et romantisme vont bien ensemble et, oublieux de **La Terre** de Zola, on peut bien rêver à des jours meilleurs tandis que volèrent les oiseaux dans les arbres et que les chiens aboient sous les ciels purs.

Knut Hamsun est l'un des plus grands romanciers norvégiens. Né presque au milieu du siècle dernier et mort presque au milieu du nôtre (il avait alors 93 ans), on lui doit une trilogie dont le héros fictif, Knut Pedersen, est beaucoup lui. On vient de publier en français le premier de ces trois livres sous le titre de **Sous l'étoile d'automne**; pour beaucoup, ignorants comme moi de la littérature de Norvège, ce sera une révélation.

En tous cas, ce déjà vieux livre, et qui vient de si loin, porte en lui la modernité de toujours: celle de l'homme en quête de sa liberté et de la paix intérieure. Le héros donc, vagabond par choix, a quitté la ville pour revenir à la campagne où il passe d'une ferme à une autre en tant que travailleur journalier. Parfois bûcheron, parfois valet, parfois cocher, parfois maçon, il tente d'oublier sous les fûtaies et les nuits claires du nord les déliquescences de la ville, les amours faciles et le trop bon vin. Mais la campagne c'est aussi le renouveau de l'amour et, pourquoi pas, des amours. Ici ou là, lors des différents travaux qu'il effectue, Knut Pedersen rencontre, ou plutôt, entrevoit des femmes, certaines très jeunes et d'autres un peu plus mûres. Il les désirera, les aura parfois, jusqu'au moment où l'amour, et l'amour impossible, le frappera à nouveau comme un bon coup du diable. Bien sûr, l'amour, en ville ou à la campagne, ne peut être jamais que le reflet de ce que l'on porte dans son coeur... et dans son pantalon. Adieu la paix, adieu la liberté, la femme aimée et fuyante ramènera celui qui voulait devenir un vagabond dans cette même ville qu'il voulait tant quitter. Voici à nouveau le vin et la musique, les paroles légères et aussi la tristesse et la neurasthénie. Jusqu'au moment où, une fois encore, l'urgent besoin de paix et de liberté se fera sentir à nouveau. On imagine bien un autre départ, puis encore un autre départ, jusqu'au grand départ qui est, enfin de compte, le seul vrai grand que nous attendons tous.

Tout le talent, immense, du Knut Hamsun tient dans sa manière car, après tout, une histoire d'amour en vaut une autre; passés les vingt ans, on sait bien que ce sont toujours les mêmes. Sa cadence tout à fait particulière, lente et pourtant ironique jusqu'au piquant, est une sorte de poésie et qui entraine le lecteur dans le monde rêvé de cette Nature-mère où l'on voudrait tant vivre. Par petites phrases, par petites touches, en ne faisant que citer des arbres, des noms d'oiseaux, en décrivant parcimonieusement une atmosphère, Knut Hamsun fait littéralement revivre un paysage qui, pour le lecteur du Québec, est d'autant plus touchant, mystérieux aussi, qu'il ressemble à l'environnement que l'on connait: les conifères, les bouleaux, le gel, les oies sauvages, etc...

Et, de même que le paysage évocateur nous attrape, on reconnait les sentiments tout intérieurs, jamais dits complètement en tous cas. On aime sans dire qu'on aime. On fuit qui l'on devrait approcher dans une ronde allusive et tragique où rien, pourtant, n'est pris au sérieux hors le destin humain nordique qui semble d'autant plus éloigner de l'intercommunication les hommes entre eux que l'on se rapproche de la pointe magnétique de la terre.

Le roman, court d'ailleurs, se passe sur bien des plans qui apparaissent parfois dans un mot de regret, dans une phrase nostalgique qui rebondit aussitôt dans une boutade. L'action a lieu en automne, mais le heros vagabond en est aussi à l'automne de sa vie; avec le printemps qui meurt autour de lui, ce sont aussi les jeunes filles qui rient (un peu) de sa maturité. Le héros invente une « machine », une sorte de scie plus ou moins mécanique, mais cette « machine », c'est aussi, pour l'écrivain qui se cache sous le héros, son oeuvre un peu géniale, un peu mal fagottée, comme toute oeuvre digne de ce nom; cette machine, d'ailleurs il l'oublie à droite et à gauche; on essaie même de la lui voler. Mais, imperturbablement, elle revient toujours dans ses mains avec un écrou de plus ou de moins et il ne sait jamais trop quoi en faire.

Surtout, et c'est ultimement ce qui fait de ce livre un merveilleux livre, tout y est offrande, tout y est prière. Prière sans doute à un pays austère, à la glace transfigurante. Prière aussi à la divinité qui s'offre à l'homme par l'intermédiaire du monde. Offrande de l'amour maladroit, quasi informe, que certains hommes, plus rêveurs que d'autres (disons) portent dans leur grand coeur sans que jamais personne ne sache jamais comme l'aller prendre.

On a parlé des grands « vagabonds », Lowry, Kerouac, Rimbaud, Rousseau aussi dans un sens. On a connu toute une jeunesse qui partait sac au dos avec deux dollars et un « joint » dans l'espoir d'on ne sait quelle révélation. On parlera, en citant Knut Hamsun, de Tchekhov, de Dostoievsky. Tout cela est vrai et plus vrai encore que, pour qui aime la lecture et les êtres, c'est un vagabond nordique qu'il vaut la peine de croiser sur son chemin.



Comité international sur les services d'accueil à La Petite Enfance

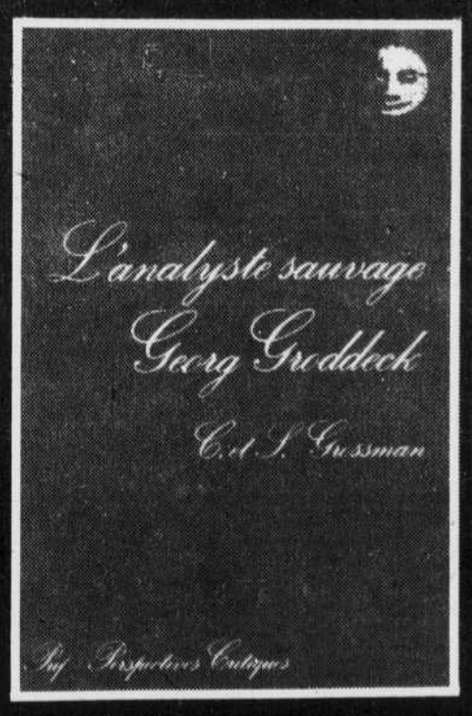
Format 7¾" x 9½"
126 pages $3.50

"Les garderies" Un sujet brûlant d'actualité au Québec depuis quelques années. Enfin un travail susceptible d'intéresser autant les personnes qui ont des problèmes de garde d'enfant, que les groupes qui se sont penchés sur le sujet.

Éditeur officiel du Québec
Complexe Desjardins
150, rue Ste-Catherine ouest
Montréal 873-6101

LES PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf



«Un docteur fou, absolument fou!» Pour Groddeck, la maladie est l'ennemi et il combat pour vaincre.

Certes, Groddeck a ses faiblesses: un insatiable besoin d'être loué par Freud pour son oeuvre littéraire, un espiègle désir de choquer son auditoire auquel il lance comme un défi: «Je suis un analyste sauvage.»

Nul de ceux qui le connurent n'est demeuré indifférent à son égard et il en est de même pour les lecteurs qui, charmés ou exaspérés, le rencontrent aujourd'hui, pour la première fois, à travers ses oeuvres.

Information supplémentaires concernant nos différentes collections et nos plus récentes parutions au stand 444, SALON DU LIVRE DE MONTRÉAL, Place Bonaventure, du 21 au 26 novembre 1978.

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE

CARON
LIBRAIRE
LIVRES NEUFS ET ANCIENS SUR TOUS LES SUJETS
OUVERT JUSQU'À 10h P.M.
la librairie à fréquenter
251 Ste-Catherine E.

liberté

Numéro 118-119
ÉCRIVAIN ET LECTEUR
Actes de la Rencontre québécoise internationale des écrivains (1978)
L'exemplaire: $5.00

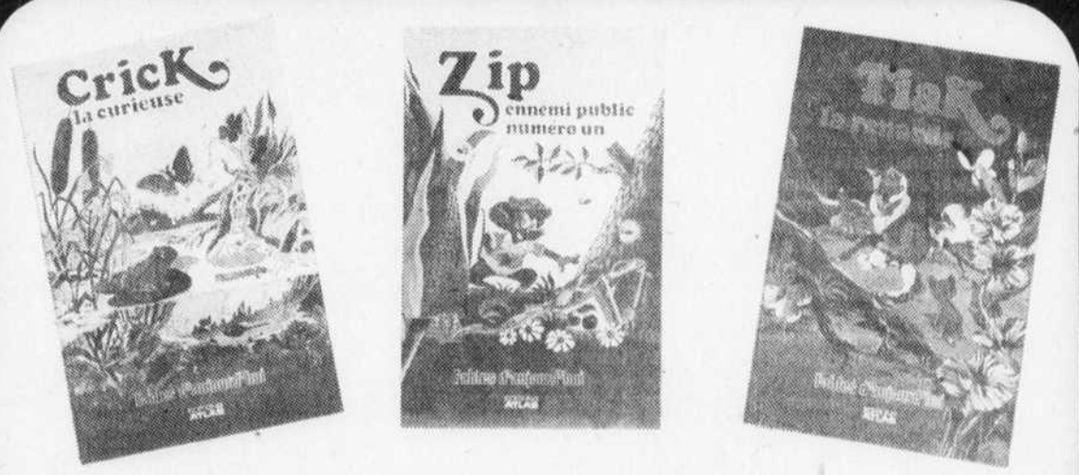
Prochain numéro (décembre 1978 numéro 120)
LES 25 ANS DE L'HEXAGONE
L'exemplaire: $4.00

LIBERTÉ
5724, Chemin de la Côte St-Antoine
Montréal H4A 1R9

Veuillez m'adresser le numéro 118-119: $ 5.00
le numéro 120: $ 4.00
Abonnement annuel (6 numéros): $15.00
Total:

NOM.....
ADRESSE.....
CODE.....

FABLES D'AUJOURD'HUI



Les jeunes d'aujourd'hui, c'est bien connu, sont difficiles. Tout gâtés qu'ils sont par des techniques avancées (télévision, bande dessinée), ils ne pardonnent pas l'à-peu-près. Un fait demeure cependant: ils continuent d'adorer les fables et les contes où le merveilleux se mêle à des références actuelles. Mais ils deviennent très exigeants au niveau de l'illustration. C'est dans cette optique qu'ATLAS a conçu ses FABLES D'AUJOURD'HUI. Elle en a fait un monde d'aventures passionnantes frappé au coin de la couleur et du mystère, le tout soigneusement enrobé d'un texte simple mais vivant et que l'enfant aura plaisir à lire lui-même ou à se faire raconter par un adulte.
Chaque volume est relié fort avec couverture durable et plastifié.
FABLES D'AUJOURD'HUI... une collection du plus haut intérêt et qui saura promouvoir chez l'enfant le goût de la lecture de qualité.

$11.20 le volume



en vente chez tous les libraires ou directement aux

encyclopédies populaires inc.

6596 boul. St-Laurent, Montréal, H2S 3C6 — Tél.: 270-4347

Vous pouvez les recevoir chez vous!
Remplissez seulement ce coupon et retournez-le à
Les Encyclopédies Populaires Inc.
6596 boul. St-Laurent, Montréal, Qué. — H2S 3C6

nouveauté ☐ Les histoires merveilleuses de $11.20
nouveauté ☐ Crick la curieuse $11.20
nouveauté ☐ Zip, ennemi public numéro un $11.20
nouveauté ☐ Le mystère de l'ombre noire $11.20
nouveauté ☐ Pas si bêtes $11.20
nouveauté ☐ Tiak, la renarde $11.20

NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:.....
CODE POSTAL:..... TÉL.:.....
( ) Chèque ( ) Mandat-poste Ci-joint la somme de .....

Gide et la NRF

par
Heinz Weinmann

Auguste Anglès, **André Gide et le premier groupe de la Nouvelle Revue Française, la formation du groupe et les années d'apprentissage 1890-1910**, NRF, Gallimard, 1978, 474 p.

Encore un peu et on voyait l'impossible arriver: l'histoire de la NRF publiée au Seuil ou chez Flammarion; Certes, la maison Gallimard avait accepté, non sans rechigner, la thèse volumineuse d'Auguste Anglès, comme on accepte un gros pensum. Les thèses de doctorat sont devenues les parties honteuses de l'édition. On les cache dans de profonds tiroirs. Que les lecteurs de Gallimard n'aient pas reconnu tout de suite les qualités exceptionnelles de ce livre, pour qu'ils (eux et les autres responsables) le laissent moisir pendant quatre ans sur les tablettes, c'est inquiétant. Maintenant que l'oeuvre est enveloppée de l'épais nuage d'une critique enthousiaste tous azimuts, on joindra les rangs des thuriféraires. Comment? N'est-elle pas passionnante l'histoire de la NRF? Allons, les autres tomes sortiront l'année prochaine...

N'empêche, en lisant ce haletant récit de la formation de la Nouvelle Revue Française on a des frissons rétrospectifs à l'idée que cette aventure, sous le scalpel d'un cuistre, aurait pu tourner à la dissection d'un cadavre. Car Anglès nous restitue l'atmosphère bouillonnante de ce début du siècle. De jeunes loups, fatigués des « bibelots abolis », des « amphores » et des « clepsydres », veulent croquer la vie à pleines dents. L'« impuissant » Mallarmé, dieu d'hier, est jeté aux orties. La « vie », c'est le contact direct avec les choses, une faculté d'acceuil, la ferveur surtout de jeunes anémiques et décadents qui soudainement se sentent chatouillés par l'« élan vital ». Gide, dans ses *Nourritures terrestres*, avait proclamé ce nouvel évangile. Il devient le personnage tout désigné autour duquel ces tendances se cristalliseront.

Certes, ce ne furent pas des mouvements de masses. Gide tirait son *Immoraliste* (1901) à trois cents exemplaires. Les revues littéraires, qui poussaient comme des champignons, ne dépassaient pas les deux cents exemplaires. Ce ne fut pas non plus l'âge de la culture de massé. Une élite bourgeoise aisée prenait des allures aristocratiques en crachant sur les succès populaires. Barrès, Anatole France? Des faquins de la littérature officielle, qui se prostituent sans vergogne. Incompris, nous sommes des purs. On raisonne ainsi lorsqu'on a vingt ans. À trente-cinq ans, l'anonymat commence à peser. Même si Gide se complaisait à s'évaluer à la baisse (son *Journal* est une parfaite réussite dans le masochisme auto-dépréciateur), il trouvait irritant d'avoir des *fan clubs* à Bruxelles et Berlin, pendant qu'on lui faisait la sourde oreille à Paris.

Si on essayait d'être un peu moins austère, plus badin! Sans aller jusqu'au débraillé d'une *Promenade littéraire* à la Rémy de Gourmont. Des *Lettres à Angèle*, c'est ainsi que Gide inaugure sa critique littéraire à *L'Ermitage*. Adressées donc à une femme? Pourquoi pas. C'est de la haute stratégie qui cache le côté Corydon. Gide est loin d'être un enfant de choeur. Il entreprend même de noyauter la *Revue blanche* en y plaçant ses amis.

Mais décidément, il vaut mieux avoir sa propre revue. Vieux rêve d'écrivain et de critique. À défaut, on publie chez les « autres ». En 1905, un « circuit » se forme. Ils sont six personnages en quête d'une revue: Gide, Copeau, Schlumberger, Ghéon, Ruyters et Drouin. Ils prennent de la graine, rôdent leur formule à *L'Ermitage*. En 1908, enfin le projet de revue se précise. Les finances? Pas de problèmes, on trouvera l'argent nécessaire dans les poches profondes de Gide et de Schlumberger. Le nom? Puisque tous, ne jurant que par Carlyle, sont animés par un égal culte du héros, Copeau suggère *Ulysse*. Un flegmatique, *Le Divan*. Finalement, le choix s'est arrêté sur le titre bien prosaïque que nous connaissons. Un brin cocorico. Mais la terreur des barbares teutons ne s'était pas encore dissipée. Et ne l'oublions pas, Schlumberger est alsacien, Drouin lorrain. La « ligne bleue des Vosges » se dessinait à l'horizon. Le comité de rédaction versa une larme de crocodile — Gide avait la larme facile — sur les territoires perdus. Voilà pour le nom.

Il y avait un seul hic. Tous se passionnaient pour les choses de l'esprit, personne ne s'y connaissait en « cuisine ». Montfort, directeur de *Marges* est bon pour ça. Malheureusement, il sort des cuisines avec des idées sur la littérature. Gide qui, d'habitude, aimait la contradiction, ne prise guère ce rival. Alors on coule le bateau, avec Montfort à bord, qui redevient « marginal ». Les vaillants compagnons d'Ulysse se sauvent. C'est un faux départ. Le vrai commence en 1909.

Cette fois, avec Gide comme directeur puissant, mais discret. Il aime se tenir dans les coulisses; jouer à l'éminence grise.

Ce mot envoyé à Claudel le caractérise bien. « Je ne prends pas officiellement la direction de la NRF, mais c'est tout comme et c'est mieux — car je laisse l'apparence de la direction à trois amis plus jeunes ». L'éthique de cette revue nouvelle: une exigence égale face à soi et aux autres. « J'ai *horreur*, dira Gide, de l'ouvrage bâclé, tant en écriture qu'en impression et édition ». On n'insistera jamais assez sur les efforts de Gide pour améliorer la médiocre qualité de l'édition française de l'époque. La « Pléiade » est son oeuvre. Exigence, ce qui veut dire absence de complaisance. On n'y pratiquait donc pas l'auto congratulation, lorsqu'il s'agissait d'oeuvres des membres de la revue. L'encens est prévu pour les autres. Gide a même refusé des articles, venant d'étrangers, trop élogieux à son égard. Un autre but: « combattre le flot suffocant d'objections que déverse sur notre pays le journalisme ». Bref, on voulait revaloriser la fonction critique tout en maintenant la fonction « poétique ». « Théoriser moins et donner plus d'oeuvres ». (Gide).

Le hasard a voulu que la NRF s'ouvre sur la publication de la *Porte étroite*. Le débat torturant et tortueux d'Alissa, héroïne du roman, a laissé une marque indélibile sur la revue. On la taxera d'organe de l'église protestante. Pour nier l'apparence, il fallait faire entrer des catholiques: Claudel, Jammes et peut-être même Péguy, malgré ses *Cahiers*. De toute façon, le fanatisme prédicateur de Claudel dérangeait l'équilibre subtil dont rêvait Gide. Tout son entourage est gagné par le microbe catholique. Mais quel déboire! Lorsque Claudel voit enfin sous la loupe grossissante des *Caves du Vatican* un autre microbe qui faisait rage à la revue et qui était resté jusqu'alors invisible, il est atterré. Qu'on aime les choses musclées, qu'on préfère les raideurs du classicisme à la mollesse efféminée du romantisme, passe encore. Qu'on soit homophile à la rigueur. Mais de là à écumer bains turcs et vespasiennes, en quête de « charmants » garçons, décidément, c'est trop. C'est la rupture.

Équilibre donc difficile à obtenir, vu des idiosynchrasies des collaborateurs. Mais quête constante d'un équilibre tout de même, entre options politiques, religieuses et sociales différentes. C'est d'ailleurs grâce à cela que la revue a attiré des hommes d'horizons divers et a pu devenir un « lieu de tangence de zones qui s'ignoraient ». Quelle meilleure fonction rêver à une revue que celle de mettre en contact ce qui naturellement dans la vie ne se toucherait pas! Pour cela, les compagnons d'Ulysse ont dû éviter deux écueils qui, finalement, sont les Charybde et Scylla de toute revue. D'un côté, un parti pris, un dogmatisme outanciers qui se dégradent en esprit de chapelle, célébrant ses messes noires devant ses seuls initiés. De l'autre, une ouverture, une perméabilité excessives qui risquent de transformer la revue en auberge espagnole: chacun y déballe son lunch et s'en va. De plus, la réussite de la NRF tient à une conjoncture temporelle exceptionnelle. La venue sur la scène de la revue correspondait au plein épanouissement des plus grands: Gide et Claudel. Autrement dit, la revue arrivait à point.

LES CARNETS DE JEAN ÉTHIER-BLAIS

Comme l'homme des cavernes

Comme je comprends l'homme des cavernes qui recouvrait les murs de ses antres d'animaux et d'hommes stylisés. On leur attribue, chez les anthropologues et les spécialistes des religions, je ne sais quelle vertu magique. Pourquoi ne pas croire, tout uniment, que nos ancêtres des bords de la Dordogne, à leur manière, souhaitaient s'entourer de beauté? Ils ne pouvaient s'offrir ni un Pellan, ni un Tonnancour, ni un Dali. Ils peignirent donc, avec les moyens du bord, et du fond de leur âme encore presque animale, ces gigantesques scènes de chasse qui nous font rêver aujourd'hui. Je songeais à ceci lorsque, souffrant, légèrement grippé, en proie à la crainte d'être sérieusement atteint, je regardais autour de moi. Ma chambre figurait une caverne. Les rideaux tirés, la lampe qui éclairait mon chevet me séparaient du monde. Ils me composaient un univers en soi, me protégeaient aussi bien qu'il y a des millénaires, le gouffre où l'homme primitif se réfugiait, le soir venu. Eux aussi, ces hommes des bois, devaient imaginer l'avenir, échafauder des plans, philosopher doucement, comme nous. Aux murs, comme eux, j'ai des dessins, des oeuvres où l'art de la main suit les méandres de l'imagination. Qu'y vois-je? derrière mon lit, un tapis de Tozeur, de couleurs éclatantes; à droite, une soie chinoise et une gravure que des amis m'ont rapportée de Kuala Lumpur. On y voit, sous des palétuviers, devant sa maison de terre battue, un paysan, les reins ceints d'un pagne, qui bêche la terre. Près de lui, dans une cage, un coq s'ennuie bêtement. Ensuite? Ensuite, une gravure de Gilbert Marion, intitulée *Le manège*. Près de la porte, une gravure anglaise du dix-neuvième siècle à ses débuts, où l'acteur Johnstone, le bras levé, récite un monologue de Hamlet; à ses côtés, un portrait de Chopin jeune. En face de moi, une autre gravure, celle-là de Kierkegaard jeune, et sur la bibliothèque un Roland Giguère: *Seul au monde*. Entre les livres et la fenêtre, *Le chasseur de papillons* de Bellefleur surplombe une planche de l'*Histoire naturelle* de Buffon; en face, une dernière gravure, les *Acacias* de Dumouchel.

Je suis frappé par le disparate de ces gravures et de ces dessins. Entre eux, rien de commun, sinon mon goût. L'être humain, lui aussi, est multiple par rapport à lui-même. Un jour, il est ceci, un autre cela, surprenant et méconnaissable. Pourtant, lorsque vous voyez, dans la rue, marcher un ami que vous n'avez vu de longtemps, vous ne vous y trompez pas. C'est bien lui! Vous courez, vous le rattrapez. Son visage vous fait peur, tant il a changé. Et vous-même, être caméléonesque, êtes-vous resté l'homme de vos vingt ans? Il en va de même de mon décor. Il ne peut être, dans son nombre, que ce que je suis. Il me convient, parce que je le trouve beau et que peut-être, bientôt, je lui dirai adieu. Je ne parle pas des livres, qui sont partout et que je prends au hasard. Je cherche Sainte-Beuve et lirai Soljénytsine. Peu importe. À un certain niveau de vérité, toutes les voix disent la même chose. Il s'agit pour l'écrivain d'atteindre à cette hauteur. Elle n'est peuplée que de solitude et de style. On en revient à l'homme des cavernes. Du bout d'un bâton, il trace dans la cendre des symboles qui deviendront celui de l'âme humaine; il lève les yeux et voit sur son mur des aurochs en plein combat. Le feu éclaire sa chambre. Il pense sans penser, à mille impossibles choses. Tout homme, dans sa chambre, est comme lui. Hugo écrivait au lit. Sa fille entrait, sautait sur les couvertures, jouait avec les papiers. Et l'homme des cavernes laisse tomber son bâton, car ses enfants entrent dans la pièce en jouant et le bonheur brille au milieu d'eux.

■

Je viens de lire les textes et de regarder les belles images de l'album que Vie des Arts a consacré à seize de nos peintres chez-eux. On les y voit dans leur gloire, au milieu de leurs oeuvres, dans leur décor familier. Ce n'est que par l'imagination que nous pouvons aujourd'hui, nous représenter Rembrandt ou Poussin, l'un dans ses brumes, l'autre à Rome; combien nous aimerions les regarder vivre, peut-être entendre leur voix. Au cours de son voyage en Italie, Goethe s'est amusé à faire des croquis. Ce grand homme avait tous les talents et ignorait l'art de perdre son temps. Grâce à lui, nous retrouvons ses contemporains dans leurs studios, ou dans la campagne le pinceau à la main. Granet a fait de même, ainsi qu'Ingres. Il sera toujours intéressant, quel que soit l'état de la civilisation, de se pencher sur le passé, de se dire: "Tiens, le voilà ce célèbre Alfred Pellan, dont les oeuvres et l'évolution esthétique ont fait tant de bruit! Il portait donc la barbe! Tel était son intérieur, voilà les couleurs qu'il préférait dans son intrinsèque, sa femme est à ses côtés, ils ont l'air heureux. Il était fier de ses décorations, mais, à cause de Rubens, on lui passera cette petite vanité. La maison est lumineuse, les toiles du Maître, on l'imagine, pleines de saveur et d'imprévu." Ainsi s'exprimera le lecteur de l'avenir, s'il existe. Avec l'âge, Pellan s'est affiné, il est souriant et mélancolique, sans avoir rien perdu de son brillant imaginatif. Un jour, on retrouvera en lui le plus important de nos peintres, et le plus merveilleusement personnel.

Fernand Leduc est, lui aussi, présent. Son style est à l'opposé de celui de Pellan, combien plus cérébral. Je vois souvent, chez un ami, de grandes surfaces de Leduc où la nuance appelle la nuance. J'admire, tout en ne sachant si j'aimerais vivre avec des objets aussi raréfiés. L'homme est attachant. On sait le rôle qu'il a joué dans la vie de Borduas, à l'origine du mouvement automatiste. Sous la simplicité se cache en lui la certitude d'avoir marqué son époque. Sa femme, enthousiaste et belle, a écrit, sous son nom de jeune fille, ses souvenirs: *Une mémoire déchirée* (HMH). L'enfance est à la mode chez les femmes. Comme Claire Martin, elles en veulent toutes aux religieuses qui leur ont appris à se tenir droites à table. Il paraît que ces pensionnats étaient de véritables usines à fabriquer des malheureuses. Il est difficile de saisir l'esprit d'enfance et trop souvent les adultes croient se décrire enfants alors qu'ils projettent dans le passé les drames de leur âge mûr. Colette est parfaite lorsqu'elle dépeint son adolescence et ses troubles; de son enfance, elle décrit, bien son père et sa mère, les animaux; mais elle, petite fille, c'est autre chose. Nous souhaitons tous retourner en arrière, nous revoir tels que nous fûmes. Mais comme il est difficile de redonner des ailes au passé. Pour retracer le destin d'un enfant, il faut être un saint à l'âme pure ou un vieux roué comme Montherlant. En cette matière, le juste milieu n'existe pas. Tonnancour, Riopelle, d'autres encore, que de noms célèbres! J'y retrouve Edmund Alleyn et ses personnages fantomatiques de quotidien. Il n'y a pas à dire, cet ouvrage est une réussite, par le texte et par l'image. Les peintres y deviennent des vedettes. Les présentations feront plaisir aux lecteurs et les grands enfants que nous sommes restés s'amuseront des photos.

■

En la personne de M. Jean Drapeau, Montréal a un nouveau maire. Car, à chaque étape de sa vie, Jean Drapeau se renouvelle. Je suis sûr qu'il nous surprendra de nouveau par quelque autre mirifique projet qui prendra corps. Il a transformé cette ville, qui n'était encore, il y a un quart de siècle, qu'une vaste bourgade sublimée. A qui doit-on, sinon à lui que cette ville soit devenue ce qu'elle est? J'habiterais plus volontiers Paris, ou peut-être Londres; ceci dit, le Montréal de 1978 celui de M. Jean Drapeau, est cher à mon coeur. Il ne lui manque que des statues et des fontaines, sans lesquelles une grande ville n'exalte pas son âme. Mais je reviendrai là-dessus. Et, mon Dieu! que disparaisse la lèpre des parkings. Pour le reste, ô Montréal, salut!

J. E.-B.

La Rencontre des écrivains au réseau MF

Littérature et réalité tel est le thème de la septième « Rencontre québécoise internationale des écrivains », qui est proposé aux participants de la façon suivante: « Ces deux termes se présentent dès l'abord comme éminemment problématiques, ce qui explique (ou s'explique en partie par) le fait que leur rapport lui-même est aujourd'hui la cible de toutes les interrogations, dont les nôtres.

Le but de nos échanges n'est évidemment pas de définir la littérature, et encore moins la réalité. Acceptant plutôt la polysémie de ces termes, il s'agira d'approfondir les questions qu'ils posent l'un et l'autre et tous deux à la fois. Ainsi, on pourra se demander de quelle nature, si elle existe, est la dépendance de la littérature par rapport à ce qu'on nomme la réalité, et de celle-ci par rapport à celle-là; dans quelle mesure la littérature est réalité, et la réalité littérature; dans quelle mesure, sous un certain angle, les deux termes peuvent se définir par leur antagonisme même, ou par leur complémentarité; comment ils agissent réciproquement l'un sur l'autre; si le livre peut changer le monde; où en est aujourd'hi le « réalisme » littéraire, etc.

Si la réponse n'est peut-être pas possible, du moins tous les examens et toutes les formulations de la question le sont. »

Au cours des émissions de cette série, on pourra entendre les communications et une partie des discussions de cette « Rencontre » à laquelle participent chaque année, sur invitation, près de vingt écrivains de différents pays du monde et une trentaine d'écrivains québécois.

Littérature et réalité est une série de cinq émissions qui sera diffusée le lundi à 17 heures, du 11 décembre 1978 au 8 janvier 1979 inclusivement.

Président d'assemblée: Wilfrid Lemoine.

Présentatrice: Lise Gauvin.

Réalisation: Yves Lapierre.

Le Louvre

Sans contredit l'un des plus riches musées du monde, cet ancien palais des rois de France devint musée sous la Révolution, en 1791. Le projet avait déjà été envisagé sous Louis XV. Renfermant au départ les collections de la Couronne, constituées surtout par François 1er et Louis XV, Le Louvre s'est depuis enrichi d'oeuvres d'art acquises ou confisquées par Napoléon 1er comme aussi d'innombrables achats ou legs. Divisé en six départements auxquels viennent s'ajouter en annexes, dans le jardin des Tuileries, les salles du *Jeu de paume* et de *l'Orangerie;* Place Furstenberg, l'atelier Eugène-Delacroix, Le Louvre contient de merveilleuses collections disposées maintenant selon les principes de la muséologie moderne.

En visitant cet extraordinaire musée, le lundi 20 novembre à 17 heures, à l'émission *Les grands musées du monde*, c'est à la pierre qu'on accordera une attention particulière. Parmi les oeuvres soulignées, on admirera la Victoire de Samothrace, la Vénus de Milo, le Code de Hammourabi, le Scribe accroupi, les Esclaves de Michel-Ange...

Recherche, texte et présentation: Jacques Folch-Ribas.

Réalisation à Ottawa: Guy Lagacé.

L'université Laval: 25 ans d'histoire

L'université Laval a connu au cours des 25 dernières années de grandes mutations qui ont profondément modifié le visage de cette institution. Paul-André Laberge, secrétaire général de l'Université de 1962 à 1975, relate l'histoire de ces années dans un ouvrage qui vient de paraître aux Presses de l'université Laval sous le titre *L'université Laval 1952-1977, Vers l'autonomie* (104 pages, $8).

Après avoir rappelé les célébrations du centenaire de l'université Laval en 1952, l'auteur raconte comment une université à caractère surtout pontifical s'est graduellement transformée en un établissement laïc d'enseignement supérieur. Il brosse ainsi un tableau vivant des événements marquants de cette évolution: la transplantation de l'Université sur la cité universitaire de Sainte-Foy, la séparation de l'Université et du Séminaire, la réforme...

Aux amis de l'université Laval, à ses anciens et à tous ceux que son histoire intéresse, cet ouvrage révélera les nouveaux traits que cette vénérable institution s'est donnés en moins d'un quart de siècle.

VIENT DE PARAÎTRE
UN LIVRE DE BISCUITS
de Philippe Sicard
ÉDITIONS CULQ

LIBRAIRIE
FAUBOURG-QUÉBEC
CANADIANA
40,000 TITRES USAGÉS
ESCOMPTES AUX ÉTUDIANTS
1351 STE-CATHERINE EST, MONTRÉAL
TÉL.: 526-4115

affiches populaires
sérigraphie et conception graphique
5059 st-denis, montréal 844-1459

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Jean Royer

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à "Culture et Société" doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

cavanna
les ritals
LES RITALS, c'est Noël à toutes les pages!
(Le Monde)
Au milieu de tous les gâteaux secs de la rentrée littéraire... une colossale friandise.
(Le Point)
Cavanna pourrait bien avoir peint un modèle de l'amour parfait.
(L'Express)
LES RITALS, par le rédacteur en chef de Hara-Kiri et Charlie-Hebdo.
belfond

à paraître...
les éditions INTERMÈDE
le texte et l'événement censure
les fées ont soif
Denise Boucher
Distribué par Diffusion Dimédia Inc. 336-3941

PRIX
JEAN BÉRAUD
MOLSON
PIERRE TISSEYRE

FRANCIS BOSSUS
L'ENFANT ET LES HOMMES
roman
PIERRE TISSEYRE

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

PLUS MERVEILLEUX QUE JAMAIS !



Ice Capades

EN VEDETTE:
LYNN NIGHTINGALE
RON SHAVER
Champions canadiens

* "UNE VÉRITABLE FÉERIE SUR GLACE"

3 DERNIERS JOURS

AUJOURD'HUI À 1h30
5h30 ET 9h P.M.
DEMAIN À 1h30 et 5h30 P.M.
ET AUSSI LUNDI SOIR À 8h P.M.

AMENEZ LES ENFANTS... ILS EN RAFFOLERONT !

FORUM
Billets: $4.00, $5.50, $7.00
En vente au Forum
Et à tous les comptoirs TRS.

FORUM • FORUM • FORUM • FORUM

CONCORDIA UNIVERSITY

Faculté des Beaux Arts
présent

BERNARD LAGACE

Deux Conférences
sur
L'Art de la Fugue

24 novembre & 1 décembre
20:30 P.M.

Sanctuaire Marie Reine des Coeurs
5875 Sherbrooke Ouest
Montréal, P.Q.

Métro: Cadillac

Information: 482-0320 loc. No. 614

CONCORDIA UNIVERSITY

Faculté des Beaux Arts
présent

L'ENSEMBLE DE CHAMBRE
DE CONCORDIA

Copland: Sextet pour Clarinette, Corde Quatuor et Piano
Hindemith: Musique de Chambre pour Instrument à Vent
Stamitz: Quatuor pour Clarinette et Cordes

jeudi, le 23 novembre, 1978
Chapelle Loyola
20:30 P.M.
Autobus: 105
Admission Gratuite

CKOI-FM présente

ZACHARY RICHARD

"MIGRATION"

JEU. 30 Nov.
VEN. 1er Déc.
SAM. 2 Déc.
à 20 h 30

Billets: 6.50 – 7.50



Produit par Alain Simard · Andre Menard

Théâtre St-Denis
Berri
1594, rue St-Denis
Renseignements: 849-4211

Billets en vente:
Magasins Simpsons
Théatre St-Denis 12 h à 21h

ANDRÉ GAGNON

REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE
17, 18, 19 novembre à 20h30
BILLETS MAINTENANT EN VENTE



CE SOIR 8H30

du 25 oct.
au 12 nov.

direction artistique Claude Girard
Une organisation Luc Phaneuf

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

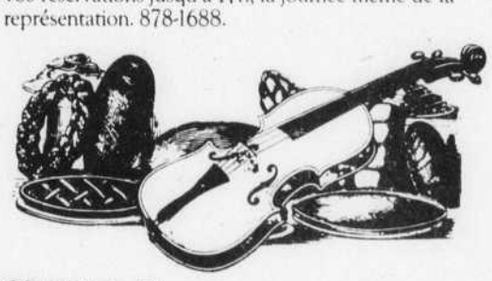
Dîner symphonique
$18.00

Dîner au Tournebroche
Soirée symphonique à la Place des Arts

$18 par personne, pour le dîner et le concert, taxes et pourboires compris.

Venez déguster la symphonie gastronomique en quatre mouvements de notre maître queux, un avant-goût des délices musicaux qui vous attendent à la Place des Arts. Passez une soirée de rêve chez nous d'abord et avec l'OSM ensuite.

Valable les mardi et mercredi. Vous pouvez faire vos réservations jusqu'à 17h, la journée même de la représentation. 878-1688.



CP Hôtels
Le Château Champlain

CP et sont les marques deposées de Canadien Pacifique Limitee

CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
présente

Murray Perahia

"Un pianiste-né, un musicien sérieux, habité, sous les doigts duquel rien n'est indifférent."
Claude Gingras, La Presse



Sonate No. 4 en mi bémol majeur — BEETHOVEN
Les quatre impromptus — CHOPIN
Sonate en la majeur Op. posthume — SCHUBERT

LUNDI 20 NOVEMBRE 20h30

Billets $12, $10, $8, $6, $5. En vente à la Place des Arts et Montréal Trust P.V.M.
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES CARTES CHARGEX ET MASTERCHARGE téléphonez-nous à 935-0678.

SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS,

PROPRIETE CONDAMNEE

de
Tennessee Williams



ADAPTATION QUEBECOISE:
monique monzerolle

AVEC
monique monzerolle
normand carriere

DU 8 AU 26 NOVEMBRE 1978
A 20 HEURES, ENTREE: $2.00

"Le théâtre de tous les vents"

Le Patriote
1474 est Ste-Catherine
Réservations:
523-1131
521-6666

le studio de musique ancienne de montréal

direction:
Christopher Jackson
et Réjean Poirier

présente un concert
PURCELL et HANDEL
le dimanche 26 novembre à 20h30
à la salle Pollack de l'Université McGill
avec la participation du
New York Baroque Dance Company
et de Bruce Haynes (hautbois baroque)

Les billets et abonnements sont en vente à l'Alternatif, 1587 rue Saint-Denis, au Centre de Musique International, 1334 ouest, rue Sainte-Catherine, et du lundi au vendredi entre 12h et 14h et le soir du concert, à la salle Pollack.

Chamber Music Players

Dim. le 19 nov. 13h30
sous la direction de
IWAN EDWARDS
"L'Italiana in Algieri"
—Rossini
Concerto pour clarinette
—Mozart, soliste:
Tom Talamantes
Symphonie en C
—Beethoven

ENTRÉE LIBRE
739-2301
SAIDYE BRONFMAN CENTRE
5170 Côte Sainte-Catherine
Montréal 739-2301

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL

Charles Dutoit
directeur artistique

SAISON 1978-1979

28, 29 novembre
SOIRÉE
ARTHUR FIEDLER
Concerts du Maurier

COMPLET

Arthur Fiedler, chef d'orchestre
André Laplante, pianiste
ROSSINI: La Gazza ladra, ouverture
RACHMANINOV: Concerto no 2, opus 18
LEHAR: Le Comte du Luxembourg, Valses
GERSHWIN-ANDERSON: Girl Crazy, extraits
MILLER: Moonlight Serenade
CONTI: Rocky, Gonna Fly Now
WILLIAMS: Star Wars, thème et danse



Arthur Fiedler

4, 5 décembre
MEHTA
Concerts Gala

Ce concert est commandité par Canadien Pacifique
Zubin Mehta, chef d'orchestre
HAYDN: Symphonie no 22, "Le philosophe"
VARÈSE: Intégrales
BEETHOVEN: Symphonie no 3, "Eroica"



Zubin Mehta

Grands Concerts, Concerts Gala, Concerts du Maurier: Salle Wilfrid-Pelletier, mardi et mercredi 20 h 30. Billets: $3.25 à $9.75. Si disponibles à 19 heures, 100 billets à $2.50
Concerts Esso: Salle Wilfrid-Pelletier, dimanche 14 h 30. Billets: $4.50
Participez aux dîners symphoniques du Château Champlain. Procurez-vous "VARIATIONS", le magazine programme de l'OSM, dans les kiosques et aux concerts de l'OSM à la Place des Arts.

Les Arrivants...
Habitants d'un nouveau monde







FAUT DOIR ÇA

Les Beaux Dimanches
le 19 novembre
à 20h30

Le cinquième épisode de la série *les Arrivants...habitants d'un nouveau monde* a été réalisé par René Bonnière sous le titre: *1927: les Ukrainiens*. En vedette: Suson Roman, Duncan Regehr, Ken Pogue et Mike Ironside.

En 1927, au moment où débute la grande dépression économique, des immigrants de l'Europe de l'Est viennent s'installer dans les Prairies canadiennes. Ce film nous raconte les désillusions d'un couple d'Ukrainiens qui ne réussirent pas à vivre leur rêve de prospérité.

A la télévision de Radio-Canada

Esso
1880-1980

Une initiative de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée pour marquer son 100e anniversaire

RISING SUN JAZZ

LE CLUB DE JAZZ DES CÉLÉBRITÉS
CELEBRITY JAZZ CLUB

OCCASION EXCEPTIONNELLE
17-18 & 19 nov.



Le génie de la guitare
SONNY GREENWICH

Du 21 au 26 novembre
SONNY TERRY & BROWNIE McGHEE

Du 27 au 30 novembre
JOHN LEE HOOKER

1, 2 & 3 décembre
tromboniste allemand
ALBERT MANGELSDORFF

Du 5 au 10 décembre
MAX ROACH

Heures d'ouverture
8 P.M. À 3 P.M.

SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine - 861-0657
Metro Place des Arts (sortie Jeanne-Mance)

Les grands Ballets Canadiens

Casse-noisette
Nault/Tchaïkovsky

22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre, 20 h 30

24 et 26 décembre, 14 h 30

Billets: $11., $9., $7., $5.

Étudiants et Troisième âge (65 ans et plus):
Parterre, Corbeille: $5.50

Les détenteurs de billets d'étudiants et du Troisième âge devront s'identifier lors des spectacles.

Chargex-Visa, Master Charge: 487-2200 (lundi au vendredi)



SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Les disques classiques: chant, piano et clavecin

par
Pierre Rolland

Louise Lecavalier avec le Grand Orchestre du Grand Duché de Luxembourg, dirigé par Pierre Cao: Bobinason LB 1903.

Un disque très agréable qui contient de la musique charmante et que l'on aime à écouter. On connaît la popularité à Montréal de Louise Lecavalier et je me réjous de l'initiative de la toute nouvelle étiquette Robinson (distribution London), d'avoir réalisé ce premier disque avec Louise Lecavalier. Le programme saura intéresser tous ceux qui l'écouteront: Rêve de valse et Mon Héros d'Oscar Straus, Ciribiribin de Pestalozze — Bucaloni, Il Bacio d'Arditti, Les Voix du Printemps, le Danube Bleu et "Mein Herr Marquis" de Johann Strauss-fils, Vienne ville exquise de Sieczynoki, les Filles de Cadiz de Delibes, Tarentella-La Danza de Rossini, Vylia de Léhar et la Villanelle de Dell'Aqua. Comment résister à autant de charme, autant de jolies mélodies, et à une sélection aussi attrayante. La voix de Louise Lecavalier est très belle, la diction est excellente et elle est très musicale. Elle est ici, légère, aérienne et très féminine. Mais il est regrettable que l'on ait choisi un tel orchestre et un tel chef d'orchestre. On peut difficilement trouver des musiciens pour jouer avec autant d'indifférence et une aussi mauvaise intonation. Louise Lecavalier est vraiment laissée pour compte et c'est très dommage car elle mérite beaucoup mieux que cela. Le style ou plutôt le manque de style est notoire, les accents fusent, le son n'est pas beau, le jeu d'ensemble est inexistant; de plus, l'agressivité sonore persiste sans fin; La soliste qui sent si bien la musique a été abandonnée à elle-même au milieu d'un orchestre indiscipliné. La prise de son accorde la première importance à la belle voix de Louise Lecavalier et laisse heureusement l'orchestre au second plan. L'usinage et la gravure sont bien. En conclusion: toutes les qualités sont pour Louise Lecavalier exclusivement.

■

Enrique Granados: Tonadillas et Canciones Amatorias: Pilar Lorengar et Alicia de Larrocha: London OS26558.

Chaque fois que Alicia de Larrocha s'approche d'un piano, on peut s'attendre à écouter beaucoup de musique. Je dirais presque qu'avec cette grande artiste, c'est inévitable. Encore une fois de plus, elle nous gâte. Chacune des "Tonadillas" et des "Canciones" est jouée avec une très grande justesse d'expression et de sensibilité, et toujours avec la bonne couleur. Réussir aussi bien en tout est tout à fait exceptionnel. La qualité de son détaché imitant la guitare, pour ne mentionner qu'une infime partie du toucher d'Alicia de Larrocha, est une merveille. Tout chante, tout est musique avec elle. Pilar Lorengar détaille avec justesse les sentiments et la narration des textes. Son vibrato, cependant, a tendance à abaisser légèrement la hauteur de certaines notes ce qui nous fait dresser l'oreille parfois. Mais ceci est bien léger et la grandeur de la voix est de toute beauté. La prise de son avantage le piano. La voix de Pilar Lorengar est peut-être un peu trop proche du microphone, ce qui la fait vibrer à l'occasion très fortement. L'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: beaucoup de musique et d'un style impeccable.

■

"The Broadwood Heritage" — L'héritage de Broadwood — Des oeuvres de Handel, Clementi, Haydn, Beethoven, Chopin et Mendelssohn, jouées au clavecin et au piano par Malcolm Binns: L'Oiseau-Lyre DSLO 540, dans la série Florilegium.

Ce disque est des plus intéressants en ce qui concerne l'histoire de ce facteur de pianos anglais des 18è et 19è siècles. Nous pouvons suivre l'évolution de la sonorité du piano-forte en commençant par celle du clavecin. En effet, chacun des six compositeurs mentionnés ci-haut est joué sur un instrument Broadwood différent. Le premier instrument entendu est un clavecin Shudi Broadwood datant de 1790, sur lequel Malcolm Binns joue le Prélude et le Menuet de la Suite en si mineur de Handel. Suivent, deux pianos-fortes fabriqués au 18è siècle: l'un en 1787, sur lequel on entend la Sonate en mi bémol majeur opus 12 no 2 de Clementi; et l'autre en 1794, sur lequel sont jouées les Variations en fa mineur, Hoboken XVIII/6 de Haydn. Les trois autres instruments Broadwood utilisés datent du 19è siècle; le premier fabriqué en 1819, le second en 1847 et enfin le dernier en 1854. Sur ces instruments, Malcolm Binns joue dans l'ordre, la Sonate no 27 en mi mineur opus 90 de Beethoven, la Barcarolle en fa dièse majeur opus 60 de Chopin et les Romances sans paroles en la mineur et la majeur opus 62 nos 5 et 6 de Mendelssohn. Tous les pianos-forte sont des pianos à queue, sauf celui de 1854 qui a appartenu au Prince Albert et qui est un piano carré. Evidemment la sonorité diffère beaucoup d'un instrument à un autre et ce petit historique sonore nous fait apprécier d'autant plus l'instrument moderne que nous possédons. Mais tous ceux que l'on entend sur ce disque possèdent un charme particulier, un peu vieillot et nostalgique. Musicalement, il est bien difficile de définir les qualités musicales et artistiques de Malcolm Binns; la mécanique des instruments étant fort différente chez chacun d'eux, les critères que l'on pourrait invoquer font forcément défaut car ils n'ont rien de commun avec ceux connus de nos instruments modernes. La prise de son, l'usinage et la gravure sont excellents. En conclusion: un petit musée sonore.

NB. La notice historique, à l'intérieur de la pochette, écrite en anglais, français et allemand est fort bien faite et très intéressante.

SMC PRESENTE
LES SPECTACLES A OUTREMONT
GENEVIÈVE PARIS
vendredi 24 nov. à 8h.30
billets $5. $6.
Samedi 2 déc. à 8h.30
BRETON-CYR
billets $5. et $6.
Lundi 4 déc. à 8h.30
OREGON
billets $6. et $7.
Vendredi 8 décembre à 8 h 30
Conventum et l'Engoulevent
Billets $5.00 et $6.00
En vente au CINÉMA chez DISCOMANIE, 362 ouest Ste-Catherine à L'ÉCHANGE, 3706 St-Denis et 3850 Wellington à Verdun
OUTREMONT
1248 ouest, Bernard
277-4145 — 277-2001

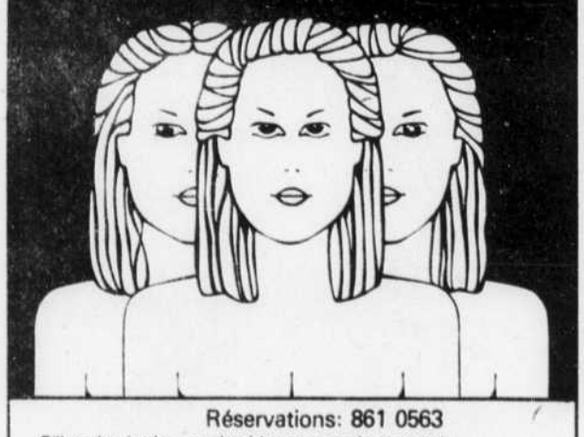


Billets maintenant en vente à la Place des Arts et à Montréal Trust P.V.M.
$10, $8.00, $6.50, $5.50
Prix spécial pour étudiant et groupe de 20 personnes.
SPECTACLE 8h30
27 novembre
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
(842-2112)

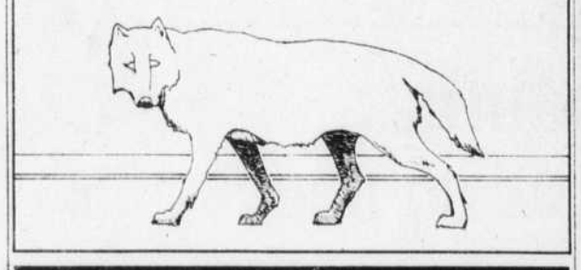
LE CAFÉ DE LA PLACE
Place des Arts
Un caprice
et
Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée
d'Alfred de Musset
Mise en scène: Albert Millaire
Avec: Catherine Bégin, Lucie Saint-Cyr, Benoit Dagenais et Albert Millaire
Du 6 novembre au 28 novembre
Tous les jours à 19 h 30 et 21 h 30
Relâche le dimanche
Billets: $3.50 lundi, mardi, mercredi; $4.50 jeudi, vendredi, samedi
En vente maintenant aux guichets de la Place des Arts
Restaurant et bar ouverts tous les jours à partir de 11 heures.

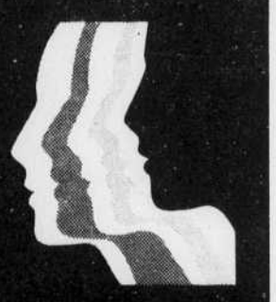
Orchestre de chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
Soliste:
GÉRARD SOUZAY
baryton
Cantate no 56 ..... Bach
2 airs de l'Opéra Orphée ..... Gluck
Concerto grosso Opus 6 no 10 ..... Handel
Symphonie pour cordes no 2 ... Honegger

Lundi soir, 27 novembre, 20 h 30
ADULTES: $7.50 — ÉTUDIANTS: $3.50 (cartes d'étudiants)
En vente à la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

84 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal
tnm
RÉSERVEZ MAINTENANT du 10 novembre au 10 décembre
les fées ont soif
de Denise Boucher
avec: Louisette Dussault, Michèle Magny, Sophie Clément
mise en scène: Jean-Luc Bastien
décor et costumes: Marie-Josée Lanoix
éclairages: Claude André Roy
musique: Jean-François Garneau
Avec la collaboration de Claire Bourbonnais et Marie Bélanger

Réservations: 861 0563
Billets demi-prix, une demi-heure avant le spectacle, pour les 25 ans et moins et les 60 ans et plus.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM
L' OPÉRAMOUR
du 22 novembre au 3 décembre
PAULINE HARVEY
les 20 et 27 novembre
CINÉMA DE QUARTIER
dimanche, le 19 novembre
mardi, le 21 novembre
1237 SANGUINET,
RÉSERVATIONS: 284-9352.

conventum & l'engoulevent

au Cinéma
OUTREMONT
ven. le 8 décembre à 8:30 pm

théâtre du rideau vert
Mardi à samedi 20h. Dimanche 19h.
Yvette Brind'Amour
Majolaine Hébert
Janine Sutto
Jérôme Tiberghien
André Lemieux
Mise en scène: Danièle J Suissa

Les dames du jeudi
de Loleh Bellon
Décor: Marcel Dauphinais
Costumes: François Barbeau

théâtre de la jeunesse

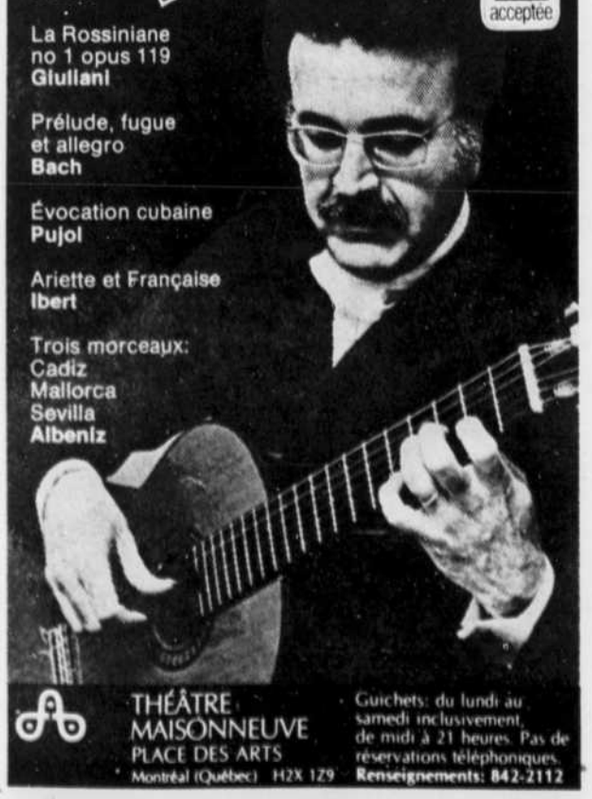
Ouverture le 15 octobre
TOUS LES DIMANCHES A 14h30
Il était une fois en Neuve-France
Par la Compagnie de marionnettes de L'AVANT PAYS
entrée $1.50
Réservations: 844-1793
Metro Laurier, sortie Gilford 4664 rue St Denis

Centre national des Arts / National Arts Centre
RENSEIGNEMENTS: Ottawa 237-4400
La Compagnie du Centre national des Arts présente
Directeur artistique: Jean Herbert

Un simple soldat
de Marcel Dubé
Mise en scène de André Brassard
Décors: Guy Neveu ● Costumes: François Barbeau ● Eclairages: Pierre-René Goupil ● Musique: Jean Sauvageau ●
Avec: Pierre Collin, Louison Danis, Claire Faubert, Sophie Faucher, Hubert Gagnon, Marcel Girard, Hedwige Herbiet, Guy L'Ecuyer, Guy Mignault, Denise Morelle, Gilbert Turp
du 16 au 25 novembre
au Théâtre, 20h.

Dans le cadre d'un échange culturel avec la Belgique et la Ville de Liège et sous les auspices de Son Excellence l'Ambassadeur de Belgique au Canada
CONCERTS ET ARTISTES CANADIENS INC.
présente
LE CENTRE LYRIQUE DE WALLONIE
et
LE BALLET ROYAL DE WALLONIE
300 artistes
TROIS GRANDS OPÉRAS

CARMEN
ROMÉO ET JULIETTE
LES INDES GALANTES
RENSEIGNEMENTS ET COMMANDES TÉLÉPHONE 935-0678

Une production de la Régie de la Place des Arts
Récital
Alexandre Lagoya
guitariste
Programme
Adagio et Allegretto — Diabelli
Tombeau, Caprice, Fantaisie, Allegro — Weiss
La Rossiniane no 1 opus 119 — Giuliani
Prélude, fugue et allegro — Bach
Évocation cubaine — Pujol
Ariette et Française — Ibert
Trois morceaux: Cadiz, Mallorca, Sevilla — Albeniz
le lundi 20 novembre 1978
20 h 30
Billets: $5.50, $6.50, $8.50
COMPLET
Carte ACCÈS acceptée

THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Grande ou petite bouteille la grandeur y est toujours
Chaque bouteille de Grand Marnier, grande ou petite, contient la superbe liqueur française à base de cognac. La demi-bouteille est maintenant en vente dans les magasins de la SAQ (code 212H).


Le trentenaire du Refus global au M.A.C.

par
René Viau

Le 9 août 1948, un étrange document est mis en vente à la librairie Tranquille. C'est un manifeste ronéotypé, non relié, tiré à 400 exemplaires. Il se vend $1.50. Sur la jaquette de couverture: une reproduction d'une aquarelle de Riopelle, un titre semble presque griffonné. *Refus Global*. De la librairie Tranquille à la révolution du même nom, ce manifeste qui ne paie pas de mine, deviendra l'un des symboles de l'émergence d'un Québec nouveau. Ce texte prémonitoire reste associé, après trente ans, à la résistance à l'ordre établi. Passé les premiers remous que suscite sa parution, ce texte explosif sera ignoré, oublié pour ne faire surface que longtemps après.

Refus Global s'opposait à l'académisme en art, à la mainmise du clergé, à la résignation, au conformisme, à l'idéologie dominante: "Place à l'amour, à la magie, aux mystères objectifs..."

A ce texte au ton enflammé s'ajoutaient, on le sait, trois pièces de Claude Gauvreau: *Au coeur des quenouilles, l'Ombre sur le cerveau* et *Bien-être*. Françoise Sullivan signera un texte: *La Danse et l'espoir*. Bruno Cormier y présentera *L'oeuvre picturale est une expérience*. Fernand Leduc, un texte intitulé *Qu'on le veuille ou non*.

On connait la suite. Le renvoi de Borduas de son poste de professeur à l'Ecole du meuble, son exil volontaire. Sans lui, les automatistes poursuivent leur sauvage besoin de libération, continuant à peindre, à danser, à écrire.

François-Marc Gagnon affirme dans le livre qu'il vient de publier sur Borduas (c'est l'ouvrage majeur de références sur le sujet) que *Refus Global* ne fut pas un geste non préparé, posé pour ainsi dire hors du temps. Il fut au contraire, affirme Gagnon, l'aboutissement d'une longue chaine d'événements. Pour les signataires tout avait commencé quelques années auparavant. Ils se réunissent autour de Borduas qui leur communique son ouverture sur les mouvements plastiques internationaux. Avec lui, ils apprendront à « voir ». De 1942 à 1948, les automatistes explorent les premières voies d'une peinture authentiquement moderne. A travers mille combats, il faut la faire accepter. *Refus Global* est une date dans l'histoire, et dans l'histoire de l'art au Québec. Un point culminant de cette aventure.

A l'occasion de ce trentenaire, le Musée d'art contemporain, évoque donc cette période faste, par la présentation d'une trentaine d'oeuvres, datant pour la plupart de 48, des signataires. L'exposition, bien conçue, attire un vaste public. Les gens s'y pressent en grand nombre.

On peut y voir la très belle série de documents photographiques *Danse dans la neige* de Maurice Perron exécutée par Françoise Sullivan en 48. Cette « performance » se rapproche par bien des côtés du vocabulaire actuel de l'art conceptuel et de la danse actuelle.

Outre, bien sûr, les tableaux automatistes, dont François-Marc Gagnon a su si bien démontrer l'originalité dans sa contribution au catalogue de l'exposition, on y verra une présentation du manifeste ainsi que des photos de l'époque. Des agrandissements de quelques articles, publiés à l'époque, font écho aux réactions suscitées par le manifeste. Des documents audio-visuels, dont deux vidéos: *Grandeur Nature*, une production de l'Office de Télécommunication de l'Ontario (il est à peine croyable qu'un film n'ait pas été réalisé au Québec sur le sujet) et *Dédales*, une chorégraphie de Françoise Sullivan de 48, reprise 30 ans plus tard par la danseuse Ginette Laurin, complètent l'ensemble. Quant aux oeuvres elles-mêmes; bien que certaines soient passablement connues, ayant fait partie des collection publiques ou ayant été exposées en 72 lors de l'exposition *Borduas et les automatistes* qui s'est tenue au même endroit, il y a là toujours matière à ravissement. Les tableaux démontrent une belle diversité qui se fait jour à travers ce dénominateur commun qu'était l'automatisme.

Quel plaisir que de revoir les « fameuses » aquarelles de 47 où Riopelle affirmait déjà tout l'éclat de son geste. Une *Peinture*, de Riopelle, datée de 47-48 nous est familière à la suite de l'exposition de 72. On y reverra aussi la *Bataille moyenâgeuse* de Mousseau, une sorte de Paolo Ucello automatiste. Mentionnons aussi les admirables dessins à la plume de Mousseau. Chez Pierre Gauvreau transparait un souci d'harmonie plastique qui devait à l'époque être contraire au dogme. C'est un peintre frappant. On verra les toiles modulées et instinctuelles de Marcelle Ferron, si caractéristiques de cette période. Leduc, à partir d'une grande spontanéité - quelques traces sur un fond abstrait - semble évoluer vers des tableaux plus construits. Barbeau pousse l'automatisme à ces limites particulièrement dans ce tableau *Le Tumulte à la mâchoire brisée*, marquant selon Gagnon... « le point le plus avancé de tout le mouvement automatiste québécois ». Quant à Borduas, il est représenté par des tableaux, dont certains sont presque célèbres. A ce sujet, le texte du catalogue dû à François-Marc Gagnon: *Originalité de l'automatisme québécois*, est, on s'en doute bien, explicite.

Dans le catalogue, ce texte doit accompagner celui de Gilles Hénault: *L'explosion automatiste*.

L'auteur y met en situation l'aventure automatiste dans le contexte spécifique de l'époque pour en saisir, en un second temps, les implications. Il est inadmissible que ce catalogue ne soit pas encore disponible. On regrettera aussi que le seul volet d'actualisation à cette exposition soit l'exposition Tendances actuelles au Québec présentée en deux tranches successives. Non pas que cette manifestation d'envergure — actuellement plus de 20 graveurs et 40 peintres y participent dans les salles adjacentes, au Musée de la Cité du Havre — manque d'intérêt, loin de là! On aurait cependant souhaité que, parallèlement au lancement du livre de M. Gagnon, à ces expositions et à la série de conférences dont le Musée s'est fait lorganisateur, que les aspects sociaux du Refus Global soient davantage mis en lumière, de façon à souligner ce trentenaire avec un éclat encore plus considérable. Il semble que le Conventum qui devait s'atteler à cette tâche, n'a pu réunir les fonds suffisants.

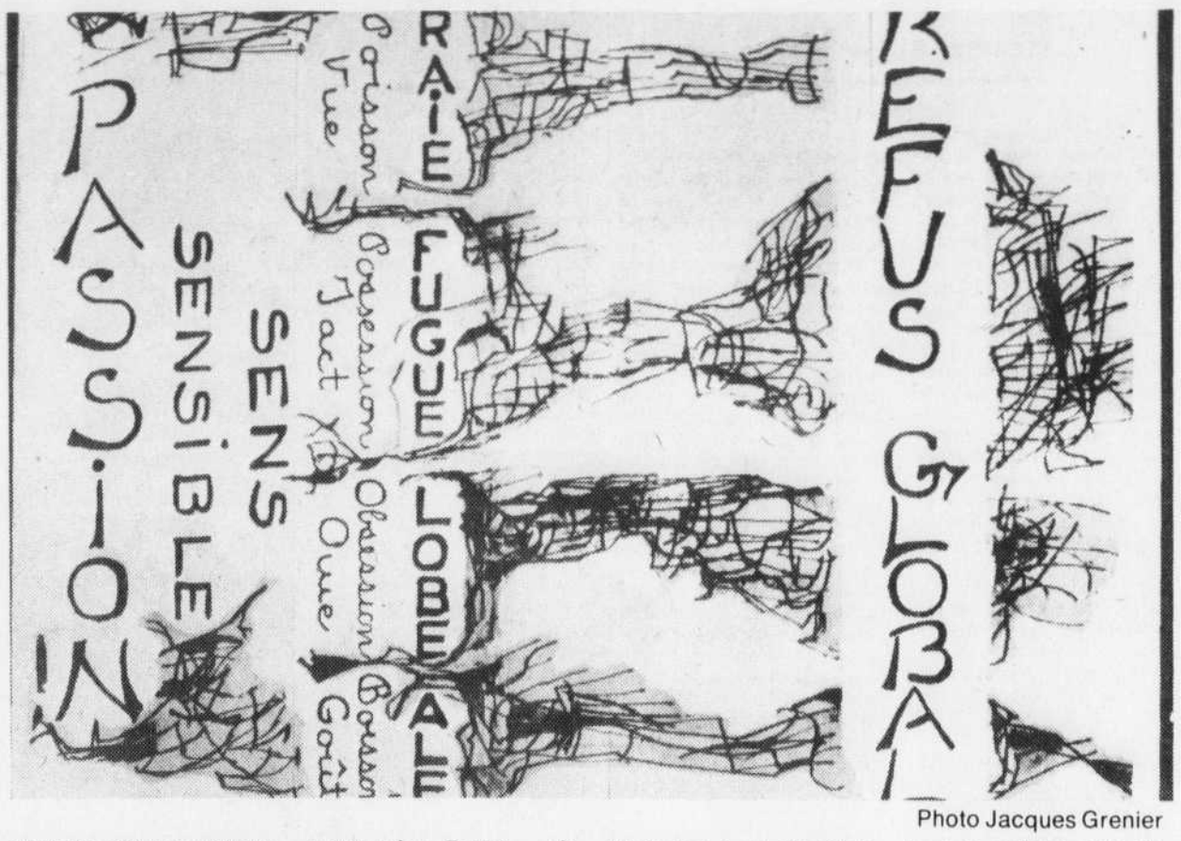


Photo Jacques Grenier

Les expositions

Du 5 au 24 novembre, la galerie Powerhouse présente une exposition-événement de Be Van Der Helde intitulée *Pisces Pedic Pleasure Palace*. Il s'agit d'une manifestation d'où l'humour n'est pas absent. Rejoignant certaines préoccupations du "body art" l'artiste regroupe une douzaine d'oeuvres dont des dessins particulièrement réussis, sur le thème du pied. Pieds sculptés en tissu, tapis de plumes (pour les chatouilleux), photographies d'empreintes de pieds dans le sable, bains de pieds... Ces images et actions tentent de nous associer à l'intérêt de l'artiste pour cette partie du corps! Elle en profite pour nous rappeler que les pieds peuvent être associés à certaines connotations érotiques et que leur immobilisation, notamment par une mode qui s'est affirmée au cours des siècles, a été un exemple éloquent de l'aliénation féminine.

■

Jusqu'au 20 novembre, Pierre Monat nous présente une douzaine d'oeuvres dont la grille est le support principal. A propos de ces médias mixtes, Denis Vanier écrit: ..."Des motifs de tweed, souvent bruns et kakis, comme ceux d'un designer de chez Eaton devenu fou". Dans cette exposition, échelonnée sur 4 étapes et couvrant plus de dix ans de production, Monat se pose la question suivante: "Qu'est-ce qu'une pratique picturale libérante, et quels sont les axes propres à être les véhicules de ces expérimentations visuelles?" Les oeuvres exposées où la grille est symbole de l'étouffement doivent se lire à un second niveau (tout comme les écrans de travail 1, exposés en 77) en tant que support à la discussion soulevé par la relation entre le contexte sociologique du marché de l'art et l'avènement d'une "nouvelle" avant-garde qui n'est en fait, selon Monat, que du mimétisme. Laissons plutôt parler l'artiste qui écrit en introduction à cette exposition intitulée *Ecrans de travail 2 (symptômes)*: "Je présente le résultat de ces tensions pressenties déjà dans mes affirmations de septembre 77. Sur les douze éléments j'y distingue 4 approches: 3 dessins d'une époque passée, 4 dessins de 1977, et en troisième lieu 2 dessins "lone ranger", l'un réintroduisant la trace de l'encre de Chine, le second faisant appel à une standardisation des matériaux et enfin une série de 6 moyens formats utilisant un papier couché et les traces de l'encre de Chine. Mon dilemme identifié, sans toutefois être cerné ou approprié, je n'ai retenu des premières séries que la grille ouverte: une structure pénétrable où l'objet de l'investigation (le papier) est visuellement présent. Puis le geste expressif refit surface tel un repère, indiquant que la grille d'analyse ne s'engendre qu'avec la réalité qui l'a suscitée et non l'inverse. C'est donc dire que mon objet est le dilemme réel et non les grilles qui me permettent de le cerner".

Media présente jusqu'au 6 décembre *L'eau notre nourriture:* une expérience sensorielle de Michel Delage nous proposant une réflexion sur la pollution de l'eau. Il ne s'agit pas là d'une approche technique ou informative mais plutôt d'une entreprise de sensibilisation par divers moyens: illustrations, contact visuel et sensoriel avec de l'eau claire et de l'eau polluée.

René Viau

RITA SCALABRINI
OEUVRES RÉCENTES
du 16 novembre au 10 décembre
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
Joliette



Thérèse Guité
EXPOSITION DE BATIK
"Légendes du Québec"
du 9 novembre au 9 décembre 1978
DU LUNDI AU SAMEDI
de 10h à 17h
Galerie des
Artisans du meuble québécois
88 est, rue Saint-Paul, Vieux Montréal. 866-1836

jacqueline avril vous présente...
le carrefour des arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sur cette publique
publicité 844-3361

HURTUBISE
jusqu'au 28 novembre — du mar. au sam. de 11h à 17h30
galerie marielle mailhot
1460 ouest, rue Sherbrooke, Montréal — 844-2287

atelier galerie
laurent tremblay
vernissage: 7 nov. à 20 hres
tél.: 521-8786



Pierre Monat
ECRAN DE TRAVAIL 2 (symptômes)
jusqu'au 20 novembre
Café rencontre le dimanche 19 novembre de 11h à 14h.
(apportez votre croissant)
4809 marquette — 521-8786
merc. au dim. de 13h à 18h; vend. de 13h à 21h



DU 3 NOVEMBRE AU 17 DECEMBRE
(Salle Rouville — Salle Mil-Yeux et Chapelle)
EXPOSITION ET VENTE D'ART EUROPEEN ET CANADIEN
PEINTURES, GRAVURES ET SCULPTURES
ARP — ALLEYN — BUFFET — BEAULIEU — BORDUAS — BRAQUE — CLAVE — CHAGALL — DUBUFFET — DEBRE — DE TONNANCOUR — DUMOUCHEL — FEITO — GUITET — KOENIG — LEGER — LETENDRE — MARCHAND — MIRO — McEWEN — MATISSE — PICASSO — PELLAN — ROUAULT — RIOPELLE — ROBARTS — URIEL — VAILLANCOURT — ETC.
DU 3 AU 27 NOVEMBRE
(Salle Campbell — Salon Bleu)
YVON CODERRE — LAURENT BONET
PEINTRES
MANOIR ROUVILLE-CAMPBELL
GALERIE D'ART
125 Richelieu sud, Mont Saint-Hilaire, 467-8832
Heures d'ouverture: Vendredi 7 h à 9h p.m.
Samedi et dimanche: 1h à 8h p.m.
Sur rendez-vous pendant la semaine.

Galerie d'Art Alexandre
Exposition des oeuvres de
Léo Ayotte
(1909-1976)
mardi, le 21 novembre de 20 hres à 23 hres
Ces oeuvres seront présentées jusqu'au 30 novembre
Le Mail Cavendish
5800 Boul. Cavendish, Côte St. Luc — Tel: 482-0175
Lun. à mer. de 9.30 à 18h. Jeu., ven. de 9.30 à 21h. Sam de 9 à 17h.



EXPOSITION
SCULPTURES DE
Mona Saltzman
JUSQU'AU 26 NOVEMBRE
GALERIE KASTEL INC.
1366 avenue Greene, Westmount 933-8735
du lundi au samedi de 9.30 à 17 h.

Continental Galleries Inc.
JOHN LITTLE
EXPOSITION
Jusqu'au 25 novembre
1450, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL
842-1072
Mardi à vendredi 9:30 - 17:30
Samedi 9:30 - 17:00.

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756



Gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 50 sujets
A partir de $150.00
(encadrer)
MARDI-SAMEDI 11h-17h
OU SUR RENDEZ-VOUS

exposition
Peintures de
GORRDON E. PFEIFFER
Sculptures de
ELISABETH VAN DUFFELEN (S.S.C.)
jusqu'au dimanche 26 novembre
Mar. Merc. 10h à 18h - Jeu. Vend. de 10h à 21h - Sam. de 10h à 17h - Dim. de 13h à 17h
Galerie Colbert
1396A Ouest rue Sherbrooke 843-8777
En face du Musée des Beaux Arts de Montréal

James Guitet et le tableau éclaté

par
Monique Brunet

Le visiteur quelque peu familiarisé avec l'oeuvre de James Guitet par ses expositions à la Galerie Gilles Corbeil, et notamment par celle de 1976, ne manquera pas d'être d'abord étonné par ses tableaux récents (1). Guitet est engagé dans une aventure plastique *en cours*, dont il ignore l'aboutissement mais dont il définit très bien la problématique, laquelle en fait découle logiquement de l'oeuvre antérieure, malgré cette impression première d'une rupture opérée dans un double sens: dépouillement au niveau des formes et de la matière et complication du champ pictural.

En 1976, le rectangle du support était conservé intact; pourtant, la forme récurrente du carré s'y inscrivait non par redoublement de l'horizontale et de la verticale mais en terme d'antagonisme. En effet, le carré était construit sur des diagonales, directions par rapport aux montants du châssis qui introduisaient une tension, un dynamisme, « l'ensemble maintenant une sorte d'équilibre provisoire des contraires ». Tout se passait encore à l'intérieur du cadre cependant, le carré semblant toujours en voie de pénétrer la toile ou de lui échapper. Le processus d'éclatement du tableau était déjà en cours. Aujourd'hui on le voit se réaliser de façon concrète par l'abandon du plan original unique pour un agencement de plans multiples, le châssis étant constitué de morceaux reliés entre eux, jouant selon plusieurs modes les uns avec les autres et l'ensemble avec le mur.

J.G. « Il y a problème dès le départ. Kandinsky a défini la toile tendue sur un châssis avant toute action pictorale comme « plan original » ou « ensemble vide » sur lequel on crée des sous-ensembles. Ce n'est pas cela pour moi. Le plan original est déjà complexe, c'est un ensemble composé.

M.B. Votre plan original est un ensemble de plans originels qui est beaucoup plus que la somme de ses parties. La seule manière dont vous agencez les morceaux ensemble par un travail de menuiserie lui fait franchir un pas existentiel grâce auquel il n'est plus un ensemble vide mais un système.

J.G. En effet, mon tableau a une stature plastique avant même le premier coup de pinceau. Il y a déjà des tensions qui s'installent entre les différentes surfaces, la manière dont elles sont reliées ou séparées, et le jeu de l'ensemble avec le plan du mur. C'est dans ce rapport au mur que j'ai de la peine à définir ma démarche.

M.B. Cette relation au mur est un problème actuel, et peut-être préciserait-on votre démarche en la comparant à celle de Sol LeWitt qui exposait récemment au Musée d'art contemporain. Vous semblez à l'antithèse des dessins muraux de LeWitt qui utilise le mur directement comme support. Il part de combinaisons mathématiques, systématiques, et quand il traspose son projet sur le mur, il *absorbe* l'aléatoire en ce sens qu'il utilise les accidents de la surface ou de la structure en les neutralisant dans la logique de son concept. C'est tout autre chose avec vos tableaux d'angle, ou ceux qui laissent apparaître le mur dans l'interstice de deux châssis, ou plus encore avec ceux qui sont conçus en deux parties, l'une venant du plafond et l'autre du plancher, laissant passer entre elles une bande de mur plus ou moins large selon la hauteur de la pièce. Le mur, dites-vous, « rentre dans le tableau ». Vous l'utilisez *en tant que mur* dans l'ensemble; vous l'*intégrez* sans l'absorber.

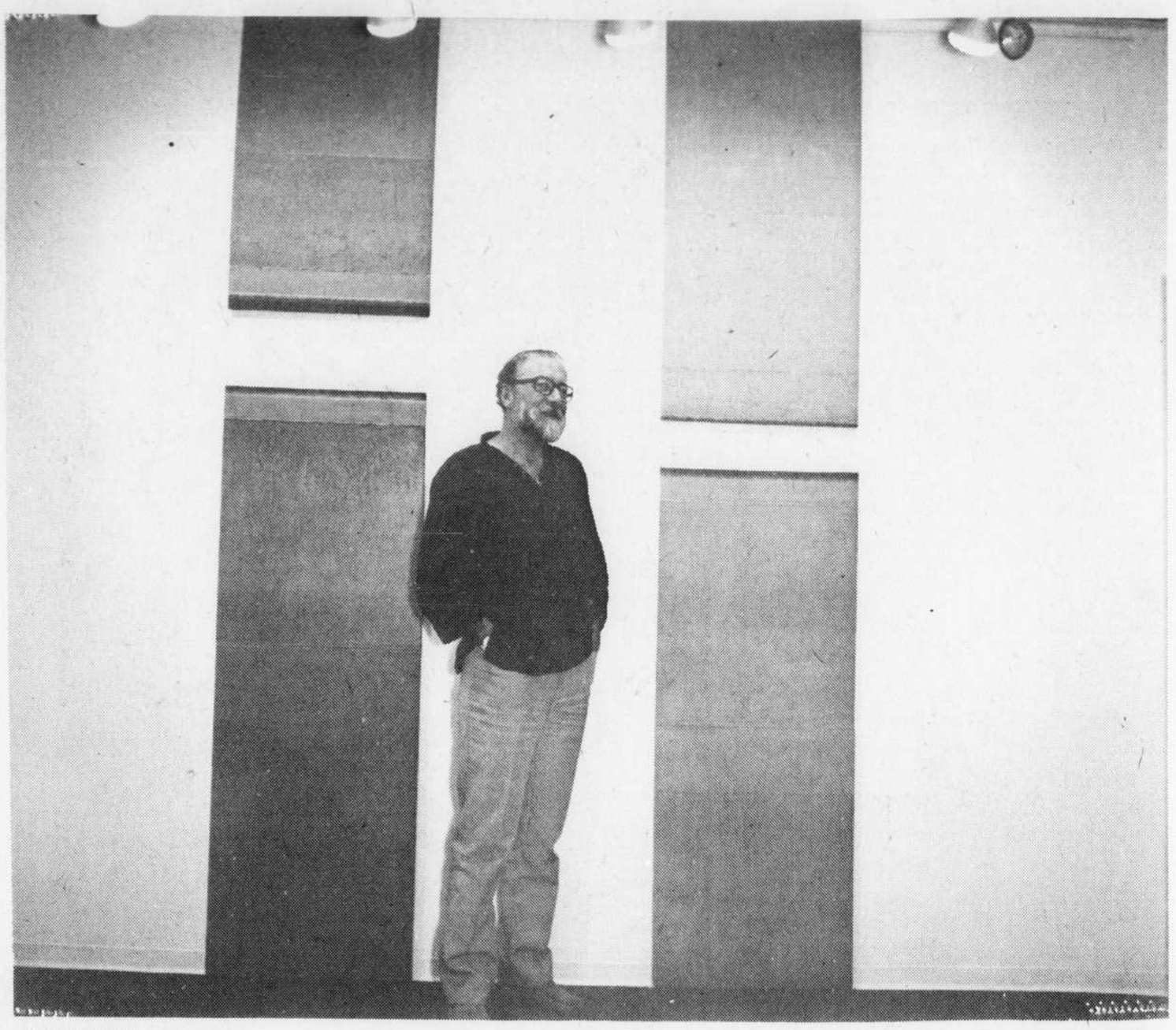
J.G. Je retrouve alors à un autre niveau le contradictoire. Je l'ai dominé à l'intérieur du plan comme on le voit par l'abandon des diagonales pour un retour à la dialectique horizontale-verticale. Mais il y a en même temps indépendance du tableau par rapport au mur (je dis bien *tableau* car je tiens à ce qu'il demeure un objet autonome) et liaison du tableau au mur: dialogue, tension, contradiction. Selon les proportions et la couleur du fond sur lequel il repose, le tableau change d'échelle, il respire différemment, il devient autre. Mais je ne pars pas de l'environnement. Le tableau reste conçu comme un tout (système de parties, nous l'avons vu) qui devient lui-même partie d'un tout plus grand quand il repose sur tel mur.

M.B. Dans la galerie, les murs sont blancs. Vous avez même fait repeindre les plinthes qui étaient noires pour qu'elles ne gênent pas les toiles qui vont jusqu'au sol. Vos couleurs ont des contrastes peu accentués, des valeurs assez voisines, des teintes assourdies superbes. Comment jouent-elles avec la structure?

J.G. Elles participent au phénomène de dilatation que je veux obtenir des tableaux. Avec des passages de valeurs très voisines, il y a continuité, diffusion, expansion sans rupture sur le mur. »

Le résultat actuel de ce cheminement est une exposition audacieuse et impeccable à la fois, où la somptuosité sereine des grandes toiles est prolongée par le silence en camaïeux gris de collages et de dessins dont on admire la subtilité et la précision.

(1) Exposition à la galerie Corbeil jusqu'au 18 novembre.



James Guitet

Photo Janine Carreau

LES AUTOMNERIES DE LA TONDAILLE
Vêtements conçus et tissés par
Francine Mathieu
France Morency
jusqu'au 21 novembre
galerie boutique Métamorphose
4012, St.-Denis Montréal 843-8444

Exposition
MARIO VERDON
jusqu'au 27 novembre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél. 849-2598

Oeuvres québécoises et internationales
Pellan • Riopelle • Nadeau • Bergeron
Dali • Fini • Kozo • Balif • Alvar
Cosgrove • Miro
GALERIES PLACE ROYALE
296 St-Paul O./288-5823
lundi au samedi 11 à 17 h.

GALERIE L'AQUATINTE
Cadeaux de choix
« l'art en petits formats »
Exposition-vente à compter du 21 novembre 1978
Vernissage le 21 novembre 1978 à partir de 17h.
1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584
du Mar. au Vend. de 12h à 18h Sam. de 10h à 17h et sur rendez-vous

EXPOSITION

JOHN FRANCIS WILLIAMS
Du 22 novembre au 2 décembre
Vernissage mercredi 22 nov. à 20.00 hrs
Bienvenue à tous
la galerie d'art Clarence Gagnon
1261, avenue Bernard, Outremont Tél.: 270-2962

Galerie Mira Godard
JACQUES DE TONNANCOUR
1490 rue Sherbrooke Ouest
Montréal, Québec
Tél (514) 931-5841
10 H à 17.30 H du MAR. au SAM.

Galerie d'Art Les Deux B
Edouard Lachapelle
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514)787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

exposition
PAUL ANDRÉ
jusqu'au 2 décembre
galerie bernard desroches 842-8648
1194 rue Sherbrooke Ouest, Mtl.

la galerie ART SELECT Inc.
6810 St-Denis, Montréal H2S 2S2
Tél.: 272-1593
Oeuvres récentes de
Mariette Fortin Ruiz
Vernissage le dimanche 19 novembre de 16h à 21h.
de 10h30 à 16h30 tous les jours, jeu et ven jusqu'à 21h.

KIEFF
SCULPTURES DE BRONZE POLI
jusqu'au 5 décembre
ELCA LONDON
770 Lucerne Ville Mont-Royal Québec H3R 2H6
Tél.: 731-2537

ANNA NOEH
EXPOSITION PAYSAGES DU NORD

SCÈNES DE LA VIE DES ESQUIMAUX
Mar. au ven. 9h à 5h30 Samedi 9h à 5h
Fermé le dimanche et lundi
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833


GILLES LABRANCHE
Jusqu'au 28 novembre
GALERIE MORENCY
1564, rue Saint-Denis, Montréal
lundi au samedi de 10 à 17 heures
845-6442
845-6894

VENTE À L'ENCAN, PAR CATALOGUE
magnifiques
OEUVRES D'ART ET ANTIQUITÉS
VENTE, MERCREDI 29 NOVEMBRE 1978, À 7:30 P.M.
Une collection inusitée de tapis de Perse et orientaux. Une vaste collection de superbes bijoux de succession comprenant: diamants, bagues, très belles montres en or, chaînes, broches, bracelets, etc. Antiquités signées LaLique, Galle, Val St-Lambert, Bacarrat. Une magnifique collection d'ivoire et de jade - Bisque, Dresden, Imari, Limoges, etc. Porcelaines, piédestaux, vitrines, tables d'occasion, cabinets, horloges, etc, etc.
VENTE, JEUDI 30 NOVEMBRE 1978, À 7:30 P.M.
Une superbe collection d'oeuvres d'art canadiennes et européennes comprenant: L. Ayotte, H. Beau, H. Beament, W.M. Barnes, H.M. Chapu, M.L. Bobak, S.M. Cosgrove, P.A. Caron, D-Y. Cameron, T. Creswick, C.E. DeBelle, M.A. Fortin, M. Favreau, C. Gagnon, R. Gagnon, H. Granson, J. Hammond, R. Hébert, W. Holgate, F. Iacurto, P.I. Jackson, R. Jack, W.C. Knell, J. Kellock, A. Laliberté, A. Lismer, P. Lecor, B. Leader, N. Leibouitch, M. Matthews, R. Mount, G.N. Norwell, L. O'Brien, R. Pilot, G. Pfeiffer, L.P. Perron, G. Roberts, A. Rousseau, E. Riordon, R. Richard, G.H. Russell, M.A. Suzor-Côté, A. Sherriff-Scott, L. Scott, P.H. Surrey, J.H. Steelink, A. Tatossian, A. Villeneuve, G. Valmont, E. Wertheimer et plusieurs autres.
EXPOSITION:
Jeudi 23 novembre à 10 A.M. jusqu'à mardi 25 novembre à 6 P.M. jeudi et vendredi jusqu'à 10 P.M.
Pinney's Art Treasures ltée
146, CHEMIN BATES (coin Vimy) bur. 303 — Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 731-4312

l'image
La Première Galerie Populaire

REPRODUCTIONS ENCADRÉS DE
JEAN-PAUL LEMIEUX
(un grand choix de sujets)
de $25 à $55.
SERVICE D'ENCADREMENT
Nous sommes à deux pas du métro Laurier
809 rue Laurier est 271-2001

galerie environnement
885, rue sir wilfrid laurier vieux-beloeil, quebec J3G 4H6
(514) 464-0246
Jusqu'au 26 novembre
CLAUDE CARETTE

Billy Joel, Robert Maltais, Oregon, Grappelli

Grandeurs et misères du disque de variétés

par Nathalie Petrowski

Billy Joel - Robert Maltais - Oregon - Stephane Grappelli
Grandeurs et misères du disque

Billy Joel - 52Th Street - CBS

Avec *52th Street*, le disque qui nous révèle le potentiel d'un écrivain de la chanson, Billy Joel ne fait pas simplement que parler de New York, il prend un morceau de la ville et l'imprime à jamais sur un sillon de plastique. La relation entre Billy Joel et cette ville, est organique. Billy Joel ne chante pas New York, il est New York dans sa façon d'écrire, dans les thèmes qui lui sont chers, dans le titre même de son disque. Billy Joel est un produit de New York comme la cinquième avenue ou Harlem, comme ces rues boiteuses qui parcourent la ville. Quoi de plus new yorkais d'ailleurs que cette obsession de la rue, de ses dangers et de ses mystères. Avant Joel, la rue en a inspiré d'autres: Dylan dans *Street Legal*, Lou Reed dans *Street Hassle*, Garland Jeffreys avec *Wild in the Streets*.

La rue de Billy Joel a ceci de particulier, c'est qu'elle n'appartient pas à un mouvement d'extériorisation, elle ne parle pas d'une collectivité qui descend dans la rue pour s'insurger contre les choses. La rue de Joel qui depuis 68 tente vainement de percer, est solitaire; c'est une jungle où l'on se bat constamment contre soi-même et contre les autres, un champ de bataille d'émotions en déroute, de relations amoureuses qui aboutissent inévitablement sur l'échec.

52Th Street tombe à point, s'insère bien dans la nouvelle conscience qui émerge des années 70, correspond tout à fait à la polarisation actuelle qui fait de New York le nombril culturel des E.U. comme jadis pouvait l'être San Francisco. On retrouve dans le disque, ce qui fait la force et la faiblesse de l'esprit newyorkais. *52Th Street* est un disque contrôlé, poli, fignolé dans lequel rien n'échappe à l'oeil intransigeant du producteur Phil Ramone, dont le seul nom suffit à garantir la réussite et la qualité du produit. La personnalité de chaque chanson est respectée, travaillée. Les trouvailles d'arrangements n'en finissent plus, depuis les solos de saxe des Brecker Brothers qui s'insinuent avec langueur à la fin de *Zanzibar*, en passant par l'ingénieuse mélodie d'une chanson comme *Honesty*.

Plaidoyer pour l'honnêteté de coeur, *Honesty* suit une chanson pleine d'ironie et d'insolence intitulée *Big Shot* et qui parodie le style sautillant d'Elton John. Entre les deux chansons, Joel fait volte-face, passe de l'ironie à une déconcertante sincérité mais le passage n'est pas le fruit du hasard et le tout tient à un savant dosage d'ambiguités. Créant une tension dramatique entre son amertume



Billy Joel

et sa compassion, Joel équilibre son produit avec une musique simple, rock, accrocheuse et une production à toute épreuve. Malgré ceci, il reste un faiseur de chanson, plus qu'un poète. Il a un recul et une objectivité qui l'empêchent de se laisser aller. Il n'y a qu'à voir la façon dont il est habillé (des jeans défraîchis, mais un veston parfaitement coupé) pour comprendre qu'il ne va pas tout à fait au bout de sa démarche de dérision. Son cynisme est trop tempéré, son couteau trop finement aiguisé, on n'y sent jamais la blessure vive et survoltée d'un Lou Reed. L'endurcissement de Joel est comme celui de Warren Zevon ou de Garland Jeffreys, un endurcissement calculé, cultivé, artificiel qui frôle le danger avec énormément de prudence. Joel reste un écrivain, le porte-parole de quelque chose qu'il n'est pas profondément, il lui manque un souffle de folie, de démesure pour dissiper ce qui finit par être de la lâcheté.

Robert Maltais * Disques Zap

Au départ, le programme était intéressant: un jeune comédien des séries télévisées (*Avec le Temps*), poète à ses heures, décide brusquement qu'il veut devenir un chanteur populaire. Il s'asseoit quelques mois sur son balcon et compose une série de textes à réflexion sur sa vie et sa conception de la vie. Conscient que le côté musical de l'entreprise ne doit pas être laissé pour compte, il réussit à convaincre les gens de Maneige pour une première face du disque, et des musiciens de studio, Bill Gagnon, Pierre F. Brault et Michel Robidoux pour la deuxième face du disque. Le travail se fait en collaboration, prend la forme d'une joyeuse création collective à l'avenir prometteur. Lancé la semaine dernière au cours d'un party monstre qui réunissait la totalité du showbizz québécois, le disque de Robert Maltais ne répond malheureusement pas aux espoirs suscités. Lorsque Maltais parle de son disque, il en parle avec une fougue et une motivation parfois étourdissantes, sauf que le tout s'arrête aux paroles. Le premier défaut du disque c'est justement qu'il manque totalement de conviction, d'épine dorsale, de colonne vertébrale. La plupart des chansons sont inoffensives et gentilles et ne font rien au coeur et à l'esprit, sinon les ramollir. La rencontre et la fusion entre le jazz aérien de Maneige et le bucolisme de la poésie ne se produit pas. A la place, on trouve une musique parfaitement enfantine, sans âme, sans jus, dans laquelle la sensualité tant recherchée, est artificielle et maniérée. La voix mince et plane de Maltais n'arrange pas les choses et son manque de dimension ne fait qu'accentuer la faiblesse des chansons. Quand on pense à ce qu'a fait Michel Rivard (anciennement comédien lui aussi) avec son premier disque solo ou bien même au disque brouillon mais fervent du Grand Cirque Ordinaire, on a tout simplement envie de renvoyer Maltais à l'école de la vie et de la chanson.

Stephane Grappelli - Uptown Dance - CBS

Stéphane Grappelli, maître incontesté du violon jazz, a aujourd'hui 70 ans, mais à l'entendre jouer sur son récent disque *Uptown Dance*, on lui donnerait à peine 30 ans, tant il a su garder son éternelle jeunesse, son swing vivace et son élégance de style. Né à Paris en 1908, Grappelli étudia la danse avec Isadora Duncan à 7 ans, apprit à jouer du violon en écoutant les musiciens dans la rue. La révélation du jazz lui vint un jour alors qu'il entendit pour la première fois Louis Armstrong. En 1931, il rencontra Django Reinhardt, le guitariste gitan et forma avec lui, le Quintet du Hot Club de France. Depuis ce temps, la pureté cristalline et tendre de son violon n'a pas changé. Il continue à déployer une sensibilité rythmique rare, rehaussée par la proéminence de son vibrato. Certains parlent de son style en termes d'élégance, de raffinement, d'extase contrôlée mais il y a plus encore. Son jeu est fluide et organisé, flamboyant et mesuré perpétuant à jamais les mystères fascinants de l'improvisation quasi-divine. *Uptown Dance*, produit et arrangé par Claus Ogerman, s'ajoute à une liste de 90 disques déjà enregistrés par Grappelli. On le retrouve cette fois-ci avec des contemporains comme Ron Carter et Steve Gadd. Malgré l'agencement relativement moderne des pièces, Grappelli garde le swing vieillot, maîtrise la rhapsodie aventureuse jusqu'à la perfection. Depuis toujours Stéphane Grappelli éblouit, étonne, séduit et ce n'est pas encore aujourd'hui qu'il va commencer à nous décevoir.

Oregon - Out of the woods - Electra Aslyum

Ralph Towner, Glenn Moore, Collin Walcott et Paul McCandles sont les quatre musiciens qui forment le groupe Oregon. Terrain de rencontre de quatre courants, de quatre compétences et de quatre carrières différentes, Oregon vit le jour en 1970 à la suite de Paul Winter Consort. Avec Oregon, les 4 musiciens ont sorti environ 7 disques sur étiquette Vangard mais *Out of the Woods* est leur premier disque sur une étiquette commercialement établie. A cause de ceci, mais sans doute à cause du temps écoulé, *Out of the Woods* est le disque le plus unifié qu'ils ont produit jusqu'à date. L'éclectisme qu'ils appliquaient jadis à la lettre, a evolué et est maintenant rendu au stade de la maturité et de la structure. Classés dans la catégorie jazz tout en y échappant grâce à la variété de leurs influences, les musiciens d'Oregon réussissent cette fois-ci à fondre leurs tonalités disparates pour en faire un tout constant et unifié. Ils combinent l'expertise technique avec une sonorité naturelle et puissante qui semble émerger de l'âme humaine. Mêlant le baroque, la méditation transcendentale, le mystique indou aux éclats du rock et à l'improvisation du jazz, Oregon présente une tapisserie sonore d'une riche densité. Ralph Towner guitariste doté d'une rare sensibilité, compose la plupart des pièces avec une impeccable logique intérieure qui exploite le potentiel de chaque instrument et met en relief le travail nuancé d'un piano particulièrement lumineux. *Out of the Woods* est en fin de compte le produit de 4 virtuoses qui maîtrisent aussi bien la technique que la texture sonore de leurs instruments, créant une musique harmonieuse et combien satisfaisante à écouter.

Musique au réseau MF

Le studio de musique ancienne

Le 3 novembre dernier, une assistance nombreuse et enthousiaste applaudissait Le Studio de musique ancienne et le trompettiste français André Bernard, lors de l'inauguration de la XIIe saison des Grands Concerts — publics et gratuits — du réseau FM.

Les mélomanes présents à la salle Claude-Champagne auront la chance de réécouter ce concert des plus réussis, le mercredi 22 novembre à 20 h, à l'émission *Les Grands Concerts de CBF-FM/100,7*. Quant à ceux qui n'ont pu assister, ils ne voudront pas rater une telle occasion d'entendre de talentueux artistes dans des oeuvres de Monteverdi, Corelli, Torelli et Vivaldi. Retrouvons donc cette semaine la cheleureuse ambience de cette soirée.
Animateur: Henri Bergeron.
Réalisation: Michel Borduas.

■

Un récital d'orgue d'Aline Letendre

C'est la musicienne Aline Letendre qui donnera un *récital d'orgue* à CBF-FM/100,7 le vendredi 24 novembre à 13 heures (seconde diffusion: dimanche 26 novembre, midi trente). Cette demi-heure sera entièrement consacrée à la présentation d'oeuvres du regretté Conrad Letendre.

Après avoir été l'assistante de Gabriel Cusson au Conservatoire de musique de la Province à Montréal, Aline Letendre fut nommée professeur de matières théoriques (éducation de l'oreille) au Conservatoire de Chicoutimi (1968), puis au Conservatoire de Montréal (1971).

Aujourd'hui, la musicienne consacre la majeure partie de son temps à cet enseignement au conservatoire de même qu'à la révision — en vue de leur publication — des ouvrages didactiques de ses maitres, Gabriel Cusson et Conrad Letendre, ce dernier disparu il y a un an, le 20 novembre 1977. Elle est en outre organiste titulaire au Gesù depuis 1957; l'instrument de cette église — un orgue Casavant — n'a donc plus de secret pour elle. Notons en terminant que ce *récital d'orgue*, présenté à la mémoire de Conrad Letendre, est diffusé dans le cadre de la « Semaine de la musique canadienne ».
Réalisation: Michel Borduas.

■

Walter Joachim se raconte

Pierre Rolland recevra aux *Musiciens par eux-mêmes*, le dimanche 26 novembre à 17 heures, un artiste bien connu de chez-nous, Walter Joachim.

Violoncelle solo de l'OSM et professeur au Conservatoire du Québec à Montréal, Walter Joachim fut autrefois violoncelle solo de l'orchestre de chambre de Cologne et professeur au Conservatoire de Shanghaï. Au cours de cette interview, l'artiste parle notamment de ses études à Cologne et Dusserldorf; de l'arrêt de sa carrière au moment de la dernière guerre; de son arrivée au Canada et de ses débuts parmi nous en tant que musicien; de son travail de musicien de chambre, notamment avec John Newmark et Mildred Goodman; enfin de la technique propre à son instrument, le violoncelle.
Réalisation: Huguette Paré.
Le 9 novembre 1978
Renseignement: René Laporte

APRÈS UN TRIOMPHE AU FESTIVAL! POUR TOUS
voici le nouveau film de
BERTRAND TAVERNIER

Des Enfants Gatés
La rencontre d'un homme que son âge fait douter de lui, et d'une jeune fille que sa jeunesse fait douter de tout...
MICHEL PICCOLI | CHRISTINE PASCAL | MICHEL AUMONT
le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7.30 - 9.35
SAM.-DIM.: 1.15 - 3.20 - 5.25 - 7.30 - 9.35

SEM: 7h:15, 9h:30
SAM: 5h:15, 7h:30, 10h:00
DIM: 1h:00, 3h:10, 5h:20, 7h:30, 9h:40.
elysée 1
35 MILTON / 842-6053
UN FILM DE MICHAEL CACOYANNIS
POUR TOUS

3e SEM
IRENE PAPAS
TATIANA PAPAMOSKOU
IPHIGENIE
"Iphigénie domine l'intelligence et le coeur... et soulève le cri d'inquiétude d'un homme épris de liberté et de justice... Michael Cacoyannis signe sa meilleure oeuvre..." PIERRE PERET
SEM: 7h:15, 9h:30
SAM: 5h:15, 7h:30, 10h:00
DIM: 1h:00, 3h:10, 5h:20, 7h:30, 9h:40.
elysée 2
"ROBERT ET ROBERT appartient sans conteste aux meilleurs moments dans l'oeuvre de CLAUDE LELOUCH..." LUC PERRAULT / LA PRESSE
"Courez voir ROBERT ET ROBERT", UN DES MEILLEURS LELOUCH, magistralement interprété par des acteurs de premier ordre... JOUR DE FRANCE
CHARLES DENNER
JACQUES VILLERET
JEAN-CLAUDE BRIALY

SOLITUDE RENCONTRE DISCRÉTION MARIAGE
3è mois
un film de CLAUDE LELOUCH
ROBERT et ROBERT
FRANCIS PERRIN GERMAINE MONTERO REGINE MACHA MERIL
FRANCIS LAI JEAN-CLAUDE NACHON

Gagnant de 2 Oscars
POUR TOUS
Un film de STEVEN SPIELBERG
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE
aussi
Le Prête-Nom (V.F. de The FRONT)
Un film avec WOODY ALLEN
RENCONTRE: SEM: 9h:15 SAM: 5h:00, 9h:15 DIM: 12h:40, 5h:00, 9h:15 PRÊTE-NOM: SEM 7h:30, SAM: 7h:30 DIM: 3h:10, 7h:30
Cinéma 7e Art
722 0302
3180 rue BÉLANGER

L'important est de ne jamais désespérer
18 ANS Adultes
"À VOIR ABSOLUMENT !" — Manon Péclet, Dimanche-Matin
" UN FILM DUR MAIS UN BON FILM !" — Franco Nuovo, Journal de Montréal
"À VOIR ET À REVOIR !" — André Charron, Montréal-Matin
"BRAD DAVIS, EXCELLENT !" — Serge Dussault, La Presse

Midnight Express
Un film de ALAN PARKER
Producteur exécutif PETER GUBER Scénario de OLIVER STONE
Produit par ALAN MARSHALL et DAVID PUTTNAM
Dirigé par ALAN PARKER Musique de GIORGIO MORODER
Sem.: 5.00-7.15-9.30, sam., dim.: 12.30-2.45-5.00-7.15-9.30.
PLACE VICTORIA
PLACE VICTORIA 878 1451
Version Originale sous-titre français à la Place Victoria seulement!
Sem.: 7.15-9.30, sam.-dim.: 12.30-2.45-5.00-7.15-9.30.
PLACE DU CANADA
VIA CHÂTEAU CHAMPLAIN 861 4595
SQUARE DECARIE 1
DECARIE SUD DE JEAN TALON 341 3190
STATIONNEMENT INTERIEUR GRATUIT

UN IMMENSE SUCCÈS MONDIAL !
■ Ingrid Bergman à son meilleur dans ce nouveau CHEF-D'OEUVRE d'Ingmar Bergman. Judith Crist / New York Daily News
■ LE TRIOMPHE D'INGRID BERGMAN! William Wolf / Cue
■ Ingrid et Liv se surpassent... Des performances STUPÉFIANTES ET ADMIRABLES. Archer Winston / New York Post
■ LE MEILLEUR BERGMAN depuis bien des années.. Jack Kroll / Newsweek
■ UN FILM D'UNE IMPORTANCE IMMENSE! Le plus grand rôle d'Ingrid Bergman.. Bergman dirigeant Bergman pour la première fois, demeurera l'un des grands événements cinématographiques de la décennie! Rex Reed /
■ UN CHEF-D'OEUVRE! Vincent Canby / New York Times
■ Le meilleur film que j'ai vu cette année. Bernard Drew / Gannett
Une mère, sa fille...
Au nom de l'Amour, les coeurs s'ouvrent les sentiments s'affrontent...
C'est le moment de vérité.
POUR TOUS

PIERRE DAVID présente
Sonate d'Automne
un film de INGMAR BERGMAN avec LIV ULLMANN et INGRID BERGMAN
Directeur de la photographie SVEN NYKVIST • Distribution mondiale Suède-Film (Paris) et Filmedis (Paris) • Produit par Personafilm • Distribué par Les Films Mutuels
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRÈS D'IBERVILLE 721-6060
SEM.: 7-30 - 9.30
SAM.-DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

le film prodigieux applaudi par des millions de spectateurs à travers le monde et acclamé par toute la presse internationale!
■ Voici le "Vol au-dessus d'un nid de coucous" féminin! Splendide... Le genre de films qu'on ne voit qu'une fois tous les dix ans... Exceptionnel. Bon Dimanche / Tele-Metropole
■ Un film honnête et émouvant... Des performances admirables! Une sensibilité à fleur de peau! Le Devoir / Andre Leroux
■ Sans conteste, l'un des meilleurs films de l'année! A voir absolument! Dimanche-Matin
Elle a 16 ans. Elle est au bord de la folie, de l'amour et de la vie...
14 ANS

JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES
Bibi Andersson · Kathleen Quinlan · Sylvia Sidney
"CARREFOUR": SEM.: 5.30 - 7.30 - 9.30 — SAM., DIM.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — "CRÉMAZIE - BROSSARD": SEM.: 7.15 - 9.15 — SAM., DIM.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
CARREFOUR
STE-CATHERINE BLEURY 866-8057
CREMAZIE
ST-DENIS CREMAZIE 388-4210
BROSSARD 2
BOUL. TASCHEREAU 465 5906 (MAIL CHAMPLAIN)
COMPLÉMENT DE PROG. AUX REX ET CINÉ-PARC.
CINÉ-PARC ODEON 2
Transcanadienne, sortie (St-Bruno) 60 655-0692 — 523-9751
ST-JÉRÔME REX

Autour de «Midnight Express»

En réponse à Jocelyne Dorais

Vous mentionnez dans votre lettre publiée par le Devoir la semaine dernière que vous trouvez ma critique de *Midnight Express* et je vous cite: "... d'autant plus vicieuse qu'elle évite soigneusement de faire mention du rôle des Etats-Unis dans l'application des sentences exemplaires aux trafiquants de drogue: la Turquie suivait en cela une politique en grande partie dictée par les Etats-Unis (autrement qu'on m'explique comment personne n'ait pu sortir Billy de là compte tenu de l'insignifiance relative du délit) pour mettre un frein à l'entrée de drogue au pays", écriviez-vous dans l'édition du 11 novembre dernier.

J'ai bien peur que ce soit vous qui n'ayez rien compris au film compte tenu des arguments que vous invoquez. Ne trouvez-vous pas odieux que les Etats-Unis — si tel est le cas — contrôlent le système judiciaire de la Turquie? Non seulement vous trouvez cet état de fait normal mais vous vous en servez pour justifier votre thèse que *Midnight Express* est un film raciste. Les « méchants » au contraire ne sont peut-être pas ceux qu'on pense...!

Vous, vous trouvez normal que le pays le plus puissant au monde se serve de sa force de persuasion auprès de pays moins bien « assis » politiquement pour influencer leurs systèmes de lois et de justice. Pourquoi pensez-vous que les philosophes et les politicologues prônent depuis des siècles la *séparation des pouvoirs*? Parce que la justice et ceux qui l'administrent sont censés (et cela remonte à Aristote) se situer bien au-delà de la politicaillerie. Pour sauvegarder l'intégrité de la justice et de la politique, il ne faut pas que ces sphères d'activité aient le moindre contact entre elles. Tous les régimes totalitaires que ce soit de droite ou de gauche mélangent allègrement, par contre, la justice avec les intérêts politiques qu'ils défendent.

L'action des Etats-Unis dans une partie du Tiers-Monde — et c'est un secret de polichinelle — se situe malheureusement à ce niveau « d'influence » très souvent. Dans le cas qui nous occupe, celui présente par *Midnight Express*, il apparaît évident que les Etats-Unis ont essayé de préserver leur bonne conscience politique en exerçant des pressions sur le gouvernement turc pour que celui-ci retienne les petits trafiquants de haschisch sur son territoire plutôt que de les arrêter aux USA et de les traduire selon le système judiciaire américain. L'odieux du geste de répression — la patate chaude — retombe dans l'autre camp et ni vu ni connu, et les Etats-Unis peuvent s'en laver les mains sans plus de souci.

Mais pourquoi pensez-vous que la Turquie et beaucoup d'autres pays marchent dans ces combines? Ce n'est pas ici l'endroit pour faire de longues digressions sur les relations Est-Ouest dans le monde, mais vous n'êtes pas sans connaître la position « stratégique » qu'occupe la Turquie dans la géographie politique mondiale. Par ailleurs, vous savez peut-être que ça fait 23 ans que la Turquie, l'Iran et le Pakistan ont signé avec les Etats-Unis un accord, le Central Treaty Organization (connu sous le nom de CENTO), se constituant par là même les « alliés » des Etats-Unis dans cette partie du monde, coincée entre l'URSS et les pays de la Ligue arabe (les pays de CENTO sont musulmans mais non-arabes). Evidemment, quand on devient le chien de garde des Etats-Unis dans quelque partie du monde que ce soit, on reçoit des compensations intéressantes, on y trouve son profit...!

Les dernières nouvelles sur CENTO sont que les USA aimeraient bien laisser tomber leurs alliés du Moyen-Orient qui sont de moins en moins fidèles et qui lorgnent un peu trop du côté du bloc soviétique (Iran mis à part) pour obtenir de l'aide (des armes) et de l'équipement nucléaire, choses que le géant américain ne veut plus ou pas leur donner (cf TIME magazine, sept. 78).

Mais une critique de film n'est pas un cours de science politique et tous ces détails sont évidemment superflus. Le problème avec le film *Midnight Express*, c'est qu'il se prête à différentes « lectures ». La plus primaire serait de n'y voir qu'une grande épopée dramatique — un genre de western, quoi — où le bon Yankee reçoit une râclée du mauvais Turc sadique qui bave de plaisir à l'idée de lui faire mordre la poussière, le tout épicé de beaucoup d'action, de violence, de suspense mais où triomphent finalement le bien et l'amour.

Une seconde lecture attacherait plus d'importance au côté humain du film et ferait ressortir les notions de justice humaine et les conditions diverses dans lesquelles elle s'exerce dans les différentes parties du monde. On ne dénoncera jamais assez la torture, la violence, l'abus de pouvoir, la corruption, etc, tant que ces fléaux engendrés par l'homme ne seront enrayés de la carte du monde.

Une troisième lecture enfin, pourrait faire l'analyse politique et sociologique des faits et conditions énoncés dans le film et en tirer les conclusions qui s'imposent.

Je crois honnêtement que la très grande majorité des spectateurs arrivent sans mal au deuxième degré de lecture et que le message du cinéaste Alan Parker à cet effet est très clair.

Vous vous êtes manifestement laissée influencer par le tract distribué à l'entrée du cinéma puisque vous en traduisez de longs extraits dans votre lettre, notamment celui qui est reproduit au début de cet article. Vous devez également endosser la théorie qui y est présentée selon laquelle l'immense talent « gaspillé » d'Alan Parker aurait pu servir à montrer les griefs des gens opprimés du monde entier « au lieu de *nous* montrer (l'Association des étudiants turcs) une exploitation commerciale de *vos* (les Américains) sentiments humains », tel qu'écrit dans le fameux tract en question. Les soulignés sont de moi.

Je ne pense pas qu'un cinéaste doive s'adresser à Fame Pereo, Centraide, Amnistie Internationale, au Tribunal Bertrand Russell, à l'Organisation mondiale de la santé ou que sais-je encore, afin de trouver son inspiration pour réaliser un film humanitaire. De plus, les pays n'aiment pas beaucoup montrer leurs archives « noires » en ces matières. Le compte-rendu d'une expérience *vécue*, comme l'est l'intrigue de *Midnight Express* est aussi bon.

Angèle Dagenais

Un érotisme mal tourné...

par Francine Laurendeau

C'est difficile à concevoir, mais une certaine forme d'érotisme religieux faisait secrètement rêver nos arrière-grands-pères. En bouquinant parmi les vieux livres, vous trouverez parfois de ces romans grivois décrivant les moines paillards, les nonnes lubriques, les orgies sacrilèges qui déshonoraient des couvents imaginaires. Autres temps, autres fantasmes... Ce genre de littérature, au charme désuet, n'émoustille plus personne.

Tourné récemment, *Intérieur d'un couvent* n'a donc pas l'attrait nostalgique de *Promenades romanes* (sic). Que cela ne vous oriente pas vers une fausse piste. L'argument du film est peut-être tiré de *Promenades dans Rome* mais son développement n'a rien de stendhalien. Qu'on en juge par ce qui va suivre. Dans un couvent et une époque non identifiés, des religieuses ne s'embêtent pas, c'est le moins qu'on puisse dire, puisqu'elles se pelotent jusque dans le confessionnal. L'une, musicienne dans l'âme, joue du violon vêtue seulement de sa coiffe et de ses bas noirs, quand elle ne se caresse pas avec le noble instrument. L'autre se pâme en jouant de l'orgue. Une autre prie, nue, devant sa glace. Une autre sculpte elle-même ses godemichés dans du bois de merisier. Une autre, qui s'est piquée avec une rose, se suce lascivement le doigt. Enfin, rien ne nous est épargné, pas même les plaisirs les plus conventionnels. Les machos de la région troussent ces dames, sur des cages à poules, avec des grâces de marteaux-pilons.

Car ce film, même s'il affecte un dénouement tragique, n'arrive pas à nous convaincre de quoi que ce soit. Il n'amuse pas, il ne trouble pas, il n'émeut pas. Il ne charme ni l'esprit ni les sens. Il faut bien se rendre à l'évidence, c'est du vulgaire « soft core » c'est-à-dire de la pornographie qui n'ose pas aller jusqu'au bout, de la pornographie honteuse. J'ai davantage d'estime pour le « hard core », ce genre qui affiche franchement ses couleurs.

Mais enfin, me direz-vous, ces jeunes fesses doivent quand même être agréables à voir? Détrompez-vous. *Intérieur d'un couvent* est un film extrêmement mal tourné. Les mouvements de caméra sont hésitants, les images plates. J'aimerais également accorder une mention spéciale à la post-synchronisation que j'ai trouvée particulièrement bâclée. C'est bien difficile de croire au plaisir d'un personnage quand ses gémissements de volupté sont asynchrones. Ou à l'inspiration d'une musicienne quand les notes qu'elle joue ne sont ostensiblement pas celles que l'on entend...

Ces défauts sont hélas trop fréquents dans la production cinématographique courante. Alors pourquoi en accabler Walerian Borowczyk? Mais parce que, justement, il nous avait habitués à mieux. Qu'est devenu l'auteur des *Contes immoraux* et de *Goto, île d'amour*? Et surtout, qu'est devenu, vous en souvient-il, l'auteur d'un merveilleux film, personnel et insolite, qui s'intitulait *Le Théâtre de Monsieur et Madame Kabal*?

18 ANS adultes

"Coline Serreau sait s'approcher de ses personnages avec affection; une affection dont le spectateur s'empare vite." — Le Devoir

"Un des films français les plus importants de l'année." — Dimanche-Matin

"Un authentique talent de cinéaste." — La Presse

...Une nouvelle manière plus libre, plus heureuse de vivre la sexualité... Télérama

Du jamais vu, jamais osé: un ménage à trois dont chaque membre aime les deux autres et en est aimé. Nouvel Observateur

Enfin le voilà, le film drôle et tonique qui dit des choses essentielles sans se prendre au sérieux. Pariscope

Les personnages prônent le fameux : Laissez-moi aimer quelqu'un avant d'aimer un sexe. Pariscope

Fernand aime Louis, Fernand aime Alexa
Alexa aime Fernand, Alexa aime Louis
Louis aime Alexa, Louis aime Fernand

3e sem.

GILLES BERIAULT présente

pourquoi pas!

Un film écrit et réalisé par **COLINE SERREAU**



SAMI FREY • CHRISTINE MURILLO • MARIO GONZALEZ • NICOLE JAMET

UNE SÉLECTION PRIMA FILM

Cinéma du COMPLEXE **desjardins 1** BASILAIRE 1 288-3141

12:05 - 2:00 - 3:55 - 5:50 - 7:45 - 9:40

POUR TOUS

Un succès unanime!

VOUS VOULEZ RIRE? 5e sem.

ALORS NE RATEZ SURTOUT PAS

la comédie dont tout le monde parle

Gilles Bériault présente



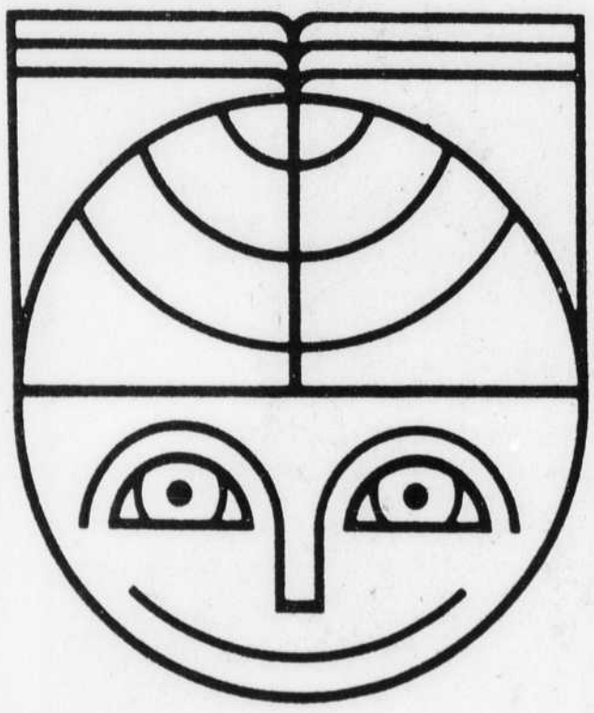
la Belle Emmerdeuse

AVEC ELISABETH HUPPERT
ROGER COGGIO
UN FILM DE ROGER COGGIO

une sélection Prima Film

Cinéma du COMPLEXE **desjardins 2** BASILAIRE 1 288-3141

1:00 - 3:05 - 5:15 - 7:25 - 9:30



UN HOMMAGE À LA BEAUTÉ FÉMININE !

Projette sur l'écran des fantasmes sexuels...avec une visée érotique qui ne cède pas à la sexploitation complaisante.

—Luc Perreault, La Presse

UNE BELLE BRODERIE.
L'HUMANITE

UNE OEUVRE SPLENDIDE.
LE PROGRES

son seul péché était d'être femme



18 ANS Adultes

3e Sem.

un film de WALERIAN BOROWCZYK

INTERIEUR d'un COUVENT

d'après l'oeuvre de STENDHAL "Promenades dans Rome"
Musique inspirée des thèmes baroques de BACH — Karim

LIGIA BRANICE · MARINA PIERROT · HOWARD ROSS

Le PARISIEN 1 486 STE CATHERINE O 866-3856
LAVAL 5 CENTRE LAVAL 688-7776
RIVOLI 2 ST-DENIS ET BELANGER 277-3125
GREENFIELD PARK 2 PL GREENFIELD PARK 671-6129

PARISIEN: 12.40 - 2.35 - 4.25 - 6.10 - 8.00 - 9.45 — SAM.: dernier programme 11.30.
LAVAL: Sam., dim.: 12.40 - 2.24 - 4.10 - 6.00 - 7.45 - 9.35 — SAM.: dernier programme 11.10. SEM.: 6.00 - 7.45 - 9.35.
RIVOLI: 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10
GREENFIELD: Sam., dim.: 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.00 — SEMAINE: 7.00-9.00.

Gagnant de **3** PRIX DE L'ACADEMIE
MEILLEURE ACTRICE DE SOUTIEN – Vanessa Redgrave
MEILLEUR ACTEUR DE SOUTIEN – Jason Robards

"Du grand et du beau cinéma."
"Le plus beau film de Fred Zinneman."

POUR TOUS

JULIA 5e sem.

JANE FONDA VANESSA REDGRAVE
JASON ROBARDS HAL HOLBROOK

12:30 - 2:40 - 4:55 - 7:05 - 9:15

Cinéma du COMPLEXE **desjardins 3** BASILAIRE 1 288-3141

Sélection Officielle du Festival des Films du Monde 1978



3e MOIS

JEAN LOUIS TRINTIGNANT
CLAUDE BRASSEUR
MICHEL SERRAULT
CATHERINE DENEUVE

POUR TOUS

L'argent des autres

12:10 - 2:00 - 3:50 - 5:40 - 7:35 - 9:25

Cinéma du COMPLEXE **desjardins 4** BASILAIRE 1 288-3141

JILL CLAYBURGH 14 ANS

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE
CANNES 78



Un film de PAUL MAZURSKY **la femme libre**
AN UNMARRIED WOMAN

... JILL CLAYBURGH
ALAN BATES
MICHAEL MURPHY
CLIFF GORMAN

st-denis 3 1590 RUE ST-DENIS 845-3227

12:15 - 2:25 - 4:40 - 6:55 - 9:10

grand prix de la critique international festival Cannes 77

neuf mois

un film de Marta Meszaros

une sélection Prima Film

BIENTÔT À L'AFFICHE

Cinéma du COMPLEXE **desjardins**

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 30, 31, 32, 33 et 34

La Solidarité
Compagnie d'assurance sur la vie
Siège social à Québec

DIRECTEUR D'AGENCE
pour
RIVE SUD DE MONTRÉAL

Exigences:
- Être A.V.A. ou en voie de le devenir.
- Avoir de l'expérience dans la vente de l'assurance-vie.
- Une expérience dans le recrutement serait appréciable.

Traitement:
- Selon l'expérience et la compétence.
- Avantages sociaux complets.

Toute démarche sera traitée confidentiellement.

GÉRARD GODBOUT, Adm. A.,
Vice-président - agences
La Solidarité, compagnie d'assurance sur la vie,
925, chemin St-Louis, Québec G1S 1C1
(418) 681-4186

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

VERIFICATION INTERNE/INFORMATIQUE

La Société des Alcools du Québec est à la recherche d'une personne dynamique pour se joindre à son équipe de vérification à Montréal. Le rôle de ce service consiste à fournir à la direction des analyses objectives, des évaluations et des recommandations pertinentes concernant les activités examinées.

Le titulaire aura comme responsabilité:

— d'exmainer et d'apprécier, à l'aide des techniques de vérification et d'administration reconnues, l'efficacité, la suffisance et l'application du contrôle interne dans le cadre des systèmes informatisés en opération et en développement;

— de vérifier la conformité avec les politiques, les directives et les procédés établis dans le cadre des systèmes informatisés;

— de synthétiser, par écrit, les résultats et les constatations de la vérification et de faire les recommandations pertinentes.

Le candidat idéal possède un diplôme universitaire de premier cycle en administration ou en informatique ou il est membre d'une corporation professionnelle comptable. Il a, de plus, un minimum de 3 années d'expérience dans le domaine de la vérification informatique. La priorité sera donnée au candidat familier avec le langage Cobol et les ordinateurs IBM 370.

Nous offrons un salaire compétitif et des avantages sociaux au-dessus de la moyenne.

Il nous fera plaisir de recevoir votre curriculum vitae accompagné d'une photocopie de vos certificats d'études que nous traiterons confidentiellement, avant le 1er décembre 78, à:

SOCIETE DES ALCOOLS DU QUEBEC,
Service du personnel,
905 de Lorimier,
Montréal H2K 3V9

CITÉ DE LACHINE
SERVICE DES LOISIRS
OFFRE D'EMPLOI
RÉGISSEUR DES SPORTS ET DU PLEIN AIR

Le Service des Loisirs de la Cité de Lachine est à la recherche d'un régisseur des sports et du plein air pour assurer la coordination et le déroulement des activités sportives et de plein air initiées soit par le Service ou par les divers organismes du milieu.

1. Tâches:
Sous l'autorité du directeur du Service des Loisirs, le régisseur des sports et du plein air devra accomplir les tâches suivantes:
1.1 identifier les ressources et les besoins en loisir sportif et de plein air du milieu.
1.2 planifier et assurer le déroulement des activités sportives et de plein air dans les lieux désignés à ces fins.
1.3 fournir l'assistance technique nécessaire auprès des organismes du milieu et agir comme agent de liaison entre ces groupes et le Service des Loisirs.
1.4 remplir certaines tâches administratives, telles: préparation des budgets, des horaires, contrôle et évaluation des programmes...

2. Qualifications:
2.1 diplôme de 1er cycle en récréologie, en éducation physique ou autre discipline connexe.
2.2 de trois à cinq années d'expérience reliée à la fonction, préférablement en milieu municipal.
2.3 une maitrise suffisante de la langue anglaise.

3. Conditions:
3.1 salaire selon les qualifications.
3.2 allocation pour automobile et bénéfices marginaux.

Les demandes d'emploi devront parvenir avant le 1er décembre 1978 à l'adresse suivante:

Cité de Lachine,
a/s M. Donat Beauchamp,
Directeur Général,
1800 boul. St-Joseph,
Lachine,
Qué. H8S 2N4

C·I·L
Ingénieur thermicien
Service de l'ingénierie, Toronto

Le Canadian Industries Limited, le plus important fabriquant de produits chimiques et connexes, recherche un ingénieur thermicien pour son service de l'ingénierie à Toronto.

Le titulaire doit avoir une connaissance approfondie du matériel et des systèmes utilisés en pneumatique et en production de vapeur, et de bonnes notions des instruments de contrôle de la combustion des chaudières et de tout ce qui concerne l'eau d'alimentation et les brûleurs. Il doit également avoir une bonne connaissance des réseaux de tuyauterie, de l'agencement optimal de ces derniers, des analyses de contrainte et des spécifications.

Les candidats doivent détenir un diplôme reconnu en génie mécanique et avoir acquis une expérience particulière tant dans la conception que dans l'exploitation de chaufferies industrielles, y compris leur utilisation à des fins de conservation de l'énergie.

Prière de retourner votre curriculum vitae au

Superviseur du personnel
Canadian Industries Limited
C.P. 200, Station "A"
Willowdale, Ontario
M2N 5S8

POSTES DE PROFESSEURS

Le Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de candidats pour combler trois postes de professeurs dans les domaines suivants:

- Administration scolaire
- Méthodes et techniques d'enseignement
- Troubles d'apprentissage

EXIGENCES
De préférence un diplôme de 3e cycle et une expérience pertinente dans le domaine concerné.

TRAITEMENT
Selon la convention collective.

ENTRÉE EN FONCTION
- Pour les deux premiers postes: de préférence immédiatement; sinon en janvier ou en mai 1979
- Pour le troisième poste: à compter de juin 1979

On fait parvenir son curriculum vitae à:

Directeur du département
Sciences de l'éducation
Université du Québec à Chicoutimi
Chicoutimi (Québec)
G7H 2B1

Université du Québec à Chicoutimi

c.l.s.c. longueuil ouest

RECHERCHE

UN DIRECTEUR (TRICE) GÉNÉRAL(E)

L'établissement
Situé à Longueuil sur un territoire urbain comprenant 77,000 habitants. L'équipe comprend 70 permanents engagés dans des activités sociales, de santé et d'action communautaire. Enfin, le CLSC collabore étroitement avec les groupes du milieu.
Les tâches
Le directeur général gère et coordonne les activités du CLSC au respect de la loi des Affaires sociales et en conformité avec les orientations définies par le conseil d'administration.
Exigences
— Posséder une formation universitaire de premier cycle en sciences humaines ou administratives ou une expérience pertinente reconnue;
— Avoir détenu un poste de gestion;
— Avoir une expérience de travail avec des organismes à caractère social et avec des groupes populaires.
Salaire
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales.
Fermeture du concours
Vendredi le 8 décembre 1978.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:
Président du conseil d'administration
CLSC Longueuil-Ouest
201 Curé-Poirier ouest,
Longueuil, Qué.
J4J 2G4

fonction publique municipale

AGENT DE PERSONNEL
Relations de travail
Service du Personnel

Nature de l'emploi: Le titulaire de ce poste est responsable, sous la direction générale du directeur adjoint du personnel, de la préparation, de la négociation et de l'administration d'une ou plusieurs conventions collectives régissant un ou plusieurs groupes d'employés de la Ville. Il participe aussi à la conception et à l'établissement de politiques administratives principalement en regard des relations de travail.

Qualités requises: Détenir un diplôme universitaire de premier cycle en relations industrielles ou en administration de personnel et posséder un minimum de deux ans d'expérience de la négociation et l'administration de conventions collectives dans une entreprise d'envergure. Parler et écrire le français.

Traitement: $17,040. - $30,975., selon les qualifications.

S'inscrire au moyen du questionnaire "demande d'emploi" qui s'obtient au service du Personnel, "Édifice le Vieux Palais", 155 est, rue Notre-Dame, bureau 125, Montréal H2Y 1B5 et le retourner accompagné des documents requis (originaux). Tél.: 872-3236. **Les candidats doivent posséder les qualités personnelles appropriées et jouir d'un état physique satisfaisant. Ce concours est également ouvert aux femmes et aux hommes.**

VILLE DE MONTRÉAL

CONSEILLER JURIDIQUE

Quebecor inc. est une société de gestion qui détient des intérêts dans des entreprises oeuvrant principalement dans le secteur des communications.
Nous désirons embaucher un conseiller juridique dont les principales responsabilités comprendront:
- Conseiller sur le plan légal la direction de la compagnie et de ses filiales
- Participer à la rédaction et à la négociation de contrats
- Assumer la responsabilité des relations avec les conseillers juridiques externes et des organismes gouvernementaux
- Effectuer d'autres travaux relevant de la fonction juridique de l'entreprise

Les candidats seront membres du Barreau du Québec et auront acquis une expérience valable de deux à cinq ans dans la pratique du droit corporatif.
Les candidatures seront traitées confidentiellement. Prière de faire parvenir votre curriculum vitae détaillé à:

PIERRE DUSSAULT
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
QUEBECOR INC.
225, rue Roy est
Montréal, Québec
H2W 2N6

Quebecor inc.

Personnel de direction supérieure
Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

DIRECTEUR DE LA RECHERCHE ET DU DÉVELOPPEMENT

CONCOURS H6200PT/JD
Conseil exécutif - Bureau du directeur général des élections — poste à Québec
Fonctions — Sous l'autorité du directeur général des élections, assumer la responsabilité de tous les aspects des travaux de recherche et de développement relatifs aux responsabilités dévolues au bureau du directeur général des élections et plus particulièrement, des travaux de recherche sur de nouvelles techniques de mise en application de la loi électorale, de la loi de la consultation populaire et de la loi sur les élections municipales; assumer la coordination technique et administrative de projets spéciaux en cours.
Exigences — Être membre du Barreau ou de l'Ordre des notaires du Québec; vaste expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans les domaines de l'interprétation des lois et de la législation d'ordre électoral, dont quelques années dans la coordination de groupes de travail.
Traitement — Pouvant atteindre $45,014. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

ASSISTANT DE L'ADJOINT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

CONCOURS H6200QA/JD
Conseil exécutif - Bureau du directeur général des élections — Poste à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité de l'adjoint au directeur général des élections, former et conseiller les présidents d'élection des districts électoraux de la région de Montréal et leur personnel; établir des relations avec les présidents d'élections municipales lorsque requis et ce, en conformité avec les dispositions des lois régissant ces élections; assister son supérieur dans l'organisation et la réalisation du recensement et de la révision annuelle des listes électorales et participer à la réalisation des projets spéciaux.
Exigences — Diplôme universitaire en sciences commerciales, en sciences sociales ou en toute autre discipline appropriée. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Vaste expérience reliée aux fonctions du poste.
Traitement — Pouvant atteindre $41,929. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

DIRECTEUR DE L'ASSISTANCE À L'EXPLORATION LOCALE EXPLORATION GÉOLOGIQUE ET MINIÈRE

CONCOURS H6210JM/JD
Ministère des richesses naturelles — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur de l'exploration, développer des stratégies en vue de promouvoir l'exploration intensive des régions minières du Québec. A cette fin, superviser les géologues résidents dans les bureaux régionaux; organiser les équipes géoscientifiques chargées d'études spécifiques, voir à la cueillette, à la compilation et à la synthèse des données géoscientifiques et économiques sur les gites minéraux des différentes régions; établir des liaisons avec les divers agents de développement et voir à la diffusion dans le public de l'information sur les activités du gouvernement et des sociétés privées dans le domaine de l'exploration minérale.
Exigences — Diplôme universitaire en sciences géologiques ou en génie minier. Un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans des travaux géologiques et d'exploration minière, dont quelques années d'expérience en gestion.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

CHEF DE LA DIVISION ARCHITECTURE ET STRUCTURE

CONCOURS H6210KA/JD
Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement — Poste à Québec.
Fonctions — Sous l'autorité du chef du service technique, coordonner les études et les expertises permettant de réaliser des plans et devis en architecture ou en structure; s'assurer du contrôle de la qualité des plans et devis préparés par des consultants; exercer un suivi au niveau de l'exécution du chantier et de l'estimé des coûts; planifier, organiser et diriger les activités de sa division et participer à l'organisation du service technique.
Exigences — Être membre de l'Ordre des architectes du Québec OU posséder un diplôme universitaire en génie civil et être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le design et la confection de plans et devis de bâtiments importants dont quelques années, de préférence, dans la direction d'une équipe de travail.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

CHEF DU SERVICE DE LA DIFFUSION PAR TERMINAL

CONCOURS H6210KB/JD
Office de la langue française — Poste à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur de la Banque de terminologie du Québec, administrer les activités nécessaires à la diffusion sur divers supports d'information des données terminologiques et documentaires stockées dans la banque, ainsi que celles nécessaires pour l'implantation du système en accès direct; procéder à l'étude de besoins futurs dans le but d'établir une politique de diffusion cohérente pour satisfaire les besoins des usagers; vérifier les travaux d'épuration, d'entretien et de mise à jour du fichier de terminologie.
Exigences — Diplôme universitaire en sciences de l'administration, en linguistique, en traduction ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, dont quelques années à un niveau de gestion de projets ou d'unités administratives.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

CHEF DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION TERMINOLOGIQUE

CONCOURS H6210KC/JD
Office de la langue française — Poste à Québec, avec transfert possible à Montréal.
Fonctions — Sous l'autorité du directeur de la Banque de terminologie du Québec, diriger les activités visant à inventoriser et à traiter sur différents supports toute documentation pouvant servir aux fins de la généralisation de l'usage du français et de l'activité de l'Office en général. A cette fin, déterminer et analyser les besoins documentaires de l'Office et de ses différentes clientèles; planifier et diriger les travaux de recherches de documentation pouvant servir à la généralisation de l'usage du français; planifier et diriger les travaux visant à la constitution des différents fichiers documentaires.
Exigences — Diplôme universitaire en documentation, en bibliothéconomie, en lettres ou en toute autre discipline appropriée; un minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment en documentation et en traitement des données non numériques, en gestion de projets ou d'unités administratives.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

DIRECTEUR DE L'INFORMATION

CONCOURS H6210KD/JD
Conseil exécutif - Bureau du directeur général des élections — Poste à Québec.
Fonctions — Sous la supervision du directeur général des élections, élaborer et diriger les activités du bureau en matière d'information, de relations publiques, d'édition et de distribution de documentation; agir à titre d'expert-conseil auprès du directeur général dans toutes les techniques qui impliquent un contact direct avec les citoyens et les médias d'information.
Exigences — Diplôme universitaire en sciences humaines, en administration ou en toute autre discipline appropriée; minimum de 7 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine des techniques de communications sociales. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans ce secteur d'activités peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire.
Traitement — Pouvant atteindre $37,188. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE ***Carrières et professions***

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 50¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à: **LE DEVOIR** — 211, rue du St-Sacrement, Montréal - Tél. 844-3361 — Compétence: **Micheline Turgeon**

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 31, 32, 33 et 34

DIRECTEUR DU SERVICE DU PERSONNEL (POSTE DE CADRE)

Le candidat:
L'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche d'un candidat diplômé en relations industrielles (ou muni d'un diplôme équivalent) possédant au moins cinq années d'expérience pertinente pour devenir directeur de son service du personnel.

La fonction:
Le titulaire du poste travaille sous l'autorité du vice-recteur à l'administration et aux finances. Il est particulièrement chargé:

- de participer à la préparation, à la négociation et à l'administration des conventions collectives;
- de gérer les plans d'avantages sociaux;
- de recruter et d'embaucher le personnel professionnel et de soutien;
- de conseiller l'Université sur les politiques de gestion du personnel: perfectionnement, avantages sociaux, relations entre employeurs et employés.

Le traitement:
Selon les qualifications et l'expérience. Le traitement est assujetti au programme de rémunération des cadres en vigueur à l'Université du Québec.

On fait parvenir son offre de service, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 8 décembre 1978 au:

Vice-recteur à l'administration et aux finances, Université du Québec à Chicoutimi, 930, rue Jacques-Cartier est, Chicoutimi (Québec) G7H 2B1.

Université du Québec à Chicoutimi

AGENT D'APPROVISIONNEMENT
(Service des Achats)

L'agent d'approvisionnement effectue les achats et louages de biens et services pour l'université. Il rédige des devis, cahiers de charges, appels de soumission, effectue des analyses et agit comme intermédiaire entre fournisseurs et usagers.

EXIGENCES:

Diplôme de 1er cycle en administration.
Expérience pertinente dans le domaine de l'approvisionnement. Préférablement dans le secteur public.
Facilité de rédaction.

TRAITEMENT:

Dans une échelle de salaire pouvant atteindre $25,944.00 selon l'expérience.

Les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae complet, devront parvenir avant le 27 novembre 1978 au:

Service du personnel (Concours no 78-118)
Université du Québec à Montréal
355 ouest, Ste-Catherine, suite 6022
Montréal, Qué.
H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Graphiste

Nous offrons à un graphiste d'expérience, la chance d'oeuvrer dans un cadre de travail unique et exceptionnel.
Sous la responsabilité de conseiller en design graphique, le candidat recherché devra concevoir et réaliser des maquettes de matériel publicitaire et promotionnel.
En plus de posséder une formation académique reconnue en design graphique, le candidat aura acquis une expérience appréciable dans un bureau de graphisme ou une agence de publicité.
Empreint d'un esprit d'équipe et de dynamisme, le graphiste choisi sera aussi apte à fonctionner par lui-même et faire preuve d'initiative.
Les conditions sont avantageuses.
La formation, l'expérience et le "portfolio" du candidat choisi détermineront son échelle de salaire.

Ecrire à:

DOSSIER 3104
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

DIRECTEUR DU MARKETING
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE RÉPUTÉE

Une compagnie d'assurance-vie solidement établie recherche un directeur du marketing et des ventes pour ses opérations au Québec. Relevant du directeur général, le nouveau titulaire sera principalement responsable de l'élaboration et de l'application des plans et stratégies de marketing à moyen et à long terme ainsi que de la production et du développement d'un réseau déjà bien établi de courtiers et de succursales d'agents de carrière à travers la province. Il devra effectuer les études et les recommandations appropriées dans le but d'étendre et de diversifier la gamme de services et de programmes d'assurance-vie et de régimes de retraite déjà offerts.

Le candidat choisi est diplômé universitaire dans une discipline appropriée et possède probablement son C.L.U. Il a acquis une solide expérience des ventes et du marketing dans le secteur de l'assurance-vie individuelle et a déjà démontré sa capacité de recruter, de motiver et de diriger une équipe spécialisée de courtiers et d'assureurs-vie au sein d'une succursale ou d'une région. Il est de plus familier avec l'élaboration de stratégies et de politiques au niveau d'un siège social. Son expérience diversifiée lui permet d'oeuvrer et de se sentir à l'aise dans tous les milieux de la société québécoise.

Le traitement, comprenant un salaire de base intéressant ainsi qu'une prime généreuse au rendement, sera à la mesure du défi à relever. Ce poste est également offert aux hommes et aux femmes.

Toute demande sera traitée avec une discrétion absolue et devra être adressée comme suit:

Bureau de Montréal
1405 rue Peel, Bureau 402
Montréal, Québec H3A 1S5
Tél.: 845-8249
Dossier no 121 EL

Piché, Charron & Associés
Conseillers en gestion - Bureaux à Montréal et Québec

AGENT
Lettre de Crédit-exportation

Dans le cadre de l'expansion de ses affaires internationales, le service Etranger de la banque est à la recherche d'un candidat intéressé à occuper un poste d'officier Lettre de Crédit-exportation.
Le titulaire sera responsable de l'émission des Lettres de Crédit, de l'analyse des documents et de l'établissement de la ligne de crédit à être accordé à la banque émettrice. Il sera également responsable de l'émission des garanties et du secteur recouvrement exportation.

Exigences:

- Lieu de travail Montréal
- 15 ans de scolarité
- minimum de 3 ans d'expérience en Lettre de Crédit-exportation
- bilinguisme essentiel

Nous offrons un salaire compétitif et une gamme d'avantages sociaux.
Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum vitae avant le 1er décembre en référant au dossier DVR.

La Banque Provinciale du Canada
Mme Line Cardinal
Service de planification et développement des ressources humaines
440 ouest, boul. Dorchester
15e étage, Montréal, Qué.

banque provinciale

TRADUCTEUR (TRICE)

L'université recherche un(e) traducteur(trice) pour assister le chef du service de traduction en traduisant et en adaptant, de l'anglais au français, une grande variété de textes (communiqués, affiches, offres d'emploi, documents publicitaires). La personne choisie devra aussi faire de la révision, de la correction d'épreuves de documents rédigés en français, de la consultation et, de temps à autres, de la rédaction.

Il est nécessaire de posséder au moins 5 ans d'expérience de la traduction et, de préférence, un diplôme universitaire en traduction ou l'équivalent. La personne choisie devra être capable de travailler d'une façon autonome. L'expérience de l'adaptation publicitaire constitue un avantage certain.

L'université offre d'excellents avantages à ses employés, y compris la scolarité gratuite pour les cours crédités.

Envoyer son curriculum vitae, en indiquant le salaire désiré, à:
Shelley Blick
Agent de personnel
1455 De Maisonneuve

université concordia

RESPONSABLE DE L'ANALYSE DES BESOINS
(VICE-PRÉSIDENCE AUX COMMUNICATIONS)

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur de la coordination

— Procède à l'analyse des besoins de l'Université en matière de systèmes collectifs de communication en regard de l'inventaire des ressources et des ratios d'utilisation.

À cet effet, il:

— Est responsable du système d'analyse des besoins de l'Université en matière de systèmes collectifs de communication;
— Est responsable du système d'inventaire des ressources humaines et technologiques de communication;
— Propose les ratios d'utilisation des ressources collectives de communication;
— Planifie et organise des rencontres de réflexion et d'orientation sur les besoins de l'Université, des unités constituantes, écoles supérieures et instituts de recherche en communication;
— S'assure d'une consultation permanente et réciproque entre les unités constituantes dans l'organisation et le développement de leurs différents services de communication.

EXIGENCES:

— Formation pertinente universitaire
— Expérience reconnue dans le domaine des communications;
— Expérience en animation de groupes;
— Ouverture d'esprit face à l'exploration et à l'innovation.

LIEU DE TRAVAIL:

Québec

TRAITEMENT:

Peut varier selon les qualifications et l'expérience de $15,018.00 à $28,033.00.

Les personnes intéressées à ce poste doivent nous faire parvenir leur offre de service avant 17h00, le 28 novembre 1978, au:

Responsable des services au personnel
Université du Québec
2875, boul. Laurier
Ste-Foy, Qué.
G1V 2M3

Université du Québec

DIRECTEUR DES VENTES
poste ouvert à Montréal

OPPORTUNITÉ DE CARRIÈRE

possibilité éventuelle de PARTICIPER AU CAPITAL-ACTION de la compagnie.

RÉMUNÉRATION: Salaire de base, commissions, boni, allocation d'auto, dépenses, bénéfices sociaux.
Cette position devrait intéresser les candidats recherchant un revenu de $20,000.00 et plus.

LE CANDIDAT IDÉAL:

— diplômé universitaire souhaitable.
— aptitudes ou formation techniques souhaitables.
— âgé de ±30 ans, expérience ±5 ans.
— a l'esprit d'organisation et d'administration; il a de l'ambition, de l'esprit d'équipe, de la motivation, de l'agressivité et le désir de se faire valoir.

Le candidat aura à l'occasion le plaisir de voyager pour visiter les expositions nationales et étrangères ainsi que de rencontrer à l'occasion chez eux, les fournisseurs, les clients ainsi que tous les agents susceptibles de favoriser la croissance de l'entreprise.

ENTREPRISE montréalaise d'importation de produits exclusifs de l'Europe et de l'étranger, possédant son réseau de distribution dans les dix provinces du Canada. Ayant des produits pour établir un réseau de distribution aux U.S.A. avec l'objectif de faire de l'exportation.

S.V.P. faire parvenir confidentiellement curriculum vitae et antécédents salariaux à:

ÉQUIPEMENT DE LUXE INC.
compétence de M. Paul Giguère, président
8026 est rue Jarry
VILLE D'ANJOU, Québec H1J 1H5

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes.

POSSIBILITÉS DE CARRIÈRE À AIR CANADA POUR JEUNES COMPTABLES AGRÉÉS

Air Canada a deux postes à pourvoir à son bureau de comptabilité à Winnipeg.
Le premier se situe dans le domaine de la comptabilité d'entreprise et exige une certaine expérience de la vérification des grandes sociétés ainsi que de solides connaissances de la répartition et de la ventilation des impôts et de la comptabilité de filiales.
Le second poste s'adresse aux personnes qu'intéresse la vérification interne. Il exige une bonne connaissance des méthodes et des techniques de vérification externe actuelles, comme le sondage limité, l'analyse de questionnaires, les contrôles par branches d'activité ou par opérations, l'échantillonnage et la vérification automatisée.
Les titulaires de ces deux postes devront être en mesure d'établir des contacts efficaces avec les cadres de tous les niveaux et pouvoir se déplacer, le cas échéant, entre les différents points du réseau d'Air Canada.
Envoyer toute demande à l'adresse suivante. Discrétion assurée.

Chef de la Planification de l'organisation et des ressources humaines
Air Canada
1, Place Lombard
Winnipeg, Manitoba
R3B 0X3

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 32, 33 et 34

Personne ressources - recherchiste

Nous offrons à une personne d'expérience, la chance d'oeuvrer dans un cadre de travail unique et exceptionnel.

Sous la responsabilité du conseiller en design, le candidat choisi sera chargé de la recherche, en vue de l'élaboration de thèmes d'exposition. Il devra aussi coordonner les activités reliées à la mise sur pied et à la réalisation des travaux de recherche.

En plus de posséder une formation académique reconnue en communications, littérature ou dans une discipline connexe, le candidat aura acquis une expérience appréciable à titre de recherchiste ou rédacteur.

Empreint d'un esprit d'équipe et de dynamisme, la personne choisie sera aussi apte à fonctionner par elle-même et faire preuve d'initiative. Une bonne connaissance de la langue anglaise serait un atout.
Les conditions sont avantageuses.

La formation et l'expérience du candidat choisi détermineront son échelle de salaire.

Écrire à:

DOSSIER 3105
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

La Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Ouverture du poste de

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Attributions:
L'emploi de directeur général d'une commission scolaire comporte la responsabilité totale de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources de l'organisme pour l'ensemble des unités administratives, des établissements et des champs d'activités: l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement, l'informatique, le secrétariat général, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.
Il peut être appelé également à cumuler la fonction de directeur du service des personnels.

Critères d'admissibilité:
a) diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle;
b) dix (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins cinq (5) dans un emploi de cadre;
c) une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.

Traitement:
Selon le règlement relatif aux conditions d'emplois des directeurs généraux (A.C. 2901-77).

Les personnes intéressées sont priées de transmettre une demande écrite, accompagnée d'un curriculum vitae, avant seize heures trente, le mercredi 29 novembre 1978, à:

Rosaire Leblanc
Président
Commission Scolaire de Saint-Hyacinthe
2255 rue Sainte-Anne
Saint-Hyacinthe, Qué.
J2S 5H7

CSS GIM

Le Centre de Services Sociaux de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

RECHERCHE

UN CONSEILLER EN PLANIFICATION

Fonctions:
Sous l'autorité du Directeur des Services Professionnels, le candidat aura à:
— proposer à la Direction des Services Professionnels, les priorités et les voies susceptibles d'orienter le plus adéquatement possible le développement des services vers la satisfaction des besoins de la clientèle du C.S.S.G.I.M.
— Veiller également à l'élaboration et à l'application des politiques et mécanismes nécessaires à la gestion des dossiers des bénéficiaires.
— Exécuter toute autre tâche connexe à la demande de son supérieur immédiat.

Qualifications:
— Diplôme d'études universitaires de quatre (4) ans en service social, ou l'équivalent.
— Trois ans et demi (3½) d'expérience de travail directement relié au domaine social
— Toute combinaison de scolarité et d'expérience équivalente aux qualifications précitées seront prises en considération.

Exigence:
Utiliser un véhicule automobile personnel dans l'exercice de ses fonctions.

Endroit:
Gaspé - Centre Administratif

Rémunération:
Selon la politique de rémunération des cadres du réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur offre d'emploi avant le1er décembre 78 au:

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
C.S.S.G.I.M.
C.P. 39
GASPÉ, P.Q. G0C 1R0

L'Université de Moncton

invite des propositions de candidatures ou des mises en candidature pour le poste de

RECTEUR

commençant le 1er juillet 1979, pour un mandat de cinq ans avec renouvellement possible.

L'Université de Moncton est une institution d'enseignement supérieur fondée en 1963. Elle comporte trois centres universitaires situés à Moncton, Edmundston et Shippagan. Elle compte environ 3,150 étudiants à temps plein et 3,275 étudiants à temps partiel. Son budget de fonctionnement pour l'année 1979-80 sera d'environ $22,000,000.
L'Université offre des programmes de 1er et 2e cycles dans les facultés ou écoles suivantes: administration, arts, droit, éducation, sciences (incluant le génie), sciences domestiques, sciences infirmières, sciences sociales et du comportement.
Le recteur est directement responsable du bon fonctionnement et du progrès de l'Université, de l'observance des statuts de l'Université et de l'exécution des décisions du Conseil des Gouverneurs et du Sénat académique.
Le traitement est sujet à discussion avec le candidat.
Les propositions doivent être faites par écrit et doivent être accompagnées d'un curriculum vitae. Elles seront acceptées jusqu'au 31 janvier 1979 et doivent être adressés à:

R.P. Louis-Marcel Daigle, secrétaire
Comité de sélection du Recteur
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

Projet Baie James

Ingénieur en mécanique et électricité de bâtiment

Nature du travail
a) Conception et préparation de normes, procédés, ou méthodes d'entretien, d'acceptation, de mise en service, de conception et d'exploitation des appareils, systèmes ou composantes mécaniques et électriques des bâtiments sur le territoire de la Baie James.
b) Contrôle de l'application de ces normes.
c) Préparation d'expertises, d'études techniques et de rentabilité, de plans, devis et estimations pour fins de construction, amélioration et entretien.
d) Participation à la formation du personnel, à l'analyse des budgets, propositions techniques, échéanciers, dans les domaines électriques et mécaniques du bâtiment.
e) Coordination de certaines activités de l'équipe.
f) Appareillage typique: pompes, moteurs, ascenceurs, éclairage, isolation thermique, systèmes de climatisation, de prévention, détection et de protection contre les incendies, contrôles des systèmes, instrumentation, outillage.

Exigences
a) Formation universitaire.
b) Membre de l'Ordre des Ingénieurs.
c) De deux à quatre ans d'expérience pertinente.

Lieu de travail: Montréal
Les personnes intéressées devront faire parvenir leur curriculum vitae ainsi que leurs attestations d'études à l'adresse suivante, ou communiquer avec Mme Christiane Boulet Dame, poste 194.

Division—Recrutement
Groupe Lavalin
1130 Ouest rue Sherbrooke, 10 ième étage
Montréal, Québec, H3A 2R5
Tél. (514) 288-1740

si une expérience d'enseignement EN FRANCE vous intéresse...

LA COOPÉRATION FRANCO-QUÉBÉCOISE VOUS EN DONNE L'OCCASION...

Environ 115 enseignants québécois exerceront leur profession en France au cours de l'année scolaire 1979-80 en échange d'un nombre égal d'enseignants français.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

• Occuper un poste régulier d'enseignement pour l'année 1979-80 et obtenir l'autorisation de votre commission scolaire.
• **À la maternelle ou au primaire:**
être légalement qualifié et posséder deux années d'expérience.
• **Au secondaire, secteur général:**
être légalement qualifié et posséder deux années d'expérience dans l'enseignement de la discipline choisie.
• **Au secondaire, secteur technique:**
être légalement qualifié et posséder un minimum de deux années d'expérience dans le programme technique choisi (secrétariat, fabrication mécanique, électrotechnique).
Au secteur de l'adaptation scolaire:
être légalement qualifié et posséder un minimum de deux années d'expérience.

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Demander un formulaire à la direction régionale du ministère de l'Éducation et retournez celui-ci dûment rempli avant le 15 janvier 1979, à l'adresse suivante:
Programme « Échange d'Enseignants France-Québec »,
Direction des Affaires éducatives,
Ministère des Affaires intergouvernementales,
Édifice « H », 1er étage,
1225, Place Georges V,
Québec, G1R 4Z7.
Pour de plus amples renseignements:
(418) 643-2364

Gouvernement du Québec,
Ministère des Affaires intergouvernementales
DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE,
Direction des Affaires éducatives.

Université de Moncton

L'université sollicite des candidatures pour les postes de

- **Doyen/Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation**
- **Directeur/Directrice de l'École des sciences sociales et du comportement**
- **Directrice/Directeur de l'École des sciences infirmières**

Sous l'autorité du Vice-recteur à l'enseignement, le doyen (ou directeur) est membre du Sénat académique et il est responsable du fonctionnement de la faculté ou école. Assisté d'un conseil interne, il dirige le personnel, exerce des responsabilités sur les dossiers du personnel et des étudiants, coordonne les activités d'enseignement, encourage et coordonne la recherche, favorise l'implication dans le milieu, veille au maintien des standards académiques, analyse les besoins de la faculté ou école, et veille à l'établissement des priorités.

Doyen/Doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

La Faculté regroupe les départements suivants: administration scolaire, apprentissage et enseignement, éducation physique et de loisirs, éducation professionnelle, éducation spéciale, orientation. Elle compte au-delà de 500 étudiants à plein temps dans les programmes de premier et deuxième cycles, et elle offre plusieurs programmes à l'Éducation permanente.
Qualifications
Les candidats doivent être détenteurs d'un Ph.D., ou l'équivalent, ou au moins la scolarité du doctorat, dans l'une des disciplines de la Faculté. De préférence, il devrait faire preuve d'expérience dans l'enseignement, la recherche et l'administration.

Directeur/Directrice de l'École des sciences sociales et du comportement

L'École regroupe les départements suivants: économie, psychologie, science politique, service social, sociologie. Elle compte au-delà de 300 étudiants et 40 professeurs à temps complet. Elle dispense un enseignement de premier et deuxième cycles.
Qualifications
Les candidats doivent être détenteurs d'un Ph.D., ou l'équivalent, dans l'une des disciplines de l'École. De préférence, ils devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration.

Directrice/Directeur de l'École des sciences infirmières

L'École compte environ 150 étudiants et 11 professeurs à temps complet. Elle offre un enseignement conduisant au Baccalauréat en sciences infirmières, à la fois aux étudiants à temps complet, aux infirmières autorisées et aux étudiants à temps partiel.
Qualifications
Les candidates doivent être titulaires d'un doctorat ou d'une Maîtrise en sciences infirmières ou dans une discipline connexe. De préférence, elles devraient faire preuve d'expérience dans l'enseignement universitaire, la recherche et l'administration.
Les candidatures seront reçues jusqu'au 31 janvier 1979. Les candidats choisis entreront en fonction le 1er juillet 1979, pour un mandat normal de cinq (5) ans. Leur rang professoral et leur traitement seront déterminés en fonction des qualifications et de l'expérience.
Les candidats doivent faire parvenir un curriculum vitae détaillé, un dossier professionnel complet et le nom de trois répondants, au
Vice-recteur à l'enseignement
Université de Moncton
Moncton, Nouveau-Brunswick
E1A 3E9

EMPLOIS OCCASIONNELS ACCESSIBLES AUX HOMMES ET AUX FEMMES

PROJET ENERGIEBUS
BUREAU DES ÉCONOMIES D'ENERGIE DU QUEBEC
MINISTERE DES RICHESSES NATURELLES

Objectif: Analyser les caracteristiques energetiques des entreprises proposees pour realiser des economies d'energie

Durée: Ce projet aura une duree de trois (3) ans.

PERSONNEL REQUIS
INGÉNIEUR (COORDONNATEUR DE PROJET)

FONCTION:
Coordonner et assumer la responsabilite du fonctionnement du projet

EXIGENCES:
Diplome en genie mecanique ou electrique. Minimum de huit (8) annees d'experience des systemes mecaniques et electriques du batiment.
Une experience complementaire en ingenierie d'usine serait un atout.
Posseder une bonne experience en organisation de programmes et en gestion de personnel professionnel.

INGÉNIEUR

FONCTION:
Capacite de vulgariser l'information technique, pouvoir communiquer les resultats d'analyse aux dirigeants d'entreprise, stimuler leur interet.

EXIGENCES:
Diplome en genie mecanique ou electrique. Posseder minimum trois (3) ans d'experience en mecanique, electricite du batiment ou ingenierie d'usine. Disponible a voyager en province.

TECHNICIENS

FONCTION:
Analyser le questionnaire technique de l'entreprise, completer et entrer a l'ordinateur les informations pertinentes. Collaborer avec les ingenieurs a realiser des analyses energetiques.

EXIGENCES:
Diplome en electricite ou mecanique du batiment.
Minimum 2 annees d'experience pertinente.

CONDITIONS D'EMPLOI:
Selon les normes et baremes determines par la Commission de la Fonction publique du Quebec compte tenu de la scolarite et de l'experience.

INSCRIPTION:
Les candidats interesses pourront s'inscrire au Centre de Main-d'oeuvre du Quebec le plus pres de leur domicile ou faire parvenir leur curriculum vitae au:

CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC
1111 est, rue Ste-Catherine
Montreal (Quebec)
H4C 2G6

Date limite d'inscription: 2 décembre 1978

*Seules les inscriptions et curriculum vitae accompagnes des preuves de scolarite seront consideres.

Gouvernement du Québec
Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Coordonnateur

Bureau de l'EUMC au Québec

L'ENTRAIDE UNIVERSITAIRE MONDIALE DU CANADA requiert les services d'un coordonnateur chargé du recrutement de personnel dans la Province de Québec pour des projets d'assistance techniques dans les pays francophones du Tiers-Monde.
Le candidat choisi sera responsable des divers aspects du recrutement: publicité, sélection et orientation de futurs coopérants (volontaires ou professionnels) du Québec et de l'Acadie. Cette personne assurera également la liaison avec le gouvernement du Québec et les universités québécoises pour des questions se rapportant à divers programmes de l'EUMC.
La préférence sera accordée à un candidat possédant de l'expérience dans l'administration et le travail outremer, ainsi qu'une certaine connaissance de la gestion du personnel, du développement international et/ou de l'administration dans le milieu universitaire et le milieu étudiant en général.
Le lieu de travail sera le bureau de l'EUMC au Québec, après un stage de formation au siège social de l'organisme à Ottawa. Le traitement sera établi selon le degré d'expérience.
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

world university service of canada
entraide universitaire mondiale du canada

L'Entraide Universitaire Mondiale du Canada (EUMC)
99 City Centre
880 Wellington
Ottawa, Ontario K1R 6K7

Université Laval

PROFESSEUR

Département d'économique

Fonctions:
Assumer des enseignements et l'encadrement des étudiants au niveau des trois cycles. Participer aux activités de recherches et de publications, de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département.
La plupart des domaines de spécialisation seront considérés, avec une certaine préférence accordée à l'économétrie, l'économie publique et à la théorie économique.
Exigences:
Doctorat complété ou sur le point de l'être.
Conditions:
Selon les qualifications et l'expérience, et selon la convention collective en vigueur.
Date d'entrée en fonction: Le 1er juin 1979.
Date limite de réception des candidatures:
15 janvier 1979.
Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae complet à:

Gérard Gaudet, Directeur
Département d'économique
Faculté des sciences sociales
Université Laval
Québec, G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 31, 33 et 34

Chef du Service des cliniques externes

Le candidat choisi sera responsable de la distribution adéquate et efficace de services administratifs aux cliniques externes dont le nombre de visites dépasse annuellement 350,000.
Les postulants devront posséder une maîtrise en administration de services de santé ou l'équivalent et faire preuve d'aptitudes en gestion. Il est nécessaire d'être bilingue.
Le salaire sera fonction de la formation et de l'expérience et selon les normes du ministère des Affaires sociales.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au soin du:

Directeur du personnel
HÔPITAL ROYAL VICTORIA
687, ouest, avenue des Pins
Montréal, Québec H3A 1A1

Hôpital Royal Victoria
687 ouest, avenue des Pins
Montréal, Québec H3A 1A1

PSYCHIATRES

Postes disponibles à l'Hôpital Royal Ottawa pour psychiatres en psychiatrie générale, en Pedopsychiatrie et en Psychogériatrie. L'Hôpital Royal Ottawa, un hôpital psychiatrique de 185 lits, est étroitement affilié au Département de psychiatrie de la faculté de Médecine de l'Université d'Ottawa.
D'excellentes possibilités de thérapeutique d'enseignement et de recherches y existent ainsi qu'un revenu et bénéfices sociaux intéressants. Les intéressés doivent détenir un certificat de Spécialiste en Psychiatrie.

Prière de s'adresser avec curriculum vitae à:

Dr. Selwyn M. Smith, M.D., F.R.C.P.(C)
Chef Psychiatre,
Hôpital Royal Ottawa,
1145 rue Carling,
Ottawa, Ontario.
K1Z 7K4,
Canada.

CENTRE DE L'ENSEIGNEMENT VIVANT

Externat de rééducation pour enfants en difficulté d'adaptation de 6 à 12 ans, recherche un

ENSEIGNANT

Fonctions:
Assumer la responsabilité du traitement et de la récupération pédagogique d'un groupe d'enfants dans un ensemble rééducatif.
Qualifications:
— Légalement qualifié en enfance inadaptée ou en orthopédagogie.
— Expérience d'enseignement avec des groupes d'enfants de même catégorie.
Rémunération: selon l'échelle de traitement du Ministère de l'Education.

Envoyer curriculum vitae avant le 25 novembre 1978, au

Directeur Général
Centre de l'Enseignement Vivant
8833, Boul. St-Michel
Montréal H1Z 3G3

fonction publique

Évaluateurs immobiliers

Acquisition et disposition d'immeubles
Service des estimations

Fonction:
Évaluer les terrains, bâtiments et autres droits immobiliers à acquérir par voie de gré à gré ou par voie d'expropriation. Voir à l'estimation des dommages subis par l'exproprié et rédiger les rapports d'expertise requis. Procéder à la négociation de l'offre d'indemnité avec l'exproprié et/ou son représentant, et le cas échéant, témoigner devant les tribunaux en qualité de témoin-expert de la Ville.
Également procéder à l'évaluation de tout autre immeuble, propriété de la Ville pour fins de disposition.

Qualifications:
Etre membre agréé de la Corporation professionnelle des évaluateurs agréés du Québec et posséder un certain nombre d'années d'expérience dans le domaine de l'expropriation.

Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience, peut atteindre $25,686.00 en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.
Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er décembre 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval
H7V 3R2

LAVAL

Cégep régional de la Côte-Nord

PROFESSEURS,

SESSION HIVER 1979

Le Cégep Régional de la Côte Nord (Campus Manicouagan) requiert les services de professeurs, temps partiel, pleine charge, à la session hiver 1979 dans les disciplines suivantes:

1 Génie Civil
1 Techniques forestières
1 Chimie
1 Psychologie et éducation spécialisée
1 Français

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle, dans la discipline concernée ou toute autre formation jugée équivalente par le Comité de Sélection.
Expérience souhaitable.
Conditions de travail:
Selon la convention collective en vigueur, le professeur à temps partiel, pleine cherge, reçoit un demi-salaire annuel.
Lieu de travail: Campus Manicouagan, 537 Boulevard Blanche, Hauterive.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné de documents attestant leur formation universitaire et leur expérience avant le 1er décembre 1978 au:

Directeur de Campus,
Campus Manicouagan,
537 Boulevard Blanche,
Hauterive, Qué.

Fondée en 1967, **Cogena Inc.** est un centre de traitement de données spécialisé dans le domaine de l'assurance. Dû à notre plan d'expansion, des possibilités de carrière en informatique s'offrent aux candidats dynamiques dont les qualifications professionnelles satisfont aux critères des postes ci-après:

Analystes de systèmes

Coordonner, diriger et surveiller les activités se rapportant au développement de systèmes, à l'analyse, à la programmation et à l'entretien des systèmes de gestion.
— 2 à 5 années d'expérience
— Bacc. en informatique ou l'équivalent
— Connaissance des langages COBOL et/ou ASSEMBLER

Analystes

Services aux clients

Assurer les communications avec les usagers. Effectuer des analyses de besoins. Superviser des implantations et conversions de systèmes.
— Bacc. en administration ou D.E.C. avec expérience en organisation et méthodes.
— Bilingue
N.B. Pour les postes d'analystes, les candidats oeuvrant déjà dans le domaine de l'assurance depuis au moins 5 ans mais avec une certaine base en informatique seront aussi considérés.

Programmeurs

D.E.C., option informatique avec ou sans expérience.
Environnement: IBM 370-148 DOS-VS

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

COGENA

SERVICE DU PERSONNEL
Cogena Inc.
333 est, rue St-Antoine,
Suite 205
Montréal, P.Q. H2X 1R9

fonction publique

Évaluateur municipal

Service des estimations

Fonction:
Indique la valeur marchande des immeubles et la valeur locative des locaux en conformité avec la Loi sur l'évaluation foncière du Québec.
A titre de témoin-expert, prépare des rapports d'expertise en vue d'un témoignage devant le Bureau de révision.
Qualifications:
Etre membre agréé de la Corporation Professionnelle des évaluateurs agréés du Québec et posséder une bonne expérience dans le domaine de l'évaluation municipale.
Salaire:
Selon les qualifications et l'expérience, peut atteindre $25,686.00 en plus d'un excellent programme d'avantages sociaux.
Faire parvenir son curriculum vitae au plus tard le 1er décembre 1978 au:

SERVICE DU PERSONNEL
1535 Chomedey
Suite 240
Chomedey, Laval
H7V 3R2

LAVAL

Collège Saint-Jean-sur-Richelieu

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL

OFFRE D'EMPLOI:

Conseiller pédagogique

à l'Éducation aux Adultes

Supérieur immédiat: Robert Benoit

Fonctions
Sous l'autorité de l'adjoint à l'Éducation aux Adultes, le Conseiller pédagogique s'occupe de la promotion, auprès des étudiants et du public des cours de formation professionnelle offerts par le Collège.
Il obtient la collaboration des spécialistes et l'utilisation des moyens physiques du monde du travail pour assurer un enseignement de qualité.
Il se tient en relation étroite avec le monde du travail pour en connaître les besoins en effectifs nouveaux et en recyclage pour les employés de son secteur.
Il travaille à l'implantation de nouveaux cours et évalue les cours existants. Il travaille principalement, dans ce sens, auprès des **industries** de la région.
Il assure le suivi des enseignements donnés dans le secteur qui lui est propre.
Il collabore avec les centres de main d'oeuvre et autres organismes concernés à l'organisatioon de cours et au placement des étudiants.

Qualifications requises
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation appropriée.
— Expérience de travail dans le domaine industriel et manufacturier.
— Bonne connaissance du milieu collégial.
— Il peut être appelé à travailler le soir ou les fins de semaine à l'occasion. Il effectue son travail à Saint-Jean-sur-Richelieu et sur la Rive-Sud.
Traitement: $15,055. à $33,080, selon les qualifications.
Entrée en fonction: Janvier 1979

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 28 novembre 1978 à:

Jules Roy
Directeur des Services du personnel
30 Boul. du Séminaire (C.P. 1018)
Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE

EST À LA RECHERCHE

D'UN CHEF DES SERVICES À LA FAMILLE

Sommaire des fonctions:
— Sous la responsabilité du Directeur de Secteur, le chef de service devra assumer les activités de planification, d'organisation, de coordination et d'évaluation des activités du service en plus de répondre de la réalisation des objectifs pour l'ensemble de ces activités.
— Le chef des services à la famille assumera la responsabilité de la réalisation des programmes d'activités s'adressant aux couples avec enfants, aux familles dont les enfants ne sont pas en besoin de protection, aux familles aux prises avec un problème d'alcoolisme et aux femmes avec des problèmes de grossesse.

Exigences:
— Posséder un diplôme universitaire en service social (ou l'équivalent) et un minimum de trois (3) ans d'expérience de travail ou de gestion;
— connaître les approches d'interventions utilisées auprès de ces différentes clientèles;
— avoir une connaissance de l'une ou l'ensemble des clientèles visées;
— posséder des habiletés au niveau de la gestion d'une équipe de professionnels relativement nombreuse et diversifiée;
— avoir une très bonne capacité à exercer un leadership professionnel auprès des groupes de travail;
— posséder des habiletés à travailler à partir d'une approche par objectifs;

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le ***8 décembre 1978*** *au:*

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE
A/S DIRECTEUR GÉNÉRAL
594, BOUL. QUEEN NORD
SHERBROOKE, QUÉ.
J1H 3R7

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT
SERVICE DE CONSULTATION ET RÉFÉRENCE

CANADA

CHEF, SECTION DE L'INDEXATION

$20,022 - 24,548
(selon les qualifications et l'expérience)

FONCTIONS:
Sous la surveillance générale du chef de la Division de la dissémination de l'information, diriger, surveiller et coordonner la compilation des index complets en français et en anglais des délibérations des comités du Sénat, et d'autres publications au besoin; formuler les principes et le style de l'indexation requise; entretenir des contacts avec les éditeurs; fournir un service de consultation aux parlementaires au sujet du matériel indexé; former les indexateurs et reviser leur travail; conseiller le personnel sur des points particuliers d'indexation; évaluer le personnel; préparer des rapports statistiques et d'autres rapports spéciaux; remplir d'autres fonctions connexes au besoin.
EXIGENCES:
Un diplôme universitaire en bibliothéconomie d'une université canadienne ou l'équivalence et au moins deux années d'expérience dans le domaine de l'indexation OU un diplôme universitaire dans une discipline appropriée et au moins cinq années d'expérience dans des responsabilités croissantes dans le domaine de l'indexation; expérience manifeste dans la supervision du personnel; aptitude démontrée à organiser et à terminer avec rapidité sous un minimum de surveillance les projets donnés; une excellente connaissance du français et de l'anglais est une condition essentielle.
Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé ainsi que des noms, adresses et numéros de téléphone de trois répondants doivent être adressées au:

Directeur adjoint de
l'administration et du personnel,
Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, Ontario,
K1A 0A9.

au plus tard le jeudi, 30 novembre 1978.

Université Laval

PROFESSEURS

DE SCIENCES COMPTABLES

La Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval est à la recherche de professeurs permanents ou invités pour son département de sciences comptables. Des nominations auron lieu en janvier et en juin 1979. Le rang des nouveaux professeurs dépendra de leurs qualifications et de leur expérience.

Fonctions
Les professeurs participent à la recherche et à l'enseignement au niveau des programmes de 1er, 2e et 3e cycles.

Qualifications
L'Université exige que ses professeurs soient titulaires d'un doctorat. Toutefois, les demandes de candidats qui sont sur le point de l'obtenir seront également étudiées. De plus, la convention collective prévoit un congé de perfectionnement pour ceux qui doivent compléter des études de doctorat.

Traitement
Il est fixé en fonction de l'expérience jugée pertinente et peut varier entre $20,000 et $39,000. L'échelle des traitements est présentement en voie de révision.
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Doria Tremblay
Directeur du département
des sciences comptables

Faculté des sciences de l'administration
Université Laval
Cité universitaire (Québec)
CANADA G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

AVOCAT (E)

Étude d'avocats du centre-ville recherche un avocat reçu depuis environ deux ans, pour son secteur corporatif.
Le candidat devra détenir une maîtrise en administration ou en comptabilité, avoir une solide expérience en pratique civile et être parfaitement bilingue.

Les demandes accompagnées d'un curriculum vitae détaillé, doivent être adressées à:

DOSSIER 3106
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

AGENT DES NÉGOCIATIONS COLLECTIVES

L'Association Canadienne des Professeurs d'Université, groupement national qui compte 23,400 membres, recherche un agent junior des négociations collectives qui s'occupera surtout de recherches et d'administration.

Qualités requises:
— Diplôme universitaire en relations industrielles ou droit du travail ou expérience équivalente.
— La connaissance de l'anglais est essentielle.

Salaire: de $13,845. à $23,430.

Adresser sa demande avec le nom de trois références au:

Secrétaire général
Association Canadienne des Professeurs d'Université
Suite 1001
75, rue Albert
Ottawa, Ontario K1P 5E7

Date de fermeture du concours: 11 décembre 1978

CENTRE HOSPITALIER
DU SACRÉ-COEUR
DE HULL

ADJOINT ADMINISTRATIF

Le Centre Hospitalier du Sacré-Coeur de Hull est à la recherche d'un adjoint administratif au département des Soins Infirmiers.

Fonctions:
— Exécute des travaux de recherche et d'analyse.
— Assume une partie des responsabilités administratives du directeur.
— Agit comme ressource-conseil auprès de son directeur et des autres cadres des soins infirmiers.

Qualifications:
Baccalauréat en administration et expérience pertinente. Bonne connaissance des systèmes de gestion.

Salaire:
À discuter selon la compétence.
Faire parvenir curriculum vitae à:

L'Agent de recrutement
Centre Hospitalier Sacré-Coeur
230, boul. Gamelin
Hull, Québec
J8Y 1W7

Date de fin de concours: 27 nov. 1978. No concours 300-02.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL
Service d'évaluation

CHEF DE DIVISION RÉGIONALE

($31,084 - $35,983)
(sujet à révision au 1er janvier 1979)

NATURE DE L'EMPLOI: sous direction générale, le titulaire de cet emploi dirige, planifie, coordonne et contrôle les activités relatives à la création, à la révision, à la mise à jour et au dépôt des rôles de valeur locative et d'évaluation foncière, à l'émission des certificats, à la préparation des causes en appel au Bureau de révision et occasionnellement à des Cours supérieures.

QUALIFICATIONS:
Instruction: détenir un diplôme universitaire dans une discipline reliée à la nature de l'emploi et être membre en règle de la Corporation des évaluateurs agréés du Québec.
Expérience: posséder un minimum de 5 années d'expérience dans un travail d'évaluation municipale de propriétés industrielles et commerciales dont 2 années dans un poste de direction d'une certaine importance. Toute combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante pour remplir cet emploi pourra être considérée.
EXAMEN: une entrevue de sélection sera tenue afin de juger des aptitudes et de la compétence des candidats à remplir cet emploi; le cas échéant, la Communauté se réserve le droit de procéder à des entrevues de présélection compte tenu du nombre de candidats qui seront alors admissibles.
DEMANDE D'EMPLOI: si cet emploi vous intéresse, veuillez vous procurer le formulaire "Demande d'emploi" et nous le retourner dûment complété, accompagné des documents requis le ou avant le 30 novembre 1978.
NOTE: le cas échéant, la préférence d'embauche sera accordée aux candidats demeurant sur le territoire de la Communauté.

Communauté urbaine de Montréal
Bureau du personnel
2 Complexe Desjardins
19ième étage
Montréal H5B 1E6
TÉLÉPHONE: 872-6950
CONCOURS NO: 78-1057

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 31, 32 et 34

L'Hôpital Chibougamau Limitée,
un établissement opérant un centre de 51 lits de courte durée et de 20 lits de soins prolongés, est à la recherche d'un:

Directeur Général

qui mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction de programmes et des services aux bénéficiaires, conformément aux politiques établies par le ministère et selon les mandats qui lui sont confiés.
Exigences minimales: Doit détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes (ou l'équivalent). Expérience de gestion de trois années.
Rémunération: En fonction de l'expérience et des qualifications du candidat, selon l'échelle salariale du M.A.S.; de $28,117 à $39,635. (en révision présentement), plus prime d'éloignement.

Les candidatures doivent parvenir à l'adresse ci-dessous, avant 16.00 heure, le 29 novembre et être adressées comme suit:

Concours Directeur Général
a/s Président du Jury de sélection
51, 3e rue
Chibougamau, Québec
Territoire du Nouveau-Québec
G8P 1N1

Université Laval

PROFESSEUR EN GÉNIE ÉLECTRIQUE

Sommaire de la fonction
Le candidat devra être en mesure de faire de l'enseignement dans les diverses disciplines du génie électrique. En particulier, il devra être capable de prendre la responsabilité de cours des 1er, 2e et 3e cycles dans le secteur de l'électrotechnique. Il devra également être en mesure d'animer divers projets d'étudiants du 1er cycle, de poursuivre des recherches personnelles et de diriger les travaux de recherche d'étudiants de 2e et 3e cycles.

Exigences
Le doctorat ou une expérience exceptionnelle. Maîtrise suffisante de la langue française. La préférence sera accordée à un électrotechnicien de carrière.

Traitement
Le poste est rémunéré selon la convention collective en vigueur à l'Université Laval. Le professeur pourra être intégré au rang d'adjoint, d'agrégé ou de titulaire selon sa formation et son expérience.
Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae au soussigné avant le 1er février 1979:

Dr Gilles-Y. Delisle, directeur
Département de génie électrique
Pavillon Pouliot (Bureau 1300-E)
Université Laval
Cité universitaire, Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

belzile brassard
gallienne lavoie
architectes

québec, 477, BOUL. CHAMPLAIN
sept-îles, 390, AVE. BROCHU

POSTES DISPONIBLES:
À Sept-Iles:

Un (1) ARCHITECTE INTERMÉDIAIRE
avec au moins 5 ans d'expérience

Deux (2) TECHNICIENS DESSINATEURS SÉNIORS
avec au moins 15 ans d'expérience

APTITUDES:
Participer à toutes les phases d'un projet.
Désirer résider dans la région.
Disponibilité à court terme.

À Québec:

Deux (2) TECHNICIENS DESSINATEURS SÉNIORS
avec au moins 15 ans d'expérience

APTITUDES:
Participer à toutes les phases d'un projet.
Disponibilité à court terme.
Salaire et autres avantages:
— Selon expérience.
— Pour les candidats à Sept-Iles, l'éloignement sera pris en considération.

CONFIDENTIALITÉ ASSURÉE.

Téléphoner à Québec ou soumettre curriculum vitae à Québec au
477, Boulevard Champlain
Québec G1K 4J4
à la compétence de:
Mademoiselle Christiane Matte
Téléphone: (418) 524-3593

CENTRE
HOSPITALIER
DU SACRÉ-COEUR

recherche

ADJOINT(E) AU DIRECTEUR DU PERSONNEL

Fonctions:
Assister le Directeur du personnel dans ses tâches, plus spécifiquement dans le domaine des relations de travail et dans tous projets de développement.

Exigences:
Diplôme en relations industrielles,
ou
Un bacc en administration, option "Personnel".
Expérience de deux (2) à trois (3) ans dans le domaine des relations de travail (obligatoire).

Date limite: 24 novembre 1978.
Faire parvenir curriculum vitae au:

Directeur du personnel
Centre Hospitalier du Sacré-Coeur
230, Boulevard Gamelin
Hull, P.Q.
J8Y 1W7

La Villa
Dufresne Inc.

Centre d'accueil de réadaptation
Pour personnes handicapées
mentalement et/ou physiquement

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Responsabilités
Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur général est responsable de la planification, de la coordination et du contrôle de l'ensemble de l'établissement, dans le but d'assurer aux bénéficiaires des services adéquats (clientèle très majoritairement adulte, et en contexte de centres de jour et de foyers), pour répondre spécifiquement à leurs besoins.
Exigences
Le candidat doit détenir un diplôme universitaire de deuxième cycle en sciences de l'administration, en sciences humaines ou l'équivalent, de préférence, et démontrer au minimum une expérience de 2 année de travail pertinent et de 3 ans d'expérience de gestion. Capacité de collaborer avec ses pairs pour la prise en charge des besoins régionaux.
Conditions de travail
Selon les politiques de rémunération des cadres du Ministère des affaires sociales.

Faire parvenir le curriculum vitae avant le 15 décembre 1978, à l'attention de:

Mme Mary Jackson
Présidente du Conseil d'administration
La Villa Dufresne Inc.
1930, rue King ouest
Sherbrooke J1J 2E2

UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

SERVICE DE L'INFORMATIQUE

ANALYSTE

Sommaire des responsabilités:
Effectue, au sein de l'équipe du support technique, des tâches dans les domaines de l'assistance technique, de l'entretien et du développement des logiciels système.
Sous l'autorité de son supérieur immédiat le titulaire accomplit les tâches et assume les responsabilités suivantes:
Responsabilités générales:
1) Assure les tâches d'analyste de l'informatique au sein de l'équipe du support technique
2) Met en application les normes et standards du Service de l'informatique
3) Accomplit toutes autres tâches pertinentes au poste

Responsabilités spécifiques:
1) Fournit l'assistance technique aux usagers dans l'utilisation des ressources (consultations, cours, analyses de projets, réseau)
2) Participe au développement et à l'implantation de systèmes spéciaux dans le domaine des terminaux intelligents et microprocesseurs

Qualifications:
1) Posséder un diplôme de premier cycle en informatique ou en génie électrique, ou toute expérience jugée équivalente
2) La préférence sera accordée aux candidats ayant une expérience et/ou un intérêt particulier dans le domaine des terminaux intelligents et des microprocesseurs

Traitement:
Le traitement du titulaire sera établi en fonction de sa formation et de son expérience. Le titulaire jouira des bénéfices sociaux accordés par l'Université à son personnel: caisse de retraite, assurances, etc.

Toute offre de services doit être accompagnée d'un curriculum vitae détaillé et doit être adressée au plus tard le 24 novembre 1978 au:

Service des personnels
2500, Boul. Université
Université de Sherbrooke
Sherbrooke, Québec
J1K 2R1

ÉVALUATEUR AGRÉÉ

Entreprise de courtage immobilier ayant son siège social à Tracy recherche un évaluateur agréé pour promouvoir le développement d'un nouveau département d'évaluation et prêts hypothécaires.
Le candidat devra être dynamique et préférablement posséder une expérience dans le financement hypothécaire.

Les personnes intéressées sont invitées à nous faire parvenir leur curriculum vitae en toute confiance à:

DOSSIER 3107
Le Devoir
C.P. 6033, Montréal H3C 3C9

L'ÉCOLE SECONDAIRE ST-SACREMENT DE TERREBONNE
Institution privée pour garçons et filles de secondaire I à V, recherche les services d'un

PROFESSEUR

À TEMPS PLEIN DE MATHÉMATIQUES

en vue d'enseigner au niveau de secondaire I et II, dès le 8 janvier 1979.

Exigences:
— Etre légalement qualifié à enseigner au Québec
— Minimum de seize (16) années de scolarité
Faites parvenir votre curriculum vitae à:

M. Richard LaFrenière
Directeur des Études
901, rue St-Louis
Terrebonne, J6W 1K1

CONTRÔLEUR

$20,000. +

K-Tel International Ltée est à la recherche d'un contrôleur pour la division Québec Maritime.
Fonctions:
Le candidat sera responsable du contrôle de la comptabilité, comptes recevables, E.D.T., etc. et se rapportera au vice-président exécutif.
Exigences:
— Minimum diplôme en commerce ou administration, avec des cours vers un certificat C.G.A., R.I.A., ou C.A.
— Devra être bilingue et dynamique.
Les personnes intéressées devront faire parvenir, sous pli confidentiel, leur curriculum vitae à l'adresse suivante:

K-Tel International Ltée
6665, rue St-Jacques ouest
Montréal, Québec H4B 1V3

CENTRE LOCAL DE SERVICES COMMUNAUTAIRES
DE LA PETITE NATION

Région essentiellement rurale, la Petite Nation est située à 80 km de Hull et 150 km de Montréal.

LE C.L.S.C. DE LA PETITE NATION
EST À LA RECHERCHE DE:

Titre du poste:

TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL

Raisons d'être:
Humanisation des situations vécues, valorisation des personnes, épanouissement individuel, familial et social.
Tâches:
— L'éclaircissement de la situation et des besoins de l'usager, des perceptions qu'il en a et de ses dispositions;
— La connaissance et la satisfaction des droits fondamentaux individuels et collectifs;
— Le développement de l'individu et son fonctionnement dans son environnement familial et social;
— la disponibilité et l'accessibilité aux groupes de support, de thérapie et d'information.
Qualités requises:
— Respect de l'usager;
— Préjugé favorable envers l'usager;
— Connaissance des lois sociales et des services gouvernementaux
— Initiative et créativité;
— Jugement sûr et sens des responsabilités.
Qualifications: Diplôme universitaire et deux (2) ans d'expérience.
Salaire: Selon la convention collective (maximum $19,062).

Titre du poste:

MÉDECIN

Raisons d'être:
La santé globale et plus particulièrement les phénomènes de déséquilibre reliés directemnt à la structure biologique et à la constitution organique de l'homme.
Tâches:
— L'accessibilité de l'usager aux connaissances nécessaires au développement de son autonomie et de sa capacité d'assumer individuellement et collectivement la responsabilité de sa santé;
— L'aide à l'usager dans son processus d'adaptation aux conditions de déséquilibre causées par des phénomènes naturels (vieillissement, handicaps physiques et mentaux...) et la prévention des effets secondaires;
— Le soulagement de la douleur et des souffrances occasionnées par certaines situations affectant gravement la santé physique et mentale de l'usager;
— Avis et conseils à l'équipe du C.L.S.C. sur les besoins de la population dans le domaine de la santé.
Exigences:
— Être membre de la Fédération des Médecins Omnipraticiens du Québec;
— Intérêts, aptitudes pour le travail multidisciplinaire;
— Privilégier une approche humaine et globale des problèmes et situations;
— Facilité de communication;
— Volonté d'engagement social profond.
Salaire: Rémunération à honoraires fixes selon l'entente du M.A.S. - F.M.O.Q.

Pour des renseignements complémentaires concernant l'un ou l'autre de ces postes et pour témoigner votre intérêt à travailler avec la population de la Petite Nation, communiquez avant le 24 novembre 1978 avec:

GILLES MICHAUD, directeur général
C.L.S.C. de la Petite Nation
C.P. 120
Saint-André Avellin - Québec

Claude Dauphin est mort

PARIS (Reuter) — Claude Dauphin s'est éteint hier matin à Paris à l'âge de 75 ans.

Jusqu'à son dernier souffle, ce grand comédien s'est donné au théâtre. La veille encore, il devait répéter à la télévision en compagnie de Pierre Louis. Dimanche dernier, il était encore présent sur les planches du Petit Odéon, à Paris où il jouait dans « Pavillon Balthazar », de Pierre Barteve.

C'est jeudi dernier à la télévision, que son ami Pierre Louis l'a décidé à regagner son domicile parisien et à appeler le médecin.

C'est dans l'ambulance qui l'emmenait à l'hôpital Mondor de Créteil qu'il devait décéder.

« C'était un homme très cultivé », a dit Pierre Louis en apprenant la mort de son ami.

C'est le 19 août 1903, à Corbeil (Essonne), qu'est né Claude Legrand, qui prendra plus tard le pseudonyme de Claude Dauphin. Son père est déjà célèbre: il s'agit de Maurice Legrand, dit « Franc-Nohain », le journaliste. Ce sera d'ailleurs sous le nom de Nohain que son frère aîné Jean connaîtra lui aussi la célébrité.

Tout jeune bachelier, Claude Dauphin travaille de 1922 à 1930 dans le monde du spectacle: il est costumier et décorateur de théâtre à l'Odéon, de 1922 à 1930 et de cinéma. A la fin du mois d'août 1931, l'organisateur de tournées Karsenty lui offre un petit rôle de 25 lignes dans une comédie de Tristan Bernard, « Langrevin, père et fils ».

Quatre jours avant la première, l'acteur tenant le rôle principal fait une chute et se blesse. Aussitôt, Claude Dauphin propose ses services. « Vous êtes fou, s'écrie alors Karsenty. Vous n'avez jamais joué la comédie. Le rôle a 900 lignes. Et vous n'en connaissez pas la mise en scène ». Dauphin jouera néanmoins ce rôle.

En 47 années de carrière théâtrale et cinématographique, Claude Dauphin a marqué plus d'une génération. Les pièces qu'il a jouées ne se comptent plus. Après avoir joué à New York « Huis clos » et « Clérembard » entre 1944 et 1962, on l'a vu notamment dans « Les séquestrés d'Altona », « La mort d'un commis voyageur », « La bouteille à l'encre », « Lamante anglaise » de Marguerite Duras au TNP, « Le marchand de Venise », « Dreyfus », « La création du monde et autres biseness » (1974), « Turcaret », « l'arrestation » (1975), « Le séquoia », « Le jardin de craie » (1976).

Au cinéma, Claude Dauphin a tourné environ 80 films dont « Entrée des artistes », « Jean de la Lune », « Casque d'or » dans le rôle du « mauvais garçon », « Pourquoi viens-tu si tard », « Symphonie pour un massacre », « La bonne soupe » (1963), « Lady L. » (1965), « Barbarella » (1968), « La folle de Cahillot » aux Etats-Unis en 1969 et « Le locataire » (1976).

A la télévision, on l'a vu dans des dramatiques comme « Vogue la galère », « La putain respectueuse » (1974) et « Pièces à conviction » (1975).



Le grand comédien français Claude Dauphin.

La Guyana

Un manque cruel de capitaux

par Clément Trudel

LA Guyana — ex-Guyane Britannique, entre le Surinam et le Venezuela — est un exemple « fascinant » de petit pays menacé d'effondrement économique à moins qu'on ne lui facilite l'accès à des capitaux en vue de son développement. Ministre d'Etat depuis cinq ans dans le cabinet Burnham, Christopher Nascimento est convaincu d'une alternative viable à la banqueroute: mon pays dispose de sources d'énergie hydro-électrique à bon marché; ce que confirme l'étude de « faisabilité » réalisée en 1976. Il nous faudrait $450 millions (US) pour installer un barrage qui, dans sa première phase, produirait de 750 à 1200 Méga Watts (à La Grande III, le rendement sera de 1900 MégaWatts). La Banque mondiale n'a pas dit non mais... »

Le ministre enchaîne avec le coût croissant de l'approvisionnement en pétrole: $20 millions en 1974; $100 millions en 1978, pour sensiblement la même quantité de barils, servant à 70% dans des usines thermiques. En 1985, à ce rythme, il en coûterait à la Guyana $200 millions pour le pétrole. « Nos installations vieillissent... cela n'a plus de sens ».

Deux produits principaux assurent pour l'instant des devises à ce pays de 800,000 habitants environ: le sucre, dont le coût de production est présentement de $0.125 la livre; sucre que les pays du Marché commun paient $0.21. La bauxite où la Guyana, en 1976, venait au sixième rang dans le monde, après l'Australie, la Guinée-Conakry, la Jamaïque, l'URSS et le Surinam.

On peut toujours pousser à une plus grande productivité, a affirmé M. Nascimento dans une entrevue au DEVOIR, mais le sucre est un « non-produit » qui était coté à 64 cents la livre en 1974-75; aujourd'hui il ne vaut que 6,6 cents.

Reste la transformation de la bauxite en Guyana même: une usine d'électrolyse (smelter) coûterait $350 millions mais, affirme M. Nascimento, avec une telle acquisition on amortirait en 12 ans les capitaux consacrés au barrage projeté.

Comment modifier cet état de faits? M. Nascimento pense que si seulement les États-Unis agissaient conformément à leur profession de foi dans la « liberté du commerce », ils abaisseraient leurs barrières tarifaires. Si demain, dit-il, nous pouvions vendre notre surplus de sucre dans ce pays qui subventionne ses producteurs, après avoir rempli nos obligations envers le Marché commun, cela pourrait signifier $6 millions tout de go! Et si le Canada qui, rappelle-t-il, importe 25% de son sucre d'Afrique du Sud, se tournait davantage vers les Antilles et la Guyana pour s'approvisionner en sucre, cela pourrait peut-être signifier un avenir différent pour nous, puisque la Guyana est le seul pays possédant assez de terre pour accueillir le surplus de population d'autres territoires antillais.

En 1971, la Guyana (indépendante depuis 1966) nationalisait la Demerara Bauxite Cy, filiale de l'Alcan; trois ans plus tard venait le tour des intérêts de la Reynolds. M. Nascimento précise que les plans initiaux de la Guyana n'étaient pas de « nationaliser » mais bien d'obtenir une participation majoritaire dans ces exploitations.

L'Alcan ne nous a jamais pris au sérieux à l'époque, déclare le ministre dont le parti (People's National Congress) et son leader Forbes Burnham détiennent 37 des 53 sièges au Parlement, transformé depuis peu en Assemblée constituante chargée, avant la fin de 1979, de rajeunir « une constitution coloniale ».

En 1974, la Reynolds attendait peut-être que nous saisissions ses propriétés mais nous avons agi comme vis-à-vis de l'Alcan, en indemnisant ces capitalistes étrangers: « Nous avons la réputation de rembourser fidèlement nos dettes », glisse ce Guyanais spécialiste en communication, ancien journaliste à la radio.

En juillet 1978, il y eut référendum. Georgetown cherchait l'appui populaire à son projet de réforme de constitution, à propos de laquelle l'équipe Burnham avait publié des principes directeurs. L'opposition (People's Progressive Party de Cheddi Jagan) a boycotté le référendum et M. Nascimento est d'avis que ce parti agit souvent de façon « étrange », attendant parfois en toute dernière minute pour dévoiler sa ligne d'action, « donnant ainsi l'impression que le PPP attend des directives de l'étranger ».

Si l'Assemblée constituante guyanaise, qui siégera en divers points du territoire pour mieux recueillir les suggestions, se mettait d'accord (majorité des deux tiers) sur une Constitution, il faudrait immédiatement après déclencher des élections générales, le PNC ne voulant aucunement, dit M. Nascimento, donner prise à un processus de reconduction automatique d'un mandat reçu en 1973.

Depuis 1970, la Guayana est devenue une République coopérative.

100 ans de théologie et de droit à l'UdM

« La théologie et le droit font face, chacun dans son ordre, à une évolution culturelle et sociale accélérée et il faut souhaiter que nos facultés sachent s'adapter à cette évolution, répondre aux besoins nouveaux, se montrer plus soucieuses que jamais de leur responsabilité sociale. »

Tel est le souhait exprimé jeudi après-midi par le recteur de l'Université de Montréal, M. Paul Lacoste, au cours d'une cérémonie visant à souligner le centenaire des facultés de droit et de théologie de cette institution, toutes deux inaugurées en 1878.

Cet anniversaire a été souligné également par la remise de quatre doctorats honoris causa à MM. Alan B. Gold et Albert Mayrand, deux juristes montréalais, et à MM. Edward Schillebeeckz, o.p. et Jacques-E. Ménard, deux éminents théologiens. MM. Mayrand et Ménard ont tous deux prononcé une brève allocution.

M. Lacoste a tracé un bref historique des deux facultés centenaires et estime aujourd'hui que leur oeuvre doit être appréciée à la lumière de tout un contexte passé, sans complaisance, mais avec une légitime fierté.

En fait, M. Lacoste a élargi les motifs de célébration en rappelant que « nous célébrons aussi le centenaire de la succursale de l'Université Laval à Montréal, et donc en quelque sorte celui de l'Université de Montréal elle-même ».

M. Lacoste a ensuite délaissé le passé pour brosser un tableau sommaire des caractéristiques de l'institution d'aujourd'hui, avec ses 35,000 étudiants, et qui offre l'avantage d'une grande université francophone, intégrée et équilibrée, à laquelle chaque discipline apporte sa contribution propre tout en bénéficiant de l'apport des autres secteurs d'activité.

Et si la faculté de théologie fut longtemps la seule à disposer de professeurs de carrière, l'Université en compte aujourd'hui à peu près 2,000, y compris ceux des deux écoles affiliées, celle des Hautes Etudes Commerciales et celle de polytechnique.

Concorde au Canada dès 1979 ?

LONDRES (AFP) — La compagnie British Airways espère pouvoir mettre la supersonique Concorde en service sur ses lignes vers la Chine et le Canada en 1979, a déclaré hier à Londres le directeur général de la compagnie, M. Ross Stainton.

M. Stainton pense que British Airways pourrait utiliser Concorde pour les liaisons vers la côte Pacifique du Canada, pour laquelle elle ne dispose pas, actuellement, de droits de trafic.

« 1979 sera l'année de Concorde, a ajouté M. Stainton. Nous avons parlé de la Chine pendant longtemps, mais je pense que cela va devenir maintenant une réalité. La Chine s'ouvre à une vitesse impressionnante et il y a là un grand marché potentiel pour les voyages d'affaires puis pour le tourisme.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 29, 30, 31, 32 et 33

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Concours de recrutement

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Commission de la fonction publique du Québec

AGENT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

CONCOURS H1013/

Bureau du vérificateur général - postes à Québec et à Montréal

Fonctions — Effectuer des travaux de vérification dans les ministères et organismes gouvernementaux; participer à des études ou des recherches spécialisées; élaborer des programmes de vérification; effectuer des sondages visant à vérifier la régularité des opérations comptables; participer à la préparation de rapports.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec, inclure une photocopie de sa carte de membre.

OU

—Étudiant immatriculé à l'Ordre des comptables agréés du Québec. Avoir réussi les examens de cet Ordre. Inclure une photocopie de son certificat d'immatriculation et du relevé de notes attestant sa réussite à ces examens.

Traitement — De $14,436 à $28,033. S'inscrire immédiatement. Date limite pour l'inscription: 26 janvier 1979.

Cet avis annule et remplace, quant à la date limite pour l'inscription, l'avis publié antérieurement sous le même titre et portant le même numéro de concours.

PROFESSIONNEL DE LA VÉRIFICATION FISCALE

CONCOURS H1030A/JD

Ministère du revenu — postes à Québec et à Montréal

Fonctions — À titre d'agent de la gestion financière dans le domaine des impôts, des taxes et des droits fiscaux, vérifier et enquêter sur les opérations des entreprises afin de s'assurer que les lois et règlements sont respectés en matière fiscale; dans le domaine de la législation, étudier les déclarations fiscales faisant l'objet d'un litige; participer à la rédaction des lois fiscales, des règlements, des guides ou communiqués d'interprétation.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 2 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et quelques années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de sa carte de membre et de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — de $14,436 à $25,944. Date limite pour l'inscription: 28 décembre 1978.

EXPERT-COMPTABLE EN FAILLITES ET FRAUDES

CONCOURS H1036AP/JD

Ministère de la justice - poste à Montréal

Fonctions — À titre d'agent de la gestion financière, étudier les rapports du syndic et les états financiers en conformité avec la loi des faillites et ses règlements; collaborer avec les officiers de police, les enquêteurs et les substituts du procureur général afin de découvrir si des actes criminels ont été commis et en faire la preuve par un rapport comptable; agir comme témoin expert devant les tribunaux dans les causes de fraudes ou de faillites frauduleuses.

Exigences — Membre de l'Ordre des comptables agréés du Québec et 8 années d'expérience pertinente aux fonctions OU diplôme universitaire de premier cycle en sciences comptables ou commerciales et 8 années d'expérience pertinente OU baccalauréat en commerce dont l'obtention requiert un minimum de 15 années d'études et 10 années d'expérience pertinente OU membre d'une association professionnelle de comptables et 10 années d'expérience pertinente. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de sa carte de membre ou de ses attestations d'études.

Traitement — De $25,896 à $31,995. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

DIRECTEUR DU BUREAU RÉGIONAL

CONCOURS H1073BH/JD

Ministère des affaires culturelles — Poste à Rimouski
— Poste à Sherbrooke.

Fonctions — À titre d'agent culturel, concevoir et coordonner la mise en application du plan culturel de sa région; organiser, diriger et contrôler les activités culturelles inhérentes à la réalisation de ce plan; conseiller et informer les administrations et les organismes régionaux concernés dans les secteurs pertinents aux activités du bureau régional et coordonner avec ceux-ci la mise en place des infrastructures culturelles régionales; diriger, coordonner et contrôler l'utilisation des ressources humaines, matérielles et financières du bureau régional.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines, en sciences administratives ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De $19,062 à $29,790. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

SPÉCIALISTE EN TRAITEMENT DES DONNÉES TERMINOLOGIQUES (CHEF D'ÉQUIPE)

CONCOURS H1073BJ/JD

Office de la langue française — Poste à Québec

Fonctions — À titre d'agent culturel, guider et coordonner les activités d'un groupe de travail chargé de constituer la Banque de terminologie du Québec; diriger les recherches et les travaux utiles pour inventorier, rassembler, centraliser, traiter, diffuser, entretenir et mettre à jour les données terminologiques.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en linguistique, en traduction ou dans une autre discipline appropriée; 8 années d'expérience pertinente aux fonctions. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études et un relevé de note complet.

Traitement — $24,602 à $29,790. Date limite pour l'inscription: 8 décembre 1978.

CONSEILLER EN FRANCISATION AUPRÈS DES MINISTÈRES ET DES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX

CONCOURS H1116ET/JD

Office de la langue française — Poste à Montréal

Fonctions — À titre d'attaché d'administration, travailler à la mise en oeuvre et à l'application de la politique de francisation auprès des ministères et des organismes gouvernementaux; assister les organismes dans l'élaboration de l'analyse linguistique et dans l'application du programme de francisation.

Exigences — Diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration: concentration administration de la santé ou administration publique; en sciences politiques: concentration administration publique; en sciences de l'éducation: concentration administration scolaire; 3 années d'expérience reliée aux fonctions du poste, notamment dans le domaine de l'animation et de la participation à des équipes multidisciplinaires. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Traitement — De $19,500 à $25,944. Date limite pour l'inscription: 24 novembre 1978.

PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉ EN RÉADAPTATION SOCIALE

CONCOURS H1226AE/JD

Commission des accidents du travail — Poste à Montréal

Fonctions — Procéder à l'évaluation des besoins et des problèmes spécifiques des victimes d'accidents du travail, d'accidents d'automobile ou d'actes criminels; agir à titre de personne ressource auprès d'une équipe multidisciplinaire; traiter à l'aide des techniques appropriées, selon la nature des problèmes évalués, les personnes qui lui sont référées; accomplir toutes les démarches nécessaires pour un retour des victimes à un état d'équilibre.

Exigences — Membre de la Corporation professionnelle des psychologues du Québec. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Traitement — De $15,055 à $28,033. Date limite pour l'inscription: 1er décembre 1978.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à
286-1201

Voir autres annonces classées en page 35

APPARTEMENTS À LOUER

OUTREMONT, 5, Vincent d'Indy, 2½ et 4½, ascenseur, concierge, occupation immédiate ou plus tard. 737-8055, 735-2559 27-11-78

McGREGOR, 1530 Le Maricourt, beau site, près centre-ville, appartements spacieux dans immeuble luxueux, tout équipé, air climatisé, piscine chauffée avec jardin-terrasse, sauna, alcôve 2½3½ avec électricité. Immédiatement 932-0933. 845-3151. J.N.O.

EDOUARD-MONTPETIT, 3305, 1½ et 2½, $160. concierge, occupation immédiate. 739-9976 — 735-2559. 27-11-78

N.D.G. 7½, haut de duplex, refait à neuf. Ni ménage, ni peinture à faire. 3583 Décarie. $400 non chauffé. 489-4526, soir - fin de semaine. 1-12-78

ST-DENIS sur le Richelieu, 6½, communiquez avec Mr. Jacques 1-787-2535. 8-11-78

N.D.G. haut de duplex, 7½. Cuisine, salle de bain, électricité et plomberie neuves. Foyer. Sous-sol. Libre. $450. chauffé (à discuter). 3583 Décarie. 489-4526, soirs et fins de semaine. J.N.O.

Outremont, 5½ meublé, haut de duplex, de janvier à juillet ou septembre. $300. 272-9894, après 19h. 20-11-78

Impeccable 2½, très paisible, métro Berri de Montigny, à partir de $145. Tél.: 844-6195. 24-11-78

RIDGEWOOD, 3½, terrasse, buanderie, superbe vue, garage disponible, $210. taxe d'eau incluse. 738-8629. 20-11-78

AU DAUPHIN, rue Papineau, sous-location, garçonnière, 1er décembre au 1er mars, prix à discuter, 421-2650 le jour, 649-1116 le soir. 21-11-78

2½ sous-sol, duplex, Outremont, foyer naturel, $175. par mois. 737-9032 21-11-78

EDOUARD-MONTPETIT, 3051, 1½, poêle, frigidaire, tapis, chauffé, $190. Occupation immédiate. 341-1713, 735-2559. 27-11-78

Luxueux, 3½, situé dans Cours Le Royer. Quartier le plus désirable dans le Vieux-Montréal. Structure unique et spacieuse, au plafond: poutres anciennes. Foyer détaché en briques, air climatisé central et plus encore. Doit être vu. $600. par mois. Jour: 878-3335, soir: 288-6610. 21-11-78

4½ à sous louer, Outremont, $175. mois chauffé. Téléphonez le jour à: 284-0874, le soir à: 271-1850 ou 731-5255. 20-11-78

QUEEN MARY, 4½, chauffé, ascenseur, repeint, coin tranquille, 737-2322. 20-11-78

ST-HUBERT, près Rachel, grand 8½, très propre, pour 1er décembre. $245. 523-1726 après 7h30 P.M. 22-11-78

WESTMOUNT, grand 1½, propre, rue tranquille, près Sherbrooke, magasins, autobus, $180. électricité, taxes, chauffage inclus. Accès gratuit à laveuse-sécheuse. 484-1737 soir. 21-11-78

AIDES DOMESTIQUES

Cherchons aide, sachant cuisiner, pour légers travaux. Chambre avec T.V., téléphone, bain privé, $25. par jour. 937-3053; 20-11-78

RÉSIDENTS de Laval-Duvernay: Connaissez-vous notre agence? Femmes de ménage et gardiennes adultes sont notre unique occupation depuis 2 ans. 687-4621. Services domestiques de Laval, 400 boulevard Labelle. 20-11-78

TORONTO, urgent, jeune couple anglophone, a besoin d'une aide pour travail domestique, superviser jeune étudiant. Confort, commodités, non-fumeur. (416) 881-4091. Mme Suwala, 25, Canadiana Dr., Thornhill, Ontario. 20-11-78

ANTIQUITÉS

Achetons antiquités de toutes sortes - (argent comptant) - bibelots - bronzes - tableaux petits meubles - gravures par Louis Icart - bijoux - cuivres - lampes - tapis - etc. Claude Morrier. 661-4363. J.N.O.

MEUBLES canadiens en pin: armoires, coffres, buffet deux-corps, commodes, lave-mains, buffet bas, tables, chaises, huche, encoignures, divers. 659-2651. 20-11-78

ON DEMANDE ANCIENS MEUBLES, toutes sortes, bronzes, tableaux, porcelaine, argenterie, bijoux, tapis oriental. 374-1224. 21-11-78

Ameublement de chambre style Renaissance Français, 9 morceaux, $4,000. Ameublement de salon style Louis XV, 4 morceaux, $2,500. 522-8859. 20-11-78

Style Louis XVI et Louis-Philippe, petite table $250., Voltaire $250., chevet $150., armoire $450., commode $350., bibliothèque vitrée, bahut, pupitre, fauteuils, bibelots. 487-4495. 20-11-78

TABLEAUX DE PEINTRES CANADIENS: Richard, Ayotte, Perron, etc. Particulier 931-0280. 21-11-78

ARTICLES À VENDRE

Cause décès. Verrerie, vaisselle, coutellerie, tapis indien 18 x 12, bibelots, télévision, lingerie, bijoux. 17 et 18 novembre de 10 à 6 hres. 19 novembre — 10 hres à 2 hres. 6065, Sherbrooke ouest, N.D.G., app; 10. Inf. semaine 457-5513 — fin de semaine 482-4956. 20-11-78

MOTONEIGE Elan 250 de luxe, 1975, manuelle, 2 cylindres, embrayage "roller flex", support à bagages et appuie-dos, excellente condition, à voir. $550. 669-3998. 21-11-78

Superbe horloge de parquet offerte à $2,650. 621-1355. 20-11-78

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: Vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 est, Beaubien. Tél: 276-9067 ou 790 Atwater 935-6716 et 10,192 St-Michel, 387-2841 J.N.O.

AUTOS À VENDRE

BOBCAT 1977, automatique, 21,000 milles, excellent état, prix à discuter. 849-5661 (jour/semaine), 769-8647 (soir et fin de semaine). 27-11-78

CITROEN 1972, D.S. bon état, radio AM-FM, $600. 272-7218. 21-11-78

NOVA Concours 77, 8 cylindres, 305 V-8 24 000 milles, excellente condition, 4 pneus d'hiver Michelin neufs. 273-7924 après 5 hres. 20-11-78

AVIS

UNE BIBLE GRATUITE. Écrivez à: H.O.P.E. Bible Mission, Boîte 4364, Station "E", Ottawa, Ontario. K1S 5B4. 20-11-78

ASSURANCES

RAYMOND LAFRAMBOISE
Courtier d'assurances agréé
— Assurance - propriétaire, occupant
— Assurance - locataire
— Assurance-automobile
Jeunes conducteurs, consultez-nous
30 ans d'expérience
334-6976
20-11-78

BUREAUX À LOUER

OUTREMONT
Trois bureaux avec salles d'attente, idéal pour professionnels; 552, chemin Ste-Catherine (près Rockland). $200.-$250./mois chacun.
Tél.: 274-1608
20-11-78

BUREAUX À LOUER

Upper Lachine 5576
Espaces de bureaux à louer, 1,800 p.c., 2ième étage, $5.00/p.c., ou $750.00/mois, ou $9,000./année.
Pour informations, s'adresser à M. L'Africain:
486-1143
18-11-78

AHUNTSIC, 2460 Henri-Bourassa est, 450-600-1200 pi. ca., $4.00 pi. ca., chauffé, libre. Avec offre d'achat, si désiré. Propriétaire. 389-4342. 20-11-78

CLINIQUE MÉDICALE avec local et clientèle établie. Cause décès d'un médecin. Rue St-Denis, Montréal. 663-8775. 22-11-78

CHALETS À LOUER

CHALET 4 saisons à louer, Bromont, entièrement meublé avec toutes commodités. Près de ski, golf, équitation. Petit lac dans le domaine. 1-514-263-6080. JNO

CHALETS À LOUER

STE-AGATHE, vacances-repos. Luxueux Bavarois, meublés Thibault. Cheminée pierre, toit cathédrale. Semaine, fin semaine/ski. Dépliants sur demande. Tél.: 256-6825 - 819-326-5836. J.N.O.

Mont-Rolland, chalet suisse, 262 Deschambeault, 4 & 6 pièces, électricité, déneigement, laveuse-sécheuse, foyer, chauffage central, près centre ski alpin. 322-2073. 20-11-78

ST-ADOLPHE D'HOWARD, chalet suisse, 3 chambres, cuisine séparée, salon, salle à manger immense avec foyer, ski de fond et alpin. Saison. 842-0138 - 487-6684 (819) 327-3434. 20-11-78

ST-CÔME, nord de Joliette, chalet 5½ pour 8 personnes, sports d'hiver, $875, pour 5 mois, 1-754-2911. 20-11-78

CHALETS À LOUER

ST-DONAT, chalet spacieux, foyer, 3 chambres à coucher, proximité de ski alpin et de fond, jusqu'au 1er mai, $1,900. chauffé. 343-7228 - 731-1704. 20-11-78

BROMONT, sur Mont Shefford, belle maison de campagne tout équipée, 5 chambres, grand salon, grande cuisine, 1½ salle de bain, foyer Franklin plus bois de chauffage. 3 milles des pistes de ski alpin, 1.5 mille sortie autoroute, domaine de 75 acres, épatant pour ski de fond. Location pour l'hiver. Soir: Mtl 737-2168 et fin de sem. Bromont: 1-372-4396. 20-11-78

VAL DAVID, luxueux chalet neuf, 3 chambres, 2 salons, foyer, bar, chauffage électrique, etc. Pour saison, mois ou semaine. 527-5903 et 525-0962. 25-11-78

CHALETS DEMANDÉS

Pour la période des Fêtes, désire louer un chalet comprenant 4 chambres, Cantons de l'Est de préférence. 843-4767. 22-11-78

Ste-Adèle, aimerions louer chalet, pour Décembre & Janvier ou du 15 Décembre au 15 Janvier, 2 adultes. Informations (Mtl) 467-5815 jour. Soir: 1-773-4633. 20-11-78

CHAMBRES À LOUER

Accès à salon et cuisinette, 271-3158. 21-10-78

AVENUE ESPLANADE, 4407 face au Mont-Royal, grandes chambres, très propres. 844-5077. 21-11-78

CHAMBRES ET PENSIONS

Pour personnes handicapées ou âgées. Bon foyer. 271-3882. 20-11-78

CONDOMINIUM À LOUER

St-Laurent, entrée privée, 4½, occupation en janvier, pour informations: 744-4776. 23-11-78

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

286-1201

- Chaque parution coûte $3.00, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.10 chacun
- Minimum: 2 parutions

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

286-1201

- Chaque parution coûte $6.40 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées en page 34

LOGEMENTS À LOUER

ST-LAMBERT, 135 de Navarre

Luxueuse propriété neuve

3½ - 4½

Insonorisée, à l'épreuve du feu.
Sauna - Tennis - Piscine
Tapis - Garage - Ascenceur

FOYER

Prix: $310.00 à $355.00 par mois.
Concierge: M. Dupuis No 112

465-4530

1 mois gratuit

23-11-78

COMMERCES À VENDRE

RAWDON, à vendre, commerce au détail très intéressant, raison: autre commerce. 834-3600 jour ou soir. 20-11-78

RIVE SUD: Hôtel Bar Salon, salle à manger. Très bon revenu. Pour vente rapide. Cause mortalité. Exclusif, Louise Brault, 679-1110, 670-2459. Fiducie du Québec, Courtier 20-11-78

COURS PRIVÉS

COURS D'ESPAGNOL et de flamenco pour débutants, se donneront le samedi à partir de janvier. Inscriptions finales 25 et 26 novembre. Pour renseignements: appelez au 488-5546 entre 5 et 8. 23-11-78

DEMANDES D'EMPLOI

AIDE-MÉNAGÈRE, disponible pour tous genres de travail de maison. 932-8624. S.V.P. appelez le plus tôt possible. 20-11-78

Équipe de traducteurs qualifiés, cherche traductions dans tous les domaines, de l'anglais au français, tarifs raisonnables, téléphonez au 737-2397. 21-11-78

Ferais travail de dactylo à domicile, transcription ou comptabilité. Communiquez avec le 276-5949. 20-11-78

DIVERS

Nous offrons la livraison gratuite, à domicile ou au bureau, de votre café préféré. Moka, Java, Colombien... Pour un service économique, il suffit d'appeler: CAFE MAISON à 522-3986 ou 524-4866 J.N.O.

Roulotte TRAVCO, motorisée, 35,000 milles, 27 pieds, complètement équipée, 733-0789 ou 731-8300. 20-11-78

DÉMÉNAGEMENTS

A bas prix, appeler Pierre Déménagement, en tout temps, estimation gratuite. 761-3431. J.N.O.

Petit déménagement 1½ à 4½, estimation gratuite. Demandez Jean-Paul. 670-7729 1-12-78

ÉBÉNISTERIE

JEAN-PIERRE RIVEST, ébéniste et polisseur-restauration de meubles antiques et d'époque. DÉCAPAGE, REFINITION de tout genre, travail soigné et personnalisé; 10 ans d'expérience. 656-9608. 21-11-78

ENTRETIENS-RÉPARATIONS

Menuiserie générale, plâtre, stucco, peinture intérieure-extérieure, estimation gratuite. Tél.: 521-4041, 270-6361. J.N.O.

ÉQUIPEMENTS DE BUREAUX

A bas prix, bureaux, chaises, plusieurs armoires, coffre-fort neuf et usagé, à prix d'escompte, 4532 St-Denis, 845-8463 Richard. J.N.O.

Fauteuil pour bureau, construction solide, pivotant, inclinable, dossier pleine hauteur, recouvert tweed, très bon état. 727-6402. 20-11-78

ESPACES DE BUREAUX À LOUER

CENTRE-VILLE. Bureau pour professionnels ou firmes de comptables agréés. Secrétariat, réception et service téléphonique, photocopie, etc. Appelez Mme Lyall à 866-5362. 1-12-78

ESPACES COMMERCIAUX À LOUER

A bas prix, entreposage chauffé pour auto, bateau, camion, moto, roulotte, meubles aussi pour déménagement. Inf.: 761-3431. 18-11-78

FERMES À VENDRE

MONT ORFORD, vue panoramique près ski de fond et alpin 1 à 5 acres, de .05 à 12 le pi. ca. FACE AU MONT ORFORD 5 arpents,$8,500. 514-297-3163, 297-2181. 16-12-78

FOURRURES

Manteau de vison canadien perle, collet et bas renard teint lynx, taille 11-12, état neuf. Prix: $1,500. Valeur environ $2,300. 523-3305 P.M. 18-12-78

LOGEMENTS À LOUER

VILLE St-Laurent, 4½-5½ à louer toutes taxes payées, chauffé, piscine, autobus devant la porte. 2345 Ward. Tél.: 747-6079. J.N.O.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

L'ATELIER de réparation, du Chateau Musical est maintenant ouvert au public, nous installons [illegible] et les pièces: "DiMarzio" "Mighty-Mite" "Schaller" "Ibanez" "Bartolini" "Hi-A" "Star". Chateau Musical, 69-71 St-Antoine Ouest, Montréal, 866-3611. 20-11-78

LOGEMENTS À LOUER

DELORIMIER ET BEAUBIEN, grand 7 pièces, logement de propriétaire, bien situé, chauffage central. $250. 523-2793 après 7 hres. 20-11-78

Beau grand logement, 8 pièces, 2 salles de bain, foyer, vue dégagée en arrière. Libre décembre. $425. 487-5787 - 481-1270. 20-11-78

Beau grand 4½ près centre d'achat, autobus. $170. chauffé. Cause: achat maison. Faut voir. Situé Longueuil. 679-7081 soir. 20-11-78

CÔTE-DES-NEIGES, Kent, duplex, bas, chauffé, 8 pièces, 2 balcons, jardin, 220, occupation janvier 79. $425. 738-2565. 20-11-78

Spacieux et luxueux 7½, incluant sous-sol avec foyer, cuisine, 2 salles de bain, garage double en façade, chauffé, $488. Pour inf: soir: 374-1077 - jour: 722-9323. 20-11-78

OUTREMONT, 774 Stuart, 8 pièces chauffées, rez-de-chaussée, garage, $500. Libre 1er janvier. 271-7724 entre 6h. et 8 hres. 20-11-78

VILLE ST-LAURENT, 3½, 4½, studio à louer, piscine intérieure, bain sauna, chauffé, électricité, taxes payées, près du centre d'achat Vertu. 1,100 Goulet. Tél.: 332-3078 bureau de location: 336-8308. J.N.O.

LONGUEUIL, 4½, 5½ neufs, entrée laveuse-sécheuse, tapis mur à mur. Appelez à 651-0446. 1-12-78

DE LA PELTRIE, près de l'Université de Montréal, 5½ équipé, cour, libre le 1er décembre. $230. 738-6594. 21-11-78

2½, sous-sol, près Décarie, tout compris, chauffage, électricité, taxes. $115. par mois. Après 18 hres: 482-4367. 20-11-78

N.D.G., à sous-louer, haut de duplex, grand 7½, ensoleillé, foyer, boiseries en chêne, demi sous-sol privé, libre 1er janvier. $350. 484-3672. 20-11-78

Quartier latin, maison de pierres, 7½ rénovée, entrée laveuse-sécheuse, plancher en pin, Franklin, faux foyer, chauffage électrique, etc. 522-1149. 22-11-78

ROSEMONT, 1ère avenue, grand 4½, 3e étage, très ensoleillé, entrée laveuse-sécheuse, chauffage électrique, $155. par mois. Disponible 1er décembre. Pour rendez-vous, appelez 721-2733. 20-11-78

Sous location, Notre-Dame-de-Grâce, grand 5½, ensoleillé, balcon, téléphonez le matin: 4867681. 21-11-78

MAISONS À LOUER

Montréal Trust

RUE SHERBROOKE - Idéal pour administrateurs, professionnels. 15 minutes du centre ville, près métro. Luxueux bungalow. 9 pièces, foyer. Très spacieux. $1,200. p.m. chauffé. M.L.S. **Yvonne LeBlanc 735-2281, 733-8713.**

20-11-78

Ancienne maison québécoise à Laval, rénovée, sur terrain boisé, 2 chambres à coucher, salon, salle à dîner, foyer. Cave semi-finie. $300. par mois. Occupation immédiate. 622-3953 20-11-78

MONT CASTOR, Ste-Agathe, maison à louer à la saison ou à l'année. Inf: Montréal: 666-6990 - Ste-Agathe: 326-5317 23-11-78

MAISONS À PARTAGER

PROFESSIONNEL. Luxueuse maison neuve 10 pièces, meublée avec style, foyer naturel, disponible 2 chambres avec porte-patio, garage double avec porte électrique, endroit très calme. Pour homme de 25 à 35 ans. Objectif: partage d'une résidence seulement. Strictement appels sérieux. Nord-Est, 5 minutes du métro. Steve 648-3911. 20-11-78

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

45 milles de Montréal, grand 5½ neuf, foyer, tapis mur à mur, très confortable, ski de fond et alpin. Saison $1,450. 279-5782 après 5 hres. 1-12-78

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES BILINGUES

McGill invite tous ceux et celles que cela intéresse, à poser leur candidature aux postes intéreessants qui sont actuellement vacants ou qui le deviendront après les vacances de Noël. Il s'agit de postes de secrétaire, de réceptionniste et de sténo-dactylo, qui exigent, pour la plupart, de très bonnes aptitudes en dactylographie, en sténographie et au dictaphone, ainsi qu'une excellente connaissance de l'anglais. Les tâches sont variées et entraînent des contacts avec le corps enseignant et les étudiants.
Nous offrons un milieu de travail sympathique, 3 semaines de congés payés après 1 année de service, des possibilités d'instruction et une gamme complète d'avantages sociaux.
Faire acte de candidature, directement à:

MCGILL UNIVERSITY,
Bureau des ressources humaines (Service d'emploi)
Pavillon de l'administration, salle 418,
845 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Qué.

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, mi-chemin entre Bromont et Sutton, très jolie maison de campagne, décorée avec goût, vue panoramique, face aux pistes de ski de fond, meublée, foyer. Loge 4 personnes, adultes seulement. Saison: $2,200. 1-263-0391. 20-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

OPÉRATEUR (TRICE) BILINGUE SUR AES 100

Chargé (e) de la mise sur pied et du fonctionnement du système de traitement des mots. Minimum d'un an d'expérience en traitement des mots, de préférence dans le domaine de la terminologie juridique.
Prière de s'adresser directement au:
MCGILL UNIVERSITY
Bureau des ressources humaines,
Pavillon de l'administration, ch: 418,
845 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal, Québec.

20-11-78

SECRÉTAIRE LÉGAL

Nous avons un poste vacant, pour une excellente secrétaire bilingue, bonne expérience, et libre immédiatement.
La candidate devra avoir de l'initiative, et être stable, nous offrons un bon salaire, 3 semaines de vacance, ainsi que d'autres bénéfices.
Pour plus d'information,
APPELEZ
866-3512

21-11-78

OFAQ

recherche personne à demi temps, régulier, ayant sens de l'organisation. Facilité d'écriture, intérêt pour politique sociale et familiale, connaissant les bénévoles. Envoyez le curriculum vitae à: **OFAQ, 1207 rue St-André, ch: 120, Montréal. H2L 3S8**

20-11-78

OFAQ
recherche
DACTYLO

à demi temps, régulier, bonne connaissance du français. Envoyez curriculum vitae à: **Ofaq, 1207 rue St-André, ch: 120, Montréal. H2L 3S8**

20-11-78

Personne avec flair financier, comme agent hypothécaire, pour une compagnie de courtage reconnue. Entraînement fourni. Excellent revenu. Pour rendez-vous, appelez 735-6225. 21-11-78

TRADUCTEURS, recherchons collaborateurs à domicile, de compétence confirmée. A/F et F/A, économie, finances, techniques, littéraire. Tarif très intéressant. Envoyez curriculum et spécimens à General Translation, 45 Richmond St. W., Toronto. M5H 1Z2. 25-11-78

Travail à temps partiel à la maison, pour couple sérieux. 581-8978 20-11-78

DACTYLO BILINGUE TEMPORAIRE, si vous êtes une bonne dactylo, aussi bien en anglais qu'en français, et pouvez facilement corriger les erreurs, pourquoi ne pas nous appeler maintenant? Nous vous paierons le tarif maximum et vous garderons occupée pour les semaines et les mois à venir. Dites nous, où vous voulez travailler et pour combien de temps. Nous aurons la bonne réponse pour vous. S.V.P. appelez MAUREEN MARCHAND 285-1858, AXIOM ASSOCIÉS, 1010 Ouest, Sherbrooke, suite 602. 20-11-78

OPÉRATEURS(TRICES) TEMPORAIRES SUR MAG CARD. $6.75/heure. Si vous possédez de l'expérience sur "Mag Card" nous avons plusieurs postes pour vous. Communiquez avec nous le plus tôt possible. Nous vous offrirons du travail immédiatement. S.V.P. appelez MAUREEN MARCHAND 285-1858. AXIOM ASSOCIÉS, 1010 Ouest, Sherbrooke, suite 602. 20-11-78

OFFRES D'EMPLOIS

DACTYLO RÉCEPTIONNISTE

Architectes recherchent dactylo réceptionniste bilingue, 5 ans d'expérience. Ambiance de travail agréable. Bon salaire. Appelez **523-2189.**

24-11-78

SERVICES DIVERS

LE SERVICE DE RÉVEIL L'OISEAU MATINAL

Vous réveille à temps, à toutes heures ou que vous soyez, selon votre désir. Renseignements & service 24h. par jour.

274-5453

20-11-78

Couturière française. Retouches, altérations exclusivement. Travail soigné. 521-9960 20-11-78

SOCIÉTÉ-LOISIRS

ÊTRE DEUX...

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
Tél.: **282-0058**
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

RENDEZ-VOUS SCIENTIFIQUE

1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

J.N.O.

FACE À FACE

Un service de rencontre respectable et efficace pour se faire de nouveaux amis. Pour les gens libres et sérieux.

Sur rendez-vous
1117 ouest, rue Ste-Catherine, suite 420, Montréal, Québec.
Appelez **288-5253**
Autres succursales:
Toronto, Hamilton et New York.
Dépliant disponible. 20-11-78

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200.00 à $600,000. 1ère 10¼% 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier, 486-1106, jour-soir. J.N.O. J.N.O.

Abaissement 10¼% 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, tél.: 729-4333 J.N.O.

TABLEAUX - PEINTURES

Huile René Richard, 1ère période, 8½ x 11½. Vente privée. Écrire à: Dossier C-218, Agence Valrain, C.P. 117, Brossard. J4Z 3J1. 20-1178

TERRAINS À VENDRE

ST-BRUNO, 2 terrains à vendre, dont 1 boisé, 7,700 p.c. et plus. $1.00 le pi. ca. Propriétaire. S'adresser à: 653-7974. 20-11-78

ST-ADOLPHE D'HOWARD, développement contrôlé (La Canadienne), 18,200 p.c. boisés, 115 pi. sur rivière donnant accès à 3 lacs. 669-3998. 21-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VERCHÈRES, terre cultivée non bâtie, 80 arpents élevés, vue magnifique du fleuve, 30 milles du centre-ville, autobus au métro, votre chance de bâtir votre domaine à votre goût. $78,500. Propriétaire. 583-6373. 20-11-78

Mirabel, magnifique maison canadienne en pierre, (1798) entièrement rénovée, (St-Augustin) à prix réduit, cause transfert, Mme Orourke, 621-6100 ou 689-1023. 25-11-78

ST-BRUNO, maison canadienne neuve, stuc et bardeaux de cèdre, boiseries et planchers en pin, foyer en pierre, directement du constructeur. Gilles Gagnon 653-7974. 20-11-78

ST-LAMBERT: bungalow face au fleuve, 7 pièces, 2 foyers, garage, très bon état, 14,400 pi. ca. terrain, $77,000. Particulier 465-2528 15-11-78

TERRAINS À VENDRE

BORD DU FLEUVE VARENNES

Magnifiques terrains prêts à construire cadre exceptionnel pour résidences de choix.

IDÉAL PROFESSIONNELS
737-2608

20-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

A.E. LePAGE
COURTIER EN IMMEUBLE

ST-LAMBERT
RIVE SUD
OUVERT AUX VISITEURS
DIMANCHE 19 NOV. de 2:00 p.m. à 4:00h. p.m.
904 BOUL. QUEEN
ST-LAMBERT
(Près du terrain de golf)

Magnifique cottage avec piscine creusée. 8 pièces, 4 chambres, 3 ch. de bains. Foyer dans salle familiale. Garage. Beau terrain boisé et paysagé. Faut voir! Prix négociable. M.L.S. Votre hôte: **Richard Hinch 672-0321 ou 672-4170.**

WESTMOUNT

UNIQUE - COMPLÉTEMENT RÉNOVÉ. Cottage de 6 pièces. Chambre principale 30 pieds de long. "Sundeck" sur toit. Joli jardin. Exclusif. **Mde G. Tremblay 935-8541, 937-6597.**

20-11-78

MAISON OUVERTE AUX VISITEURS
Dimanche le 19 novembre
Entre 1:00 hres et 4:00 hres
805, DE PROVENCE
LONGUEUIL

Domaine de Normandie, résidence de prestige, 10 pièces, construction qualité supérieure, sur plans d'architecte. Foyer, garage double, possibilité de 5 chambres à coucher. Votre hôtesse: **Janine Bédard 659-3291 - 651-4900.**

Trust Royal
Courtiers

20-11-78

Montréal Trust

C.D.N. - Près Hôpital Ste. Justine. Joli 6 appartements. Magnifique. Condition impeccable. Revenu intéressant. Excl. **Yvonne LeBlanc 735-2281, 733-8713.**

20-11-78

Canton de l'Est, 86 acres, boisé, 3000 pieds longeant rivière, incluant île de 11 acres, idéal pour terrain de camping, développement ou autre. **$45,000.**

525-9139
PAS D'AGENT

20-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-SAUVEUR, canadienne, façade de pierres, tapis mur à mur, 6½ pièces, 2 salles de bains, 2 foyers pierres naturelles, près pentes de ski, terrain 7,500 p.c. Possibilité de "bachelor" au sous-sol. $67,500. 667-8297. 20-11-78

AUTEUIL, magnifique canadienne en pierres, d'environ 150 ans, 2 serres, grand hangar de 20 x 80, 23 arpents de belle terre à culture en exploitation, un achat formidable, M.L.S. Mabel Castonguay 430-5545 ou 430-2731. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 20-11-78

BELOEIL, BORD RICHELIEU: Magnifique maison centenaire — terrain 24,000 p.c. — 12 appartements — zonage commercial — idéal pour restaurant. BERNARD FUSEILLER 467-9720, 467-2156. IMM. SELECT, COURTIERS. 20-11-78

BOUCHERVILLE, merveilleux cottage, du côté du golf, grand salon avec foyer, occupation juillet 1979. Il faut visiter pour apprécier. M.L.S. Arlette Lussier 655-3060, 670-3055. PROBITEC, COURTIER. 20-11-78

DUVERNAY Ouest, 455 Epernay, rue tranquille, près Joubert, split level, 8 pièces, sous-sol fini avec foyer, garage, lave-vaisselle neuf, beau terrain. $60,000. Aucun agent. Visible mercredi, jeudi. 21-11-78

ST-BRUNO, bungalow entrée split, 5 chambres à coucher, salle à dîner, sous-sol entièrement fini avec cuisinette, peut servir de logement, tapis mur-à-mur, tentures, terrain 8,447 p.c., abri d'auto. $52,900. 653-5190. 20-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

DES ROSIERS
Le Maître Courtier

VISITEZ SUR PLACE
Dimanche le 19 novembre
2 p.m. à 4 p.m.
3471 HINGSTON
N.D.G.

Cottage semi détaché, 4 chambres, plus solarium, foyer, jardin. Galerie couverte, nouvelle peinture. $48,500. **Ken Donnelly 334-0700 ou 523-8707.**

20-11-78

de FIDUCIE NORD-AMERIQUE

★★★★★★★★★★★★
UN COMMUNICATEUR...
André B. Thomas
pour la vente de votre maison ou l'achat d'un immeuble
Marketing / Relation d'aide
Evaluation / Négociation
20 ans de métier, avec "du flair et une volonté d'intégrité"
Agent au
TRUST GÉNÉRAL
Courtier
866-9641 • 731-6307
★★★★★★★★★★★★

20-11-78

ST-HILAIRE, propriété de prestige, style mansard sur magnifique terrain face au Richelieu. MLS. Robert Coiteux 464-4884. Fiducie du Québec, courtier. 20-11-78

St-Damien de Brandon: Chalet Suisse bord de l'eau, meublé, électricité. Occupation immédiate. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176. Trust Général, Courtier. 20-11-78

ST-DONAT, maison meublée à environ 2 milles du Mont Garceau, terrain de 40,000 pc, un véritable paradis pour tous les sports de plein air. M.L.S. Mabel Castonguay, 430-5545 ou 430-2731. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 20-11-78

ST-LAMBERT, cottage style moderne sur 3 terrains, 8 pièces, sous-sol fini, foyer double, près métro, 3 chambres. Propriétaire 873-3525, 465-1953. 20-11-78

ST-LAMBERT, EXCLUSIF: Duplex 2-5½ avec sous-sol fini, très central. Hypothèque à 6¼%. N'hésitez pas, communiquez avec Mme Huguette L. Godin 672-6450, 672-1839. MONTREAL TRUST, COURTIERS. 20-11-78

PROPRIÉTÉS À REVENUS À VENDRE

DÉGRÈVEMENT FISCAL

Sur propriétés à revenus achetées à même vos dégrèvements d'impôt. Informations sans obligation: **Armand Lalande 670-9011.**

TRUST GÉNÉRAL
COURTIERS

20-11-78

Abri fiscal, classe 32, 10% de dépréciation. Plusieurs magnifiques blocs de 8 logements neufs, avec subvention non remboursable. Construction exceptionnelle. 2 balcons en béton et 2 portes patio, dans chaque logement. Faut voir. Jacques Meunier 351-4710. A. Desrosiers. Le Maître Courtier. 25-11-78

Maison style victorien, 2 revenus stables, plus grand logement, idéal pour restaurant. Secteur achalandé, 20 milles de Montréal. Magnifique terrain. Prix à discuter. 473-2728. 21-11-78

Rive-Sud, abri fiscal, immeuble de 31 logements tous loués, revenu $82,000. Hyp. à 10½% fixe. Agissez maintenant. R. Ménard 672-7925. Fiducie du Québec, courtier. 20-11-78

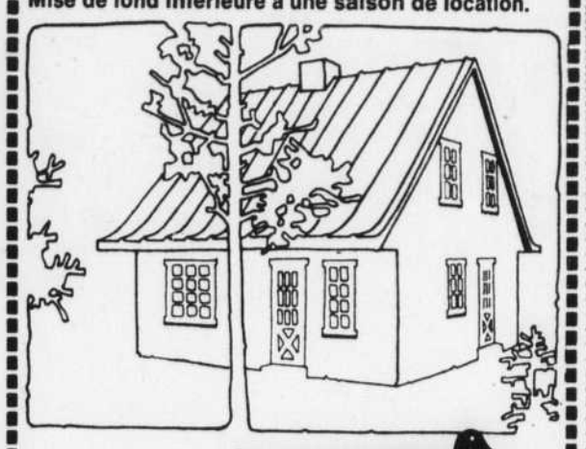
Rive-Sud, immeubles pour dépréciation d'impôts 5% et 10% avec ou sans subsides, profitez de notre grande sélection. R. Ménard 672-7925. Fiducie du Québec, courtier. 20-11-78

Rive-Sud, 16 logements de 5½ pces, classe 32 pour dépréciation d'impôts, tous loués, électricité individuel. R. Ménard 672-7925, 670-1002. Fiducie du Québec, courtier. 20-11-78

St-Lambert, joli cott. familial, grande salle de séjour avec cheminée, boiseries de chêne. Faut voir. Roger Ménard 672-7924, 670-1002. Fiducie du Québec, courtier. 20-11-78

PROPRIÉTÉ À VENDRE

Meilleurs prix des Laurentides (A compter de $33,500)
Mise de fond inférieure à une saison de location.



la canardière
VAL MORIN

A 45 minutes de Montréal; Environnement de **Sun Valley;**
Piscine, tennis, équitation, ski, lac;
Adorables petites canadiennes de 2½ et 3 chambres à coucher, sur terrains d'un demi acre environ

Sortie 76, à gauche sur la **117,** entrée de **Sun Valley** et suivez les canards. Bureau ouvert samedi et dimanche entre 11 hres a.m. et 5 hres p.m. Sur semaine : sur rendez-vous.

20-11-78

Montréal: 731-2511 en tout temps **Val Morin: 1-819-322-5770** (Sam. et dim.)

PROPRIÉTÉS À VENDRE

Montreal Trust

OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche 2 - 4 p.m.

OUTREMONT - 79 Courcelette - Spacieux cottage détaché. 9 pièces, 2½ salles de bain. Très ensoleillé. Jardin. Paysagé. Bonne condition. M.L.S. **Yvonne LeBlanc 735-2281, 733-8713.**

CENTRE OUEST - 1227 Sherbrooke Ouest - Apt.-81 - Luxueux & spacieux, idéal pour cadres ou professionnels. Salon avec cheminée, salle à diner, cuisine moderne, 2 chambres, 2 salles de bain. Prix $68,500. M.L.S. **Gaston Piché 735-2281, 366-1836.**

20-11-78

STE-THÉRÈSE-EN-HAUT, cottage brique, chauffage électrique, salle à manger, piscine creusée, galerie couverte 12 x 25, un plaisir à visiter, M.L.S. Mabel Castonguay 430-5545 ou 430-2731. DES ROSIERS, Le Maître Courtier. 20-11-78

PROPRIÉTÉS À VENDRE

AHUNTSIC OUEST
OUVERT AUX VISITEURS
Dimanche le 19 novembre de 14:00 à 17:00 hres
11,720 rue TANGUAY (coin boul. Gouin)

Spacieux split level 9 pièces, construit pour un ingénieur selon ses spécifications, terrain de 75 x 75, entièrement paysagé, piscine creusée Val Mar 15 x 30, garage avec porte électronique, très luxueux. Faut voir.
Réjean Gervais 331-7582, rés.: 381-4500.
Société Nationale
Courtiers

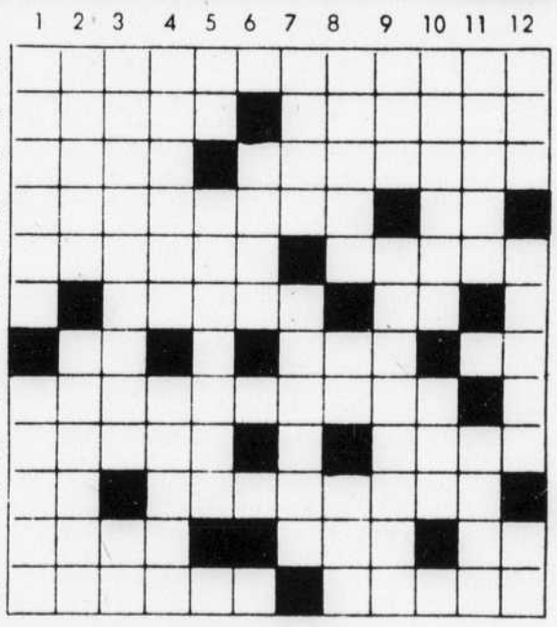
20-11-78

SPÉCIAL, maison style Victorien, trois étages - 4½, 3674 Drolet, entre carré St-Louis et ave des Pins. 843-4777. 20-11-78

ADJACENT OUTREMONT, rue Lennox, duplex — 2 grands 5½ — sous-sol fini, garage double, 3 salles de bain, bureau ou appartement au sous-sol, entrée privée. Occupation immédiate. Andrée Trudeau, Courtiers 733-1871. 23-11-78

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1—Couverte de buissons.
2—Instrument de musique. — Offenser gravement.
3—Planète satellite de la Terre. — Usine spécialisée dans la fabrication de l'acier.
4—Rendre borgne. — Américium.
5—De la campagne. — Abus.
6—Lieu où l'on se met à l'abri. — Fleuve de France.
7—Quatre saisons. — Expression de la voix. — Chlore.
8—Qui dure constamment (fém.). —
9—Meuble pour s'asseoir. — Arbuste des sous-bois.
10—Chemin de halage. — Humectons par irrigation.
11—Grand lac salé de l'U.R.S.S.. — Mot servant à désigner une personne, un animal ou une chose. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
12—Arbre. — Partie extérieure de la bouche.

Verticalement

1—Danse. — Religion des musulmans.
2—Espèce de vautour. — Elle conduit des ânes.
3—Manque de savoir. — Aluminium.
4—Transpirera. — La même en nature.
5—Sélénium. — Se déplacer d'un mouvement continu sur une surface lisse.
6—Anneau de fer. —
7—Célébration d'un mariage. — Cheval entier, spécialement destin à la reproduction.
8—Faire tort à. — Pronom indéfini. — Terrain sur lequel on marche.
9—Saison. — Tumeur bénigne.
10—Fille d'Alphonse VI. — Agent politique de Louis XV. —
11—Fente qui se forme au sabot du cheval. — Utiliser.
12—Époque. — Roche siliceuse très dure. — Xénon.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	U	S	N	E	E	■	S	A	L	O	I	R
2	K	I	O	S	Q	U	E	■	U	R	N	E
3	R	E	T	O	U	R	N	E	M	E	N	T
4	A	C	O	N	I	T	■	C	I	■	O	R
5	I	L	I	■	N	I	T	R	E	■	C	O
6	N	E	R	F	■	C	I	E	R	G	E	■
7	I	■	E	R	R	A	N	T	E	■	N	B
8	E	R	■	O	U	I	■	E	■	E	C	U
9	N	E	O	N	■	R	A	R	E	T	E	S
10	■	E	N	T	I	E	R	■	T	A	■	T
11	A	L	■	A	C	■	E	P	U	I	S	E
12	H	U	R	L	E	R	■	B	I	N	E	■

SUR SCÈNE

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 1700 St-Denis (873-4553) — Salle Saint-Sulpice: "Guatemala Mayas d'hier et d'aujourd'hui", samedi et dimanche 20 h 30. Matinée: 14 h 00.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Un caprice" et "Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée" d'Alfred de Musset, jusqu'au 28 novembre. Tous les jours 19 h 30, 21 h 30. Relâche dimanche.

CAFÉ DU PORT, 356 Berri (845-8765) — Robert Grégoire, samedi. Erika Pomerance, jeudi et vendredi 21 h 30 et 23 h 00.

CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — Traduction québécoise du "Macbeth" de Shakespeare, jusqu'au 2 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-1229) — "Paper Wheat", création collective, jusqu'à dimanche. Sam.: 14 h 00, 20 h 00. Dim.: 19 h 00. "Travesties" de Tom Stoppard, du 21 nov. au 17 déc.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 Sanguinet (284-9352) — Le Pouet-Pouet Band, samedi 20 h 30. L'ensemble de Musique Improvisée de Montréal, dimanche 21 h 30. Cinéma de quartier: "L'amiante ça tue" de Richard Boutet, dim.: 17 h 00. "Une forêt pour vivre" de Collectif St-Esprit, dim.: 17 h 00. "L'eau chaude, l'eau frette" de André Forcier, dim.: 19 h 00.

CÉGEP DU VIEUX MONTRÉAL, 255 est, Ontario (861-0657) — Les Ballets Jazz de Montréal, samedi 20 h 30. Sunny Terry & Brownie McGhee (Jazz), lundi 20 h 30.

CENTRE SAIDYE BRONFMAN, 5170 Côte Ste-Catherine (739-2301) — "Gemini" de Albert Innaurato, jusqu'à dimanche. Sam.: 20 h 30. Dim.: 19 h 30. Le Chamber Music Players, dimanche 13 h 30, dir.: Iwan Edwards, soliste: Tom Talamantes, clarinettiste. Au programme: Mozart, Rossini, Beethoven.

EL CASINO, 316 ouest, Ste-Catherine (866-8228) — Le nouveau Octobre, samedi: 21 h 30, 23 h 30, 1 h 00. Dimanche: 21 h 30, 23 h 30. Fabienne Thibault, du 22 au 26 nov.

LA GRANDE PASSE, 411 est, Ontario (844-6284) — Sylvie Prégent et André Boulanger, samedi. Engoulevent, jeudi et vendredi 22 h 00, 24 h 00.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, St-Catherine (861-0657) — Sonny Greenwich, (guitariste légendaire), samedi et dimanche. Sonny Terry & Brownie McGhee, du 21 au 26 novembre. Tous les soirs de 20 h 00 à 3 h 00.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Pl. Jacques-Cartier (861-5416) — Rawn Bankley et Koma, jusqu'à dimanche. 1755, du 21 nov. au 3 déc. Sem. dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven. sam.: 22 h 30, 1 h 00. Cinéma répertoire: "Julie-pot-de-colle", samedi. "Le vieux fusil", dimanche 17 h 30.

MAISON ANDRÉ-BENJAMIN PAPINEAU, 5475 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (663-9010) — Récital de Sylvie Richer et André Maheu, dimanche 14 h 30. Ils interpréteront à la flûte traversière des oeuvres de la Renaissance et des périodes baroque, classique et contemporaine.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — Geneviève Paris, vendredi 24 nov. 20 h 30.

OUTREMONT, Cinéma Outremont, 1248 Bernard (277-4145) — Geneviève Paris, vendredi 24 nov. 20 h 30.

OHATOIRE SAINT-JOSEPH, 3800 Reine-Marie (733-8211) — Les Petits chanteurs du Mont-Royal: messe "Ad Fugam" et offertoire "Veritas Mea" de Palestrina, dimanche 11 h 00. A 15 h 30 récital d'orgue avec Sylvain Caron: oeuvres de Buxtehude, Bach, Couperin et Gigout.

PATRIOTE, 1474 est, Ste-Catherine (523-1131) — Jérôme Lemay, jusqu'au 3 décembre. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00. Les Carcasses, du 21 nov. au 3 déc. Sem. dim.: 21 h 00. Sam.: 20 h 00, 23 h 00.

PATRIOTE EN HAUT, "Propriété condamnée", de Tennessee Williams adaptée à la québécoise par Monique Monzerolle, jusqu'au 26 novembre. Du mer. au dim.: 20 h 00.

PIANO NOBILE, Place des Arts — Sons et brioches: Ensemble Stratford, dimanche 11 h 00. Carte blanche: Blaise Cendrars par Marcel Sabourin, mardi midi. Concerts-midi: J.-S. Bach: l'art de la fugue. Orchestre de chambre sous la direction de Mario Duchesnes, mercredi à midi. L'Art du mouvement: Les Ballets-Jazz, jeudi à midi.

PLANÉTARIUM DOW, 1000 ouest, St-Jacques (872-4530) — "Eclipse '79" tous les soirs en français 21 h 30 et en anglais 20 h 15. Mar. jeu.: 12 h 15. Mer. ven.: 14 h 15. Sam.: 14 h 15, 16 h 30. Dim.: 13 h 00, 15 h 30, 16 h 30. Relâche lundi, jusqu'au 3 décembre. Concert cosmique au laser: Ven. sam.: 19 h 00, 20 h 20, 21 h 40, 23 h 00. Dim.: 15 h 30, 16 h 45, 20 h 15, 21 h 30.

SALLE ANDRÉ-MATHIEU, Collège Montmorency, 475 boul. de l'Avenir, Laval (667-1610) — Les Grands Explorateurs présentent: "342 heures à l'assaut des Grandes Jorasses", les 22 et 23 novembre 20 h 00. André Gagnon, le 24 nov. 20 h 00.

SALLE DE CONCERT POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — Récital de chant du cours d'interprétation, lundi 20 h 30. Duos pianistiques, mardi 17 h 00, 18 h 00. Le Sextuor de Jazz Armas Maïste, mercredi 20 h 30. Jeff Khaner, flûte traversière et Lisa Emenheiser, piano, jeudi 20 h 30. Choeur de la faculté, vendredi 20 h 30.

SALLE WILFRID PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Maynard Ferguson et son orchestre, dim.: 20 h 30. Récital Murray Perahia, pianiste, lun.: 20 h 30. Roger Whitteker, jeu. ven.: 20 h 30, programme anglais.

SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE, 200 Avenue Vincent-d'Indy, Outremont — Soirée de musique canadienne: Pauline Vaillancourt, soprano; Lorraine Vaillancourt, pianiste; Jean-Eudes Vaillancourt, pianiste, vendredi 24 nov. 20 h 30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau (523-1211) — "Mamours et conjuguat" de Jean-Claude Germain, jusqu'au 17 décembre. Tous les soirs 20 h 30. Relâche lundi.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, 4353 est, Ste-Catherine (253-8974) — Salle Denise Pelletier — "Marie Tudor" de Victor Hugo, jusqu'au 13 décembre. Sam.: 20 h 30. Lun. mer. jeu.: 14 h 30. Mar. ven.: 19 h 30.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER, Salle Fred Barry — "Les folles folies d'une folle en folie" de Jean Frigon, jusqu'au 24 novembre.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DE MONTRÉAL, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "La ligue nationale d'improvisation", collectif, jusqu'à la fin décembre. Lun.: 21 h 00, ven.: 24 h 00.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — André Gagnon, jusqu'à dimanche 20 h 30. Tokyo String Quartet, dimanche 16 h 30. Récital Alexandre Lagoya, lundi 20 h 30. "Aller au bout de soi", conférencier: Jean-Marc Chaput, mardi et mercredi 20 h 30. Ti-Gus et Ti-Mousse en couleur, du 21 au 26 nov. 20 h 30. Sam.: 18 h 30, 22 h 00.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Les fées ont soif" de Denise Boucher, jusqu'au 10 décembre. Sem.: 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Sam.: 17 h 00, 21 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE PORT-ROYAL, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — "Papa" de Hugh Leonard, traduction Michel Beaulieu, jusqu'au 2 décembre. Relâche lundi.

THÉÂTRE ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — Le TPQ présente "Le Quadrillé" de Jacques Duchesne et Antoine Padilla, jusqu'au 23 nov. 20 h 30.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS, 100 Avenue des Pins (845-7278) — "La crique" de Guy Foissy. Tous les soirs 20 h 00. Relâche lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT, 4664 St-Denis (844-1793) Pour enfants: "Il était une fois en Neuve-France" de Diane Bouchard, tous les dimanches 14 h 30. "Les dames du jeudi" de Loleh Bellon. Du mardi au samedi 20 h 00. Dim.: 19 h 00. Jusqu'au 16 décembre.

THÉÂTRE ST-DENIS, 1594 St-Denis (845-4211) — Ginette Reno, ce soir. Les danseurs Grecs du Parthenon, les 23 et 24 nov. 20 h 30.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC, Salle Lafontaine, 1301 est, Sherbrooke (282-8113) — Spectacle pour tous, Pointépiénu présente "Noé et Cléo", dimanche 19 nov. 14 h 00. L'ensemble du St-Laurent (musique classique et contemporaine), dimanche 19 nov. 14 h 00.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL, Faculté de musique, 2375 Côte Ste-Catherine — Salle 1020 — Récital flûte et guitare, Bartholomew Crago et Marcel St-Jacques, mardi 20 h 30. Récital de chant, Yves St-Amant (basse), mercredi 20 h 30. Récital de flûte et piano, Murielle Sauvé et Philippe Lefebvre.

QUÉBEC

GRAND THÉÂTRE, 269 est, boul. St-Cyrille, Québec 1(418)643-4975) — Salle Louis-Fréchette — L'OSQ présente "Le Messie" de Haendel, les 22 et 23 nov. 20 h 30. Gérard Lenorman, les 24, 25 et 26 nov. 20 h 30.

GRAND THÉÂTRE, Salle Octave-Crémazie — "Quatre à quatre" de Michel Garneau, jusqu'au 9 déc. 20 h 30. Relâche dim. lun. Théâtre-Midi: "Pourquoi la robe d'Anna ne veut pas redescendre" de Thomas Eyen, au Salon jusqu'au 8 déc. 12 h 15. Pour enfants: "Une histoire de potiron" de Gérard Bibeau, jusqu'au 17 déc., au Salon dim.: 14 h 00, 15 h 30.

THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC, 30 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-4212 — "Aux yeux des hommes" de John Herbert, jusqu'à la fin nov. 20 h 30. Relâche lundi et mardi.

CAFÉ RIMBAUD, 24 St-Stanislas, Québec 1-(418)692-1466 — "La fête au milieu du lit" de François Beaulieu. Tous les soirs 21 h 30 sauf lundi.

OTTAWA

CENTRE NATIONAL DES ARTS, Ottawa 1-(613)996-5051 — Opéra — Dominique Michel, ce soir 20 h 30. Roger Whittaker, mer.: 20 h 30. L'orchestre du CNA, dir.: Kazuyoshi Akiyama et Leonard Rose soliste, jeu.: 20 h 30. Au programme: Ravel, Schumann, Brahms. Rich Little, les 24 et 25 nov. 18 h 30, 22 h 00.

CINÉMA

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Paradise Alley": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Boys from Brazil": Sam. Dim.: 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 20, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 30.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "Who is killing the great chefs of Europe": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Feelings": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Dirty pool": 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — "Cercle de fer": 14 h 35, 18 h 20, 22 h 00. "Le cogneur": 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00.

BIJOU, 5030 Papineau (526-9131) — "Adolescentes devant le plaisir": 12 h 15, 17 h 00, 21 h 45. "Molly": 15 h 15, 20 h 00. "Bel ami": 13 h 40, 18 h 25.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Wild geese": 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45.

BONAVENTURE II, "Autumn sonata": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 Boul. Taschereau (465-5906) — "Cercle de fer": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 20, 21 h 50. "On l'appelle Trinita": Sam. dim.: 12 h 50, 16 h 20, 19 h 55. Lun. à ven.: 19 h 55.

BROSSARD II, "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD III, "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 40, 17 h 40, 21 h 40. Lun. à ven.: 21 h 40. "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 30, 19 h 30.

CARREFOUR, 318 ouest, Ste-Catherine (866-8057) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "L'empire du grec": 13 h 45, 17 h 45, 21 h 45. "Le flic se rebiffe": 13 h 35, 19 h 35.

CHAMPLAIN II, "F.I.S.T.": 13 h 35, 17 h 35, 21 h 30. "Le solitaire du fort Humboldt": 15 h 50, 19 h 50.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "Fruit est mûr": 12 h 30, 16 h 55, 21 h 20. "Paris porno": 15 h 40, 20 h 05. "Monsieur madame & la bonne": 14 h 15, 18 h 35.

CHATEAU II, "Dernier survivant": 12 h 40, 15 h 35, 18 h 30, 21 h 25. "Minettes en folie": 14 h 20, 17 h 15, 20 h 10.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Rencontre du 3e type": Sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 00, 21 h 15. Dim.: 12 h 40, 17 h 00, 21 h 15. "Prête-nom": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 10, 19 h 30.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700 St-Denis (844-8734) — "La paix vaincra", "Mon enfant": Mar.: 19 h 30. "La rose des vents": Mar.: 21 h 30. Histoire du cinéma, Cinéma américain 1900-1906: Mer.: 19 h 30. "Comme des chiens en pacage", "Une forêt pour vivre" et "La chicane": Mer.: 21 h 30. "La terre de la grande promesse": Jeu.: 20 h 00. "Spirale": Ven.: 19 h 30. "C'est vrai que ça cogne dur ici": Ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 Boul. de Maisonneuve (879-4349) — "Let's talk about men": Sam.: 19 h 00. "L'éternel retour": Sam.: 21 h 00. "The absent-minded professor": Dim.: 15 h 00. "Quelque chose d'autre": Dim.: 19 h 00. "La belle et la bête": Dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Death on the Nile": Sam. dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 35, 21 h 05. Sem.: 18 h 35, 21 h 05.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Pourquoi pas": 12 h 05, 14 h 00, 15 h 55, 17 h 50, 19 h 45, 21 h 40.

COMPLEXE DESJARDINS II, "La belle emmerdeuse": 13 h 00, 15 h 05, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS III, "Julia": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS IV, "L'argent des autres": 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 25.

COTE-DES-NEIGES I, 6800 Côte-des-Neiges (735-5527) — "Paradise Alley": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

COTE-DES-NEIGES II, — "Big Fix": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

CRÉMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses": Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20, 21 h 20.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Sonate d'automne": Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 30.

DAUPHIN II, "Des enfants gâtés": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 20, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35. Lun. à ven.: 19 h 30, 21 h 35.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Message from space": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL II, "Magic": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DORVAL III, "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

DÉCARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

DÉCARIE SQUARE II, "Wild geese": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 00. Lun. à ven.: 18 h 45, 21 h 10.

ÉLYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Iphigénie": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

ÉLYSÉE II, "Robert et Robert": Sem.: 19 h 15, 21 h 30. Sam.: 17 h 15, 19 h 30, 22 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 30.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (691-6129) — "Le corps de mon ennemi": Sam. dim.: 13 h 25, 17 h 15, 21 h 00 et "Trois super gars passent à l'attaque": Sam. dim.: 15 h 35, 19 h 25. Sem.: 19 h 25.

GREENFIELD II, "Intérieur d'un couvent": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

GREENFIELD III, "Message from space": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

GUY, 1435 Guy (931-2912) — "Bad Penny": 12 h 00, 14h 45, 17 h 30, 20 h 15. "Teenage sexmaids": 13 h 35, 16 h 20, 19 h 15, 21 h 55.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Le dernier amant romantique": Sam. dim.: 12 h 00, 15 h 15, 18 h 30, 22 h 00. Lun. à ven.: 18 h 30, 22 h 00 et "L'intrépide": Sam. dim.: 13 h 50, 17 h 05, 20 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "Saturday night fever": Sam. dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Sem.: 18 h 50, 21 h 00.

LA CITE I, 3575 Avenue du Parc (844-2829) — "Goin'south": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA CITE II, "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 40, 15 h 35, 17 h 30, 19 h 25, 21 h 20. Sem.: 19 h 25, 21 h 20.

LA CITE III, "Foul play": Sam. dim.: 12 h 50, 14 h 50, 16 h 50, 18 h 55, 21 h 00. Sem.: 18 h 55, 21 h 00.

LAVAL I, 1600 Le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Le corps de mon ennemi": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 00, 21 h 00 et "La colline des bottes": Sam. dim.: 15 h 20, 19 h 15. Sem.: 19 h 15. Samedi dernier spectacle: 21 h 00.

LAVAL II, "Morts suspectes": Sam. dim.: 14 h 10, 18 h 00, 21 h 40 et "Génération Proteus": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 20 h 00. Sem.: 18 h 00, 20 h 00.

LAVAL III, "Voyage érotique de deux suédoises": Sam. dim.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 15, 21 h 45 et "Louve brûlante": Sam. dim.: 12 h 50, 15 h 20, 18 h 00, 20 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 15, 20 h 30. Samedi dernier spectacle: 21 h 45.

LAVAL IV, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LAVAL V, "Intérieur d'un couvent": Sam. dim.: 12 h 40, 14 h 25, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LAVAL-ODEON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 30. Lun. à ven.: 21 h 30.

LAVAL-ODEON II, "Le cercle de fer": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50 et "Le flic se rebiffe": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 20. Lun. à ven.: 19 h 20.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Message from space": 12 h 50, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S II, "Comes a horseman": 12 h 40, 14 h 50, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, "Grease": 12 h 30, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 50, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, "In praise of older women": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S V, "Saturday night fever": 12 h 30, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 40, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 25.

LONGUEUIL, 1 Place Longueuil, Longueuil (677-7933) — "Damien - malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50 et "La loi de la haine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 35, 20 h 10. Lun. à ven.: 20 h 10.

MAJESTIC, 3166 est, Henri-Bourassa (381-6116) — "L'hérétique": Sem.: 21 h 30. Sam.: 17 h 35, 21 h 30. Dim.: 13 h 30, 17 h 35, 21 h 30 et "L'exorciste": Sem. sam.: 19 h 30. Dim.: 15 h 25, 19 h 30.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "Damien - malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 50. Lun. à ven.: 18 h 15, 21 h 50 et "La loi de la haine": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Message from space": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

OMEGA I, Plaza K-Mart, Longueuil — "Le dernier amant romantique": Ven.: 18 h 05, 21 h 35. Sam. dim.: 14 h 40, 18 h 15, 21 h 35. Lun. à jeu.: 21 h 00 "Attention les yeux": Ven.: 20 h 05. Sam. dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 05. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OMEGA II, "La clinique des plaisirs". Ven.: 20 h 55. Sam. dim.: 13 h 00, 17 h 15, 21 h 05. Lun. à jeu.: 20 h 55; "Sexualité chez les adolescentes": Ven.: 21 h 45. Sam. dim.: 13 h 50, 18 h 05, 21 h 55. Lun. à jeu.: 21 h 45 "Vacances sans maillot": Ven.: 19 h 30. Sam. dim.: 15 h 25, 19 40. Lun. à jeu.: 19 h 30.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "La petite": Sam.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Dim.: 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, "La vie devant soi": Sam.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. "Vincent, François; Paul et les autres": Dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — Pour enfants: "Comme les six doigts de la main": Dim.: 14 h 00, 16 h 00 "Rencontres du troisième type": Sam.: 19 h 00. "A la recherche de M. Goodbar": Sam.: 21 h 30 "Le cercle infernal": Sam.: 24 h 00. "Rencontres du troisième type": Dim.: 19 h 00. "Vers un destin insolite sur les flots bleus de l'été": Dim.: 21 h 30.

PARISIEN III, "La fièvre du samedi soir": 12 h 50, 15 h 00, 17 h 15, 19 h 25, 21 h 35. Samedi dernier spectacle: 23 h 50.

PARISIEN IV, "Diabolo menthe": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V, "Servante et maîtresse": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VICTORIA, Place Victoria (878-1451) — "Midnight Express": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30. Lun. à ven.: 17 h 00, 19 h 15, 21 h 30.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "Intériors": 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 00.

PALACE, 698 ouest, Ste-Catherine (866-6991) — "Up in smoke": 13 h 15, 14 h 55, 16 h 35, 18 h 15, 19 h 55, 21 h 35.

PAPINEAU I, 4519 Papineau (527-8635) — "Voyage érotique de deux suédoises": Sam. dim.: 14 h 25, 16 h 55, 19 h 25, 21 h 55. "La grande partouze": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 45, 18 h 15, 20 h 45. Sem.: 18 h 15, 19 h 25, 20 h 45.

PAPINEAU II, "Morts suspectes": Sam. dim.: 13 h 10, 17 h 10, 21 h 15 "Brannigan": 15 h 10, 19 h 15. Sem.: 19 h 15.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "Le dernier amant romantique": Sem.: 18 h 30, 22 h 00. Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 30 et "Situation grave mais pas désespérée": Sem.: 20 h 20, Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 15, 19 h 45.

PARADIS II, "L'inévitable catastrophe": Sem.: 20 h 50. Ven.: 18 h 30, 22 h 10 Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 20, 22 h 00 et "Les naufragés de l'île perdue": Sem.: 19 h 00. Ven.: 20 h 30. Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 45, 20 h 20.

PARADIS III, "Bilitis": Sem.: 20 h 10, Sam. dim.: 16 h 15, 21 h 15 et "Les filles de Mme Claude": Sem.: 21 h 45. Sam. dim.: 17 h 50, 22 h 45 et "Néa": sem.: 18 h 30. Sam. dim.: 19 h 40.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "La 1ère partie du roi Henri IV" (Colombie 1974), jusqu'au 19 nov. 19 h 00.

PARISIEN I, 480 Ste-Catherine (866-3856) — "Intérieur d'un couvent": 12 h 40, 14 h 35, 16 h 25, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 45. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN II, "Le corps de mon ennemi": 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 05, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PLACE VILLE-MARIE II, "Girl friends": 13 h 00, 14 h 35, 16 h 15, 17 h 50, 19 h 30, 21 h 10.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "Bad Penny": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Oral contract": 13 h 35, 16 h 25, 19 h 15, 22 h 00.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) "Fièvre du samedi soir": 13 h 00, 17 h 00, 21 h 00. "Moi, fleur bleue": 15 h 10, 19 h 10.

RIVOLI II, "Intérieur d'un couvent": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis — "Le dernier amant romantique": 13 h 55, 17 h 45, 21 h 30. "Les 21 heures de Munich": 12 h 10, 15 h 55, 19 h 45.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis — "Une femme libre": 12 h 15, 14 h 25, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10.

SALLE BRÉBEUF, Collège Brébeuf, 5575 Decelles (737-0950) — "Taxi mauve": Sam.: 19 h 00, 21 h 15. Dim.: 15 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Where does it hurt": Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 30, 16 h 10, 17 h 50, 19 h 25, 21 h 10. Sem.: 19 h 25, 21 h 10.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Revenge of the pink panther": Sam. dim.: 13 h 35, 15 h 25, 17 h 15, 19 h 05, 21 h 00. Sem.: 19 h 05, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'empire du grec": Sam. dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 30. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 30. "Les sentinelles des maudits": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Morts suspectes": Sam. dim.: 13 h 30, 17 h 10, 20 h 55. "Génération Proteus": 15 h 30, 19 h 10. Sem.: 19 h 10.

VERSAILLES II, "Servante & maîtresse": Sam. dim.: 15 h 05, 18 h 20, 21 h 25. "Change pas de main": Sam. dim.: 13 h 35, 16 h 45, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

VERSAILLES III, "Grease": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "Le dernier amant romantique" et "La 7e compagnie au clair de lune": Ven.: Sam. 19 h 30. Dim.: 12 h 30, 16 h 10, 19 h 40. Lun. à jeu.: 19 h 15.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "Damien — malédiction no. 2": Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 10, 21 h 45. Lun. à ven.: 18 h 00, 21 h 40. "La loi de la haine": Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Lun. à ven.: 20 h 00.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "A wedding": 13 h 35, 15 h 50, 18 h 10, 20 h 30.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Magic": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE I, Autoroute des Laurentides, route 15 sortie 21. (879-1700) — "Damien", "La loi de la haine", "Un homme voit rouge".

CINE-PARC ST-EUSTACHE II, "6e continent", "Les mercenaires", "L'aventurière de Hong-Kong".

CINÉ-PARC ST-EUSTACHE III, "Cours après moi shérif", "Les montagnes russes" et "Un tueur dans la foule".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Jamais je ne t'ai promis un jardin de roses", "Les conseillers", "Dimanche de la violence".

EXPOSITIONS

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN, Cité du Havre (873-2878) — Henri Mich